



**Document
de Référence 2009**
Rapport annuel financier inclus



Société Anonyme
au capital de 13 336 506,43 €
127 à 137, rue d'Aguesseau
92100 Boulogne-Billancourt
350 422 622 R.C.S. Nanterre
Code NAF : 6311 Z
Téléphone : + 33 (0) 1 49 09 22 00
Télécopieur : + 33 (0) 1 46 03 45 95
<http://www.cegedim.fr>

Document de Référence 2009

Des exemplaires du Document de Référence sont disponibles gratuitement auprès de Cegedim S.A., 127 à 137, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne-Billancourt, sur le site Internet de Cegedim S.A. : www.cegedim.fr



Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2010, conformément aux dispositions de l'article 212-13 de son règlement général.

Le présent document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce présent document a été imprimé sur du papier 100% recyclé, certifié Ecolabel européen.
Cette mesure concrète s'inscrit dans le cadre du Cegedim Compact, le programme de
Développement Durable du Groupe Cegedim.



AVERTISSEMENT

Certaines informations autres qu'historiques contenues dans le présent Document de Référence sont susceptibles de constituer des objectifs, des données à caractère prévisionnel ou des prévisions financières non auditées. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et des termes tels que «s'attendre à», «pouvoir», «estimer», «avoir l'intention de», «envisager de», «anticiper», ainsi que d'autres termes similaires. Ces données sont sujettes à des risques et des aléas pouvant se traduire, ultérieurement, par des données réelles substantiellement différentes. Par nature, ces objectifs pourraient ne pas être réalisés, et les éléments prospectifs sur lesquels ils sont fondés pourraient s'avérer erronés en tout ou partie.



SOMMAIRE

Panorama de l'entreprise 1

Groupe Cegedim

1 - Personnes responsables	10
1.1 Nom et fonction du responsable du Document de Référence	10
1.2 Attestation du responsable du Document de Référence	10
2 - Contrôleurs légaux des comptes pour la période couverte par les informations financières historiques	11
2.1 Co-Commissaires aux comptes titulaires	11
2.2 Commissaires aux comptes suppléants	11
3 - Informations financières sélectionnées	12
4 - Facteurs de risques	13
4.1 Risques de marché	13
4.2 Risques juridiques	18
4.3 Risques industriels et environnementaux	19
4.4 Procédures judiciaires et d'arbitrages	22
4.5 Assurances	22
5 - Informations concernant l'émetteur	23
5.1 Histoire et évolution de la Société	23
5.2 Investissements	26
6 - Aperçu des activités	29
6.1 Secteur « CRM et Données stratégiques »	31
6.2 Secteur « Professionnels de santé »	43
6.3 Secteur « Assurances et services »	53
6.4 Evénements exceptionnels	60
6.5 Degré de dépendance	60
6.6 Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	60
7 - Organigramme	61
7.1 Groupe Cegedim et place de Cegedim au sein du Groupe	61
7.2 Liste des filiales de Cegedim	64

Commentaires sur résultats

8 - Propriétés immobilières, usines et équipements	66
8.1 Immobilisations corporelles importantes, existantes ou planifiées, y compris les propriétés immobilières louées et toute charge majeure pesant dessus	66
8.2 Utilisation des immobilisations corporelles au regard de l'environnement	66
9 - Examen de la situation financière et du résultat	67
9.1 Description et évolution de la situation financière de Cegedim	67
9.2 Résultat d'exploitation	67
10 - Trésorerie et capitaux	68
10.1 Capitaux de Cegedim	68
10.2 Conditions d'emprunt et structure de financement de Cegedim	68
10.3 Source et montant des flux de trésorerie de Cegedim et description de ces flux	68
10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux	70
10.5 Sources de financement attendues et nécessaires pour honorer les engagements d'investissement (visés aux points 5.2.3 et 8.1)	70
11 - Recherche et développement, brevets et licences	70
12 - Information sur les tendances	71
13 - Prévisions ou estimations du bénéfice	72

Gouvernement d'entreprise

14 - Organes d'administration et de Direction	74
14.1 Nom, adresse professionnelle et fonctions des mandataires sociaux	74
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	76
15 - Rémunérations et avantages	77
15.1 Montant des rémunérations totales et avantages de toute nature versés durant l'exercice, de manière directe ou indirecte, nominativement à chaque mandataire social, par Cegedim et par toute société du Groupe	77
15.2 Montant total des sommes provisionnés ou constatées par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	78
15.3 Attribution d'actions gratuites	78
16 - Fonctionnement des organes d'administration et de direction	79
16.1 Date d'expiration du mandat actuel des administrateurs de Cegedim S.A. période durant laquelle ils sont restés en fonction	79
16.2 Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction à l'émetteur ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat	79
16.3 Informations concernant le comité d'audit et le comité de rémunération	79
16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France	80

17 – Salariés	81
17.1 Effectifs du Groupe Cegedim à la clôture	81
17.2 Participation des dirigeants dans le capital et stock options	81
17.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de Cegedim	81
18 - Principaux actionnaires	82
18.1 Composition de l'actionnariat	82
18.2 Droits de votes particuliers	83
18.3 Contrôle de Cegedim	83
18.4 Accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle	83
19 - Opérations avec des apparentés	84

Informations financières

20 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	86
20.1 Informations financières historiques – Comptes sociaux	86
20.2 Informations financières historiques – Comptes consolidés	112
20.3 Vérification des informations financières historiques annuelles	171
20.4 Date des dernières informations intermédiaires	171
20.5 Informations financières intermédiaires	171
20.6 Politique de distribution de dividendes	172
20.7 Procédures judiciaires et d'arbitrage	172
20.8 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	172
21 - Informations complémentaires	173
21.1 Capital social	173
21.2 Acte constitutif et statuts	175
22 - Contrats importants	177
23 - Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	177
24 - Documents accessibles au public	177
25 - Informations sur les participations	178



Rapport de gestion

26 – Rapport de gestion	180
26.1 Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2009	180
26.2 Annexes au rapport de gestion	205
26.3 Rapports des Commissaires aux comptes	232
26.4 Texte des résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire annuelle	238





Nos métiers
Panorama financier
Historique du Groupe
L'action Cegedim

Panorama de l'entreprise

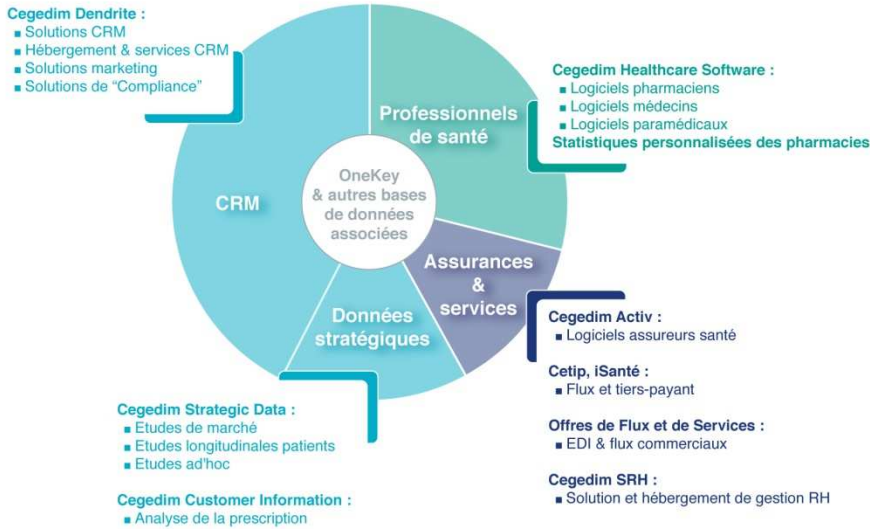
2
4
6
7



Nos Métiers

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé. Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données. Ses offres s'adressent notamment aux industries de santé, laboratoires pharmaceutiques, professionnels de santé et compagnies d'assurance. Les compétences du Groupe Cegedim se répartissent en trois secteurs :

I CRM et données stratégiques | Professionnels de santé | Assurances et services



Nos clients

CRM et données stratégiques

Laboratoires Pharmaceutiques
Gouvernements
Universités

Professionnels de santé

Médecins
Paramédicaux
Pharmaciens

Assurances et services

Assureurs
Mutuelles de santé



Chiffre d'affaires

- Premier client
- Top 5 clients
- Top 10 clients

Nos Points forts

Présence Mondiale



La plus large structure d'hébergement dédiée au CRM Pharma



L'esprit d'innovation

- Capacité de répondre localement et globalement aux besoins des clients
- Environ 1 300 experts informatiques (55% en R&D, 34% en Implémentation, 11% en Assurance qualité / 30% en France, 24% en Inde, 16% aux USA, 30% RdM)
- R&D environ 7%, du chiffre d'affaires Groupe et 15% des collaborateurs

OneKey : LA première base de données mondiale

- LA base de données des professionnels de santé
- Plus de 6 millions de professionnels de santé incluant les liens d'influence
- Dépassera rapidement les 8 millions avec la Chine et l'acquisition de SK&A
- Procédure de mise à jour : certifiée ISO 9001

CRM et données stratégiques

CRM pour les industries des sciences de la vie

- Cegedim Dendrite
- *Mobile Intelligence - TEAMS*
- *Target - Trends*

Business Intelligence

- Reportive

Etudes de marché

- Cegedim Strategic Data

Optimisation des forces de vente

- Itops

Statistiques de vente des produits pharmaceutiques

- Cegedim statistiques de vente
- Cegers
- InfoSanté

Analyse de la prescription médicale

- Cegedim Customer Information
- *Icomed - PharmExact - DocScan - Physician Connect*

Bases de données entreprises et services associés

- Cegedim Communication Directe

Impression et notices pharmaceutiques

- Pharmapost

Gestion des échantillons médicaux

- Pharmastock
- *3S - Tracere*

OneKey
& autres bases
de données
associées

Professionnels de santé

Cegedim Healthcare Software

Logiciels pharmaciens

- Alliadis
- Cegedim Rx
- Next Software

Logiciels médicaux - Réseaux de santé - France

- Cegedim Logiciels Médicaux
- AGDF Cegedim RS International
- In Practice Systems
- HDMP
- Millennium
- Stacks

Logiciels paramédicaux

- RM Ingénierie

Base de données médicamenteuse

- Banque Claude Bernard - RESIP

Statistiques personnalisées des pharmacies

- Santestat

Intranet et portail de santé

- Santesurf

Bases de données professionnelles

- Rosenwald

Informations promotionnelles

- RNP
- MedExact

Location financière médicale

- Cegelease

Assurances et services

Assurances, monétique et santé

Informatisation des assureurs et mutuelles de santé

- Cegedim Activ

Flux et tiers-payant

- Cetip
- iSanté

Offres de Flux et de Services

- Cegedim EDI
- Hospitalis
- Qualitrans-Telepharma

Autres services

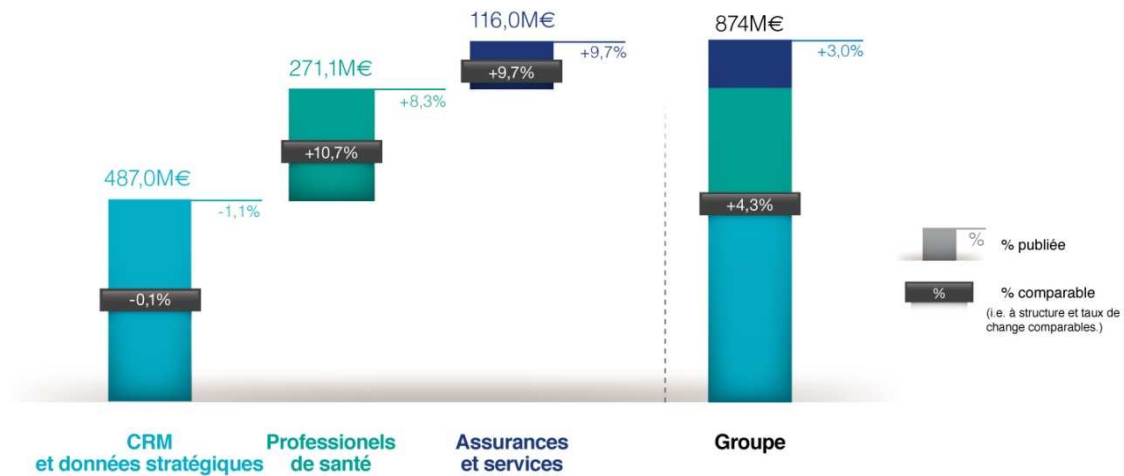
Gestion externalisée paie et RH

- Cegedim SRH

Hébergement, services et Internet

- Cegedim hébergement
- Pco Cegedim

Panorama Financier



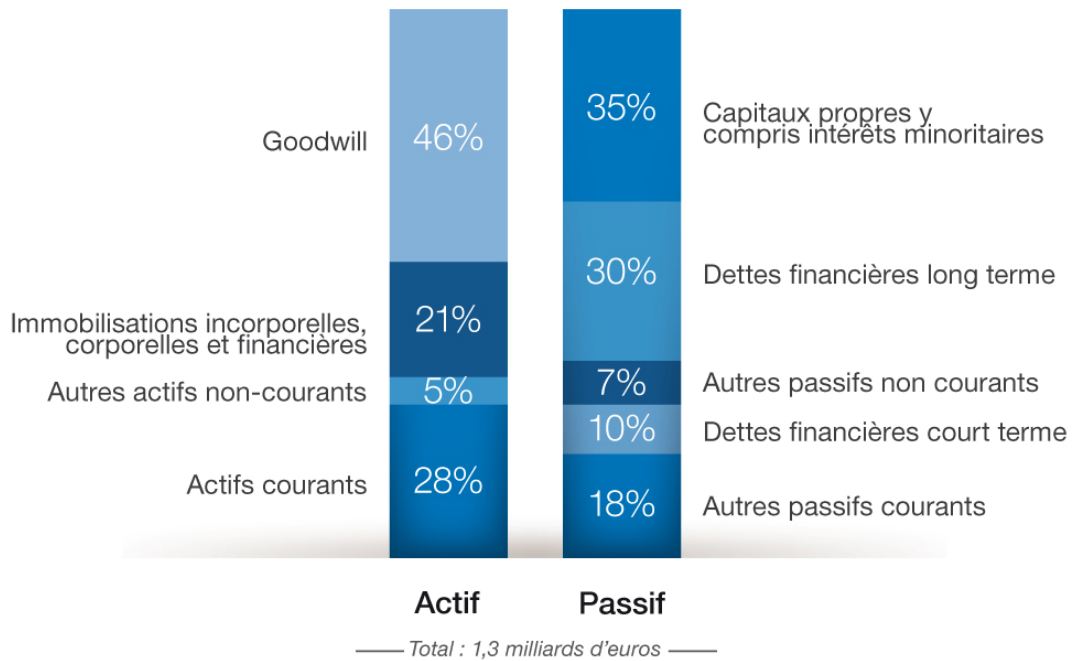
Marge (auditée)	Répartition EBIT 2009	Opérationnelle		Courante		Retraîtée 2009*
		2009	2008	2009	2008	
CRM et données stratégiques	41%	10,2%	11,2%	12,4%	11,3%	12,9%
Professionnels de santé	44%	13,5%	13,7%	13,5%	13,8%	13,9%
Assurances et services	15%	11,8%	5,2%	12,6%	6,2%	13,1%
Groupe en %		11,4%	10,6%	12,8%	11,4%	13,2%
en M€		99,8	90,2	111,5	96,6	115,5



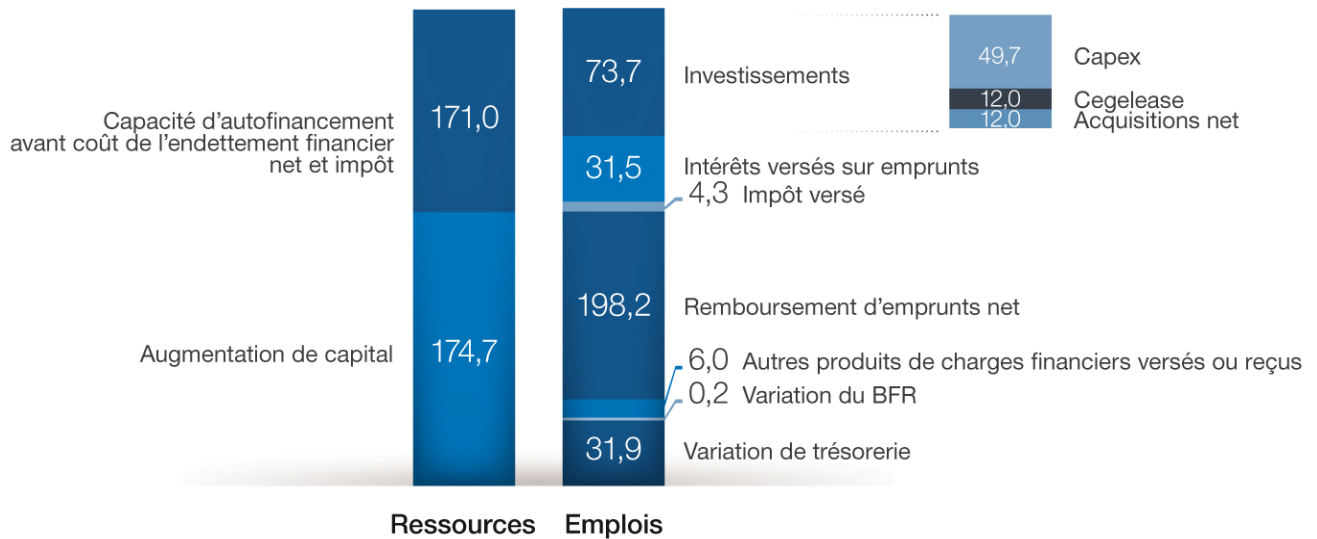
Evolution des marges des différents secteurs



Bilan



Cash Flow



Historique



Boulogne-Billancourt, France



Chesapeake, Etats-Unis

1995

Le titre Cegedim est introduit au Second Marché de la Bourse de Paris. Il est désormais coté sur NYSE Euronext Paris, compartiment B.

1994

Lancement des offres d'informatisation des médecins en France, des activités de promotion à destination des médecins et pharmaciens et des activités de gestion des ressources humaines.

1991

Lancement de la première plateforme d'échanges dématérialisés.

1990

Début de l'expansion internationale.

1979

Lancement de l'activité CRM en France.

1969



Jean-Claude Labrune fonde Cegedim (CEntre de GEstion, de Documentation, d'Informatique et de Marketing) dont la vocation initiale est de mettre en commun les ressources informatiques et les savoir-faire des laboratoires pharmaceutiques dans les domaines de la recherche documentaire. Lancement des premières bases de données.

2010

Cegedim compte 8 600 collaborateurs dans plus de 80 pays. Le Groupe réalise près de la moitié de ses activités à l'international. OneKey, le fichier mondial de référence des professionnels de santé, est disponible dans 73 pays.

2009

Cegedim réalise avec succès une augmentation de capital de 180,5 millions d'euro pour relancer sa dynamique de croissance externe. A cette occasion, le FSI (Fonds Stratégique d'Investissement) devient le 2^e actionnaire du Groupe avec 15% du capital.

2007

Cegedim annonce l'acquisition de la société américaine Dendrite International et devient ainsi le leader mondial du CRM pour l'industrie pharmaceutique. Doté de la plus large et de la meilleure structure de R&D dédiée à ce secteur hautement spécifique, Cegedim affiche une capacité inégalée au service de l'optimisation des investissements promotionnels de ses clients.

2006

Cegedim dépasse les 500 millions d'euro de chiffre d'affaires.

1999

Informatisation des compagnies d'assurance et mutuelles de santé.



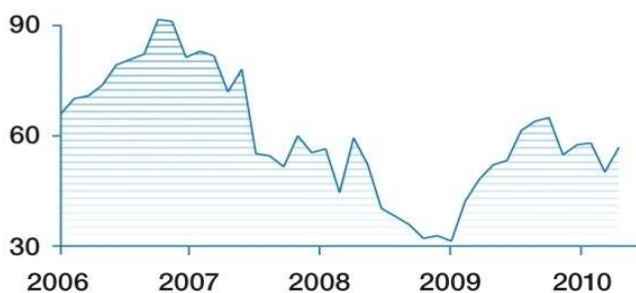
cegedim

L'action Cegedim

Fiche pratique de l'action

- Marché de cotation : NYSE Euronext Paris - compartiment B
- Date d'introduction : avril 1995
- Code ISIN : FR0000053506
- Code : CGDM.PA (Reuters), CGM (Bloomberg)
- Date de clôture de l'exercice : 31 décembre
- Valeur de l'action à l'introduction : 9,52 euros
- Nombre d'actions au 31/12/2009 : 13,997,173
- Capitalisation boursière au 31/12/2009 : 805 millions d'euro

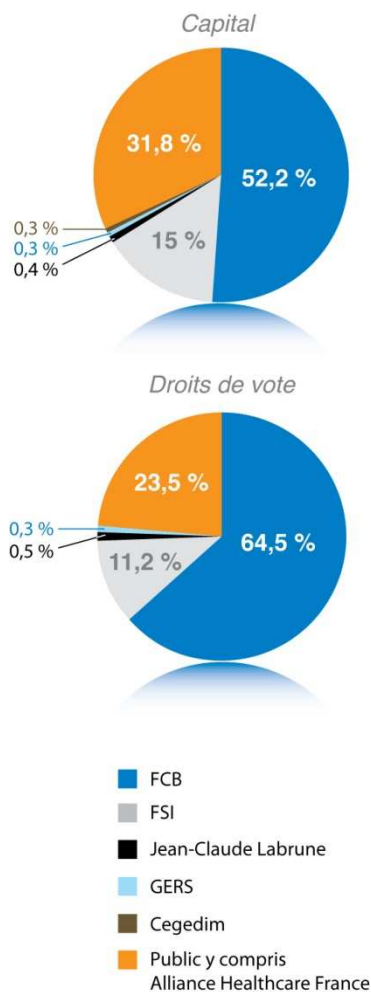
Cours de l'action



Couverture analystes


- CA Cheuvreux : Michaël Beucher
- CM-CIC Securities : Jean-Pascal Brivady
- Gilbert Dupont : Nicolas Montel / Guillaume Cuvillier
- Natixis Securities : Thomas Le Quang
- Oddo & Cie : Xavier-Emmanuel Pingault
- Société Générale : Patrick Jousseume

Actionnariat



Cette page a été laissée intentionnellement blanche

1 - Personnes responsables	10
1.1 Nom et fonction du responsable du Document de Référence	10
1.2 Attestation du responsable du Document de Référence	10
2 - Contrôleurs légaux des comptes pour la période couverte par les informations financières historiques	11
2.1 Co-Commissaires aux comptes titulaires	11
2.2 Commissaires aux comptes suppléants	11
3 - Informations financières sélectionnées	12
4 - Facteurs de risques	13
4.1 Risques de marché	13
4.2 Risques juridiques	18
4.3 Risques industriels et environnementaux	19
4.4 Procédures judiciaires et d'arbitrages	22
4.5 Assurances	22
5 - Informations concernant l'émetteur	23
5.1 Histoire et évolution de la Société	23
5.2 Investissements	26
6 - Aperçu des activités	29
6.1 Secteur « CRM et Données stratégiques »	31
6.2 Secteur « Professionnels de santé »	43
6.3 Secteur « Assurances et services »	53
6.4 Evénements exceptionnels	60
6.5 Degré de dépendance	60
6.6 Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	60
7 - Organigramme	61
7.1 Groupe Cegedim et place de Cegedim au sein du Groupe	61
7.2 Liste des filiales de Cegedim	64



1 - Personnes responsables

1.1 Nom et fonction du responsable du Document de Référence

Jean-Claude Labrune
Président Directeur Général
Cegedim S.A.

1.2 Attestation du responsable du Document de Référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. J'atteste, qu'à ma connaissance, le Rapport de gestion contenu dans ce document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

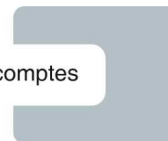
J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les informations données dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence. Cette lettre ne contient pas d'observations.

Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice 2009 (qui figurent respectivement aux points 20.1.3 et 20.2.3 du présent Document de Référence) ne contiennent pas d'observation.

Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice 2008 (qui figurent dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2009 sous le numéro D.09-0331) et sur les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice 2007 (qui figurent dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2008 sous le numéro D.08-0328) ne contiennent pas d'observations.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 23 avril 2010.

Jean-Claude Labrune
Président Directeur Général
Cegedim S.A.



2 - Contrôleurs légaux des comptes pour la période couverte par les informations financières historiques

2.1 Co-Commissaires aux comptes titulaires

Cabinet Mazars

représenté par M. Jean-Paul Stevenard

Exaltis, 61 rue Henri Regnault - 92 400 Courbevoie

Renouvellement lors de l'Assemblée générale de 2007 approuvant les comptes 2006 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée générale de 2013 approuvant les comptes 2012.

Cabinet Grant Thornton

représenté par M. Michel Cohen

100, rue de Courcelles - 75017 Paris

Renouvellement lors de l'Assemblée générale de 2007 approuvant les comptes 2006 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée générale de 2013 approuvant les comptes 2012.

2.2 Commissaires aux comptes suppléants

M. Thierry Colin

39, rue de Wattignies - 75012 Paris

Renouvellement lors de l'Assemblée générale de 2007 approuvant les comptes 2006 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée générale de 2013 approuvant les comptes 2012.

IGEC - Institut de Gestion et d'Expertise Comptable

représenté par M. Victor Amselem

3, rue Léon Jost - 75017 Paris

Renouvellement lors de l'Assemblée générale de 2007 approuvant les comptes 2006 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée générale de 2013 approuvant les comptes 2012.

3 - Informations financières sélectionnées

Données consolidées

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	
Chiffre d'affaires (millions d'euros)	874	849	753	
Résultat opérationnel courant (millions d'euros)	112	97	95	
Résultat net (millions d'euros)	55	33	44	A
Résultat net part du Groupe (millions d'euros)	55	34	44	
Capacité d'autofinancement (millions d'euros)	126	98	84	
Total bilan (millions d'euros)	1 328	1 297	1 250	
Ecart d'acquisition (millions d'euros)	613	617	581	
Endettement financier net (millions d'euros)	404	603	621	
Capitaux propres part du Groupe (millions d'euros)	465	241	207	
Nombre d'action en circulation	13 997 173	9 331 449	9 331 449	
Nombre moyen d'action hors autocontrôle	9 480 237	9 331 449	9 331 449	B
Bénéfice net par action (euros)	5.8	3.6	4.7	A / B

4 - Facteurs de risque

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Afin d'apprécier la façon dont le Groupe évalue les risques ainsi que les procédures mises en place pour en assurer le suivi, il convient également de se référer au rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que sur les procédures de contrôle interne, reproduits intégralement dans les annexes du présent Document de Référence.

4.1 Risques de marché

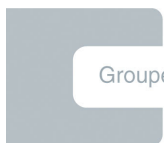
4.1.1 Risque de taux

Afin de limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers et comme demandé dans la convention de crédit, le Groupe a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques consistant à protéger un taux de financement maximum annuel sur la durée des emprunts. Seule Cegedim S.A. a mis en place, lorsque nécessaire, une couverture des emprunts. Les couvertures de taux sont suivies de façon centralisée permettant ainsi de mesurer l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette, en particulier de l'évolution des tirages sur sa ligne de revolving. En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couvertures sont constituées d'instruments dérivés fermes et d'instruments dérivés optionnels. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité du Groupe à se couvrir efficacement contre les risques de taux.

Un financement a été mis en place en date du 9 mai 2007 pour, d'une part, acheter la société Dendrite et d'autre part, reconsolider la dette existante. Le financement, au 31 décembre 2009, se répartit de la façon suivante :

- Terme A1 : 291 millions d'euros de prêt amortissable jusqu'en 2013 à taux variable ;
- Terme A2 : 166 millions de dollars de prêt amortissable jusqu'en 2013 à taux variable ;
- 165 millions d'euros de revolver credit facilities renouvelable tous les un, deux, trois, six mois selon le choix du Groupe, à taux variable, jusqu'en 2012. Au 31 décembre 2009, le Groupe utilisait 50 millions d'euros ;
- 45 millions d'euros de prêt in fine jusqu'au moins 2014 à taux variable. Il s'agit d'une dette subordonnée envers FCB. FCB a accordé un prêt à Cegedim SA de 50 000 milliers d'euros en mai 2007. A l'occasion de l'augmentation de capital de Cegedim, FCB a souscrit pour 4 906 milliers d'euros par compensation de créance entraînant une diminution de la créance de 50 000 milliers d'euros à 45 094 milliers d'euros.



- Amortissement de la dette

Période	Terme A1	Terme A2
30 juin 2009	29 500 000€	17 000 000\$
31 décembre 2009	29 500 000€	17 000 000\$
30 juin 2010	29 500 000€	17 000 000\$
31 décembre 2010	29 500 000€	17 000 000\$
30 juin 2011	29 500 000€	17 000 000\$
31 décembre 2011	29 500 000€	17 000 000\$
30 juin 2012	29 500 000€	17 000 000\$
31 décembre 2012	29 500 000€	17 000 000\$
3 mai 2013	114 000 000€	64 000 000\$

- Description des couvertures mises en place par le Groupe

L'emprunt de 291 000 milliers d'euros et une partie du crédit revolving de 165 000 milliers d'euros souscrits à taux variable ont été partiellement couverts par la mise en place d'un collar à prime nulle receveur Euribor 3 mois préfixé, payeur Euribor 3 mois post fixé plus 2.62% (flooré à 4.25% et cappé à 5.58%). Le montant du notionnel couvert est de 351 667 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

Le montant des emprunts exposés au risque de taux s'élève au 31 décembre 2009 à

- 45 millions d'euros de la dette subordonnée envers FCB ;
- ainsi que la totalité de la tranche A2 libellée en dollars soit 166 millions de dollars.

- Evaluation du risque de taux

Au 31 décembre 2009, une variation à la hausse de 1% des taux appliqués à la dette subordonnée de 45 millions d'euros envers FCB aurait un impact d'environ 0.5 million d'euros sur le résultat du Groupe avant impôt. Une variation à la hausse de 1% des taux appliqués à la partie non couverte de la tranche A2 en dollars aurait un impact d'environ 1.7 million de dollars sur le résultat du Groupe avant impôt.

4.1.2 Risque de change

66% des activités du Groupe sont réalisés par des filiales situées dans la zone Euro, ce qui expose Cegedim à un risque de change relativement limité. En effet, les effets de change pèsent seulement pour -0.9% sur la croissance du chiffre d'affaires en 2009. Ces effets proviennent principalement de la livre sterling (9% du chiffre d'affaires) et du dollar (14% du chiffre d'affaires). La société n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change y compris sur la dette du Groupe en dollar US qui s'élève à 166 millions de dollars au 31 décembre 2009, compte-tenu des revenus en dollar US du Groupe.

En raison du nombre important de devises concernées, de l'exposition aux variations de devises et de la volatilité des taux de change, la Société ne peut prévoir l'effet des fluctuations des taux de change sur ses résultats opérationnels futurs. Cependant, les filiales du Groupe opèrent principalement dans leurs monnaies nationales.

La répartition du bilan consolidé du Groupe par devise des monnaies d'établissement des comptes des filiales faisant partie du périmètre de consolidation du Groupe, au 31 décembre 2009, est la suivante :



Total Bilan consolidé 31/12/09	GBP	USD	EUR	Autre devises	Total
Montant en valeur (K€)	63 487	260 287	955 606	48 962	1 328 342
Part en %	4.8%	19.6%	71.9%	3.7%	100.0%

Le montant de l'emprunt de 166 000 milliers de dollars est inclus dans les montants en euros figurant dans le tableau ci-dessus.

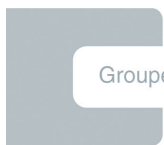
Le tableau ci-dessous permet de calculer le risque de perte sur la position nette globale en devises du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme de 1% de la devise d'établissement des comptes contre la totalité des devises concernées. A titre d'information l'impact en cas d'une évolution défavorable et uniforme de 1% de la parité euro-dollar sur des comptes des filiales dont la monnaie d'établissement des comptes est l'USD incluant l'impact de l'emprunt de 183 millions de dollars porté par Cegedim S.A. aurait un impact négatif de 2.3 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe.

<i>En milliers d'euros</i>	GBP	USD
Total Bilan	-552	-5 832
Positions hors-bilan	0	0
Position nette après gestion	-552	-5 832

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport à la livre sterling entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice 2009, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport à la livre sterling, une appréciation théorique de l'euro de 1% par rapport à la livre sterling impacterait négativement le chiffre d'affaire de 769 milliers d'euros et le résultat opérationnel de Cegedim de 104 milliers d'euros.

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport au dollar U.S. entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice 2008, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport au dollar U.S., une appréciation théorique de l'euro de 1% par rapport au dollar U.S. impacterait négativement le chiffre d'affaire de 1 133 milliers d'euros et le résultat opérationnel de Cegedim de 153 milliers d'euros.

Les effets de change ont eu un effet négatif total de 7.9 millions d'euros sur le chiffre d'affaires 2009. A noter que le dollar a eu un effet de change positif de 6.2 millions d'euros et la livre sterling un effet de change négatif de 8.5 millions d'euros. Le montant des écarts de conversion du chiffre d'affaires est déterminé en recalculant le chiffre d'affaires 2009 sur la base des taux de change 2008. Les taux des devises utilisés sont les taux moyens sur l'exercice.



4.1.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité non opérationnel du Groupe est induit principalement par l'échéance de ses dettes bancaires donnant lieu à paiement d'intérêts et d'amortissement et les flux de paiement sur instruments financiers ainsi que sur les autres dettes ne donnant pas lieu à paiement d'intérêts.

Les emprunts sont suivis de façon centralisée.

L'endettement financier net au 31 décembre 2009 a baissé de 26% par rapport au 31 décembre 2008.

<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
516 millions d'euros	697 millions d'euros

Concernant les covenants financiers, la convention de crédit conclue par le Groupe impose le respect de covenants financiers à défaut desquels l'utilisation de tirage supplémentaire de la partie revolving du crédit pourrait cesser d'être disponible et le crédit pourrait éventuellement devenir exigible par anticipation.

Au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2009 le Groupe respecte l'ensemble de ses covenants.

En dehors des covenants habituels à ce type de convention, le Groupe doit respecter deux ratios (dette financière nette contractuelle sur EBITDA contractuel pro-forma et EBITDA contractuel pro forma sur coût de l'endettement contractuel).

Par contractuel on entend tel que défini dans les covenants du contrat de financement. Par pro-forma on entend sur 12 mois glissant.

- Ratio dette financière nette contractuelle sur EBITDA contractuel pro-forma

L'EBITDA contractuel pro forma (servant de base aux calculs des ratios bancaires) équivaut au résultat opérationnel* retraité des autres produits et charges opérationnels non courants*, dotations aux amortissements* et des charges d'intégration (charges considérées comme non IFRS tel que défini dans la convention de crédit avec les banques créancières du Groupe). (* : Lecture directe dans les comptes consolidés du Groupe Cegedim).

Le ratio dette financière nette contractuelle sur EBITDA contractuel pro-forma à chaque fin de semestre civil doit être inférieur à un niveau donné, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

<u>Période</u>	<u>Covenants</u>	<u>Cegedim</u>
A la mise en place#	4.50	3.92
31 décembre 2007	4.00	3.62
30 juin 2008#	3.75	3.60
31 décembre 2008	3.50	3.15
30 juin 2009#	3.25	2.996
31 décembre 2009	3.00	1.93
et jusqu'à l'échéance	3.00	-

Covenants non audités

La dette financière nette s'entend hors prêt subordonné de FCB à Cegedim et hors participation des salariés de Cegedim.



- Ratio EBITDA contractuel pro-forma sur coût de l'endettement contractuel

Le ratio EBITDA contractuel pro-forma sur coût de l'endettement contractuel doit être, à chaque fin de semestre civil, supérieur à un niveau donné comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Période	Covenants	Cegedim
A la mise en place#	3.00	4.00
31 décembre 2007	3.00	4.11
30 juin 2008#	3.00	4.20
31 décembre 2008	3.75	4.52
30 juin 2009#	3.75	4.65
31 décembre 2009	3.75	6.91
et jusqu'à l'échéance	4.50	-

Covenants non audités

Le coût de l'endettement est défini dans la convention de crédit et exclut, entre autre, le coût de l'endettement du prêt subordonné de FCB à Cegedim.

Les restrictions à l'utilisation des capitaux sont présentées au point 10.4 du présent Document de Référence.

4.1.4 Risque clients

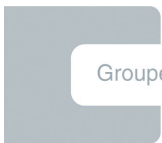
Les clients du Groupe sont essentiellement des laboratoires pharmaceutiques, des médecins, des pharmaciens, des compagnies et mutuelles d'assurance santé. Ils ne présentent pas de risques significatifs de contrepartie.

Aucun client du Groupe ne représente plus de 4% du chiffre d'affaires du Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009. A l'exception d'un seul qui représente 6% du chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009. Les 5 premiers et les 10 premiers clients du Groupe totalisent respectivement 15.9% et 22.5% du chiffre d'affaires du Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

Si la relation avec ces clients prenait fin, le chiffre d'affaires correspondant pourrait ne pas être remplacé et le résultat du Groupe pourrait subir un impact négatif.

Par ailleurs, la majorité des revenus perçus par le Groupe provient de clients présents dans le secteur d'activité particulier de l'industrie de la santé. Ces clients peuvent subir des baisses dans la demande de leurs produits ou des augmentations de leurs coûts. En outre, l'Etat pourrait introduire des changements dans le système de financement et de remboursement des soins médicaux ou imposer une politique tarifaire plus stricte aux laboratoires pharmaceutiques. Le Groupe ne peut garantir que de tels changements, en particulier ceux affectant les principaux marchés sur lesquels il est implanté, n'aient pas un effet négatif sur son activité et ses résultats opérationnels.

Enfin, la consolidation dans les domaines d'activité des clients du Groupe pourrait, éventuellement, avoir pour conséquence une diminution des marges et du résultat d'exploitation du Groupe.



4.2 Risques juridiques

4.2.1 Réglementations spécifiques

Bien que le secteur de la santé soit très réglementé, le Groupe Cegedim, en tant que prestataire de services, n'est pas soumis à la même réglementation, hormis les règles relatives à la protection et au transfert des données personnelles (loi Informatique et Liberté du 6 août 2004 qui transpose en droit français la Directive Européenne 95/46/CE du 24 octobre 1995 relative à la protection des données personnelles et à la libre circulation de ces données) imposant notamment des déclarations aux organismes de contrôle exerçant dans les pays où le Groupe est propriétaire de fichiers et bases de données.

Les filiales du Groupe établies dans l'Union Européenne agissent en conformité avec les législations nationales des différents Etats concernés. Ces Etats par ailleurs prévoient des obligations déclaratives similaires à celles instaurées par la CNIL, conformément à la Directive précitée. Hors Union Européenne, les filiales se conforment aux lois locales et, si ces dernières le prévoient, effectuent également des déclarations auprès des autorités de contrôle selon la réglementation relative à la protection de données.

Le Département Juridique du Groupe centralise et assure le suivi des réglementations en vigueur et s'assure de la conformité de l'activité du Groupe avec les lois et les règlements qui lui sont applicables.

Toutefois, le Groupe ne peut exclure un changement ou une évolution de la réglementation applicable vers des règles plus strictes de la collecte, de la protection, du traitement et du transfert des données personnelles. Le Groupe ne peut garantir que de tels changements, en particulier ceux affectant les principaux marchés sur lesquels il est implanté, n'auront pas un effet négatif sur sa capacité à offrir l'accès à ses bases de données et en conséquence d'avoir un impact négatif sur son activité.

4.2.2 Propriété intellectuelle

L'activité du Groupe dépend dans une large mesure de la protection efficace de ses droits de propriété intellectuelle relatifs aux marques utilisées et aux logiciels et aux bases de données que le Groupe développe.

Cegedim conçoit et produit l'ensemble de ses offres de services, en s'appuyant sur ses ressources propres en personnel, infrastructure et financement. Les actifs nécessaires à l'exploitation sont également détenus par le Groupe. La maîtrise des savoir-faire est par conséquent internalisée. Les droits de propriété intellectuelle (notamment marques et logiciels et bases de données) afférents sont suivis de façon centralisée par la Direction Générale du Groupe, afin d'assurer une protection suffisante, adéquate et à jour, sur le plan international. Toutefois, le Groupe pourrait se trouver confronté à la complexité et aux coûts engendrés par les procédures de lutte contre la contrefaçon ou l'utilisation non autorisée de produits, au piratage de logiciels ou à l'inefficacité, dans certaines régions du monde, des législations nationales n'offrant pas les mêmes standards en ce qui concerne la protection des droits de propriété intellectuelle. Dans ces régions, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'empêcher à l'avenir l'utilisation illicite ou la contrefaçon de ses bases de données, logiciels ou produits. Par ailleurs, le Groupe ne peut garantir le résultat des contentieux intentés dans ce domaine.

Les contraintes de confidentialité et de non-divulgaration qui s'imposent au Groupe sont directement en rapport avec ce qui précède.



4.3 Risques industriels et environnementaux

Dans le cadre de sa stratégie internationale, le Groupe Cegedim s'implique naturellement dans le développement durable afin de contribuer :

- aux enjeux d'équité sociale vis-à-vis de ses collaborateurs et des communautés locales dans plus de 80 pays où le Groupe opère ;
- à la préservation de l'environnement en minimisant l'impact des activités du Groupe sur son environnement ;
- à l'efficacité économique.

Ainsi, le programme de développement durable du Groupe Cegedim a été lancé en septembre 2008 à l'initiative de la direction du Groupe.

Appelé « Cegedim Compact », il s'inspire du pacte mondial des Nations-Unies, le « Global Compact ». Le Cegedim Compact comprend douze engagements majeurs basés sur ceux du Global Compact et sur les activités métiers de Cegedim qui visent à :

1. Eliminer toute forme de travail forcé ou obligatoire
2. Proscrire le travail des enfants de moins de 15 ans hors formation
3. Eliminer toute discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession
4. Promouvoir la réussite individuelle
5. Assurer un environnement de travail favorable sur l'ensemble des sites
6. Favoriser l'emploi local et respecter les législations en vigueur
7. Prendre des initiatives en faveur de pratiques environnementales plus responsables
8. Agir contre la corruption sous toutes ses formes
9. Garantir la sécurité des biens du Groupe et de ses clients
10. Assurer la confidentialité des informations client
11. Respecter les législations sur la protection des données personnelles au niveau mondial
12. Maîtriser les déplacements

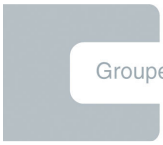
La mise en œuvre de ces engagements est animée par une équipe dédiée et repose sur un plan d'action triennal qui couvre l'ensemble des entités du Groupe. Ce plan est continuellement mis à jour depuis 2008 avec plus de 110 actions réalisées. La mise en place progressive d'indicateurs simples doit également permettre de vérifier et d'analyser les résultats pour adapter les actions futures

4.3.1 Risques industriels

Agissant dans le secteur des technologies et des services liés à l'information et aux bases de données, le Groupe Cegedim a pour priorité d'apporter à ses clients et partenaires toute satisfaction concernant la sécurité des systèmes et des données. Malgré toutes les précautions qui sont prises à cette fin, certains événements comme les incendies, les inondations ou autres catastrophes naturelles, les pannes d'électricité, les virus informatiques, les sabotages, piratages et autres événements similaires pourraient entraîner l'interruption ou la perte des flux des données et de l'accès des clients aux bases de données mises à leur disposition par le Groupe. De tels événements pourraient ainsi affecter la capacité du Groupe à fournir les produits et services à ses clients. En outre, le piratage des systèmes informatiques utilisés par le Groupe pourrait, entre autres conséquences, entraîner un préjudice de réputation important.

Cependant la répartition dans le monde de ses centres informatiques, dont trois de Tier IV (en France et aux Etats-Unis), lui permet le back up et la mise en œuvre de Plans de Reprise d'Activité (PRA) en couverture horaire quasi complète.

Le rapport du Président sur le contrôle interne détaille les mesures mises en œuvre en matière de sécurité des systèmes d'information au sein du Groupe Cegedim. Les risques industriels sont également couverts par des polices d'assurance adéquates.



4.3.2 Risques environnementaux

Les activités du Groupe Cegedim, compte tenu de leur nature essentiellement immatérielle (logiciels, bases de données, prestations intellectuelles), n'ont pas de répercussions significatives sur l'environnement.

Les principaux leviers reposent sur :

- la réduction de la consommation en énergie, notamment via la virtualisation de data center et l'achat de matériel de dernière génération ;
- l'achat de produit recyclé ;
- l'optimisation du cycle de vie des produits manufacturés en gérant la fin de vie de certains produits (papier, cartons, équipements informatiques, cartouches, etc.) ;
- la maîtrise de la flotte de véhicule du Groupe ;
- la maîtrise des déplacements.

Dans le cadre du programme Cegedim Compact et afin de répondre à ces objectifs, le Groupe Cegedim a continué à mettre en place des initiatives globales ou locales afin de réduire son impact sur l'environnement.

Par ailleurs, les filiales appliquent les lois et réglementations locales en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

Dans le respect des lois et réglementations locales en matière d'hygiène, Cegedim a mis en place des initiatives globales ou locales afin de réduire son impact sur l'environnement.

Les principales réalisations du Cegedim Compact portent sur :

- l'évaluation des pratiques environnementales des filiales du Groupe Cegedim ;
- la création d'un logo développement durable et d'une boîte à idées ;
- des campagnes de sensibilisation des collaborateurs via des initiatives Groupe ou locales ;
- la virtualisation des data centers ;
- l'équipement avec une nouvelle génération d'ordinateurs moins consommateurs ;
- la mise en œuvre d'une politique voyage ;
- le développement des outils de communication à distance ;
- l'approvisionnement à 100% de la consommation du siège en énergies garanties par EDF comme provenant d'énergies renouvelables.

4.3.3 Autres risques liés à l'activité de Cegedim

- Risques liés aux ressources humaines

La réussite de Cegedim dépend dans une large mesure, de la compétence, de l'expérience, de la performance et de l'engagement de ses collaborateurs et membres clés de son management. Compte tenu de la spécificité de son secteur d'activité caractérisé par une concurrence importante et continue dans le recrutement de nouveaux salariés hautement qualifiés, le Groupe pourrait connaître des situations de tension s'il devait faire face à des difficultés de recrutement ou de maintien des personnes-clés et managers. Cependant la présence mondiale du Groupe avec des marchés et des cycles de l'emploi différents permet au Groupe d'atténuer les tensions éventuelles.

- Risques liés à la conjoncture économique

Le Groupe ne peut pas garantir que la dégradation générale prolongée et aiguë de l'économie mondiale, affectant les besoins des clients et leurs capacités financières pour renouveler les contrats en cours ou conclure de nouveaux contrats n'aura pas un effet négatif sur sa situation financière, son résultat et son activité.



- Risques liés à la concurrence

Bien que le Groupe considère sa position concurrentielle sur ses marchés comme unique et durable, il n'est pas impossible qu'un ou plusieurs concurrents offrent des rabais importants sur certains produits ou services, le Groupe pourrait devoir suivre cette tendance baissière ou essayer d'offrir d'autres avantages avec le risque que ses marges et son résultat d'exploitation soient affectés négativement. Par ailleurs si un ou plusieurs concurrents du Groupe venaient à fusionner ou à conclure un partenariat avec un autre de ses concurrents, la modification du contexte concurrentiel pourrait avoir pour conséquence une pression supplémentaire sur les prix pratiqués par le Groupe.

En outre, certains concurrents de Cegedim peuvent disposer de ressources plus importantes dans les domaines technique, financier ou commercial. Le Groupe ne peut, dès lors, garantir qu'il pourra maintenir ses parts de marché sur les marchés où il est déjà présent, ou pénétrer sur de nouveaux.

Enfin dans l'industrie pharmaceutique, certains des clients du Groupe pourraient faire le choix de développer des solutions CRM en interne. Les résultats et la situation financière futurs du Groupe dépendront en partie de la capacité de celui-ci à s'assurer d'être en mesure de répondre de manière efficace aux efforts de développement interne de produits entrepris par certains de ses clients.

- Dépendance vis-à-vis des tiers

Il n'existe pas de lien ou de dépendance technologique avec d'autres sociétés dont le seuil soit suffisamment significatif pour avoir une incidence sensible sur le Groupe (cf. également le point 6.4). Les actifs nécessaires à l'exploitation sont détenus par le Groupe.

Toutefois, les produits et services du Groupe nécessitent l'accès à des bases de données qui sont collectées auprès de tiers. Ces fournisseurs de données pourraient accroître les restrictions d'accès ou d'usage à ces données ou refuser de fournir ces données au Groupe pouvant affecter ainsi la capacité du Groupe de continuer à fournir les produits et services à ses clients.

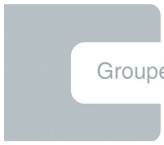
- Risques technologiques

Le Groupe exerce son activité dans un domaine très sensible aux avancées technologiques rapides, à l'évolution des exigences de la clientèle, à l'amélioration des produits existants et au lancement de nouveaux produits. Les résultats et la situation financière futurs du Groupe dépendront en partie de la capacité de celui-ci à assurer le développement de nouveaux produits, à offrir des versions améliorées de ses offres existantes, à s'adapter aux évolutions technologiques et à répondre aux normes évolutives du marché et aux besoins de plus en plus étoffés de ses clients.

- Risques liés aux produits

Les produits et services offerts par le Groupe utilisent des technologies complexes et pourraient contenir occasionnellement des défauts ou des erreurs malgré le grand nombre de tests effectués dans le cadre du contrôle de qualité. Les clients potentiels pourraient alors différer leurs achats, la réputation du Groupe pourrait être affectée, une procédure en responsabilité pour produit défectueux pourrait être lancée à l'encontre du Groupe et celui-ci pourrait être amené à indemniser ses clients ou supporter des coûts supplémentaires. Le Groupe pourrait ainsi subir une perte du chiffre d'affaires, une augmentation de ses frais d'exploitation et un recul de ses parts de marché.

Par ailleurs, les retards enregistrés dans le développement des produits et services ainsi que les investissements importants dans de nouveaux produits et services qui s'avèreraient moins profitables que prévus initialement pourraient affecter le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation du Groupe.



- Cours de l'action

Le résultat d'exploitation du Groupe pourrait être inférieur aux attentes des analystes et des investisseurs et, par conséquent, le cours de son action pourrait baisser. Par ailleurs, les places financières mondiales connaissent d'importantes fluctuations du cours des titres. Le cours de l'action Cegedim pourrait être sensible aux variations des marchés financiers ainsi qu'aux conditions générales économiques et politiques et de marché.

- Risques liés à des acquisitions

Une des composantes de la stratégie du Groupe est d'identifier des opportunités de croissance externe par le biais d'acquisitions de sociétés qui ont vocation à étendre ou compléter les activités du Groupe. L'intégration des sociétés acquises implique un certain nombre de risques tels que l'assimilation des activités acquises, des opérations et des systèmes, la réalisation des synergies éventuelles, l'intégration des nouvelles équipes, la conservation des nouveaux clients. Malgré un suivi permanent par la Direction Générale, le Groupe ne peut pas garantir la réussite de l'intégration des sociétés acquises ni que celle-ci n'aura pas un effet négatif sur son activité et ses résultats opérationnels.

4.4 Procédures judiciaires et d'arbitrages

Il n'existe pas de procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrages, y compris toute procédure dont Cegedim a connaissance, qui est en suspens ou dont Cegedim est menacée, qui pourraient avoir eu au cours des 12 derniers mois, ou ont eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou du Groupe Cegedim.

4.5 Assurances

Cegedim S.A. a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue, des contrats la garantissant, ainsi que l'ensemble des sociétés du Groupe, contre tout risque inhérent à sa responsabilité civile tant professionnelle qu'exploitation. Ces contrats sont les suivants :

- 15 000 000€ par sinistre et par année d'assurance, pour les sociétés du Groupe Cegedim ;
- Chaque filiale étrangère du Groupe dans le cadre de ce programme, sauf exception, a contracté avec un assureur local une garantie de 1 000 000€.

Cegedim a par ailleurs souscrit, auprès de cette même compagnie, un contrat garantissant les bâtiments et/ou risques locatifs pour l'ensemble des sites occupés par elle-même ou par les sociétés du Groupe. Ce contrat comporte une garantie tous risques informatiques à concurrence de 13 046 780€ à l'exclusion des événements immatériels.

En ce qui concerne les filiales américaines, les polices d'assurance garantissant les risques relatifs à la responsabilité civile (risques employés, risques employeurs, risques automobiles, tous risques liés à la propriété de terrains et autres risques liés aux activités technologiques) ont été intégrées dans celles de Dendrite et renouvelées au cours de l'année 2009.

Plusieurs niveaux de couverture ont été prévus :

- 10 millions de dollars pour les risques liés aux défaillances technologiques ;
- 30 millions de dollars pour les risques liés à l'activité commerciale ;
- 30 millions de dollars pour les risques immobiliers.



5 - Informations concernant l'émetteur

5.1 Histoire et évolution de la Société

5.1.1 Raison sociale et nom commercial de l'émetteur

La raison sociale de l'émetteur est : Cegedim.

Les noms commerciaux de l'émetteur sont : Cegedim Dendrite, Cegedim Dendrite Division TVF, Cegedim Dendrite Santesurf Division, Cegedim Dendrite Pharma CRM Division.

5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

Inscription au RCS de Nanterre sous le numéro : 350 422 622, Code NAF 6311 Z.

5.1.3 Date de constitution et durée de vie de l'émetteur

La date de création de Cegedim S.A. est le 27 août 1969.

Le 18 avril 1989, la société FCB a été créée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Le 26 décembre 1994, la société holding de l'époque a absorbé Cegedim S.A. et a repris sa dénomination sociale.

5.1.4 Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire

Cegedim S.A.

Société Anonyme à Conseil d'administration, au capital de 13 336 506.43€.

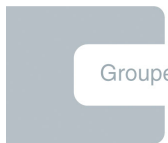
Siège social : 127 à 137 rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne-Billancourt, France.

Téléphone : + 33 (0)1 49 09 22 00

Télécopieur : + 33 (0)1 46 03 45 95

Pays d'origine : France

Législation régissant les activités de Cegedim : Loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.



5.1.5 Evénements importants dans le développement des activités de l'émetteur

Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé. Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données.

Leader mondial du CRM pharmaceutique, son cœur de métier historique, Cegedim accompagne les plus grands laboratoires pharmaceutiques dans leurs projets de CRM (Customer Relationship Management) et mesure l'efficacité de leurs actions marketing et vente. Les outils de CRM du Groupe Cegedim, fortement valorisés par ses bases de données stratégiques, apportent à ses clients un éclairage avisé sur leur marché et leurs cibles, afin d'optimiser leurs stratégies et leurs retours sur investissements. Ces activités sont aujourd'hui regroupées dans le secteur « CRM et données stratégiques »

Cegedim se positionne aussi comme l'un des principaux éditeurs européens de logiciels de gestion médicaux et paramédicaux. Structurés, évolutifs et communicants, ces logiciels s'adaptent aux besoins des professionnels de santé tout en répondant aux dernières exigences techniques et réglementaires. Ces activités sont aujourd'hui regroupées dans le secteur « Professionnels de santé »

Capitalisant sur ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe propose également des offres consacrées aux acteurs de l'assurance maladie et des solutions de gestion à forte valeur ajoutée à ses nombreux clients intéressés par les problématiques d'externalisation et d'échanges dématérialisés. Ces activités sont aujourd'hui regroupées dans le secteur « Assurances et services »

Les compétences du Groupe Cegedim se répartissent aujourd'hui en trois secteurs :

- « CRM et données stratégiques »
- « Professionnels de santé »
- « Assurances et services »

5.1.6 Historique

1969	Jean-Claude Labrune fonde Cegedim (CEntre de GEstion, de Documentation, d'Informatique et de Marketing) dont la vocation initiale est de mettre en commun les ressources informatiques et les savoir-faire des laboratoires pharmaceutiques dans les domaines de la recherche documentaire. Lancement des premières bases de données.
1979	Lancement de l'activité CRM en France.
1990	Début de l'expansion internationale.
1991	Lancement de la première plateforme d'échanges dématérialisés.
1994 - 1996	Lancement des offres d'informatisation des médecins en France, des activités de promotion à destination des médecins et pharmaciens et des activités de gestion des ressources humaines.
1995	Le titre Cegedim est introduit au Second Marché de la Bourse de Paris. Il est désormais coté sur NYSE Euronext Paris, compartiment B.
1999	Informatisation des compagnies d'assurance et mutuelles de santé.
2000	Entrée à hauteur de 10% dans le capital du Groupe de Alliance Healthcare France (ex Alliance Unichem devenue Alliance Boots) qui apporte en contre partie à Cegedim les activités



d'informatisation des pharmacies et les bases de données des médicaments tant pour les pharmacies que pour les cabinets médicaux.

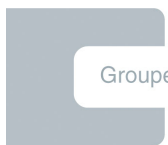
- 2001 Implantation aux Etats-Unis puis acquisition de l'entité Target Software en 2005 qui permet au Groupe Cegedim de renforcer sa présence aux Etats-Unis.
- 2006 Cegedim dépasse les 500 millions d'euros de chiffre d'affaires.
- 2007 Cegedim annonce l'acquisition de la société américaine Dendrite International, cotée au Nasdaq, et devient ainsi le leader mondial du CRM pour l'industrie pharmaceutique. Doté de la plus large et de la meilleure structure de R&D dédiée à ce secteur hautement spécifique, Cegedim affiche une capacité inégalée au service de l'optimisation des investissements promotionnels de ses clients.
- 2009 Cegedim compte 8 742 collaborateurs dans plus de 80 pays. Désormais le Groupe réalise près de 50% de ses activités à l'international. Le fichier mondial de référence des professionnels de santé (OneKey) est disponible dans 73 pays.
Entrée à son capital du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) à hauteur de 15% et succès de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour 180.5 millions d'euros qui permet au Groupe Cegedim de disposer de moyens conséquents pour relancer sa dynamique de croissance externe.

5.1.7 Evolution de la Société

Le chiffre d'affaires du secteur « CRM et données stratégiques » a plus que triplé depuis l'année 2000 et représente 56% du chiffre d'affaires du Groupe au 31 décembre 2009. Cette augmentation a été particulièrement marquée par l'acquisition de Dendrite en 2007 qui a permis au Groupe de franchir une étape stratégique dans le cadre de son développement. Les croissances internes et externes soutenues ont permis à Cegedim de couvrir aujourd'hui plus de 80 pays avec une gamme d'offres élargies.

L'informatisation des « Professionnels de santé », initiée auprès des cabinets médicaux français, s'est étendue au Royaume-Uni en 1999 et aux pharmaciens français en 2001. Elle s'est poursuivie par l'acquisition de sociétés d'édition de logiciels médecins en Belgique (2003), en Italie (2006), en Espagne (2006) et de logiciels pharmaciens au Royaume-Uni (2004).

Le secteur des « Assurances et services », historiquement consacré à la gestion des flux de tiers payant santé, comprend depuis l'an 2000 des services et progiciels d'informatisation des acteurs de l'assurance santé et prévoyance. Ce secteur n'a cessé de se renforcer depuis 2003 en particulier en 2008 avec la commercialisation de la nouvelle gamme de solutions « Actv'Insurance Suite » et l'acquisition de Protectia, éditeur français de progiciel santé dédié à l'assurance de personnes, particulièrement bien implanté sur le « middle market ».



5.2 Investissements

5.2.1 Principaux investissements réalisés par l'émetteur durant la période couverte par les informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement

Les opérations de croissance portant sur un périmètre d'activités inférieur à 10 millions d'euros de chiffre d'affaires sont généralement financées sur fonds propres. Pour les opérations de tailles supérieures, suite à l'augmentation de capital de décembre 2009, le Groupe étudie au cas par cas l'opportunité, ou non, de recourir à un financement par emprunt.

Le montant des transactions est couvert par des accords de confidentialité.

Les autres opérations de croissance (lancement de nouvelles activités, ouverture d'un nouveau pays, etc) sont financées sur la base des fonds propres du Groupe.

Pour les opérations de plus de 20 millions d'euros, la décision du Conseil d'administration devra être prise à une majorité qualifiée des 6/10 comprenant au moins un administrateur représentant le FSI.

Le tableau ci-dessous récapitule les investissements réalisés au cours des trois dernières années :

Année d'acquisition	Prix total des acquisitions (en million d'€)
2007	565.2
2008	20.9
2009	13.0

D'autre part, comme mentionné dans le point 20 du présent Document de Référence, tous les compléments de prix chiffrables ont été comptabilisés. Il n'existe aucun engagement de rachat de minoritaires.

Principaux investissements 2007

- « CRM et données stratégiques »

Mai 2007 : acquisition de la société américaine Dendrite International Inc, cotée sur le Nasdaq, réalisée sous forme d'un achat de 100% des titres pour un montant de 560 millions d'euros. Cegedim a financé cette acquisition par emprunts bancaires. La combinaison de ces deux sociétés a créé un acteur de référence mondiale en matière de fourniture de solutions à l'industrie pharmaceutique dans les domaines de la vente, du marketing et des études associées. La complémentarité des deux groupes s'exerce tant au regard de la gamme des offres que sur le plan géographique, Cegedim était surtout présente en Europe et Dendrite aux Etats-Unis et en Asie-Pacifique. Le nouveau Groupe est ainsi à même de répondre aux besoins globaux de ses clients et d'offrir une gamme diversifiée de solutions intégrées à forte valeur ajoutée.

Dendrite est une filiale de Cegedim détenue à 100% qui contribue désormais aux résultats consolidés du Groupe depuis le 9 mai 2007. En 2006, Dendrite avait réalisé un chiffre d'affaires de 424 millions de dollars.

Septembre 2007 : acquisition de la société 3ES qui développe des solutions intégrées dédiées à la gestion des études cliniques et des enquêtes en ligne. Cette opération permet à Cegedim de renforcer son offre globale dans le domaine médical, notamment à l'hôpital et plus particulièrement en oncologie.

En 2006, le chiffre d'affaires de ces activités contribuait pour près de un million d'euros.



- « Professionnels de santé »

Juin 2007 : acquisition de la société Servilog, éditeur et distributeur de matériel informatique à destination des pharmacies d'officine en France. Cette opération permet à Cegedim de renforcer sa position au niveau de l'informatisation des pharmaciens français.

En 2006, le chiffre d'affaires de ces activités était d'environ 2 millions d'euros.

Principaux investissements 2008

- « CRM et données stratégiques »

Février 2008 : acquisition de la société Ultima, fournisseur de solutions CRM en Turquie. L'intégration de la base de données d'Ultima au sein de OneKey permet à Cegedim de devenir un acteur majeur dans ce pays.

En 2007, le chiffre d'affaires d'Ultima représente plus de un million d'euros.

Juillet 2008 : acquisition de la société Reportive, éditeur de logiciel de pilotage des performances qui compte plus de 130 clients parmi lesquels 16 des 20 plus grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux. La plateforme Reportive est une solution novatrice de développement rapide d'applications de reporting, d'analytique et de SFE (Sales Force Effectiveness). Tout en poursuivant la commercialisation de ses produits, cet outil permettra, dans un premier temps, de remplacer la solution existante au sein de Cegedim Strategic Data, puis dans un second temps deviendra l'outil de production de statistiques et de rapports d'activité terrain pour la division CRM, et sera utilisé pour compléter et enrichir les solutions existantes.

En 2007, les activités de Reportive représentaient un chiffre d'affaires de plus de 2 millions d'euros.

- « Professionnels de santé »

Avril 2008 : acquisition de la société 01 Santé, éditeur du logiciel santé « MegaBaze ». 01 Santé bénéficie d'une position forte dans le domaine de l'oncologie, avec son logiciel OncoBaze, utilisé aujourd'hui par près de 70 cliniques en France (dont les 25 plus importantes). Cegedim confirme ainsi sa volonté de se développer sur le secteur de l'oncologie en France et à l'international.

En 2007, le chiffre d'affaires de ces activités était d'environ un million d'euros.

- « Assurances et services »

Février 2008 : acquisition de Protectia, éditeur français de progiciel santé dédié à l'assurance de personnes et gérant près de 1.5 million de personnes. Cette opération enrichit l'offre de services de Cegedim sur le segment « middle market », autour d'une solution moderne, basée sur les dernières technologies.

En 2007, les activités acquises représentaient un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros.

Principaux investissements 2009 et jusqu'au 31 mars 2010

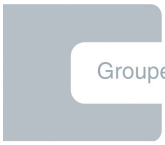
- « CRM et données stratégiques »

Février 2009 : acquisition de la société belge Fichier Médical Central SPRL (FMC), spécialisée dans les bases de données de professionnels de santé.

En 2008, le chiffre d'affaires de ces activités représentait moins d'un million d'euros.

Juillet 2009 : acquisition de la société Nomi, un des premiers fournisseurs de solutions de business intelligence et d'optimisation des forces de ventes pour l'industrie du médicament sur la région nordique. Avec ses trois lignes de produits: bases de données, CRM et études de marché et de prescription, l'offre de Nomi complète parfaitement l'offre existante du Groupe Cegedim sur la Suède, la Norvège, la Finlande et le Danemark.

En 2008, les activités acquises représentaient un chiffre d'affaires de plus de 6 millions d'euros.



Juillet 2009 : acquisition de la société Hospital Marketing Services Ltd (HMSL), spécialiste de l'analyse des données patients et promotion à l'hôpital au Royaume Uni. L'acquisition de cet acteur reconnu en matière de panels et d'études à l'hôpital, permet au Groupe Cegedim d'étendre ses compétences aux spécialistes hospitaliers anglais.

En 2008, le chiffre d'affaires de ces activités représentaient plus d'un million d'euros.

Janvier 2010 : acquisition de SK&A Information Services, Inc. (SK&A). Ce fournisseur de données de santé de premier plan, basé aux Etats-Unis, a constitué et entretient une base de données contenant des informations ciblées sur plus de 2 millions de professionnels de santé, dont plus de 800 000 prescripteurs. Il s'agit de la seule base de données des prescripteurs américains et autres professionnels travaillant dans le secteur de la santé dont 100% des adresses email ont été vérifiées par téléphone. Cette acquisition permet au Groupe Cegedim de compléter et de renforcer son offre OneKey aux Etats-Unis.

En 2008, les activités acquises représentaient un chiffre d'affaires annuel d'environ 15 millions de dollars.

- « Professionnels de santé »

Mars 2009 : acquisition de la société Next Software, éditeur de logiciels de gestion auprès des pharmacies en Tunisie. Cette opération permet à Cegedim de renforcer sa position au niveau de l'informatisation des pharmaciens au Maghreb.

En 2008, le chiffre d'affaires de ces activités représentait moins d'un million d'euros.

Octobre 2009 : acquisition de la société Pharmacie Gestion Informatique (PGI), éditeur de logiciels de gestion à destination des pharmacies en France. Cette acquisition permet de renforcer les positions du Groupe Cegedim en région Bretagne et de compléter sa gamme de solutions de gestion à destination des officines françaises.

En 2008, les activités acquises représentaient un chiffre d'affaires de près d'un million d'euros.

5.2.2 Principaux investissements en cours

Les investissements s'exercent essentiellement par croissance externe, mais également par croissance interne avec une attention particulière portée sur le développement international des activités destinées aux laboratoires pharmaceutiques, aux médecins et aux pharmaciens, ainsi que sur les opportunités d'élargissement de la gamme des prestations offertes.

En matière de croissance externe, la stratégie du Groupe Cegedim consiste à se développer sur son cœur de métier historique : les services destinés aux acteurs de la santé et les données stratégiques.

La volonté d'accompagner les clients du Groupe sur leurs marchés est le premier moteur de l'expansion internationale. Le Groupe examine régulièrement des dossiers d'acquisition susceptibles d'entrer dans cette stratégie. Il n'existe pas de recherche active et systématique de cibles. Cependant, le Groupe effectue en interne une veille constante des cibles potentielles afin de saisir le moment venu les meilleures opportunités.

5.2.3 Investissements que compte réaliser Cegedim à l'avenir et pour lesquels ses dirigeants de direction ont déjà pris des engagements fermes.

Au jour du dépôt du présent Document de Référence, aucun engagement ferme n'a été donné par le Groupe Cegedim.



6 - Aperçu des activités

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé.

Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données. Ses offres s'adressent notamment aux industries de santé, laboratoires pharmaceutiques, professionnels de santé et compagnies d'assurance.

Les compétences du Groupe Cegedim se répartissent en trois secteurs :

- CRM et données stratégiques
- Professionnels de santé
- Assurances et services

Leader¹ mondial du CRM santé, son cœur de métier historique, Cegedim accompagne les plus grands laboratoires pharmaceutiques dans leurs projets de CRM (Customer Relationship Management) et mesure l'efficacité de leurs actions marketing et vente. Les outils de CRM du Groupe Cegedim, fortement valorisés par ses bases de données stratégiques, apportent à ses clients un éclairage avisé sur leur marché et leurs cibles, afin d'optimiser leurs stratégies et leurs retours sur investissements.

Cegedim se positionne aussi comme l'un des principaux² éditeurs européens de logiciels de gestion médicaux et paramédicaux. Structurés, évolutifs et communicants, ces logiciels s'adaptent aux besoins des professionnels de santé tout en répondant aux dernières exigences techniques et réglementaires.

Capitalisant sur ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe propose également des offres consacrées aux acteurs de l'assurance maladie et des solutions de gestion à forte valeur ajoutée à ses nombreux clients intéressés par les problématiques d'externalisation et d'échanges dématérialisés.

Cegedim, à la pointe des nouvelles technologies de l'industrie du logiciel et de la santé, précurseur et fortement impliqué dans les études épidémiologiques et en conditions "real life" des produits pharmaceutiques, dispose des ressources et produits innovants nécessaires à son développement international et adaptés au changement de modèle de l'industrie pharmaceutique.

Cegedim s'inscrit dans une démarche continue de développement et de synergie entre ses activités, avec l'ambition affichée d'être l'un des principaux interlocuteurs de tous les partenaires de santé et de se situer au cœur de leurs besoins d'informations.

CRM et données stratégiques

CRM pour les industries des sciences de la vie

- Cegedim Dendrite
- *Mobile Intelligence - TEAMS*
- *Target - Trends*

Business Intelligence

- Reportive

Etudes de marché

- Cegedim Strategic Data

Optimisation des forces de vente

- Itops

Statistiques de vente des produits pharmaceutiques

- Cegedim statistiques de vente
- Cegers
- InfoSanté

Analyse de la prescription médicale

- Cegedim Customer Information
- *Icomed - PharmExact - DocScan - Physician Connect*

Bases de données entreprises et services associés

- Cegedim Communication Directe

Impression et notices pharmaceutiques

- Pharmapost

Gestion des échantillons médicaux

- Pharmastock
- *3S - Tracere*

OneKey
& autres bases
de données
associées

Professionnels de santé

Cegedim Healthcare Software

Logiciels pharmaciens

- Alliadis
- Cegedim Rx
- Next Software

Logiciels médicaux - Réseaux de santé - France

- Cegedim Logiciels Médicaux
- AGDF Cegedim RS International
- In Practice Systems
- HDMP
- Millennium
- Stacks

Logiciels paramédicaux

- RM Ingénierie

Base de données médicamenteuse

- Banque Claude Bernard - RESIP

Statistiques personnalisées des pharmacies

- Santestat

Intranet et portail de santé

- Santesurf

Bases de données professionnelles

- Rosenwald

Informations promotionnelles

- RNP
- MedExact

Location financière médicale

- Cegelease

Assurances et services

Assurances, monétique et santé

Informatisation des assureurs et mutuelles de santé

- Cegedim Activ

Flux et tiers-payant

- Cetip
- iSanté

Offres de Flux et de Services

- Cegedim EDI
- Hospitalis
- Qualitrans-Telepharma

Autres services

Gestion externalisée paie et RH

- Cegedim SRH

Hébergement, services et Internet

- Cegedim hébergement
- Pco Cegedim



6.1 Secteur « CRM et données stratégiques »

6.1.1 Description des opérations et des principaux produits de l'émetteur dans ce secteur

Le secteur CRM et données stratégiques rassemble les services du Groupe Cegedim destinés aux laboratoires pharmaceutiques, avec pour principal objectif de permettre à leurs directions marketing et vente de mieux comprendre où sont vendus les médicaments, qui les prescrit et pourquoi.

Cegedim développe les bases de données exclusives pour répondre à ces problématiques, ainsi que les outils informatiques les plus performants permettant aux laboratoires pharmaceutiques d'optimiser leurs démarches de CRM (Customer Relationship Management). Ils sont ainsi à même de convaincre les médecins prescripteurs avec les meilleures chances de succès.

Les solutions Cegedim sont des offres qui allient performance et conformité avec le Code de la Santé Publique et les réglementations "Informatique et Libertés" en vigueur dans tous les pays concernés.

Cegedim propose notamment : des outils d'optimisation des moyens d'information et des investissements vente et marketing, des outils de rapport et d'analyse pour les forces de vente ville et hôpital, des bases de données et des outils permettant une meilleure connaissance des prescripteurs, des outils et études de marketing stratégique, de marketing opérationnel et de veille concurrentielle, des outils de mesure de la performance et des investissements promotionnels et des solutions de business intelligence.

- CRM pour les industries des sciences de la vie
 - Cegedim Dendrite

Avec 200 000 utilisateurs dans plus de 80 pays, Cegedim Dendrite est le leader¹ mondial du CRM (Customer Relationship Management) pour les industries des sciences de la vie. En s'appuyant sur sa base de données *OneKey*, le fichier mondial de référence³ des professionnels et acteurs de santé, Cegedim Dendrite propose une gamme complète de solutions CRM à forte valeur ajoutée dans les domaines de la vente, du marketing et des études de conformité.

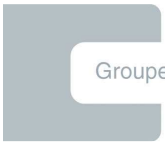
L'offre de Cegedim Dendrite est spécifiquement dédiée aux différents métiers de l'information médicale et a pour principal objectif de fournir à ses clients les outils les plus adaptés pour répondre aux problématiques complexes de ces métiers. Les solutions de Cegedim Dendrite permettent de mesurer et optimiser l'efficacité des différents médias de la promotion médicale, dans une industrie en constante mutation.

De plus, Cegedim Dendrite dispose de la seule offre sur le marché, construite pour les nouveaux modèles de l'industrie pharmaceutique et capable de fournir les outils de gestion de la relation client répondant aux problématiques du Market Access et des réseaux relationnels spécifiques aux métiers des sciences de la vie.

- OneKey

La base mondiale de données *OneKey* est le point central des activités du Groupe Cegedim. Elle compte aujourd'hui plus de 6 millions de professionnels de santé et devrait rapidement dépasser les 8 millions avec la réussite des opérations initiées en 2009, notamment en Chine, et la récente acquisition américaine SK&A.

Plus de 650 collaborateurs présents dans chaque pays et reliés par le réseau informatique du Groupe enrichissent, valident et contrôlent quotidiennement cette base selon des procédures certifiées ISO 9001. Très expérimentés et disposant d'une connaissance très fine des problématiques de santé locales, ils assurent plus de 7 millions de mises à jour par an.



Utilisée par les visiteurs médicaux et par les acteurs majeurs du monde de la santé, la base de données *OneKey* permet de connaître précisément les besoins en information médicale de chaque catégorie de professionnels de santé et fournit différents moyens de les contacter : adresses d'exercice, téléphones, emails, etc.

Chaque année, 10% des adresses des professionnels de santé installés en ville et près de 30% des adresses de ceux qui exercent à l'hôpital changent. Dans ce contexte, fournir aux visiteurs médicaux, en temps réel, une information mise à jour est une forte valeur ajoutée permettant d'optimiser leur temps mais aussi la qualité des visites.

Autour de ces informations essentielles, Cegedim Dendrite propose des services spécifiques améliorant la connaissance de l'environnement, des besoins, des influences et des habitudes des professionnels de santé. Cegedim Dendrite intègre ainsi dans ses bases de données la représentation exacte de l'organisation des systèmes de santé des différents pays avec, notamment, les liens d'influence et hiérarchiques au niveau des institutions mais aussi des individus.

- OneKey Market Access

L'offre *Market Access powered by OneKey* permet d'aller au-delà de la cible traditionnelle que sont les médecins. En effet, de nombreux acteurs tels les organismes gouvernementaux en charge de l'évaluation des médicaments, les associations de patients, les medias... sont devenus des clients essentiels à l'optimisation du business model des industries des sciences de la vie.

L'offre *Market Access powered by Onekey* leur procure une vision exhaustive et à jour de leur environnement client.

- Une gamme complète de solutions et de services autour du CRM pharmaceutique

Avec un cadre réglementaire en forte évolution et un environnement où les pressions économiques sont de plus en plus fortes, les acteurs de l'industrie pharmaceutique ont plus que jamais besoin d'outils marketing et vente permettant d'améliorer leur efficacité.

Pour les aider à répondre à ces challenges, Cegedim Dendrite propose une gamme complète de produits et services autour du CRM :

- une gamme de progiciels adaptés aussi bien aux besoins des équipes commerciales qu'aux environnements complexes,
- des services d'implémentation et de support adaptés aux enjeux locaux,
- des services de business intelligence,
- des services d'hébergement.

La priorité absolue de Cegedim Dendrite est la satisfaction de ses clients, qu'il s'agisse d'acteurs locaux, régionaux ou mondiaux. Des ressources dédiées et hautement qualifiées sont allouées pour chaque produit, chaque service et chaque client, avec le meilleur niveau de service de l'industrie dans chaque pays.

- Une gamme de solutions disponibles par région ou à l'échelle mondiale

Disponibilité	Solution
Sur l'ensemble des continents	<i>Mobile Intelligence</i>
Asie - Pacifique	<i>Mobile Intelligence</i>
Amérique du Nord et du Sud	<i>Mobile Intelligence</i>
	Solutions de "Compliance"
	Solutions intégrées de vente et de marketing
	<i>Target</i> (disponible sur PDA, Personal Digital Assistant)
Europe	<i>Mobile Intelligence</i>
	<i>Teams</i> (mode ASP)
	<i>Trends</i> (pour certains marchés spécifiques sur PDA et Web)



Ces solutions intègrent une forte connaissance de l'industrie pharmaceutique et de ses spécificités, notamment de l'importance des contacts face-face et de l'émergence de nouveaux canaux promotionnels. Grâce à l'offre *OneKey*, toutes les interactions avec les professionnels de santé sont coordonnées et optimisées.

- Une présence mondiale

Cegedim Dendrite répond aux enjeux et besoins régionaux et mondiaux des laboratoires pharmaceutiques avec :

- des centres d'hébergement et de compétences répartis à travers le monde dont Auckland, Bangalore, Le Caire, Chesapeake, Mexico, Osaka, Paris, Toulouse, Varsovie, Milan, Tokyo ;
- la plus large et la meilleure structure de R&D et de support⁴ dédiée au CRM pharmaceutique (regroupant plus de 900 personnes), capable de pérenniser et d'optimiser les investissements de ses clients.

Cegedim Dendrite innove continuellement, à l'image des solutions de "Compliance" nouvellement lancées. Avec pour objectif d'assurer la meilleure qualité de l'information en conformité avec les différentes législations fédérales et nationales, ces solutions dédiées aux entreprises des sciences de la vie connaissent un vif succès, notamment aux Etats-Unis, et sont appelées à un large développement mondial avec la multiplication des contrefaçons de produits pharmaceutiques.

- Penser globalement et réaliser localement

L'engagement fort de la société envers ses clients se traduit par une volonté de les impliquer dans le processus de développement des solutions, de l'établissement de la stratégie produit au calendrier de lancement.

La principale force de Cegedim Dendrite est de pouvoir penser globalement et de réaliser localement en mettant en place des solutions adaptées à la structure, aux enjeux et à la législation de chaque marché.

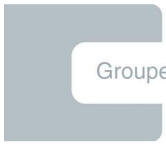
■ Business Intelligence

• Reportive

Reportive édite une solution novatrice de développement rapide d'applications de reporting, d'analytique et de SFE (Sales Force Effectiveness). Sa plateforme *Reportive* permet aux experts métiers de développer leurs propres applications en utilisant une bibliothèque de composants et en créant eux-mêmes leurs objets composites à travers un environnement "Plug and Play", en réalisant ainsi d'importants gains de productivité grâce à un TCO (coût total de possession) faible et une mise en œuvre rapide.

Reportive est aujourd'hui un acteur significatif sur le marché des éditeurs de logiciels de l'informatique décisionnelle et compte plus de 130 clients parmi lesquels 16 des 20 plus grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux.

Reportive permet d'adresser les besoins des utilisateurs en analyses et reporting dans tous les domaines d'activité : marketing, vente, finance, contrôle de gestion et ressources humaines.



- Etudes de marché
 - Cegedim Strategic Data

Cegedim Strategic Data (CSD) est l'une des principales⁵ sociétés d'études de marché dédiée à l'industrie pharmaceutique.

Forte d'une expérience de 35 ans, la société offre une large gamme d'études et de services basés sur l'intégration de ses nombreuses sources de données (études ad'hoc, données promotionnelles, données patients, suivi de la communication, études médicales). Ces informations sont collectées auprès de médecins généralistes et spécialistes (ville et hôpital), pharmaciens et patients.

La société CSD, aujourd'hui présente dans le monde entier, compte parmi ses clients plus de 50 laboratoires internationaux et 500 laboratoires locaux. Son expertise internationale lui permet de fournir à ses clients des analyses comparables d'un pays à l'autre. S'appuyant sur INES (outil développé pour la gestion des études cliniques), *CSD Advance* (outil de Business Intelligence développé par Reportive) et sur la base de médecins *OneKey*, CSD gère en interne chaque étape de ses études, du recueil des données brutes en passant par leur traitement, leur analyse, leur interprétation jusqu'à la présentation des études aux clients.

- Données d'investissements promotionnels

Chaque année, plus de 200 000 professionnels de santé à travers le monde participent aux panels de CSD. Les données recueillies sur les différents investissements des laboratoires sont mises à jour mensuellement ou trimestriellement. Ces données permettent de suivre les stratégies marketing et promotionnelles de l'industrie pharmaceutique : analyse du mix média (visites médicales, annonces presse, remises d'échantillons, mailings, réunions, essais cliniques, Internet, DTC...), évolution des investissements auprès des différentes cibles (médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens), impact de la visite médicale, efficacité des forces de vente et veille concurrentielle. Dorénavant, pour la restitution de ses données, CSD propose à ses clients *CSD Advance*, un outil d'une grande flexibilité et permettant de générer des rapports clé en main.

- Données patients

CSD dispose de deux sources d'information pour ses données patients et de prescription, assurant une couverture complète de la prise en charge thérapeutique du patient.

CSD possède 10 bases de données de suivi longitudinal des patients, à partir de données réelles et anonymes. CSD a également développé un panel de spécialistes (Patient Diary Study), assurant un suivi constant sur un marché donné. Cette offre a été élargie récemment avec des données hôpital, suite au rachat de la société anglaise HMSL.

Les informations ainsi recueillies ouvrent un large éventail d'études : évolution d'un marché, suivi de la performance des produits notamment en phase de lancement, suivi de cohortes de patients, évolution du comportement des prescripteurs envers une classe, un produit, etc.

- Etudes médicales

L'offre de CSD intègre également une activité CRO (Contract Research Organization). Ses observatoires de médecins libéraux informatisés et son outil web de recueil de données patients (*INES*) permettent à CSD de répondre à toutes les problématiques médicales d'un laboratoire, qu'il s'agisse d'études cliniques, d'études épidémiologiques ou d'observatoires.

CSD développe particulièrement les études post AMM ou mondiales destinées à étudier et à contrôler les effets des produits dans des conditions d'utilisation réelle.



- Suivi de la communication

Ce suivi permet aux laboratoires pharmaceutiques d'obtenir une vision globale de la communication du marché, d'évaluer l'efficacité de leurs forces de vente, la mémorisation de leurs messages ainsi que l'impact de la visite médicale sur les prescriptions. Au cours des dix dernières années, CSD a mené plus de 3 000 recall tests. Ces rapports adaptés aux besoins spécifiques de chaque client traitent de la communication produit et de son évolution dans le temps et permettent, si nécessaire, un réajustement des stratégies et des campagnes de communication.

- Etudes ad'hoc

CSD réalise sur mesure tous types d'études de marché, qualitatives et quantitatives, afin de proposer des recommandations stratégiques à ses clients. Forte d'un savoir-faire international dans ce domaine, la société CSD a mené en 2009 plus de 800 études internationales et locales (recall tests, comportement de prescription, qualité de la visite, bilan d'image, test d'annonce presse, etc.).

S'appuyant sur ses nombreuses sources de données, CSD a développé des offres combinées permettant d'acquérir une vision globale d'un marché ou d'un produit.

- Optimisation des forces de vente

- Itops

Itops propose à ses clients de les accompagner dans le cadre de la réorganisation de leurs réseaux de promotion. Son expertise s'exerce notamment à travers :

- l'analyse stratégique des enjeux du marché et la définition d'un plan promotionnel (plan marketing, segmentation, ciblage),
- le dimensionnement et la structure de la force de vente cible, définition de plan de charge par réseau, challenge du positionnement des produits au sein du portefeuille,
- la sectorisation des forces de vente par optimisation de critères humains (distance au délégué, taille du secteur), métiers (conservation de clientèle, connaissance du nouveau secteur) et environnementaux (densité routière, cohérence médicale des secteurs créés),
- l'accompagnement à l'implémentation de la nouvelle structure, l'affectation des visiteurs, le challenge et la définition des plans de primes, les outils personnalisés de reporting, la conduite du changement.

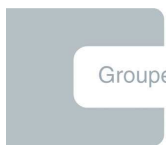
Le logiciel *Itops Navi* permet aux clients d'Itops de disposer d'un outil spécifique de visualisation géographique, qui intègre notamment le géocodage des médecins et permet aux visiteurs, directeurs de régions, directeurs des ventes et directions générales d'analyser mensuellement les résultats de leur territoire au niveau des ventes, de l'activité et de tout indicateur chiffré associé à un individu (médecin, pharmacie, etc.) ou à une zone géographique en France et en Europe (Unité Géographique, secteur, région).

- Statistiques de vente des produits pharmaceutiques

- Cegedim statistiques de vente

Ce département gère, pour le compte de la profession réunie dans le CIP (Club Inter Pharmaceutique), le fichier de référence des produits pharmaceutiques français (codes CIP).

Il traite et établit, pour le compte du GERS (groupement d'intérêt économique réunissant les laboratoires pharmaceutiques opérant en France), les statistiques de vente de tous les produits pharmaceutiques par UGA



(Unités Géographiques d'Analyse), à partir des données collectées auprès des grossistes répartiteurs et des laboratoires.

Depuis 1999, ces statistiques sont consultables en ligne et disponibles chaque semaine. Le dernier découpage (746 unités géographiques découpées en 4 612 Agrégats de Points de Vente ou APV regroupant 3 à 8 pharmacies), beaucoup plus homogène en termes de volume d'activité, permet la création d'un véritable micro-marketing pour les laboratoires.

La France est un des rares pays au monde dans lequel la profession s'est réunie pour constituer ses propres statistiques, qui sont devenues la référence, notamment pour les pouvoirs publics.

- Cegers

Cegers est une filiale détenue à 50% par Cegedim SA et à 50% par le GERS. Elle développe pour le compte des laboratoires et des prestataires de l'industrie pharmaceutique des traitements sur-mesure à partir des données de vente issues de sources différentes (GERS, IMS, Nielsen, IRI).

Cegers gère aussi les objectifs des laboratoires (calcul et suivi des objectifs, classements, calcul des primes). Ces études personnalisées sont envoyées mensuellement ou hebdomadairement aux forces de vente des laboratoires pharmaceutiques via différents supports :

- *Click-Pharma* : logiciel micro qui permet la restitution de tableaux de bord et graphes pré-formatés,
- *Click-Pocket* : logiciel palm ou pocket PC de philosophie identique à Click-Pharma,
- *TEAMS Vision* : EIS (Executive Information System) intégré à l'offre TEAMS.

- InfoSanté

Avec ses filiales InfoSanté en Roumanie et en Tunisie, le Groupe Cegedim propose des statistiques de vente de produits pharmaceutiques alternatives à celles de la concurrence. Dans ces deux pays, InfoSanté est désormais leader⁶ sur le marché des données de vente, tant régionales que nationales, et propose une gamme complète de produits et de services sur les marchés officinaux et hospitaliers.

- Analyse de la prescription médicale

- Cegedim Customer Information

Cegedim Customer Information fournit aux laboratoires pharmaceutiques des informations nominatives qualifiantes sur les professionnels de santé.

En s'appuyant sur la base de données *OneKey*, le fichier mondial de référence³ des professionnels de santé, Cegedim Customer Information propose à ses clients quatre principales offres :

- *Icomed* (*Medimed* en Allemagne)

Icomed mesure l'attachement préférentiel des médecins aux produits qu'ils prescrivent tout en évaluant la taille et le profil de leur clientèle. En France, plus de 50% des médecins, répartis sur 19 spécialités, confient chaque année à *Icomed* leurs habitudes de prescription.

Ces données nominatives de prescription permettent aux laboratoires pharmaceutiques de :

- définir les profils des médecins et d'adapter les stratégies d'information,
- mesurer l'efficacité de l'information,
- réaliser des études d'intérêt général sur les marchés où ils sont présents ou souhaitent se développer.

Pour certains domaines thérapeutiques (cardiologie, rhumatologie, dermatologie), des études multi-pays sont réalisées sur la base du même questionnaire permettant ainsi la consolidation et la comparaison des informations.



- *PharmExact*

L'offre *PharmExact* propose à l'industrie pharmaceutique des études portant sur la délivrance de médicaments ou de l'OTC ainsi que des outils promotionnels de fidélisation et de communication auprès des pharmacies informatisées par Alliadis.

Avec son panel Net-enquête de 600 pharmacies représentatives, *PharmExact* réalise également des études ad'hoc sur la prescription et la délivrance des médicaments. Ces enquêtes permettent d'obtenir des informations sur la prescription médicale, l'attitude de l'équipe officinale et éventuellement l'avis du patient.

- *DocScan*

DocScan renseigne plus particulièrement les conduites thérapeutiques des médecins ainsi que leurs préférences en matière de promotion. Les études *DocScan* peuvent également être réalisées pour répondre au besoin spécifique d'un laboratoire.

DocScan est disponible dans tous les pays européens ainsi qu'en Australie.

- *Physician Connect*

Physician Connect évalue les liens existant entre les leaders d'opinions (KOL: Key Opinion Leaders) et les prescripteurs, et permet d'identifier les réseaux d'influence entre médecins au sein d'une pathologie sur un plan local, régional ou national, tant pour la prise en charge thérapeutique que pour la formation continue. *Physician Connect* est disponible dans une trentaine de pays.

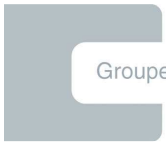
Pour certaines pathologies (rhumatologie en 2008, oncologie en 2009), des études multi-pays sont réalisées en Europe, Canada et Etats-Unis.

- Bases de données entreprises et services associés

- Cegedim Communication Directe

Spécialisé dans les bases de données professionnelles et les outils de marketing dans le monde, et fort de ses compétences dans ces domaines³, Cegedim a développé un département spécifique à ses activités françaises en matière de marketing direct, Cegedim Communication Directe (CCD), qui propose :

- Des bases de données spécifiques
 - Entreprises et Dirigeants : 278 912 sociétés, classées par chiffre d'affaires, avec téléphone et fax. Plus de 500 000 fonctions opérationnelles qualifiées.
 - 3 193 314 sièges sociaux avec coordonnées du dirigeant principal, téléphone et fax.
 - Source INSEE : 5 253 131 établissements (répertoire exhaustif des entreprises).
 - Métiers : professions libérales, administrations, élus.
- Des traitements informatiques
 - Audit de base de données, normalisation, restructuration, clearing
 - Déduplication, rapprochement, consolidation de données
 - Sirénage (rapprochement avec la base SIRENE)
 - Nettoyage et enrichissement des données
 - Maintenance des données clients à partir de mises à jour propres à CCD
 - Analyse des données et profil clients, segmentation, scores marketing



- Des services en ligne
 - *DataDistri* : compteur / extracteur en ligne pour alimenter en toute autonomie les campagnes de mailing postal, télémarketing et faxing, avec l'historique des stratégies de ciblage.
 - *SirWeb* : permettant l'accès au référentiel SIRENE de l'INSEE enrichi d'informations Cegedim, afin d'identifier et de qualifier des données présentes dans les CRM clients.
 - *GlobalDataControl* : proposant des accès ouverts pour déclencher des processus automatiques d'enrichissement et de fiabilisation de données.

Pour proposer l'ensemble de ces prestations, CCD s'appuie sur des programmes et outils dont certains sont uniques en France, comme la base de données "Source" qui trace l'ensemble des transferts et déménagements d'établissements depuis 1993.

- Des offres dédiées aux éditeurs Presse et Web

Cegedim Communication Directe met à la disposition des éditeurs de presse écrite et numérique un ensemble de solutions orientées vers l'optimisation de la connaissance de leurs clients :

- *SIGA* répond aux exigences des éditeurs de presse dans le domaine de la gestion des abonnements, du marketing direct, de la diffusion et de la business intelligence.
- *OWA* est un service web conçu spécifiquement pour les éditeurs de sites à contenu professionnel nécessitant une validation stricte des accès. *OWA* permet d'établir un profilage très précis du lectorat en s'appuyant sur les référentiels métiers du Groupe.

■ Impression et notices pharmaceutiques

- Pharmapost

Pharmapost, société certifiée ISO 9001, est une imprimerie industrielle spécialisée dans l'impression et le façonnage de papiers fins. En 2009, elle a produit 400 millions de notices pharmaceutiques à plat, pliées, en bobines simples, doubles et triples, se situant ainsi au rang des premiers fabricants français.

Pharmapost imprime également des brochures commerciales, rapports annuels et tout type de documents promotionnels.

■ Gestion des échantillons médicaux

- Pharmastock

Pharmastock est un établissement pharmaceutique dépositaire spécialisé dans la gestion et l'expédition :

- d'échantillons à destination des médecins,
- de documentations à destination des visiteurs médicaux.

Pour répondre aux obligations de traçabilité et de distribution des échantillons auxquelles doivent faire face les laboratoires pharmaceutiques, Pharmastock, s'appuyant sur le savoir-faire du Groupe Cegedim en termes de gestion des fichiers des professionnels de santé, propose 2 offres :

- *Tracere*, pour répondre aux besoins de la visite médicale ou aux besoins spécifiques des médecins, en matière d'échantillons,
- *3S*, pour traiter les demandes d'échantillons des professionnels de santé.



6.1.2 Produits et services lancés durant l'exercice 2009 dans le secteur « CRM et données stratégiques »

- **En matière de CRM** : finalisation en 2009 de l'intégration des offres Dendrite et Cegedim, avec notamment la combinaison des bases de données dans *OneKey*, point central des activités CRM du Groupe, qui compte désormais plus de 6 millions de professionnels de santé et poursuit son développement rapide notamment aux Etats-Unis et en Chine. L'intégration réussie de Dendrite au sein du Groupe se termine par la dernière phase porteuse de synergies, avec l'optimisation de la R&D dans ce domaine.

Persuadé que seule l'innovation constante permet d'anticiper les attentes de ses clients, le Groupe continue d'étoffer son portefeuille de produits dans ce secteur avec, par exemple, la montée en puissance aux USA d'une activité pour le suivi des contrefaçons de produits pharmaceutiques (solutions de compliance), et en Europe, de nouvelles offres en OTC, un des métiers les plus dynamiques de la pharmacie. Cegedim Dendrite poursuit également son développement sur les marchés émergents, notamment en Inde avec l'extension de ses opérations de CRM dans ce pays.

Le renouvellement continu de l'offre se traduit également par la nouvelle version 5.0, lancée en 2009, de la solution de CRM *Mobile Intelligence*TM, ainsi que sa déclinaison sur BlackBerry® et autres Smartphone, particulièrement bien accueillies.

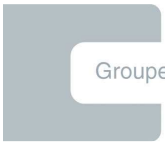
Cegedim Dendrite a par ailleurs annoncé le déploiement d'une solution de helpdesk mondiale, en partenariat avec Amdocs, afin de répondre aux besoins de ses clients internationaux.

- **Concernant les données stratégiques** : Cegedim Strategic Data (CSD) a renforcé son organisation en 2009 avec la création d'un nouveau département « Global Strategic Data Integration and Reporting » ayant pour objectif d'intégrer les différentes sources de données de CSD telles que les données promotionnelles, les données longitudinales patient, les cas patient PDS et les données ZOOM, afin de fournir à ses clients des analyses complètes de leur marché.

CSD poursuit également l'expansion de son offre globale avec le lancement de nouvelles solutions telles que *CSD Suite* (analyse combinée des données Patient, Promotion et Communication de CSD sur un marché donné) et *Marketing Performance Indicators* (tableau de bord et outil d'analyse des principaux indicateurs de performance marketing des laboratoires pharmaceutiques).

CSD devient également, en 2009, la première société d'études à proposer des données longitudinales patient dans le Top 5 Europe (Allemagne, Espagne, France, Grande Bretagne et Italie), avec une équipe dédiée dans chacun de ces pays.

- **Dans le domaine de la Business Intelligence (BI)**, la version 8.2 de la plateforme de BI de Reportive lancée en 2009, comporte de nombreuses améliorations en termes de facilité d'utilisation, de sécurité, de support pour l'international et de sophistication des documents publiés.
- **En matière de bases de données entreprises et services associés**, le nouveau portail web de Cegedim Communication Directe marque une nouvelle étape dans la mise à disposition en ligne de ses services de marketing relationnel et de data management.



6.1.3 Principaux marchés

- Chiffres clés

56% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cegedim.

Présence géographique : sur les 5 continents, plus de 80 pays.

Principaux clients : départements marketing et vente des industries pharmaceutiques et des sciences de la vie.

- Concurrence

Les offres de services de Cegedim sont uniques pour l'industrie pharmaceutique et très différenciées des offres concurrentes. Cegedim est en effet la seule société proposant une offre combinant les bases de données les plus exhaustives du marché mondial et des solutions CRM.

Cegedim conçoit une gamme complète de bases de données stratégiques permettant aux laboratoires pharmaceutiques de mieux comprendre où sont vendus les médicaments, par qui ils sont prescrits, pourquoi et dans quelle mesure leurs actions marketing sont efficaces. L'objectif est de mettre à leur disposition les informations nécessaires à la définition de leurs stratégies marketing et vente. Les données concernant les professionnels de santé constituent en effet une information essentielle permettant aux laboratoires pharmaceutiques d'orienter leurs forces de vente sur le terrain. Cegedim est propriétaire de sa base de données *OneKey* et la met à jour quotidiennement. Peu d'offres alternatives existent et elles sont de plus limitées géographiquement, contrairement à *OneKey* présente dans 73 pays en 2009.

Les concurrents de Cegedim en matière d'offres CRM ne disposent pas d'offres de bases de données. Par ailleurs, le premier concurrent sur les bases de données ne dispose pas d'offre CRM.

De façon plus détaillée, les principaux concurrents de Cegedim sur ces deux métiers sont les suivants :

- CRM

Oracle (Siebel) et **SAP** : Ces sociétés sont des généralistes du logiciel, qui, à l'inverse de Cegedim, ne s'adressent pas seulement au secteur de la santé. Elles axent leurs prestations sur la fourniture de logiciels, alors que Cegedim fournit également ses solutions en mode externalisé, en leur associant une gamme complète de services (hébergement, maintenance, hot-line, gestion du parc, formation, etc.). Oracle qui a racheté Siebel en 2006, est aujourd'hui estimé comme le leader mondial du CRM généraliste.

Update est un éditeur autrichien spécialisé dans le CRM qui dispose d'une solution dédiée santé et cible principalement le marché européen.

Veeva Systems, est un concurrent apparu en 2007 sur le marché US. Il s'agit d'une solution uniquement proposée en mode SaaS (Software as a Service) dont les capacités d'analyses restent limitées ;

Il existe en outre de nombreux concurrents locaux dans les différents pays.

- Données stratégiques

IMS est le numéro 1 mondial (en termes de chiffre d'affaires), du marché des études stratégiques dans le domaine de la santé.

Taylor Nelson Sofres plc, et **GfK** sont des généralistes qui proposent également des études ad'hoc dans le domaine médical,

Synovate Healthcare, fondé en 2003, est très présent en Amérique du Sud et en Asie;

Il existe en outre de nombreux concurrents locaux sur ce marché.



- Principales tendances du marché

Malgré le contexte économique défavorable, la pression concurrentielle internationale, le développement des génériques, et les tentatives de régulation étatique, le marché mondial du médicament devrait progresser de 4% à 6% en 2010 avec un niveau de ventes dépassant les 825 milliards de dollars.

Cette estimation d'IMS (octobre 2009) a été revue à la hausse suite à la croissance inattendue de 4,5% à 5,5% du marché américain en 2009 (due en particulier à une augmentation des prix des médicaments), croissance qui devrait se situer entre 3 et 5% en 2010, en attendant l'application de la réforme du système de santé du président Obama.

Les marchés émergents devraient continuer à soutenir la croissance mondiale en 2010 avec une progression moyenne de 12% à 14% (plus de 20% pour la Chine), malgré un ralentissement, conséquence de la crise économique, dans certains pays comme la Russie, la Turquie, la Corée du Sud et le Mexique.

Cegedim fournit principalement des solutions destinées aux départements vente et marketing des laboratoires pharmaceutiques, aussi est-il essentiel de comprendre l'organisation des dépenses liées à la promotion des ventes.

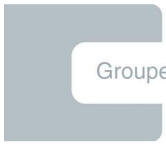
Selon les études publiées par Cegedim Strategic Data (CSD), qui tiennent lieu de référence⁵ dans le milieu de l'industrie pharmaceutique, les montants consacrés à la promotion en 2009 dans le monde ont été de 93 milliards de dollars repartis de la manière suivante : 60% liés à la visite médicale, 12% pour les échantillons distribués, 8% aux dépenses dites DTC (Direct To Consumer) et enfin 20% pour les autres moyens de promotion tels que les relations publiques, la presse, Internet.

- Tendances de l'industrie pharmaceutique mondiale

L'industrie pharmaceutique mondiale se réorganise pour faire face à l'évolution de son modèle et à la lente érosion de sa rentabilité.

Les fonctions ventes et marketing sont, avec la qualité de la R&D, les principaux critères de différenciation pour l'industrie pharmaceutique. Aussi une attention de plus en plus forte est portée à la personnalisation de la relation client, la connaissance de l'ensemble des parties prenantes dans la décision de référencement d'un médicament, sur les nouvelles formes de promotion notamment via Internet, ainsi que sur la notion de retour sur investissement (ROI) des outils promotionnels.

Aux Etats-Unis, la publicité auprès du grand public, « Direct To Consumer (DTC) », est également l'une des tendances lourdes de ce marché. En effet, le « patient » est devenu une cible privilégiée pour les laboratoires pharmaceutiques américains. Par contre, en Europe, le cadre législatif limite pour le moment ce type de communication.



- Tendances de l'industrie pharmaceutique en France

Depuis 1995, la France est le premier pays producteur de médicaments de l'Union Européenne, c'est également aujourd'hui le 3^{ème} marché mondial. En 2008, on dénombre 326 entreprises industrielles dont 177 sociétés biotechnologiques et plus de 103 000 salariés en France (source LEEM).

La promotion constitue le principal levier d'optimisation de la fonction marketing et vente au sein des laboratoires pharmaceutiques. En dépit des tentatives de régulation des pouvoirs publics, elle continue de bénéficier de moyens importants : 4.9 milliards de dollars en 2009 (contre 4 milliards en 2008).

A titre d'exemple, les dépenses de promotion des laboratoires français en 2009 se décomposent de la manière suivante : 59% liés à la visite médicale, environ 23% en promotion de type relations publiques, voie de presse, Internet, un peu plus de 17% de dépenses dites DTC et moins de 1% pour les échantillons distribués.

(Source : CSD, Groupe Cegedim)

6.1.4 Notes

¹ Cegedim, à travers sa filiale Cegedim Dendrite, est leader mondial, en nombre d'utilisateurs de ses solutions de CRM à destination de l'industrie pharmaceutique, selon estimations internes.

² Cegedim est l'un des principaux éditeurs européens de logiciels pour les professionnels de santé, en nombre de postes installés.

³ La base de données OneKey est la référence de l'industrie pharmaceutique, en nombre de pays couverts et de données renseignées, ainsi qu'en nombre d'utilisateurs.

⁴ Cegedim dispose de la plus large et de la meilleure structure de R&D et de support dédiée au CRM pharmaceutique en nombre de collaborateurs spécialisés dans ce domaine.

⁵ CSD est un acteur majeur en matière d'études de marchés dédiées à l'industrie de la santé aux vues de la diversité et de l'étendue des études proposées.

⁶ Infosanté est leader sur le marché des données de vente en Roumanie et en Tunisie, en chiffre d'affaires par rapport à ses concurrents.



6.2 Secteur « Professionnels de santé »

6.2.1 Description des opérations et des principaux produits de l'émetteur dans ce secteur

Au côté des professionnels de santé depuis de nombreuses années, Cegedim se positionne comme l'un des principaux² éditeurs européens de logiciels de gestion médicaux et paramédicaux.

Le Groupe accompagne ainsi quotidiennement, dans leur pratique professionnelle, les paramédicaux, les pharmaciens et les médecins généralistes et spécialistes, qu'ils exercent de façon indépendante ou qu'ils soient associés en cabinets ou en groupements, dans des centres de santé ou en réseaux de soins.

Les logiciels Cegedim répondent aux besoins des professionnels et aux dernières exigences techniques et réglementaires. Ils constituent, entre professionnels de santé, un vecteur important de transferts d'informations scientifiques, médicales et promotionnelles sur le lieu d'exercice.

Cegedim Healthcare Software (CHS)

Créé en 2009, afin de coordonner et fédérer l'ensemble des activités relatives aux solutions logicielles destinées aux professionnels de santé, le département Cegedim Healthcare Software (CHS), compte plus de 119 000 professionnels de santé et 16 000 pharmacies utilisateurs de ses solutions dans sept pays (France, Royaume-Uni, Espagne, Italie, Belgique, Tunisie, Chili). Ce nouveau département traduit la volonté du Groupe de structurer ses offres et de renforcer les synergies entre ses activités afin de bénéficier de nouvelles perspectives d'évolution en particulier en Europe.

Cegedim Healthcare Software s'organise autour de quatre pôles : logiciels pharmaciens (Alliadis, Cegedim Rx, Next Software), logiciels médicaux et réseaux de santé (CLM, AGDF Cegedim RS, Stacks, HDMP, INPS, Millennium), logiciels paramédicaux (RM Ingénierie) et base de données médicamenteuse (Resip / Banque Claude Bernard).

- Logiciels pharmaciens
 - Alliadis

Spécialiste de l'informatique officinale, le groupe Alliadis (Alliance-Software, Alliadis, Data Conseil et Servilog) accompagne les pharmaciens depuis le début de l'informatisation des officines, il y a plus de 20 ans.

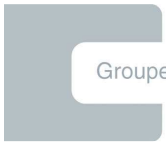
Il développe et commercialise des solutions logicielles globales et intégrées, incluant la fourniture d'équipements informatiques adéquats.

Alliadis se place à la pointe des dernières innovations technologiques, au plus près des exigences métier de ses clients avec des offres évolutives à forte valeur ajoutée.

Les nouveaux enjeux réglementaires tels que le Dossier Pharmaceutique, l'évolution de l'environnement SESAM-Vitale, les objectifs de substitution, la traçabilité et la codification des produits, le libre accès... sont autant de thèmes qui engagent les évolutions de l'outil informatique à court ou moyen terme.

Observateur averti des mutations de l'activité officinale, le groupe Alliadis a su s'adapter aux enjeux économiques, en proposant des solutions sur-mesure aux différents acteurs du marché :

- les pharmaciens indépendants et communicants au travers, par exemple, des offres *PharmADSL*.
- les pharmacies mutualistes, cœurs de cible de l'offre *Premium*.
- les pharmacies organisées en SEL (Sociétés d'Exercice Libéral), avec des offres permettant un travail en réseau entre confrères.
- les groupements de pharmaciens auprès desquels, à ce jour, les solutions d'Alliadis sont les plus référencées et, chez certains, de manière exclusive. Certains partenariats permettent notamment aux adhérents de bénéficier d'outils informatiques propres et adaptés aux spécificités de fonctionnement de leur groupement.
- les laboratoires pharmaceutiques, via une solution dédiée. Avec 50% des flux de médicaments gérés au travers de ses applications logicielles, le groupe Alliadis est en effet l'interlocuteur privilégié des principaux laboratoires pour la mise en œuvre de systèmes d'information et de communication destinés aux pharmaciens.



Avec la mise en place du libre accès, la rentabilité de l'espace de vente devient, plus que jamais, hautement stratégique. Afin d'accompagner ses clients dans cette nouvelle évolution de la pharmacie, le groupe Alliadis a créé, en 2008, *NTP Pharm*, un réseau commercial dédié à la valorisation et à la sécurisation de l'espace de vente.

En 2009 le groupe Alliadis poursuit sa stratégie de croissance :

- par son acquisition de la société PGI permettant un renforcement de ses positions en région Bretagne. Cette structure offre par ailleurs une réponse spécifique à d'importants groupes d'officines via une technologie "ouverte" et extrêmement communicante.
- en accompagnant les pharmaciens dans la diversification de leurs missions telles que la location de matériel médical et la gestion des Ehpad. Pour ce faire, le Groupe intègre ou développe des solutions spécifiques interfacées avec ses logiciels métiers.

En France, 450 collaborateurs, 30 centres de compétences et 2 hot-lines déployés sur l'ensemble du territoire, assurent quotidiennement un service de proximité dont la qualité est unanimement reconnue par les clients. Avec 9 380 clients, le groupe Alliadis détient 41% du marché de l'informatique officinale en France.

- Cegedim Rx

Cegedim Rx est le leader au Royaume-Uni de la fourniture de logiciels et services informatiques à destination des pharmacies avec environ 50% de part de marché sur un total de 12 200 officines.

Sa gamme de produits, constituée des offres *Nexphase* et *Pharmacy Manager PMR systems* traite chaque année plus de 180 millions de prescriptions. Cegedim Rx a obtenu les certifications ISO 9001, 2000 et 27001, et compte plus de 160 salariés répartis sur deux sites principaux au Royaume-Uni.

Les plus grands réseaux de pharmacies tels que : Asda, Boots, Tesco, Morrisons et Superdrug utilisent les solutions proposées par Cegedim Rx.

Cegedim Rx est très impliqué dans le développement et la fourniture de prescriptions électroniques et de logiciels de gestion d'affections mineures au Royaume-Uni. Cegedim Rx fournit également à ses clients les outils de communication sponsorisés par le gouvernement au sein des pharmacies, ainsi que son propre service de messagerie dont l'objectif est de gérer à terme jusqu'à 60% des prescriptions anglaises au sein de son propre centre de gestion des flux.

Cegedim Rx propose également des offres de :

- distribution et mise en place de matériel informatique,
- assistance et formation pour les utilisateurs,
- vente de consommables.

- Next Software

La société Next Software est spécialisée dans l'édition et la distribution de solutions destinées aux professionnels de santé en Tunisie.

Leader dans le domaine de l'informatisation des officines avec 40% de part de marché, Next Software est le seul acteur présent sur l'ensemble du territoire tunisien.

Déjà fortement impliquée dans l'accompagnement informatique des dispositifs de remboursement mis en place par les autorités de santé, Next Software va rapidement bénéficier de l'expérience des autres éditeurs "pharmacie" du Groupe, pour enrichir son offre dans le domaine des banques thérapeutiques (*Banque Claude Bernard*) ainsi qu'au niveau des échanges électroniques d'informations.



- Logiciels médicaux et réseaux de santé - France
 - Cegedim Logiciels Médicaux (CLM)

CLM propose des solutions dédiées aux médecins libéraux, aux établissements d'oncologie et aux centres de santé :

- pour les médecins : les logiciels *CrossWay*, *Doc'Ware*, *Cardiolite*, *Médiclick*, *Eglantine*, *Médigest* et *Mégabaze*, assurent une gestion simple et performante des dossiers patients.
- pour les établissements d'oncologie : le logiciel *Oncobaze* propose une gestion globale du workflow des traitements de chimiothérapie et leur parfaite traçabilité.
- pour les centres de santé : le logiciel *Crossway* propose une gestion médicale du centre (couplé à une solution de gestion de tiers-payant).
- les logiciels *Secure Medical Mail*[®] et *Resip FSE*, utilisés en autonome ou intégrés à un logiciel médical, permettent respectivement d'échanger des informations médicales par mail sécurisé et authentification CPS, et de réaliser des feuilles de soins électroniques en conformité avec les dernières normes réglementaires en vigueur.

L'année 2009 a permis de conforter l'utilisation des normes d'interopérabilité internationales dans les logiciels santé de la gamme *LC 2009*, notamment dans leurs interactions avec les plateformes de partage d'informations médicales entre professionnels (DMP/DM-Pro). Ces produits se positionnent aujourd'hui comme les modèles d'outils les plus aboutis en matière de coordination et permanence des soins, et totalement intégrés dans la pratique quotidienne des professionnels de santé.

L'année 2010 prolongera les efforts de 2009 en matière d'interopérabilité, en particulier au travers de la participation active à des projets européens transfrontaliers mettant en œuvre le "Patient Summary" (Synthèse Médicale) et illustrant la collaboration de CLM avec les autres entités "logiciels médicaux" du Groupe Cegedim.

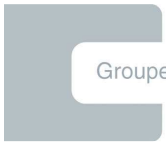
- AGDF Cegedim RS

AGDF Cegedim RS assure le développement, le déploiement et la maintenance de solutions d'échange et de partage de données de santé appliquées aux réseaux de soins, aux plateformes régionales de télésanté (ENRS) ainsi qu'au Dossier Médical Personnel (DMP). Elle en assure également l'hébergement, dans des conditions conformes aux exigences du décret d'hébergeur de données de santé à caractère personnel.

Cette offre répond aux enjeux d'interopérabilité des solutions des professionnels de santé, en référence au cadre d'interopérabilité national publié par l'ASIP Santé. Elle se place délibérément dans une dynamique de synergie avec les différentes lignes de produits du Groupe Cegedim dédiées aux professionnels de santé (médecins et paramédicaux, centres de santé) ainsi qu'avec de nombreuses offres partenaires couvrant le champ hospitalier. Le succès de cette offre a été largement démontré durant les phases d'expérimentation du DMP, ainsi que dans le cadre de la réalisation et du déploiement du système d'information national de gestion de la pandémie grippe A H1N1.

La construction de l'offre portée par AGDF Cegedim RS repose notamment sur :

- l'adhésion de l'ensemble des acteurs (professionnels de santé, patients, industriels, éditeurs de systèmes d'informations de santé),
- le respect des contraintes de performance, de sécurité, de robustesse et de pérennité à travers la pertinence et la qualité du dispositif d'hébergement,
- la confiance des usagers à travers la qualité et la performance des dispositifs de support (services d'appels téléphoniques, maintien en conditions opérationnelles).



- Logiciels médicaux - International
 - In Practice Systems (INPS)

INPS conforte sa position de leader⁷ pour le primary care au Royaume-Uni avec son offre *Vision*. La réforme conduite par le National Health Service impose différents niveaux d'interopérabilité entre professionnels de santé, sur lesquels In Practice Systems poursuit son avancée, afin d'adapter ses solutions informatiques pour les médecins généralistes (General Practitioners).

L'application *Vision* est aujourd'hui utilisée par près de 10 000 médecins dans plus de 2 300 centres de soins au Royaume-Uni.

- HDMP

Second acteur sur le marché du Dossier Médical Informatisé pour les médecins généralistes en Belgique avec la solution *Health One*, HDMP est également très actif dans les secteurs hospitalier, de la médecine du travail, des postes de garde, des centres de prévention, des centres de soins... avec plus de 2 000 références.

- Millennium

Basé à Florence, Millennium, détenu à 49% par Cegedim, est le premier⁸ éditeur de logiciels médecins en Italie, avec *Millewin* installé sur près de 12 000 postes. En 2009, Millennium a consolidé sa présence régionale et est devenu un actionnaire de référence de deux autres éditeurs, l'un axé sur les généralistes, l'autre sur les pédiatres. Millennium équipe aujourd'hui directement ou indirectement plus de 21 000 médecins, représentant 37% de part de marché chez les généralistes italiens et 45% chez les pédiatres.

- Stacks

Leader⁹ des logiciels médecins en Espagne avec plus de 30 000 utilisateurs, Stacks est spécialisé dans l'analyse, la conception et le développement de systèmes d'informations dédiés au secteur de la santé. Stacks propose également des services de conseil et de prestations techniques d'identification, d'adaptation et d'intégration de solutions afin de répondre aux besoins des professionnels de santé.

Le principal marché de Stacks est le secteur public espagnol qui représente plus de 60% de ses ventes. La société dispose de son propre réseau commercial sur l'ensemble du pays. Elle est également présente en Amérique du Sud à travers son implantation au Chili.

- Logiciels paramédicaux
 - RM Ingénierie

RM Ingénierie propose une gamme complète de logiciels (ligne +4000, solutions de rééducation *BioRescue* et *Bioval*) à destination des professions paramédicales : infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures, podologues, sages-femmes. Concepteur en 1984 du premier logiciel français de gestion de cabinets destiné aux kinésithérapeutes, RM Ingénierie se positionne comme l'un des leader français des solutions logicielles de gestion des cabinets paramédicaux avec environ 30 000 utilisateurs.

RM Ingénierie développe également des outils innovants, conçus pour sa clientèle de kinésithérapeutes et pour la médecine sportive. Ces outils permettent d'analyser, mesurer et rééduquer le mouvement.



- Base de données médicamenteuse
 - Banque Claude Bernard – Société RESIP

RESIP (Recherches et Etudes en Systèmes Informatiques Professionnels) met à la disposition des professionnels de santé une base de données scientifique d'aide à la prescription et à la délivrance de médicaments : la *Banque Claude Bernard (BCB)*.

La *BCB* est la première base de données sur les médicaments agréée fin septembre 2008 par la Haute Autorité de Santé (HAS) dans la cadre de la certification des logiciels d'aide à la prescription (LAP).

La *BCB* est intégrée aux logiciels de gestion d'officine commercialisés par le réseau Alliadis (logiciels Alliance+, Premium et Servilog), représentant plus de 9 000 officines adhérentes. La *BCB* est aussi présente dans les logiciels médecins : plus de 12 500 cabinets médicaux sont abonnés.

La *BCB* sera progressivement présente sur tous les postes de médecins informatisés du Groupe Cegedim en France et se trouve également diffusée par les autres éditeurs de logiciels médicaux.

Principal¹⁰ acteur du marché Web, la *BCB* est intégrée au sein de sites et portails santé. La technologie employée permet à la *BCB* d'être présente à l'hôpital, en offrant une solution de consultation de la base dans l'Intranet des établissements hospitaliers (déjà plus de 1 200 établissements utilisateurs).

Les API métier (Application Program Interface) permettent aussi de s'interfacer avec les logiciels de gestion hospitalière. Près de 150 établissements hospitaliers utilisent la *BCB* intégrée dans leur logiciel de prescription ou de dispensation.

- Statistiques personnalisées des pharmacies
 - Santestat

A partir des données de vente collectées auprès d'un panel de pharmacies, Santestat a constitué, une base statistique enrichie en permanence. Grâce à Santestat, les pharmaciens et leurs groupements disposent des outils nécessaires à l'optimisation de la gestion de leurs officines, au suivi de leurs politiques de prix et à la vision de leurs marchés d'achats.

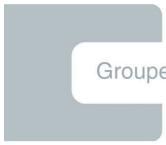
Parallèlement, ces statistiques permettent d'enrichir les études proposées par le GERS en apportant aux laboratoires pharmaceutiques une meilleure connaissance des circuits de distribution des médicaments.

- Intranet et portail de santé
 - Santesurf

En France, avec Santesurf, le portail de santé sécurisé réservé au corps médical, les médecins, équipés ou non de systèmes Cegedim, ont la possibilité de transmettre les Feuilles de Soins Electroniques (FSE) aux Caisses Primaires d'Assurance Maladie.

Ils disposent également de services spécialisés (boîte de messagerie et boîte aux lettres laboratoires) et d'un accès au réseau Internet. Santesurf est le seul Intranet français gratuit et sécurisé réservé aux acteurs du monde de la santé (médecins et pharmaciens).

- 31 000 abonnés utilisent quotidiennement Santesurf.com et 9 000 transmettent des FSE, faisant ainsi de Santesurf l'un des tous premiers concentrateurs privés français, avec une part de marché proche de 17%.
- Santesurf, opérateur privé, est devenu la plateforme d'échanges de référence pour les professionnels de santé et les visiteurs médicaux.
- Santesurf concentre la majorité des flux d'information gérés par Cegedim.



- Bases de données professionnelles

- Rosenwald

La société Rosenwald, spécialisée dans l'édition d'annuaires de professionnels de santé, propose trois annuaires : l'annuaire des médecins (comprenant notamment la liste géographique des médecins libéraux et hospitaliers par spécialité), l'annuaire des pharmaciens (répertoriant les pharmaciens d'officines et hospitaliers) et l'annuaire de l'hospitalisation (apportant des informations utiles sur plus de 9 700 établissements publics et privés), disponibles en version papier (sauf l'annuaire des pharmaciens) ou consultables en ligne sur le site Internet www.rosenwald.com.

Un nouvel ouvrage est également édité depuis 2008, le Guide des Médicaments, en collaboration avec la société RESIP, reprenant plus de 3 500 monographies issues de la Banque de données de médicaments Claude Bernard.

Avec son activité Mail Group, leader¹¹ en France des bus mailings médicaux, Rosenwald permet à chaque annonceur de mutualiser les coûts de ses opérations de mailing et confirme son rôle en tant qu'outil de promotion à destination des professionnels de santé.

- Informations promotionnelles

- Réseau National de Promotion (RNP)

RNP, Réseau National de Promotion, est la référence¹² française de la publicité sur le lieu de vente dans le circuit pharmaceutique et parapharmaceutique. Les Promoteurs-Merchandisers de RNP garantissent aux laboratoires, toutes les 3 semaines, un contact privilégié auprès de 20 000 pharmaciens d'officine.

Leurs missions :

- aménager les vitrines,
- animer l'espace-vente (linéaire, comptoir),
- mener des enquêtes.

Munis de PDA, ils transmettent en temps réel leur activité, photos numériques à l'appui.

Les laboratoires pharmaceutiques peuvent suivre leurs campagnes sur Internet.

Aujourd'hui équipé d'un matériel de pointe, RNP propose aux laboratoires de nouveaux concepts de vitrines et d'animations tout en continuant à offrir aux pharmaciens des prestations sur mesure.

RNP est le nécessaire relais entre les laboratoires et les pharmaciens.

- MedExact

MedExact travaille en synergie avec l'ensemble des sociétés du Groupe Cegedim dont l'activité est la promotion hors visite médicale.

L'offre *ScreenPub* concerne les médecins équipés des logiciels Cegedim Logiciels Médicaux, interconnectés au serveur Cegedim. Elle permet l'échange d'informations et, notamment, le téléchargement et la diffusion de campagnes publicitaires directement sur les écrans de veille.

- Location financière médicale

- Cegelease

Cegelease, avec ses marques *Cofidata*, *Pharmalease*, *Pharmaloc* et *Médilease*, est une société de location financière qui propose des offres de financement aux officines pharmaceutiques et aux professionnels de la santé.



6.2.2 Produits et services lancés durant l'exercice 2009 dans le secteur « Professionnels de santé »

Tout au long de l'année 2009, le Groupe a continué de renforcer les synergies internationales entre les différentes entités de son département « Cegedim Healthcare Software », en particulier au niveau technique, afin de maintenir son avance technologique et la qualité de ses services.

- **En France :** Avec sa nouvelle gamme *LC 2009* (Logiciels Cegedim 2009), Cegedim Logiciels Médicaux (CLM) garantit à ses clients utilisateurs des différents logiciels du Groupe un même niveau de performance technologique et de fonctionnalités : agenda et gestion des rendez-vous, gestion administrative et historique du dossier patient, consultations type, gestion du parcours de soins... D'autre part, CLM a continué de se développer dans le domaine de l'oncologie avec notamment la sortie de la version 8 d'*Oncobaze*, véritable outil de sécurisation et de traçabilité du circuit des chimiothérapies.

En 2009, Alliadis poursuit sa stratégie de croissance : l'acquisition de la société PGI disposant d'une position forte en région Bretagne lui permet de compléter sa gamme de solutions de gestion à destination des officines françaises via une technologie ouverte et communicante.

Alliadis continue également d'accompagner les pharmaciens dans la diversification de leurs missions telles que la location de matériel médical et la gestion des Ehpad, en intégrant ou développant des solutions spécifiques interfacées avec ses logiciels métiers.

- **Au Royaume-Uni :** en 2009, In Practice Systems a notamment lancé *Vision 360*, une évolution majeure de son logiciel phare *Vision*, permettant aux professionnels de santé de déposer et stocker des données médicales patients en toute sécurité. Ces données peuvent être utilisées à des fins de reporting et/ou être partagées par la communauté soignante au-delà des cabinets médicaux.

Dans le domaine des logiciels pharmaciens, Cegedim Rx a obtenu la certification ISO au printemps 2009, dans trois domaines clés : Qualité (9001), IT Service Management (20000) et IT Security (27001) et s'est positionné comme un acteur majeur dans le projet de prescription électronique.

- **En Espagne :** Les habitants de la Rioja (région du nord de l'Espagne) ont désormais accès à leur dossier médical sur internet grâce à la solution OMLap et aux services web fournis par Stacks. Les données présentées dans un format synthétique concernent la médecine générale, les rapports cliniques et hospitaliers, les urgences, les résultats labos, les consultations externes.
- **En Belgique :** HDMP est la première société du pays à avoir obtenu en 2009 l'accréditation pour la gestion de postes de garde des médecins généralistes. Côté produit, le logiciel *HEALTHone*TM s'est enrichi d'un système de sauvegarde en ligne.

6.2.3 Principaux marchés

- Chiffres clés

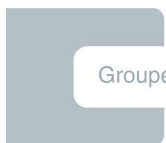
31% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cegedim.

Présence géographique : Belgique, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni, Tunisie et Chili

Principaux clients : médecins, pharmaciens et personnels paramédicaux.

- Concurrence

Il n'existe pas de concurrence globale présente sur l'ensemble des pays couverts par Cegedim. Ainsi, il convient de segmenter l'analyse en fonction du marché et du pays.



- Logiciels médecins

En France : Cegedim est un des leaders² du marché. Ses principaux concurrents sont Compugroup (avec en particulier le logiciel AxiSanté), Imagine Editions (logiciel Hellodoc) et Prokov Editions (logiciel Medistory).

Au Royaume-Uni : Cegedim, avec sa filiale In Practice Systems est le 2^{ème} acteur en nombre d'utilisateurs (part de marché estimée à plus de 22%), après EMIS (part de marché estimée à 51%) et devant TPP (10%) et iSoft (8%).

En Belgique : Cegedim est un acteur de premier plan sur ce marché très fragmenté comptant un nombre important d'éditeurs santé parmi lesquels Corilus, Windoc, Epicure...

En Espagne : avec 60% de part de marché estimé chez les médecins généralistes, Cegedim, avec sa filiale Stacks, est le leader⁹ sur ce créneau. Indra et Siemens figurent parmi ses principaux concurrents.

- Logiciels pharmaciens

En France : le groupe Alliadis (Alliance-Software, Alliadis, Data Conseil et Servilog) qui appartient à Cegedim et Pharmagest Interactive sont co-leaders sur le marché de l'informatique officinale en France.

Au Royaume-Uni : Cegedim est entré sur ce marché fin 2004, avec l'acquisition des sociétés NDC Health et Enigma Health, aujourd'hui regroupées en une seule entité dénommée Cegedim Rx. Avec environ 50% de part de marché estimée, Cegedim Rx occupe une position de leader en nombre d'officines britanniques informatisées, devant Rx Systems et Celesio Retail.

- Logiciels paramédicaux

En France : leader¹³ auprès des kinésithérapeutes, des orthophonistes, des podologues, des orthoptistes, RM Ingénierie occupe une position de 1er plan en France dans le domaine de l'informatisation des paramédicaux, son principal concurrent étant Epsilog.

- Autres

En matière de promotion, Cegedim est le leader¹² français, tant sur la Publicité sur le Lieu de Vente (PLV) en pharmacie par le nombre de pharmacies intégrées dans son réseau d'affichage, que sur le lieu de prescription (compte tenu de son parc de médecins informatisés).

En matière de bases de données médicamenteuse : la BCB (Banque Claude Bernard) de Cegedim et son concurrent Vidal sont les principaux acteurs dans ce domaine en France.

- Tendances des principaux marchés

Cegedim s'attache à fournir à l'ensemble des professionnels de santé des outils de gestion performants, qui les accompagnent dans leur pratique quotidienne. Les médecins et les pharmaciens, notamment en France et au Royaume-Uni, constituent une bonne référence pour ce secteur d'activité. Les effectifs de ces professionnels donnent une bonne estimation du marché potentiel de Cegedim.

- Population Royaume-Uni

Médecins généralistes*			
42 876			
Pharmaciens**			
Total	Dont Angleterre et Pays de Galles	Dont Ecosse	Dont Irlande du Nord
12 694	10 998	1192	504

Sources : * Royal College of General Practitioners, 2006 et ** Gouvernement britannique, 2008



- Population France

Médecins				
En activité régulière*	En médecine générale*	En médecine générale et en exercice libéral*	Généralistes en télétransmission**	Spécialistes en télétransmission**
199 736	75 204	39 321	53 977	38 183
Pharmaciens				
En activité***	Titulaires d'officines***	Adjointes en officines***	Nombre d'officines***	En télétransmission**
72 716	28 148	22 319	22 462	23 077
Masseurs kinésithérapeutes				
En activité****	En cabinet individuel***	En cabinet de groupe***	En libéral****	En télétransmission**
69 919	32 582	18 112	52 804	45 314

Sources : * Conseil National de l'Ordre des Médecins – Atlas de démographie médicale – situation au 1er janvier 2009

** GIE SESAM-Vitale, chiffres à fin janvier 2010

*** Statistiques de l'Ordre National des pharmaciens au 1er janvier 2009

**** Fédération française des masseurs kinésithérapeutes rééducateurs, chiffres au 1er janvier 2009

- Informatisation des médecins en France

Une grande majorité des cabinets médicaux français, près de 90% selon nos estimations, est informatisée. Toutefois, le niveau d'informatisation concerne essentiellement la gestion des feuilles de soins électroniques : seulement 40% à 60% des médecins informatisés (toujours selon nos estimations) utilisent un dossier patient informatisé pour consigner leurs diagnostics, leurs prescriptions et mettre à jour le profil de leur patient (pathologies, allergies, antécédents familiaux, résultats d'analyses, etc.). On peut néanmoins noter que l'utilisation quotidienne d'Internet se généralise dans les cabinets médicaux.

Globalement, le marché de l'informatisation des médecins en France, qui repose sur le volontariat individuel, reste relativement stable ces dernières années. Les voies d'amélioration sont nombreuses, tant en nombre de médecins équipés que d'adhésion à des outils plus sophistiqués.

En attendant la relance du Dossier Médical Personnel (DMP), le besoin d'échange de données entre les professionnels de santé et le développement des grands réseaux sont des facteurs positifs qui viennent alimenter la croissance de ce marché.

- Informatisation des pharmaciens en France

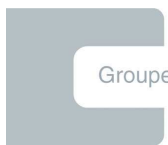
L'ensemble des officines françaises est aujourd'hui informatisé : le marché des logiciels pharmaciens est donc un marché de renouvellement. Ce marché reste toutefois dynamique, étant donné les fortes évolutions technologiques auxquelles il a été, et continue d'être exposé, notamment en rapport avec la dématérialisation des flux (tant pour la gestion du tiers-payant avec l'assurance maladie, que des commandes aux grossistes et aux laboratoires). Les nouveaux enjeux réglementaires tels que le Dossier Pharmaceutique, l'évolution de l'environnement SESAM-Vitale, les objectifs de substitution, la traçabilité et la codification des produits, le libre accès sont autant de thèmes qui engagent les évolutions de l'outil informatique à court ou moyen terme.

- Informatisation des médecins au Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, tous les professionnels de santé sont informatisés. Ils y sont incités par le National Health Service (NHS) qui a mis en place un large programme de réformes de l'informatisation du système de santé britannique en vue d'améliorer la qualité des soins.

Ce programme, prévu pour s'échelonner sur au moins 10 ans, est financé par des budgets centralisés.

L'ensemble des fournisseurs de solutions et systèmes informatiques à destination des professionnels de santé sont impactés par ces changements, ainsi que les médecins généralistes, les pharmaciens et le personnel hospitalier.



Ce programme implique notamment de rendre progressivement interopérables les systèmes d'information des médecins avec les systèmes nationaux afin d'améliorer la gestion et le traitement des patients et de leurs dossiers médicaux, au sein d'un réseau privé dénommé N3.

Pour les médecins généralistes la mise en place de cette interopérabilité passe par les étapes suivantes :

- Conformité avec les standards NHS (accréditation RFA99 avec quelques aménagements ultérieurs) ;
- Système d'Agenda électronique partagé entre médecine de ville et hôpital ;
- Transmission électronique des feuilles de soins (ETP) entre cabinets médicaux et pharmacies, projet qui en est à sa seconde phase; la première phase ayant déjà été mise en place ;
- Transmission électronique des dossiers patients entre médecins généralistes ; déjà opérationnel, ce projet nécessite à l'usage quelques petits aménagements ;
- Hébergement centralisé des systèmes informatiques des médecins généralistes selon les standards en vigueur. Système mis en place avec succès par INPS.

En ce qui concerne les médecins généralistes, la validation du respect des standards et les dispositions commerciales sont gérées par un département spécifique du NHS dénommé GP Systems of Choice (GPSoC). Un nombre important de projets de moindre envergure ont également été lancés ultérieurement dans le cadre du « Change Control Notices » puis imposés aux médecins généralistes.

Cette vaste réforme est ambitieuse et exigeante pour l'ensemble des acteurs du marché britannique. Cegedim, à travers ses filiales In Practice Systems (logiciels médecins) et Cegedim Rx (logiciels pharmaciens) se positionne comme un acteur de premier² plan sur tous ces projets.

Ces évolutions trouvent leurs débouchés grâce aux incitations financières du gouvernement, qui subventionne le développement, la mise en œuvre et le support technique des logiciels pour les médecins, ainsi que les transmissions électroniques (ETP) et la connexion au réseau privé N3 pour les pharmaciens.

6.2.4 Notes

² Cegedim est l'un des principaux éditeurs européens de logiciels pour les professionnels de santé, en nombre de postes installés.

⁷ Au Royaume-Uni, In Practice Systems est leader en nombre de postes de logiciels médecins installés dans l'environnement Windows.

⁸ Millennium est le premier éditeur de logiciels médecins en Italie en nombre de postes installés.

⁹ Stacks est le leader des logiciels médecins en Espagne en nombre de postes installés.

¹⁰ La BCB est le principal acteur du marché web en France au regard du déploiement de cette base de données sur les outils utilisés au quotidien par les professionnels de santé (logiciels, Intranet, portails).

¹¹ Mail Group est leader en France des bus mailing médicaux en nombre de plis traités.

¹² RNP est la référence française de la publicité sur le lieu de vente, par le nombre d'officines couvertes par son réseau d'affichage.

¹³ RMI est le leader auprès des kinésithérapeutes, des orthophonistes, des podologues, des orthoptistes en nombre de FSE transmises (source GIE SESAM-Vitale).



6.3 Secteur « Assurances et services »

6.3.1 Description des opérations et des principaux produits de l'émetteur dans ce secteur

Tirant le meilleur parti de ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe Cegedim rassemble dans le secteur Assurances et services des offres consacrées aux principaux acteurs du monde de l'assurance et des compétences technologiques destinées à ses partenaires et clients de tous secteurs.

Assurances, monétique et santé

Le pôle Assurances, monétique et santé regroupe l'ensemble des produits et services du Groupe destinés aux assureurs, mutuelles et institutions de prévoyance, à travers ses filiales Cegedim Activ ainsi que Cetip et iSanté pour le tiers-payant. Ce pôle rassemble des synergies sur l'ensemble de la chaîne d'échanges allant du professionnel de santé jusqu'à l'organisme d'assurance complémentaire.

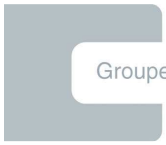
- Informatisation des assureurs et mutuelles de santé
 - Cegedim Activ

Avec 30 millions d'assurés gérés en France à travers ses solutions, Cegedim Activ est aujourd'hui le leader¹⁴ des logiciels et services dédiés à l'assurance de personnes (complémentaires santé, régimes obligatoires, prévoyance, vie et retraite). Son offre s'adresse à tous les opérateurs du marché : compagnies d'assurance, mutuelles, institutions de prévoyance et intermédiaires.

Expert dans les métiers de l'assurance de personnes, Cegedim Activ s'engage aux côtés de ses clients pour leur permettre de créer des offres innovantes et d'optimiser la rentabilité de leurs activités. Cegedim Activ dispose pour cela d'une combinaison unique de savoir-faire : l'expertise métier de ses collaborateurs, la mise à disposition de technologies et une offre de services de conseil, d'intégration, d'infogérance et de gestion de flux santé avec 250 millions de flux EDI par an (Noemie, tiers-payant et SESAM-Vitale 1.40).

L'année 2009 marque la concrétisation de plusieurs grands projets pour Cegedim Activ :

- Création d'une nouvelle agence de proximité à Nantes, suite à la signature d'un partenariat original avec le GIE Mutualiste Ressources Mutuelles, pour la reprise de ses activités de "gestion du système d'information". Ce partenariat permet notamment à Cegedim Activ d'accélérer son développement dans l'Ouest de la France et de disposer d'une agence déjà opérationnelle avec une quarantaine de collaborateurs.
- Suite à l'acquisition fin 2008 du logiciel *Miriam* et à l'intégration dans ses activités du portefeuille clients correspondant, l'année 2009 a vu le succès des opérations de portage de la plateforme Java sur Unix-Oracle, ainsi que la réalisation d'un benchmark technique démontrant la puissance de la solution *ACTIV'RO* et sa capacité à gérer des volumes de plusieurs millions de personnes protégées. Plusieurs contrats de migration vers cette nouvelle plateforme logicielle ont été signés, démontrant l'intérêt que lui portent les organismes gestionnaires du régime obligatoire.
- Déploiement de l'offre *ACTIV'Infinite*, dont la majorité du parc client Grands Comptes est entrée dans le processus de migration. C'est le cas notamment d'Harmonie Mutuelles qui, dans le cadre de son grand projet de convergence de la gestion de la santé de l'ensemble des mutuelles de ce groupe, a démarré son premier site en septembre 2009.



- Enfin, la solution *ACTIV'Premium*, a été retenue par la MATMUT pour accompagner le développement de ses nouvelles offres en santé ainsi que par les mutuelles du Groupe APREVA, qui ont démarré avec succès une mise en production de cette solution pour l'ensemble du Groupe fin 2009.

- Flux et tiers-payant

- Cetip

Le Cetip est leader¹⁵ dans la gestion du tiers-payant santé en tant qu'opérateur historique de l'Association Santé-Pharma depuis 1991. La plateforme de réception et de gestion des flux du Cetip a traité, en 2009, plus de 102 millions de factures de tiers-payant santé, dont 98% en télétransmission, avec le plus fort taux de Demandes de Remboursement Electroniques (DRE) 1.40 sécurisées du marché.

Le Cetip prend en charge, pour ses clients, l'ensemble des évolutions réglementaires et techniques relatives au tiers-payant (norme SESAM-Vitale 1.40, Classification Commune des Actes Médicaux, DRE, gestion du parcours de soins, etc.). Le système d'information du Cetip est réalisé en coopération avec Cegedim Activ.

Plus de 222 organismes d'Assurance Maladie Complémentaire (AMC), près de 80 000 professionnels de santé et 12 millions de bénéficiaires à travers SP santé, font confiance au Cetip depuis plus de 18 ans.

A ce jour, le tiers-payant se généralise à l'ensemble des professions de santé. Le Cetip opère en partenariat avec la Fédération Française des Sociétés d'Assurance et APRIAR SA pour la maîtrise d'ouvrage déléguée.

En 2009, le Cetip a contribué à la réussite d'une expérimentation phare : la réception, le chiffage et la transmission des données anonymisées de la prescription dans le cadre de l'expérimentation Babusiaux – Inédit Santé AXA France.

Le Cetip a également participé à la prise en compte des données issues de la carte complémentaire DUO, et à la diffusion des listes d'oppositions des cartes vers les partenaires de l'expérimentation. Un des bénéfices du projet consiste en la gestion accélérée des règlements vers les professionnels de santé. En outre, le GIE SESAM-Vitale a pris la décision courant 2009 de généraliser le dispositif de la carte DUO.

Le Cetip a aussi réalisé l'automatisation du traitement des prises en charge optiques pour SP santé.

- iSanté

iSanté est un opérateur de tiers-payant, orienté principalement vers les mutuelles, qui dispose d'une offre complète sur toute la chaîne de traitement (du conventionnement des professionnels de santé à la liquidation des factures en passant par le traitement en temps réel des prises en charge).

La filiale a pour vocation de développer de nouveaux services en relation avec l'offre de soins : gestion du risque santé (programmes de prévention santé, réseaux dédiés de professionnels de santé...), nouvelles modalités de contrôle des droits des assurés, traitement de données nominatives de santé. Ses clients représentent plus de 5 millions de bénéficiaires. iSanté gère le conventionnement de 85 000 professionnels de santé et traite 200 000 appels téléphoniques annuellement.



- Offres de Flux et de services (OFS)
 - Cegedim EDI

Département dédié aux Echanges de Données Informatisés (EDI), Cegedim EDI propose la gestion électronique de l'ensemble des documents circulant entre les entreprises.

Issue d'un partenariat avec le GIE Edipharm en 1991, permettant la création d'un système EDI entre grossistes répartiteurs et laboratoires pharmaceutiques, cette activité s'est rapidement étendue aux laboratoires d'analyses médicales et au secteur de la santé animale puis aux secteurs de l'industrie, de la distribution et des services, tandis que l'offre se développait de manière à répondre aux attentes de ces nouveaux marchés.

L'expérience de Cegedim EDI lui permet aujourd'hui d'apporter à ses clients une solution industrielle de dématérialisation des échanges sachant s'adapter à leurs spécificités et intégrant leurs contraintes métiers, tout en s'appuyant sur la puissance de l'infrastructure informatique du Groupe Cegedim.

Ainsi, la solution *Edipharm*, opérée par Cegedim EDI :

- répond aux obligations de traçabilité des médicaments (numéro de lot, date de péremption), en déployant le message avis d'expédition ;
- optimise la gestion des approvisionnements en développant les messages GPA (Gestion Partagée des Approvisionnements) ;
- intègre le nouveau service de commandes directes des officines via la norme Pharma-ML.

De plus, Cegedim EDI propose *Global Invoice Services (GIS)*, la plateforme européenne de dématérialisation en mode SaaS la plus complète du marché, permettant la connexion et les échanges de documents électroniques entre partenaires équipés de systèmes hétérogènes et intégrant une gamme complète de services à valeur ajoutée.

GIS est une solution riche et modulable, proposant les services permettant de traiter, en entrée comme en sortie, tous les flux papier, fichiers structurés ou fichiers images jusqu'à l'archivage à valeur probante.

Précurseur en ayant obtenu dès 1992 l'agrément de la DGI pour la dématérialisation fiscale des factures, Cegedim EDI dispose de tous les atouts essentiels pour accompagner ses clients dans le déploiement de la solution et les aider à faire face aux nouveaux enjeux de dématérialisation et de développement durable.

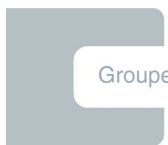
- Hospitalis

Hospitalis est un portail d'informations et d'échanges de données entre les établissements de soins et leurs fournisseurs, permettant de dématérialiser la gestion globale des approvisionnements en médicaments, dispositifs médicaux et réactifs de laboratoires. Le périmètre de l'offre *Hospitalis* couvre aussi bien les référentiels produits, les demandes d'achats que les commandes, les informations logistiques et les factures.

Hospitalis contribue à la traçabilité des échanges en centralisant sur son portail Web l'ensemble des informations. Il assure, de plus, l'interopérabilité entre les différents logiciels utilisés par les donneurs d'ordres, leurs fournisseurs ou leurs prestataires.

Hospitalis est interfacé avec les portails de la CAHPP et de la CACIC, deux des principales centrales de référencement du secteur de l'hospitalisation privée, pour lesquelles il achemine les flux de demandes d'approvisionnement.

En 2009, *Hospitalis* intervient aussi auprès des Centres de Lutte Contre le Cancer pour la fourniture de référentiels de médicaments, de dispositifs médicaux et produits de laboratoire, et met à disposition l'infrastructure nécessaire pour la dématérialisation des flux d'approvisionnements.



Hospitalis est utilisé par plus de 600 établissements de soins majeurs, dont 21 centres hospitaliers universitaires et a transmis plus de 1,2 million de commandes en 2009.

- Qualitrans-Telepharma

Qualitrans-Telepharma est un Organisme Concentrateur Technique (OCT) permettant de centraliser les demandes de remboursement des Feuilles de Soins Electroniques (FSE) en provenance des pharmacies et de les ventiler vers les Assureurs Maladie Obligatoire (AMO) et Complémentaire (AMC) concernés.

C'est un maillon clé dans l'acceptation du tiers-payant par les professionnels de santé.

Qualitrans-Telepharma, à la pointe des nouvelles technologies, est entièrement compatible avec les normes SESAM-Vitale 1.40 et permet d'intégrer, avec une grande réactivité, les évolutions législatives et réglementaires (LOI, RPPS...).

Il propose également des services à valeur ajoutée, comme le suivi sur son portail Web des demandes de remboursement et des paiements.

Qualitrans-Telepharma achemine plus de 84 millions de Feuilles de Soins Electroniques par an, pour plus de 3 000 pharmaciens. A ce titre, Qualitrans-Telepharma est le deuxième¹⁶ OCT français.

Autres services

- Gestion externalisée de la paie et des RH
 - Cegedim SRH

Spécialiste¹⁷ du marché de la gestion externalisée de la paie et des Ressources Humaines (RH) en France, Cegedim SRH conçoit, développe et commercialise une offre de services d'externalisation s'appuyant sur des solutions applicatives innovantes.

Opérant également sur les marchés suisses et britanniques, la vocation de Cegedim SRH est d'accompagner et de conseiller les entreprises dans la conduite de leurs projets, pour une meilleure efficacité de leur système d'information RH : gestion de la paie, pilotage et valorisation du capital humain.

Partenaire des Directions RH, Cegedim SRH garantit à ses clients, par un engagement contractuel, la conformité de la paie, le respect des échéances et la disponibilité du système.

- *TEAMS^{RH}*, une solution SIRH en mode externalisé

Nativement conçue pour l'externalisation, la plateforme *TEAMS^{RH}* a été la première solution SIRH du marché basée sur une technologie JAVA. Avec son architecture modulaire et son approche orientée processus, *TEAMS^{RH}* apporte des services de qualité, adaptés aux besoins d'externalisation des entreprises.

Bénéficiant des dernières avancées technologiques, *TEAMS^{RH}* est une solution interactive en temps réel qui contribue à l'optimisation des modes de gestion au sein de l'entreprise en y déployant des processus transversaux, depuis le recueil de l'information jusqu'à son contrôle et sa diffusion. Elle s'intègre au sein du système d'information global de l'entreprise et communique avec l'ensemble des systèmes d'information du marché.



TEAMS^{RH} offre un ensemble de fonctionnalités étendues et s'articule autour de grands domaines fonctionnels tels que :

- Paie et administration du personnel
- Portail RH (congés / absences, SSE / SSM, note de frais, saisie décentralisée...)
- Pilotage social
- GPEC et formation
- Gestion des temps
- Base RH internationale, globale et unifiée

Dans un contexte légal changeant et complexe, Cegedim SRH propose des prestations d'externalisation personnalisées et adaptées aux besoins, au contexte et à la taille des entreprises. Ces prestations, pour lesquelles Cegedim SRH est accrédité SOX, reposent sur la puissance informatique du Groupe Cegedim qui permet à Cegedim SRH de disposer de ses propres plateformes d'hébergement.

- Hébergement, services et Internet
 - Cegedim hébergement

Cegedim dispose d'une large expertise dans les activités d'infogérance à destination des laboratoires pharmaceutiques, des assurances et mutuelles de santé et des réseaux de santé (expérimentations DMP), ainsi que dans la gestion de flux financiers et de documents dématérialisés. Toutes ces activités, du fait de leur caractère stratégique et sensible, ont conduit les équipes du Groupe à concevoir des architectures à très haute disponibilité qui répondent aux exigences de sécurité de ses clients et, notamment, aux normes d'hébergement des dossiers médicaux.

Les services d'infogérance de Cegedim sont répartis dans le monde sur les trois zones :

- Amérique (site de Chesapeake aux USA),
- Europe (campus de Boulogne-Billancourt et site de Toulouse en France),
- Asie-Pacifique (sites de Bangalore en Inde et de Singapour).

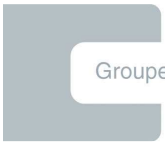
Ces différents sites, dont trois de niveaux Tier IV (en France et aux USA), permettent le back-up et la mise en œuvre de Plans de Reprise d'Activité (PRA) en couverture horaire complète.

- PCO Cegedim

PCO Cegedim apporte aux entreprises les solutions d'infrastructure et les services d'infogérance qui permettent de sécuriser, administrer et superviser les systèmes d'information.

L'offre de PCO Cegedim s'articule autour de deux axes opérationnels :

- L'intégration consiste à concevoir et à mettre en œuvre tout ou partie des systèmes et réseaux informatiques nécessitant l'intégration d'éléments hétérogènes : serveurs, virtualisation, stockage, éléments actifs, sécurité, supervision et postes de travail.
- L'infogérance regroupe les prestations liées à la gestion des infrastructures informatiques : distribution, location d'actifs, assistance technique sur site, service desk, gestion de parc, informatisation des écoles et externalisation des sauvegardes.



6.3.2 Produits et services lancés durant l'exercice 2009 dans le secteur « Assurances et services »

- **En matière d'informatisation des assureurs et mutuelles de santé :** en 2009, Cegedim Activ a enrichi sa gamme de solutions « *Activ'Insurance suite* » d'une nouvelle offre, *Activ'RO*. Conçue pour gérer des volumes de plusieurs millions de personnes protégées, *Activ'RO* s'adresse aux organismes gestionnaires du régime général, AMPI (Assurance Maladie des Travailleurs Indépendants), SL (Sections Locales), et RSAM (Régime Spécial d'Assurance Maladie). Cegedim Activ a également déployé en production *Activ'Infinite*, son offre dédiée au segment de marché des Grands Comptes, assureurs IP et gestionnaires.

Par ailleurs, l'inauguration en 2009 d'une nouvelle plateforme opérationnelle de R&D à Rabat, travaillant en collaboration avec les autres sites de la société basés en France, a permis à Cegedim Activ de renforcer sa présence au Maroc.

- **Concernant les offres de flux et de services :** En pleine réussite commerciale, les différentes plateformes de gestion des flux continuent de monter en puissance en 2009, à l'image du projet d'e-facturation européenne mis en place pour Egencia, l'un des leaders mondiaux du voyage d'affaires. Basée sur la plateforme *Global Invoice Services* de Cegedim, ce projet de dématérialisation fiscale des factures concerne 3 000 clients d'Egencia dans 9 pays européens pour un volume d'1,4 million de factures annuelles (en 2009).
- **En matière de gestion externalisée de la paie et des RH :** Dans un contexte légal changeant et complexe, Cegedim SRH adapte continuellement ses prestations d'externalisation en fonction des besoins, du contexte et de la taille des entreprises concernées, grâce notamment à la souplesse de sa plateforme technologique *TEAMS^{RH}*. Cette approche a conquis de nombreux nouveaux clients en 2009 tels que Saint Gobain, Aéroports de Lyon ou L'Equipe (groupe Amaury).



6.3.3 Principaux marchés

- Chiffres clés

13% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cegedim.

Présence géographique : France, Afrique francophone ; Grande-Bretagne et Suisse (paie et RH).

Principaux clients : compagnies d'assurance et mutuelles de santé, entreprises de tout secteur y compris des entreprises liées au monde de la santé.

- Concurrence

Cegedim Activ est le leader¹⁴ français sur le marché de l'informatisation de l'assurance de personnes avec 30 millions d'assurés gérés par ses solutions. Ses principaux concurrents sont principalement des généralistes en Conseil, Ingénierie et Intégration tels que CSC, Sopra, Linedata ou Accenture.

S'agissant des services à valeur ajoutée de gestion du tiers-payant et de conventionnement (filiales Cetip et iSanté) le Groupe occupe une position de tout premier plan¹⁵ sur ce marché avec 15 millions de personnes gérées en tiers-payant, plus de 120 millions de factures payées et plus de 250 millions de flux transportés. Viamedis et Orange Business Services (Almerys) sont ses principaux concurrents dans ce domaine.

Les activités de « services » recouvrent les extensions naturelles du savoir-faire du Groupe avec notamment la gestion externalisée de la paie et des ressources humaines, les échanges dématérialisés et les prestations informatiques externalisées.

Il existe un grand nombre de concurrents pour ces différents métiers. A titre d'exemple, Cegedim SRH est le numéro 2 de l'externalisation de la paie en France (selon une étude du CXP de 2009) avec pour principaux concurrents ADP et HR Access.

- Principales tendances du marché de l'assurance en France

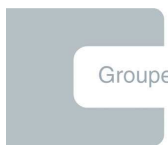
Après deux années de repli, le marché de l'assurance en France affiche une croissance de 9% sur 2009 pour atteindre 199,5 milliards d'euro (source FFSA). Dans un environnement économique et financier contrasté, la progression de l'assurance française est tirée par les assurances de personnes qui, toujours selon la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA), représentent plus des trois quart du marché global en 2009, et retrouve son niveau de collecte de 2006.

Dans ce contexte, le marché de la santé demeure extrêmement stratégique. La croissance inévitable des dépenses de santé, le désengagement de la prise en charge par la sécurité sociale de certains soins annoncent une augmentation du marché en valeur qui accroît la pression concurrentielle.

La concentration des acteurs se poursuit avec l'émergence de groupes puissants gérant plusieurs millions de bénéficiaires, tels Harmonie Mutuelles qui en revendique plus de 4 millions, Médéric-Malakoff dans le domaine des institutions de prévoyance ou des Groupes comme Eovi ou Adrea.

Les acteurs travaillent sur la différenciation de leurs offres, par la création de produits innovants proches des besoins des assurés. Ils cherchent à jouer un rôle majeur sur la qualité des soins et leurs coûts par des négociations directes avec les professionnels de santé (conventionnement, création de réseaux...), tout en améliorant leur productivité. L'externalisation de certaines fonctions se généralise.

Toutes ces évolutions, ainsi que les réformes du régime d'assurance maladie obligatoire en France, complexifient le système et génèrent de nouveaux besoins. La culture de l'Internet, son potentiel et ses facilités de communication gagnent tous les acteurs de la santé. Derrière cette évolution culturelle et technique s'affirme la volonté de mieux maîtriser les délais et les coûts, de fiabiliser les circuits et de garantir une totale confidentialité.



De plus en plus de projets mettent en jeu l'ensemble de la chaîne de valeur de la santé allant du professionnel de santé jusqu'à l'organisme d'assurance complémentaire. Cegedim investit en pilotant plusieurs projets innovants comme : la mise en œuvre des recommandations Babusiaux (accès aux données de santé par les organismes complémentaires), la gestion de cartes électroniques de droits, ou encore la mise en place de connexions directes (web services) entre les postes des professionnels de santé et les assureurs complémentaires, permettant de réduire fortement les délais et de les fiabiliser.

Au niveau international, le Groupe Cegedim poursuit l'extension de ses services aux marchés dont le régime d'assurance santé est proche du système français, notamment en Afrique francophone, avec un succès confirmé au Maroc.

6.3.4 Notes

¹⁴ Cegedim Activ est leader avec 30 millions de bénéficiaires en France.

¹⁵ Le Cetip est le leader en France en nombre de flux de tiers payant traités par an.

¹⁶ Qualitrans Télépharma est le deuxième OCT du marché, en fonction du nombre de feuilles de soins électroniques traitées chaque année et du nombre de professionnels de santé utilisateurs.

¹⁷ Cegedim SRH est le numéro 2 de l'externalisation de la paie en France selon une étude publiée par le CXP en 2009.

6.4 Evénements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel n'affecte les renseignements fournis aux points 6.1, 6.2 et 6.3.

6.5 Degré de dépendance

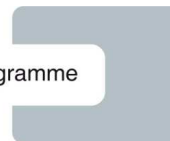
La société Cegedim ne dépend ni de brevets, ni de licences. Le Groupe est propriétaire de ses moyens d'exploitation.

La part du chiffre d'affaires 2009 réalisé avec le premier client est de 6%, avec les 5 premiers de 16% et avec les 10 premiers de 23%. Par ailleurs, aucun client du Groupe, à l'exception du premier client, ne représente plus de 4% du Chiffre d'affaires 2009.

En raison de son activité de prestataire de services, le Groupe ne connaît pas de dépendance particulière vis-à-vis des fournisseurs.

6.6 Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle

Les sources des éléments chiffrés présentés dans le chapitre 6 du présent Document de Référence sont généralement citées dans le texte, ou explicités dans des renvois détaillés ci-dessous. Les thèmes évoqués dans les études de marché des points 6.1, 6.2 et 6.3 proviennent de la consultation de sites Internet, presse spécialisée, études de marché du type CXP et LEEM et de discussions avec des spécialistes de l'industrie pharmaceutique.



7 - Organigramme

7.1 Groupe Cegedim et place de Cegedim au sein du Groupe

Cegedim S.A. est une filiale de FCB, holding animatrice du Groupe Cegedim. Elle est la seule société cotée du Groupe et n'appartient pas à un autre groupe.

Cegedim S.A. intervient dans les domaines suivants :

Informatique : développement et mise au point de la plupart des outils informatiques utilisés par les autres départements et filiales du Groupe pour fournir les prestations qu'ils vendent. C'est également le centre d'exploitation informatique du Groupe.

Services centralisés : traitement de la paie, gestion des salariés, facturation, comptabilité et reporting mensuel. Tous les principes de sécurité, d'assurance et de confidentialité en vigueur dans les métiers de l'infogérance informatique sont respectés. Les services centralisés concernent également la gestion des questions fiscales, juridiques, sociales, comptables, d'organisation et d'audit, les assurances, les achats, la communication externe et la propriété intellectuelle. Ces charges sont affectées mensuellement aux filiales du Groupe suivant des clés de répartition propres à chaque famille de prestations.

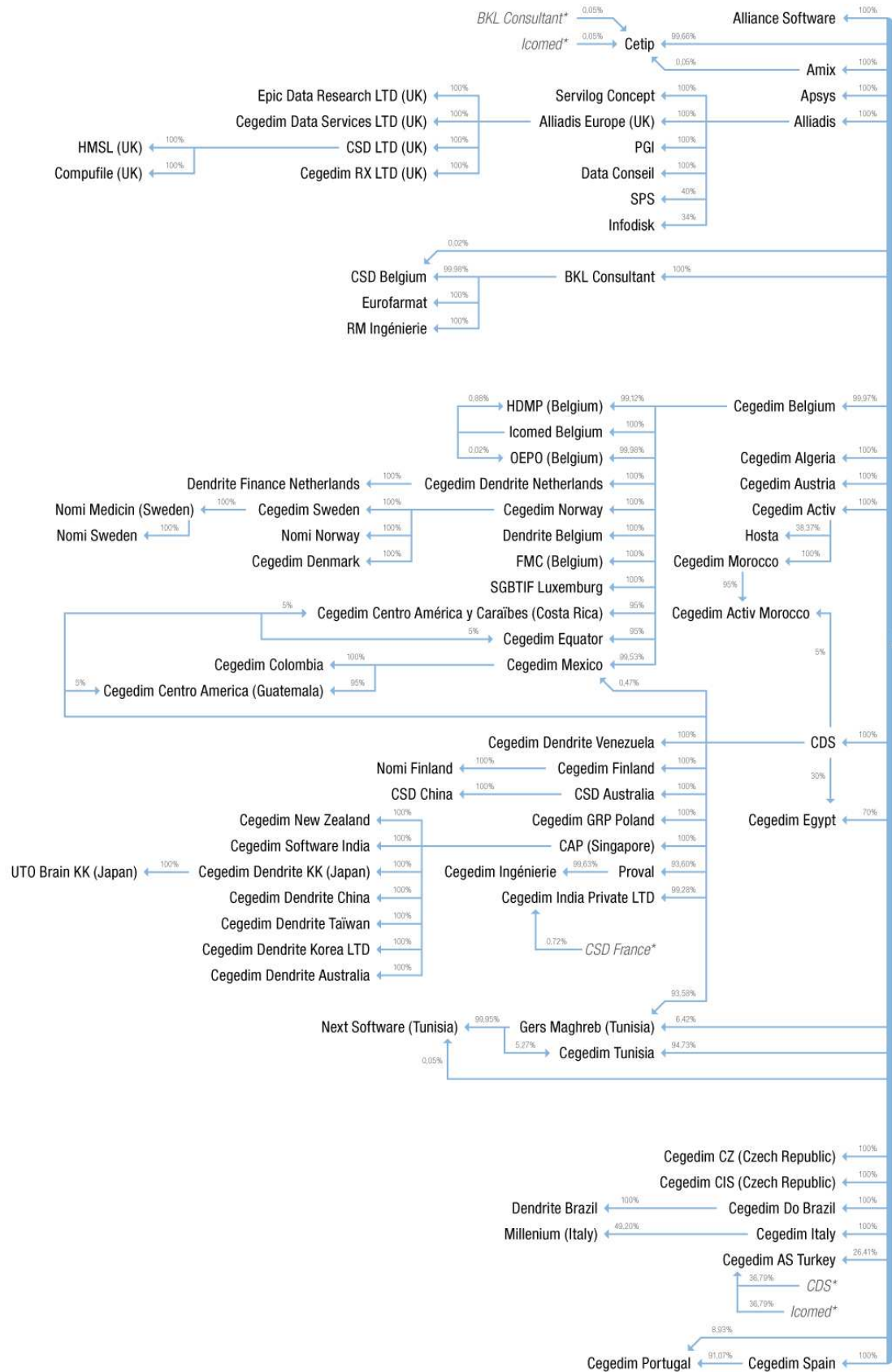
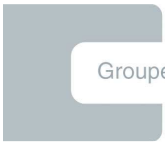
Cegedim S.A. exerce aussi un rôle opérationnel avec ses départements.

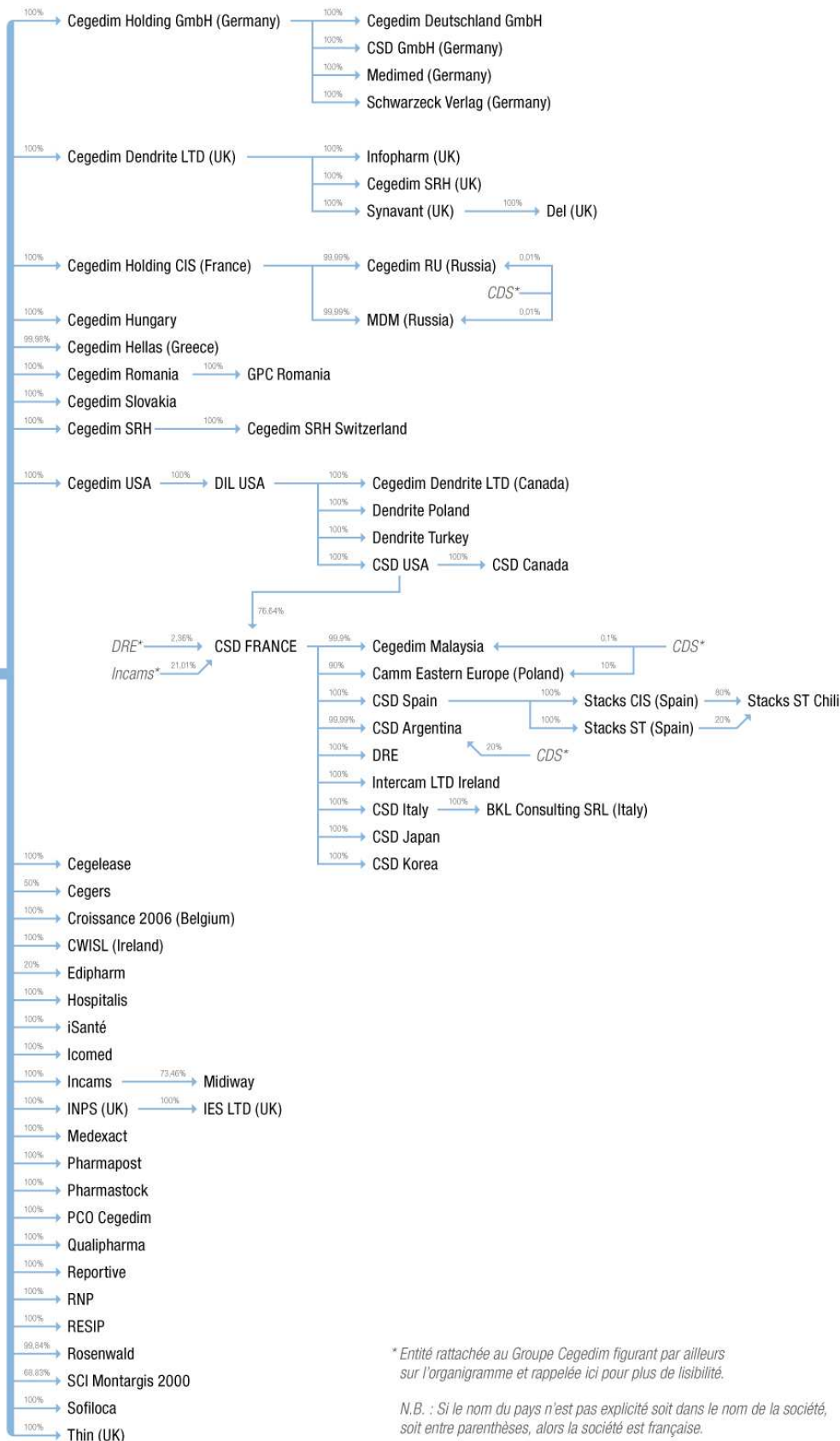
Cegedim Statistiques de vente : gestion du fichier des produits pharmaceutiques français, traitement et établissement pour le compte du GERS (GIE regroupant l'ensemble des laboratoires pharmaceutiques installés en France) des statistiques de vente de tous les produits pharmaceutiques à partir des données collectées auprès des grossistes répartiteurs et des laboratoires en France.

Cegedim Communication Directe (CCD) : conception, gestion et commercialisation de différentes bases de données nominatives (adresses professionnelles et services associés de marketing direct) ainsi que gestion et traitement de fichiers pour le compte de tiers.

Echange de Données Informatisées (EDI) : activité de concentrateur de données dans la transmission des commandes et factures entre laboratoires, grossistes répartiteurs et hôpitaux (système Edipharm) et transmission des factures subrogatoires entre pharmacies et organismes payeurs (Télépharma). Hébergement d'applicatifs développés par le Groupe et gestion de flux.

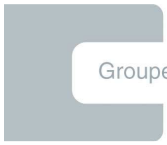
Cegedim Hébergement : Cegedim dispose d'une large expertise dans les activités d'infogérance à destination des laboratoires pharmaceutiques, des assurances et des réseaux de santé (ex : expérimentations DMP,...), ainsi que dans la gestion de flux financiers et de documents dématérialisés. Toutes ces activités, du fait de leur caractère stratégique et sensible, ont conduit les équipes du Groupe à concevoir des architectures à très haute disponibilité qui répondent aux exigences de sécurité de ses clients et notamment, aux normes d'hébergement des dossiers médicaux.





* Entité rattachée au Groupe Cegedim figurant par ailleurs sur l'organigramme et rappelée ici pour plus de lisibilité.

N.B. : Si le nom du pays n'est pas explicité soit dans le nom de la société, soit entre parenthèses, alors la société est française.



7.2 Liste des filiales de Cegedim

La liste des filiales du Groupe, leur pays d'origine et le pourcentage de contrôle figurent dans le point 20.1.1 des comptes consolidés du présent Document de Référence.


D'autre part, de plus amples informations sur l'activité des principales filiales du Groupe figurent au point 26.2.5 du présent Document de Référence.

L'organigramme juridique du Groupe est présenté dans la double page précédente.



Commentaires sur résultats

8 - Propriétés immobilières, usines et équipements	66
8.1 Immobilisations corporelles importantes, existantes ou planifiées, y compris les propriétés immobilières louées et toute charge majeure pesant dessus	66
8.2 Utilisation des immobilisations corporelles au regard de l'environnement	66
9 - Examen de la situation financière et du résultat	67
9.1 Description et évolution de la situation financière de Cegedim	67
9.2 Résultat d'exploitation	67
10 - Trésorerie et capitaux	68
10.1 Capitaux de Cegedim	68
10.2 Conditions d'emprunt et structure de financement de Cegedim	68
10.3 Source et montant des flux de trésorerie de Cegedim et description de ces flux	68
10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux	70
10.5 Sources de financement attendues et nécessaires pour honorer les engagements d'investissement (visés aux points 5.2.3 et 8.1)	70
11 - Recherche et développement, brevets et licences	70
12 - Information sur les tendances	71
13 - Prévisions ou estimations du bénéfice	72



8 - Propriétés immobilières, usines et équipements

8.1 Immobilisations corporelles importantes, existantes ou planifiées, y compris les propriétés immobilières louées et toute charge majeure pesant dessus

Seules 22 sociétés, sur les 145 entités du périmètre de consolidation du Groupe, sont propriétaires de constructions ou de terrains, pour une valeur nette comptable de 6.6 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Pour l'essentiel, les sociétés du Groupe Cegedim sont donc locataires des immeubles dans lesquels elles exercent leurs activités.

Notamment, Cegedim S.A. est locataire de l'ensemble des locaux qu'elle occupe à Boulogne-Billancourt. Certains loyers sont versés à des sociétés (holding animatrice FCB ou différentes SCI) ayant des administrateurs communs avec Cegedim S.A., comme indiqué dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes reproduit en Annexe du présent Document de Référence. Le total des loyers concernés (locaux et parkings) s'élève à 6.1 millions d'euros hors charges locatives pour l'année 2009. Les loyers sont établis à des conditions de marché et le resteront.

8.2 Utilisation des immobilisations corporelles au regard de l'environnement

Comme indiqué au point 4.3.2, les activités du Groupe Cegedim, compte tenu de leur nature essentiellement immatérielle, n'ont pas de répercussions significatives sur l'environnement. L'utilisation des immobilisations corporelles, au regard de l'environnement, n'appelle donc pas de remarque particulière.



9 - Examen de la situation financière et du résultat

9.1 Description et évolution de la situation financière de Cegedim

Le Rapport de gestion du Conseil d'administration de Cegedim S.A. donne une description de la situation financière de Cegedim S.A. et du Groupe. Il figure au point 26 du présent Document de Référence.

9.2 Résultat d'exploitation

Le Rapport de gestion du Conseil d'administration de Cegedim S.A. (figurant au point 26 du présent Document de Référence) donne, le cas échéant, une description :

- des acteurs importants, événements inhabituels ou peu fréquents et des nouveaux développements influant sur le résultat d'exploitation ;
- des raisons pour lesquelles apparaissent des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets.

A l'exception des développements exposés au point 4.2.1, à la connaissance de la Société, il n'existe pas de stratégie ou de facteurs spécifiques, de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique susceptibles d'influer directement ou indirectement sur les opérations de Cegedim.

10 - Trésorerie et capitaux

10.1 Capitaux de Cegedim

Les capitaux propres consolidés s'élevaient à 466.0 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 242.0 millions d'euros au 31 décembre 2008, traduisant une progression de 223.9 millions d'euros. Cette augmentation s'explique par les hausses du capital social pour 4.4 millions d'euros, de la prime d'émission pour 170.6 millions d'euros suite à l'augmentation de capital réalisée en décembre 2009, de la réserve Groupe pour 36.2 millions d'euros et du résultat Groupe pour 21.1 millions d'euros combinés à la variation négative du poste d'écart de conversion Groupe pour 8.1 millions d'euros et une variation des minoritaires (-0.2 million d'euros). La part revenant aux intérêts minoritaires dans ces capitaux propres s'établit à 0.7 million d'euros au 31 décembre 2009, soit 0.2%.

10.2 Conditions d'emprunt et structure de financement de Cegedim

Les dettes financières à moins d'un an s'élevaient à 131.8 millions d'euros et les dettes financières à plus d'un an à 384.7 millions d'euros, soit un total de 516.4 millions d'euros, contre 687.9 millions d'euros en 2008.

Compte tenu de la situation de trésorerie active, l'endettement financier net du Groupe s'élève à 395.1 millions d'euros contre 594.4 millions d'euros à fin 2008, en baisse de 199.4 millions d'euros. Il représente 0.8 fois le montant des capitaux propres conséquence de l'augmentation de capital réalisée en décembre 2009.

La capacité d'autofinancement du Groupe avant coût de l'endettement financier net s'élève à 171.0 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 154.6 millions d'euros au 31 décembre 2008.

La société Cegelease a conclu avec la société Natixis une opération d'échange de flux, aux termes de laquelle, d'une part, la société Natixis doit verser, à la société Cegelease, les montants prévisionnels au titre des créances de loyers, et, d'autre part, la société Cegelease doit verser, à la société Natixis, les montants réels au titre de ces mêmes créances. L'opération d'échange de flux ayant rendu certaines des créances futures de Cegelease, Natixis lui a octroyé un cash collatéral qui se rembourse au fur et à mesure de l'encaissement des créances. En garantie de ses obligations de remboursement du cash collatéral, la société Cegelease s'est engagée à remettre en pleine propriété, à la société Natixis, les créances concernées et résultant de son activité de location de biens. Les intérêts financiers (2 888 milliers d'euros en 2009) sont calculés sur le cash collatéral. Le cash collatéral, qui est l'en-cours actualisé des loyers restants à encaisser des clients pour le compte de Natixis s'élève à 36 millions d'euros au 31 décembre 2009. Les remboursements 2010 sont estimés à 21.5 millions d'euros.

10.3 Source et montant des flux de trésorerie de Cegedim et description de ces flux

La trésorerie de clôture s'établit à 102.3 millions d'euros en 2009 contre 70.2 millions d'euros en 2008, soit une variation positive de 32.1 millions d'euros.

Le tableau de flux de trésorerie est reproduit en détail dans les comptes consolidés, au point 20.



- Flux nets de trésorerie générés par l'activité

166.5 millions d'euros en 2009 contre 166.9 millions d'euros en 2008 (-0.4 millions d'euros).

La variation du besoin en fonds de roulement s'établit à -0.2 millions d'euros en 2009 contre 20.1 millions d'euros en 2008.

Avant coût de l'endettement financier net et charge d'impôt, la capacité d'autofinancement s'élève à 171.0 millions d'euros en 2009, contre 154.6 millions d'euros en 2008, soit une progression de 16.4 millions d'euros.

Les intérêts d'emprunts s'élèvent à 31.5 millions d'euros en 2009 contre 44.4 millions d'euros en 2008. Le coût de l'endettement financier net s'élève à 40.3 millions d'euros en 2009 contre 43.6 millions d'euros en 2008. Ces diminutions s'expliquent principalement par l'amortissement progressif de la dette contractée lors de l'acquisition de Dendrite en mai 2007.

La capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et charge d'impôt s'élève à 125.7 millions d'euros en 2009 contre 98.0 millions d'euros en 2008, en hausse de 27.7 millions d'euros (+28.3 %). Cette progression reflète notamment l'impact positif du résultat de l'exercice et des plus values de cession.

Parallèlement, la situation fiscale du nouveau Groupe combiné se traduit par une baisse significative du taux effectif d'impôt consolidé (8.5% en 2009 contre 27.9% en 2008).

- Flux nets liés aux opérations d'investissement

Ils s'élèvent à 73.7 millions d'euros en 2009 contre 101.3 millions d'euros en 2008 (-27.6 millions d'euros). Cette baisse significative est liée principalement à la mise en place de la nouvelle politique de cession quasi-systématique des contrats de locations financiers de Cegelease ainsi qu'à une politique de croissance externe plus réduite.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles s'élèvent à 37.7 millions d'euros sur 2009 (contre 49.4 millions d'euros en 2008) essentiellement due à une diminution de la R&D capitalisée au sein du Groupe qui passe de 32.7 millions d'euros en 2008 à 16.6 millions d'euros en 2009.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élèvent à 26.4 millions d'euros sur 2009 (contre 51.0 millions d'euros en 2008) essentiellement due à la diminution du montant des acquisitions des installations techniques pour 18.5 millions d'euros.

- Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement

Ils s'élèvent à 61.0 millions d'euros en 2009 contre 52.8 millions d'euros en 2008 (+8.1 millions d'euros).

Cette évolution s'explique par la hausse des remboursements d'emprunts pour 187.3 millions d'euros, compensé en grande partie par l'augmentation de capital en numéraire (+174.7 millions d'euros).

En 2009, le Groupe n'a pas versé de dividendes, contre un versement de 8.4 millions d'euros en 2008.

10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux

La convention de crédit conclue par le Groupe impose le respect de covenants financiers à défaut desquels l'utilisation de tirage supplémentaire de la partie revolving du crédit pourrait cesser d'être disponible et le crédit pourrait éventuellement devenir exigible par anticipation.

En dehors des covenants habituels à ce type de convention, le Groupe doit respecter deux ratios (dette financière nette contractuelle sur EBITDA pro-forma contractuel et EBITDA pro-forma contractuel sur coût de l'endettement contractuel) et un seuil sur les acquittions.

En dehors de ces conditions, il n'existe pas de restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, directement ou indirectement, sur les opérations de Cegedim.

10.5 Sources de financement attendues et nécessaires pour honorer les engagements d'investissement (visés aux points 5.2.3 et 8.1)

Compte tenu de la capacité d'autofinancement et des lignes de découvert autorisées mais non tirées en totalité, le Groupe Cegedim dispose des liquidités nécessaires pour faire face à son cycle d'exploitation et à son plan d'investissement des 12 mois à venir.

Le cas échéant, Cegedim n'exclut pas de faire appel au marché, afin d'obtenir des sources de financement supplémentaires.

11 - Recherche et développement, brevets et licences

Le Rapport de gestion du Conseil d'administration de Cegedim S.A. donne une description de la politique de recherche et de développement appliquée par le Groupe Cegedim. Il figure au point 26 du présent Document de Référence.

Cf. également le point 4.2.2 relatif à la propriété intellectuelle.

12 - Information sur les tendances

Les tendances applicables au début d'année 2010 ne présentent pas de différences majeures avec celles rencontrées au cours de l'exercice 2009. En effet, la majorité des clients de Cegedim évoluant dans le monde de la santé, le Groupe ne subit pas de fortes répercussions de la dégradation de la conjoncture économique mondiale survenue en 2009 et se poursuivant en 2010 malgré quelques signes de reprise.

■ Produits d'exploitation et politique de prix

Il convient de noter que le Groupe réalise plus des deux tiers de son chiffre d'affaires dans le monde de la santé, secteur réputé pour son caractère particulièrement défensif qui rend le Groupe peu sensible (ou avec une certaine inertie) aux tensions générales qui peuvent toucher l'économie. Les tendances de vieillissement de la population dans les pays matures ou de croissance de la population avec une élévation progressive du niveau de vie dans les pays émergents, vont dans le sens de l'accroissement des dépenses de santé, ce qui constitue un indicateur favorable pour les activités du Groupe.

Sur 2010, les perspectives de croissance internationale de Cegedim continuent à se confirmer sur des territoires tels que l'Amérique du Sud, l'Asie et la Russie. La Chine et l'Inde recèlent également un fort potentiel que le Groupe commence seulement à exploiter.

En matière de politique de prix, le Groupe n'envisage pas d'évolutions significatives et se trouve exposé à des paramètres généraux relativement inchangés sur le début d'année 2010. Cegedim est en négociation permanente avec ses clients pour maintenir des prix de vente en adéquation avec la qualité de ses prestations et le renouvellement permanent des offres.

■ Charges d'exploitation

Les effectifs constituent la principale ressource du Groupe et représentent un des postes de coûts les plus significatifs. Cegedim adapte sa politique salariale en conséquence afin de motiver les talents, assurer la formation et le recrutement tout en contenant l'évolution de la masse salariale dans une croissance raisonnable. Pour 2010, le Groupe envisage une hausse des salaires de l'ordre de 3%.

En 2009, Cegedim a poursuivi l'intégration de ses nouvelles activités (notamment Dendrite) et la restructuration entraînant ainsi des coûts non récurrents en partie reconnus par les normes internationales IFRS. L'ensemble de ces actions devraient, toute chose étant égale par ailleurs, avoir un effet positif sur les coûts fixes du Groupe.

Le Groupe poursuit un haut niveau de recherche et développement afin de continuer à proposer des solutions adaptées à la demande mondiale et à l'évolution du modèle économique des laboratoires pharmaceutiques..

■ Stocks et production

Ces postes n'appellent pas de commentaires particuliers, et sont peu significatifs étant donné l'activité de prestataire de services de Cegedim.

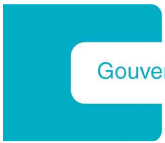
13 - Prévisions ou estimations du bénéfice

Pour 2010, il est prévu un chiffre d'affaires en croissance d'environ 4 à 5% dont 2 à 3% de croissance organique.

L'ensemble des politiques de réduction des coûts mises en œuvre en 2008 et 2009 devraient contribuer à l'amélioration des marges, toute chose étant égale par ailleurs.

Le Groupe ne communique pas de prévisions ni d'estimations du bénéfice.

14 - Organes d'administration et de Direction	74
14.1 Nom, adresse professionnelle et fonctions des mandataires sociaux	74
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	76
15 - Rémunérations et avantages	77
15.1 Montant des rémunérations totales et avantages de toute nature versés durant l'exercice, de manière directe ou indirecte, nominativement à chaque mandataire social, par Cegedim et par toute société du Groupe	77
15.2 Montant total des sommes provisionnés ou constatées par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	78
15.3 Attribution d'actions gratuites	78
16 - Fonctionnement des organes d'administration et de direction	79
16.1 Date d'expiration du mandat actuel des administrateurs de Cegedim S.A. période durant laquelle ils sont restés en fonction	79
16.2 Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction à l'émetteur ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat	79
16.3 Informations concernant le comité d'audit et le comité de rémunération	79
16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France	80
17 – Salariés	81
17.1 Effectifs du Groupe Cegedim à la clôture	81
17.2 Participation des dirigeants dans le capital et stock options	81
17.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de Cegedim	81
18 - Principaux actionnaires	82
18.1 Composition de l'actionnariat	82
18.2 Droits de votes particuliers	83
18.3 Contrôle de Cegedim	83
18.4 Accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle	83
19 - Opérations avec des apparentés	84



14 - Organes d'administration et de Direction

14.1 Nom, adresse professionnelle et fonctions des mandataires sociaux

14.1.1 Constitution du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration, au cours de l'exercice 2009, se compose de la manière suivante :

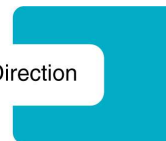
- Jean-Claude Labrune, Président Directeur Général et Fondateur de Cegedim S.A. ;
- FCB S.A.S., société exerçant des activités de holding animatrice, représentée par Pierre Marucchi, également Directeur Général Délégué de Cegedim S.A. ;
- GERS, GIE regroupant les laboratoires pharmaceutiques opérant en France, représenté par Philippe Alaterre ;
- Alliance Healthcare France, société détenue par le répartiteur pharmaceutique Alliance Boots, représentée par Anthony Roberts ;
- Laurent Labrune, Président Directeur Général de la société Cegedim SRH, filiale de Cegedim S.A. ;
- Aude Labrune-Marysse, Présidente de Rosenwald, filiale de Cegedim S.A.

Jean-Claude Labrune est le père d'Aude Labrune-Marysse et de Laurent Labrune.

L'adresse professionnelle des administrateurs est située au siège de la Société.

Liste des mandats occupés au cours des cinq dernières années en dehors des filiales du Groupe Cegedim

Administrateur	Société	Mandat	Début	Fin
Jean-Claude Labrune	Cegedim	Administrateur DG PDG	12/04/1989 20/12/1989 18/08/1994	
	FCB	Président du Conseil d'administration Président (SAS)	21/07/1997 24/06/2005	24/06/2005
	JCL	Gérant	30/11/1994	
Pierre Marucchi	Cegedim	Représentant de FCB au Conseil d'administration DGD	12/04/1989 23/04/2002	
	IRIS	Gérant	1997	
	Laboratoire Biodim	Président (SAS)	30/06/2003	23/06/2006



Administrateur	Société	Mandat	Début	Fin
Laurent Labrune	Cegedim	Administrateur	18/04/2001	
	Brun	co-gérant	11/03/2002	29/12/2006
	FCB	Administrateur et DGD	21/11/2005	
Aude Labrune-Marysse	Cegedim	Administrateur	27/04/2007	
	Brun	co-gérant	11/03/2002	29/12/2006
	FCB	Administrateur et DGD	21/11/2005	
Philippe Alaterre	Cegedim	représentant du GERS au Conseil d'administration	20/03/09	
	GERS	Président	11/12/08	
Anthony Roberts	Cegedim	représentant d'Alliance Healthcare France au Conseil d'administration	21/12/09	
	Pharmology.com	Administrateur	Juillet 2000	
	Enigma Health	Administrateur	Février 2004	Décembre 2004

PDG : Président Directeur Général
 DG : Directeur Général
 DGD : Directeur Général Délégué
 SAS : Société par Actions Simplifiée.

Jean-Claude Labrune et Pierre Marucchi exercent, par ailleurs, divers autres mandats au sein des filiales françaises et étrangères du Groupe Cegedim.

14.1.2 Expérience des administrateurs

Jean-Claude Labrune est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers. Au cours de ses années d'expérience chez IBM, en tant qu'ingénieur commercial, il démarque notamment l'industrie pharmaceutique. Il a été parmi les promoteurs de groupes de réflexion professionnels réunissant les directeurs informatiques des laboratoires pharmaceutiques, tels que le Cedhys. Soucieux d'apporter des réponses aux problématiques soulevées par la profession, il crée Cegedim en 1969.

Pierre Marucchi est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications, de l'Université de Stanford (USA) et du Centre d'Etudes Supérieures Bancaires. Il est également Membre de l'Institut des Actuaire Français. Pierre Marucchi débute sa carrière en 1977 au Crédit Lyonnais où il occupe différentes fonctions techniques et commerciales. Il rejoint la direction du Groupe Cegedim en 1984.



Laurent Labrune est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers. Il rejoint Cegedim en 1995, où il occupe notamment le poste de coordination des développements informatiques du Groupe, avant de prendre la direction de la filiale Cegedim SRH. Suite au rachat de Dendrite International, Laurent Labrune est depuis mai 2007 Vice-Président Exécutif de la nouvelle entité Cegedim Dendrite.

Aude Labrune-Marysse est diplômée d'une maîtrise de droit des affaires et d'un DESS de fiscalité internationale. Elle rejoint Cegedim en 1999 avant de prendre la direction de Rosenwald, filiale de Cegedim, et d'occuper un poste de Directrice Générale Déléguée en charge des questions juridiques au sein de la holding animatrice FCB.

Le GIE Gers, en tant que groupement des laboratoires pharmaceutiques opérant en France, est un Administrateur parfaitement informé des attentes de l'industrie. Il exerce une vigilance particulière sur la nature et la qualité des services fournis par Cegedim et constitue une force de proposition particulièrement avisée.

La société Alliance Healthcare France, filiale d'un des principaux répartiteurs pharmaceutiques européens, Alliance Boots, fait également bénéficier Cegedim de son excellente connaissance du marché pharmaceutique. Elle contribue à des échanges de vue fructueux sur les opportunités, les enjeux et les stratégies propres à l'environnement de Cegedim.

14.1.3 Déclaration

Au cours des cinq dernières années et à la connaissance de la Société :

- Aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un membre des organes d'administration et de direction ;
- Aucun membre des organes d'administration et de direction n'a été associé à une faillite, une mise sous séquestre ou une liquidation ;
- Aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre ces personnes par des autorités statutaires ou réglementaires et des organismes professionnels désignés ;
- Aucun membre des organes d'administration et de direction n'a été empêché par un tribunal d'agir en sa qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

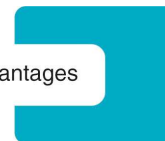
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction de Cegedim.

En particulier, la Société entretient des relations commerciales avec certains de ses actionnaires et leurs groupes respectifs, notamment le GIE GERS et Alliance Healthcare France, chacun ayant un poste d'administrateur au sein du conseil. Les contrats conclus avec ces entités respectivement l'ont été aux conditions de marché. Ces contrats représentent un montant de chiffre d'affaires inférieur à respectivement 1.5% et 0.2% du chiffre d'affaires consolidé annuel de la Société.

Par conséquent, les relations entre Cegedim et les entités susmentionnées ne présentent pas de conflits d'intérêts.

La société CEGERS est une société détenue à 50% par Cegedim SA et 50% par le GIE GERS.



15 - Rémunérations et avantages

15.1 Montant des rémunérations totales et avantages de toute nature versés durant l'exercice, de manière directe ou indirecte, nominativement à chaque mandataire social, par Cegedim et par toute société du Groupe

Les rémunérations des mandataires sociaux tiennent compte des recommandations de l'AMF relative à l'information à donner dans les Documents de Référence, en particulier, lorsque la société cotée appartient à un groupe, l'information sur la rémunération du dirigeant mandataire social porte sur les sommes dues, par toutes les sociétés de la chaîne de contrôle, en lien avec le mandat exercé dans la société cotée.

Les rémunérations brutes globales qui portent sur les sommes dues, par toutes les sociétés de la chaîne de contrôle, en lien avec le mandat exercé dans la société cotée, de chaque mandataire social sont les suivantes :

En euros Exercice 2009	Rémunération totale hors avantages en nature	Partie fixe	Partie variable	Partie variable excep- tionnelle	Jetons de présence	Avantage en nature Montant	Nature
Jean-Claude Labrune	724 782	714 182	-	-	10 600	1 132	Véhicule
Pierre Marucchi	541 305	289 605	241 100	-	10 600	4 606	Véhicule
Laurent Labrune	322 415	213 915	101 000	-	7 500	5 915	Véhicule
Aude Labrune- Marysse	93 580	79 830	6 250	-	7 500	1 830	Véhicule
Philippe Alaterre	- (1)	-	-	-	- (1)	-	-
Anthony Roberts	- (2)	-	-	-	- (2)	-	-

(1) Jetons de présence pour un montant de 7 500€ versé directement au GERS

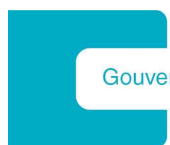
(2) Mandataire nommé le 21 décembre 2009, après le versement des jetons de présence

Le montant de la partie variable est fonction des résultats du Groupe.

En dehors de l'attribution d'actions gratuites (cf point 15.3), il n'existe pas d'engagements pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Il n'existe pas de systèmes de stock-option (options de souscription ou d'achat) au sein du Groupe Cegedim.

Il n'existe pas d'instruments financiers donnant accès au capital, ni d'autres instruments optionnels de quelque nature que ce soit, souscrits par les dirigeants ou les salariés dans le cadre d'opérations réservées.



Il existe des conventions de managements fees liant Cegedim à des sociétés ayant des administrateurs communs avec elle. Il s'agit des conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce correspondant à des conventions courantes conclues à des conditions normales. Ainsi, les montants de la convention de prestations de services existant entre FCB et Cegedim s'élèvent pour l'année 2009 à 2 050 milliers d'euros HT.

Ces montants correspondent à la refacturation des charges de salaires et des charges d'honoraires de conseils supportées par FCB et imputables à Cegedim. Les honoraires de conseils représentent moins de 10% du montant de la convention de management fees entre FCB et Cegedim. La partie salaires correspond à la refacturation de 90% de la rémunération de Jean-Claude Labrune, Laurent Labrune, Aude Labrune et de la moitié de la rémunération de Pierre Marucchi ainsi que la rémunération de non-dirigeants.

15.2 Montant total des sommes provisionnées ou constatées par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages

Il n'existe pas de régimes complémentaires de retraite spécifiques mis en place pour certains mandataires sociaux. Toutes les informations utiles relatives au calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont présentées dans les principes comptables et la note 13 (engagement retraite) des comptes consolidés, figurant au point 20.2.2.3 du présent Document de Référence.

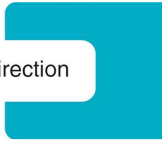
15.3 Attribution d'actions gratuites

Les conseils du 21 mars 2008 et 05 novembre 2009 ont été autorisés par l'assemblée générale extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10% du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim. Soit un nombre total de 933 144 titres.

	<u>Plan n°1</u>	<u>Plan n°2</u>
Date de l'Assemblée générale	22/02/08	22/02/08
Date du Conseil	21/03/08	05/11/09
Nombre d'actions autorisées par l'AG	933 144	933 144
Nombre total d'actions pouvant être attribuées par le plan	43 410	28 750
Dont aux administrateurs	2 880	Néant
<i>Pierre Marucchi</i>	1 280	<i>Néant</i>
<i>Laurent Labrune</i>	1 600	<i>Néant</i>
Nombre de bénéficiaires	48	48
Date d'attribution	21/03/08	05/11/09
Date d'acquisition	21/03/10* - 21/03/12**	05/11/11* - 05/11/13**
Fin du délai de conservation	21/03/12	05/11/13
Actions définitivement acquises au 31/12/09	Néant	Néant
Solde d'actions attribuées au 31/12/09	27 910	27 768

* Pour les résidents Français et US à la date d'attribution

** Pour les non résidents Français à la date d'attribution



16 - Fonctionnement des organes d'administration et de Direction

16.1 Date d'expiration du mandat actuel des administrateurs de Cegedim S.A. et période durant laquelle ils sont restés en fonction

Jean-Claude Labrune est entré en fonction le 1er décembre 1969.

La société FCB, entrée en fonction le 12 avril 1989, est représentée par Pierre Marucchi depuis cette même date.

Le GIE GERS, entré en fonction le 6 mars 1995, est représenté par Philippe Alaterre depuis le mois de mars 2009.

La société Alliance Healthcare France, entrée en fonction le 15 novembre 2000, est représentée par Anthony Charles Roberts depuis le mois de décembre 2009.

Laurent Labrune est entré en fonction suite au Conseil d'administration du 18 avril 2001. Son mandat a été renouvelé pour 6 ans en 2007 jusqu'à l'Assemblée générale qui approuvera les comptes 2012.

Aude Labrune-Marysse est entrée en fonction suite au Conseil d'administration le 27 avril 2007 pour une période de 6 ans jusqu'à l'Assemblée générale qui approuvera les comptes 2012.

Les mandats des Administrateurs de Cegedim S.A. ont été renouvelés le 28 avril 2004 pour 6 ans (soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2009).

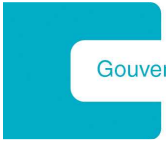
Cf. également le rapport du Président sur le Contrôle interne au point 26.2.6 et le rapport des Commissaires aux comptes au point 26.3.

16.2 Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction à l'émetteur ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat

Comme mentionné à la note 26 du point 20 des comptes consolidés, FCB a refacturé des frais de siège pour 2 050 milliers d'euros.

16.3 Informations concernant le comité d'audit et le comité de rémunération

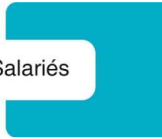
Aux termes du protocole d'accord du 28 octobre 2009 et du Conseil du 22 mars 2010, la Société se conforme aux principes du code AFEP-MEDEF et a modifié son règlement intérieur. Un comité d'audit et un comité de rémunération ont été créés. Ces comités se réuniront pour la première fois au cours du deuxième trimestre 2010.



16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France

En 2009, Cegedim n'appliquait pas les recommandations des rapports Viénot (1995 et 1999) et Bouton (2002) en matière de gouvernement d'entreprise.

En 2009, Cegedim s'est conformé à l'ensemble des prescriptions du Droit des sociétés et du Code de commerce régissant les règles de fonctionnement et d'organisation de ses organes d'administration et de direction. La Société considère que ces dispositions légales offrent des garanties tout à fait satisfaisantes et adaptées, pour l'exercice et le contrôle des pouvoirs de ses organes de direction.



17 - Salariés

17.1 Effectifs du Groupe Cegedim à la clôture

Les effectifs totaux du Groupe (CDI, CDD) à la date de clôture des trois derniers exercices sont présentés dans le tableau suivant :

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
CRM et données stratégiques	6 404	6 015	5 883
Professionnels de santé	1 554	1 465	1 437
Assurances et services	784	759	712
Total	8 742	8 239	8 032

17.2 Participation des dirigeants dans le capital et stock options

Au 31 décembre 2009,

- Jean-Claude Labrune, Président Directeur Général de Cegedim, détient au nominatif 57 812 actions de Cegedim, dont 38 496 à droit de vote double, représentant 0.41% du capital et 0.51% des droits de vote ;
- Pierre Marucchi, Directeur Général Délégué de Cegedim, détient au nominatif 3 334 actions de Cegedim, dont 16 donnant droit à vote double, représentant une part négligeable du capital et des droits de vote.
- Jean-Claude Labrune, Président de FCB, détient en indirect, à travers FCB, 52.21% du capital et 64.42% des droits de vote.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres membres des organes d'administration et de direction qui soient inscrits au nominatif.

Cf. également point 18.1 du présent Document de Référence.

Il n'existe pas de systèmes de stock-option (options de souscription ou d'achat) au sein du Groupe Cegedim, ni en faveur des dirigeants, ni en faveur de toute autre catégorie de personnel. Le Groupe a cependant mis en place récemment un système d'attribution d'actions gratuites (cf point 15.3 du présent Document de Référence pour la description des actions gratuites attribuées).

17.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de Cegedim

Il existe des accords de participation des salariés aux fruits de l'expansion, conformes aux dispositions légales, avec application de la formule de calcul de droit commun. La participation peut être, au choix du salarié, versée sur un support en Fonds Commun de Placement, ou laissée dans un compte courant bloqué dans les comptes de l'entreprise.

Au 31 décembre 2009, le Fonds Commun de Placement d'Entreprise est composé de 77 500 actions Cegedim, représentant 0.55% du capital.

18 - Principaux actionnaires

18.1 Composition de l'actionariat

Actionariat au 31 décembre 2009, la composition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de vote doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 307 393	52,21%	2 441 556	4 865 837	9 731 674	12 173 230	64,42%
FSI	2 102 061	15,02%	2 102 061	0	0	2 102 061	11,12%
JCL	57 812	0,41%	19 316	38 496	76 992	96 308	0,51%
GERS	36 432	0,26%	12 144	24 288	48 576	60 720	0,32%
Alliance Healthcare	1 215 432	8,68%	1 215 432	0	0	1 215 432	6,43%
PUBLIC	3 238 853	23,14%	3 229 055	9 798	19 596	3 248 651	17,19%
CEGEDIM	39 190	0,28%	0	0	0	0	0,00%
Sous-total JCL/FCB/FSI	9 467 266	67,64%	4 562 933	4 904 333	9 808 666	14 371 599	76,05%
Total	13 997 173	100,00%	9 019 564	4 938 419	9 876 838	18 896 402	100,00%

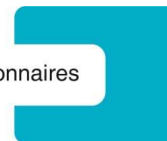
A la connaissance de la Société, à la date du présent Document de Référence, les actionnaires détenant plus de 5% du capital ou des droits de vote sont : FCB, FSI, Alliance Healthcare France et Financière de l'Echiquier.

- FCB est une S.A.S. au capital de 479 240€ (RCS Nanterre 340 651 132) détenue majoritairement par Jean-Claude Labrune. Elle exerce des activités de holding animatrice ;
- Alliance Healthcare France est une S.A. au capital de 22 107 536.00€ (RCS Nanterre 025 420 068) détenue majoritairement par le Groupe Alliance Boots (ex Alliance Unichem) (répartiteur pharmaceutique) ;
- Financière de l'Echiquier est une société de Gestion de portefeuille indépendante, spécialiste des actions, qui appartient à 100% à ses dirigeants et à ses salariés. Elle occupe aujourd'hui l'une des toutes premières places en France au sein des sociétés de gestion à capitaux privés.
- FSI est une société anonyme détenue à 51% par la Caisse des Dépôts et 49% par l'Etat français. Le FSI est un investisseur avisé qui intervient en fonds propres pour prendre des participations minoritaires dans des entreprises françaises porteuses de projets industriels créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie.

L'impact sur le gouvernement d'entreprise de l'entrée du FSI au capital de Cegedim est explicité dans les faits marquants du rapport de gestion.

Les derniers franchissements de seuil déclarés sont les suivants :

- 28 mars 2001 : Alliance Healthcare France (seuil de 10%) ;
- 23 novembre 2006 : Financière de l'Echiquier (seuil de 5%) ;



- 26 juillet 2007 : AB Acquisition Holding (seuil de 5% et de 10%). Les franchissements de seuil résultent de l'acquisition par AB Acquisition Holding Limited du contrôle de la société Alliance Boots Capital plc qui détient une participation indirecte dans la société Alliance Santé Distribution S.A (France) qui détient elle-même une participation directe dans la société Cegedim.
- 22 décembre 2009 : FSI (seuils de 5% et 10%)

Au 31 décembre 2008, la composition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de vote doubles		Total voix	% droits de vote
				actions	voix		
FCB	6 271 555	67,21%	79 511	6 192 044	12 384 088	12 463 599	75,34%
Alliance Healthcare France	933 145	10,00%	0	933 145	1 866 290	1 866 290	11,28%
Financière de l'Echiquier	496 680	5,32%	496 680	0	0	496 680	3,00%
Jean-Claude Labrune	38 496	0,41%	0	38 496	76 992	76 992	0,47%
GERS	36 788	0,39%	0	36 788	73 576	73 576	0,44%
Public	1 554 785	16,66%	1 544 397	10 388	20 776	1 565 173	9,46%
Cegedim S.A.	0	0,00%	0	0	0	0	0,00%
Total	9 331 449	100,00%	2 120 588	7 210 861	14 421 722	16 542 310	100,00%

18.2 Droits de votes particuliers

Cf. ci-dessus, point 18.1 du présent Document de Référence.

18.3 Contrôle de Cegedim

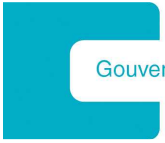
Cegedim est contrôlée par FCB et Jean-Claude Labrune, comme indiqué dans le présent Document de Référence. Bien que n'appliquant pas, à ce stade, les recommandations AFEP-MEDEF en matière de gouvernance, la Société rappelle qu'elle applique les dispositions légales en la matière, pour l'exercice et le contrôle des pouvoirs de ses organes de direction.

Aux termes du protocole conclu entre FCB, le FSI et Jean-Claude Labrune, la Société devra modifier ses règles de gouvernance au plus tard le 30 juin 2010.

18.4 Accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle

Concomitamment au protocole du 28 octobre 2009 signé entre M. Jean-Claude Labrune, FCB et le FSI, la mise en place d'un pacte d'actionnaires visant à régir les relations entre les différentes parties à l'opération a été discutée (cf. point 26 pour plus de détail).

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.



19 - Opérations avec des apparentés

Les conventions réglementées ayant été soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration sont détaillées dans le Rapport spécial des Commissaires aux comptes figurant au point 26 du présent Document de Référence.

La note 26 de l'annexe aux comptes consolidés 2009, figurant au point 20 du présent Document de Référence, fournit un détail chiffré des opérations avec les parties liées.

A ce jour, il n'a été autorisé aucune convention nouvelle.

20 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	86
20.1 Informations financières historiques – Comptes sociaux	86
20.2 Informations financières historiques – Comptes consolidés	112
20.3 Vérification des informations financières historiques annuelles	171
20.4 Date des dernières informations intermédiaires	171
20.5 Informations financières intermédiaires	171
20.6 Politique de distribution de dividendes	172
20.7 Procédures judiciaires et d'arbitrage	172
20.8 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	172
21 - Informations complémentaires	173
21.1 Capital social	173
21.2 Acte constitutif et statuts	175
22 - Contrats importants	177
23 - Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	177
24 - Documents accessibles au public	177
25 - Informations sur les participations	178



20 - Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.1 Informations financières historiques - Comptes sociaux

20.1.1 Comptes sociaux au 31 décembre 2009 - Cegedim S.A.

- Bilan actif
En milliers d'euros

	Montant Brut	Amortissement et provision	Euros nets 31/12/09	Euros nets 31/12/08	Euros nets 31/12/07
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement	9 526	0	9 526	23 431	17 963
Concessions, brevets et droits similaires	495	311	184	246	308
Fonds commercial	174	174	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	78 447	12 409	66 038	15 604	3 614
Immobilisations corporelles					
Constructions	4 302	852	3 450	569	610
Installations techniques, outillage	24 089	19 118	4 971	6 508	6 993
Autres immobilisations corporelles	1 985	1 825	160	207	194
Immobilisations en cours	3	0	3	2 486	442
Immobilisations financières					
Autres participations	858 991	60 573	798 418	791 584	487 228
Créances rattachées à participations	740	0	740	0	0
Prêts	27 664	5 321	22 343	45 474	346 483
Autres immobilisations financières	3 166	0	3 166	2 939	2 669
Actif immobilise	1 009 583	100 583	909 000	889 047	866 502
Stocks et en-cours					
Stocks de marchandises et matières premières	20		20	60	64
Avances, acomptes versés sur commandes	463		463	498	725
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	58 489	1 473	57 016	63 458	39 908
Autres créances	12 597		12 597	27 599	12 888
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	31 416	0	31 416	19 399	0
Disponibilités	6 492		6 492	9 071	8 038
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance	3 563		3 563	3 493	2 406
Actif circulant	113 041	1 473	111 568	123 578	64 031
Frais émission d'emprunts à étaler	5 223		5 223	6 781	8 338
Ecarts de conversion actif	264		264	3 615	23 108
Total actif	1 128 110	102 056	1 026 055	1 023 021	961 979



■ Bilan passif
En milliers d'euros

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Capital social	13 337	8 891	8 891
Prime d'émission de fusion, d'apport	244 313	73 732	73 732
Réserve légale	889	889	889
Réserves réglementées	1 879	2 926	2 926
Autres réserves	51 217	72 869	70 056
Report à nouveau	104	104	104
Résultat de l'exercice	61 849	-22 699	11 211
Provisions réglementées	1 385	1 323	919
Capitaux propres	374 972	138 035	168 728
Provisions pour risques	4 058	6 165	20 710
Provisions pour charges	3 156	1 805	1 418
Provisions pour risques et charges	7 214	7 970	22 127
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	476 941	713 437	664 045
Emprunts et dettes financières divers	58 148	52 472	53 066
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	105	33	110
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 160	61 658	18 820
Dettes fiscales et sociales	22 357	22 238	20 185
Dettes diverses			
Dettes s/immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 090	4 095	2 796
Produits constatés d'avance	127	186	159
Dettes	626 929	854 120	759 181
Ecarts de conversion passif	16 939	22 896	11 942
Total passif	1 026 055	1 023 021	961 979

■ Compte de résultat (première partie)
En milliers d'euros

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Ventes de marchandises France	4	14	54
Ventes de marchandises Hors France	33	58	
Production vendue de biens France	26	20	18
Production vendue de services France	128 585	125 906	122 132
Production vendue de services Hors France	27 239	20 166	15 836
Chiffre d'affaires net	155 887	146 164	138 039
Production immobilisée	19 534	21 945 (1)	7 117
Reprises s/amortissements-provisions et transfert de charge	1 357	672	10 549
Autres produits	448	66	20
Produits d'exploitation	177 225	168 846	155 725
Achats de marchandises	37	64	34
Variation de stocks de marchandises et matières premières	41	3	28
Achats de matières premières et approvisionnements	0	19	6
Autres achats et charges externes	86 681	89 236 (1)	69 844
Impôts, taxes et versements assimilés	4 087	3 875	4 219
Salaires et traitements	46 540	45 136	40 296
Charges sociales	21 846	20 209	18 139
Dotations aux amortissements sur immobilisations	10 186	7 393	5 964
Dotations aux provisions sur actif circulant	572	847	295
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 595	480	47
Autres charges	158	2 017	274
Charges d'exploitation	171 742	169 280	139 146
Résultat d'exploitation	5 483	-433	16 579

(1) La production immobilisée externe de 2008 d'un montant de 14 044 milliers d'euros a été retraitée dans les postes "Production immobilisée" et "Autres achats et charges externes". Le retraitement est sans impact sur le résultat.



- Compte de résultat (seconde partie)

En milliers d'euros

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Produits financiers de participations	73 485	34 011	8 442
Autres intérêts et produits assimilés	21 195	37 474	16 047
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 304	21 001	26 269
Différences positives de change	3 869	651	835
Produits nets sur cessions de VMP	299	22	3 852
Produits financiers	114 152	93 160	55 445
Dotations financières aux amortissements et provisions	7 231	28 544	26 326
Intérêts et charges assimilées	54 931	70 327	33 064
Différences négatives de change	4 414	27 171	6 942
Charges financières	66 575	126 042	66 332
Résultat financier	47 577	-32 882	-10 887
Résultat courant avant impôt	53 060	-33 315	5 692
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	107	4 659	20 460
Reprises sur provisions et transferts de charges	481	252	3 383
Produits exceptionnels	588	4 911	23 844
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	72	4 279	25 057
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	542	655	390
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	542	655	390
Charges exceptionnelles	613	4 934	25 447
Résultat exceptionnel	-26	-23	-1 603
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	316	660	254
Impôt sur les bénéfices	-9 130	-11 300	-7 378
Total des produits	291 964	252 873	235 014
Total des charges	230 116	275 572	223 802
Résultat net	61 849	-22 699	11 211
Résultat net par action (en euros)	4,42	0,00	1,20
Résultat avant impôt par action (en euros)	3,77	-3,64	0,41
Résultat courant par action (en euros)	3,79	-3,57	0,61

■ Tableau des filiales et participations

Filiales	Capital social ⁽¹⁾	Capitaux propres autres que capital social ⁽¹⁾	% de contrôle	Valeur comptable des titres détenus - Valeur brute
AMIX	160	-27	100,00%	8
ALLIADIS	1 244	7 828	100,00%	44 224
ALLIANCE SOFTWARE	1 563	2 118	100,00%	8 962
APSYS NET	80	-83	100,00%	956
BKL Consultants	647	-1 663	100,00%	20 662
CDS	10 008	2 393	100,00%	12 518
CEGELEASE	10 000	9 934	100,00%	10 219
CEGEDIM ACTIV	13 323	4 915	100,00%	30 000
CEGEDIM SRH	7 000	-4 086	100,00%	12 446
CEGEDIM HOLDING CIS	400	-1 481	100,00%	420
CETIP	749	2 500	99,66%	1 179
HOSPITALIS	37	-801	100,00%	37
ICOMED	3 087	1 040	100,00%	189
INCAMS	38	509	100,00%	2 626
MEDEXACT	37	3 095	100,00%	655
PCO CEGEDIM	2 500	-1 181	100,00%	5 553
PHARMAPOST	2 302	-188	100,00%	5 366
PHARMASTOCK	576	536	100,00%	576
QUALIPHARMA	10	-643	100,00%	234
REPORTIVE SA	8 002	-4 199	100,00%	2 448
RESIP	159	1 145	100,00%	20 435
RNP	495	3 702	100,00%	2 430
ROSENWALD	101	-542	99,84%	1 000
I SANTE (ex SANTESTAT)	8	-2 253	100,00%	8
SOFILOCA	15	378	100,00%	15
SCI 2000	4	524	68,83%	847
CEGEDIM INC USA	298 464	-14 931	100,00%	302 632
CEGEDIM DO BRASIL	716	-3 024	100,00%	716
CEGEDIM HOLDING GMBH	11 559	4 061	100,00%	12 600
CEGEDIM GMBH (Autriche)	130	212	100,00%	130
CEGEDIM dendrite LTD	5 172	-4 838	100,00%	5 220
IN PRACTICE SYSTEMS (Angleterre)	19 845	15 674	100,00%	0
THIN (Angleterre)	2	-687	100,00%	188
CEGEDIM WORLD INT.SERVICES LTD	60 000	3 977	100,00%	60 000
CEGEDIM HUNGARY KFT	90	109	100,00%	89
CEGEDIM HELLAS	358	1 876	99,98%	360
CEGEDIM ROUMANIA SRL	2	2 048	100,00%	1 031
CEGEDIM SK (Slovaquie)	12	443	100,00%	8
CROISSANCE 2006 (Belgique)	1 378	5 811	100,00%	6 243
CEGEDIM Belgique	269 075	3 265	99,97%	268 985
CEGEDIM TUNISIE	1 504	-1 685	94,73%	1 394
CEGEDIM ALGERIE	85	-3	100,00%	85
CEGEDIM CIS (ex : CEI STAT) Tchèque	6	36	100,00%	1 142
CEGEDIM CZ Tchèque	29	948	100,00%	29
CEGEDIM Italie	10 000	6 666	100,00%	10 025
CEGEDIM TRENDS (Egypte)	14	1 073	70,00%	434
CEGEDIM Espagne	810	3 072	100,00%	1 656
Total filiales détenues à plus de 50%				856 981
CEGERS	46	483	50,00%	23
EDIPHARM	15	242	20,00%	3
NETFECTIVE TECHNOLOGY	460	3 481	7,11%	899
NEX & COM	500	1 164	20,00%	13
CSD Belgium (ex BKL Pharma Consulting)	62	-879	0,02%	0
CEGEDIM Portugal	560	3 549	8,93%	535
CEGEDIM TURKEY	485	505	26,41%	497
GERS MAGHREB (Tunisie)	547	-286	6,42%	40
NEXT SOFTWARE (Tunisie)	11	-69	0,05%	0
Total filiales détenues à moins de 50%				2 010
Total				858 991

(1) : Le capital et les capitaux propres des filiales hors zone euro est indiqué pour sa contre-valeur en milliers euros aux dates historiques.

Provision pour dépréciation	Valeur comptable des titres détenus - Valeur nette	Prêts et avances consentis non remboursés			CA H.T. (2)	Résultat net (2)	Dividendes reçus
		Valeur brute	Provision	Provision risque			
0	8				2 815	23	
0	44 224				44 233	4 540	20 000
2 982	5 980				24 022	1 776	2 300
0	956				144	130	
20 662	0	8 070	1 015		17 653	-342	
0	12 518				0	5 463	
0	10 219				112 865	4 804	
5 618	24 382	3 100			60 831	3 195	6 145
8 868	3 579	1 550			17 743	-998	
420	0	500	500	559	0	-101	
0	1 179	1 000			12 153	1 727	2 986
0	37	600			1 467	547	
0	189				17 886	712	1 600
0	2 626				2 370	132	17 000
0	655				6 198	1 291	693
4 234	1 319				6 612	-298	
2 902	2 464				6 185	-236	350
0	576				3 357	188	
234	0			306	2 273	-244	
0	2 448				1 953	455	
0	20 435				3 766	1 066	1 000
0	2 430				26 456	3 521	4 300
689	311				798	-208	
8	0	1 500	1 500	746	6 439	305	
0	15				2 562	305	500
0	847				251	221	100
0	302 632				0	-511	
716	0	1 250	1 250	1 058	2 742	284	
5 694	6 906				1 386	-2 113	
0	130				1 422	323	
4 885	334				15 519	1 516	
0	0				36 713	5 123	
188	0			371	945	-1	
0	60 000				83	2 993	12 000
0	89				952	21	
0	360				7 325	1 596	900
0	1 031				5 111	750	735
0	8				1 467	106	
0	6 243				0	261	
0	268 985				5 680	-1 475	
1 394	0	326	171		176	-371	
3	82	214			419	73	
146	996				530	41	
0	29				4 411	314	735
0	10 025				20 724	348	1 960
0	434				1 239	-7	
0	1 656				11 024	1 991	
59 642	797 339	18 110	4 437	3 040			73 304
0	23				3 911	173	150
0	3				4 596	170	31
619	280				7 265	1 480	
0	13				5 092	230	
0	0				1 403	-308	
168	367				9 709	625	
121	376				3 610	691	
24	17	97			398	62	
0	0				139	-82	
931	1 079	97	0	0			181
60 573	798 418	18 207	4 437	3 040			73 485

(2) Les chiffres d'affaires et résultat net des filiales hors zone euro sont indiqués pour leur contre-valeur en milliers euros au cours moyen annuel de l'exercice 2009

20.1.2. Annexes aux comptes sociaux - Cegedim S.A.

- Note 1 : faits caractéristiques de l'exercice 2009
 - Augmentation du capital de Cegedim S.A.

Le 28 octobre 2009, M. Jean-Claude Labrune, FCB et le Fonds Stratégique d'Investissement (le « FSI ») ont signé un protocole d'Accord, celui-ci ayant pour objet de définir les conditions de l'acquisition auprès de FCB par le FSI d'une participation dans le capital de la société.

L'ensemble des conditions suspensives au protocole a été levée le 20 novembre 2009, date d'obtention du visa AMF.

Une assemblée générale en date du 27 mai 2009 a délégué au conseil d'administration, dans sa septième résolution, toutes compétences pour décider, dans un délai maximum de 26 mois d'une augmentation du capital social. En application de l'autorisation de l'assemblée générale visée ci-dessus, un premier conseil d'administration en date du 5 novembre 2009 a décidé du principe de la présente augmentation de capital. Un second conseil d'administration en date du 19 novembre 2009, a fixé les modalités de l'augmentation de capital et décidé, conformément au Protocole, de convoquer une assemblée générale en vue de la nomination de nouveaux administrateurs.

Le 17 décembre 2009, il a été procédé à l'émission des actions nouvelles. Le montant total de l'émission, prime d'émission incluse, s'élève à 180 563 518.80 euros (dont 4 445 501.83 euros de nominal et 176 118 016.97 euros de prime d'émission) correspondant au produit du nombre d'actions nouvelles émises, soit 4 665 724 actions nouvelles, multiplié par le prix de souscription d'une action nouvelle, soit 38.70 euros (constitué de 0.9528 euro de nominal et 37.7472 euros de prime émission).

Les coûts liés à l'augmentation du capital ont été imputés sur le montant de la prime d'émission. Cette imputation a été effectuée nette d'impôt soit pour un montant de 5 537 486.19€.

- Activation de frais de développement

Des frais de développement de logiciels (composés de charges salariales et de coûts de prestataires externes) ont été activés en immobilisations incorporelles pour un montant de 18 743 milliers d'euros, les conditions posées par le Plan Comptable Général pour cette activation étant remplies.

- Attributions actions gratuites

Le conseil d'administration du 5 novembre 2009 a été autorisé par l'assemblée générale extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement des actions aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim (voir note 28).

- Transmission Universelle du Patrimoine

Cegedim S.A. a absorbé la société Dendrite France. Cette Transmission Universelle du Patrimoine s'est réalisée le 31 décembre 2009. En conséquence, le bilan de Cegedim S.A. au 31 décembre 2009 est constitué d'une part des éléments d'actif et de passif de la société et d'autre part des éléments d'actif et de passif de la société absorbée. De cette opération se dégage un mali de fusion, correspondant à la différence entre la quote-part de l'actif net reçu de Dendrite France et la valeur nette comptable des titres chez Cegedim. Du fait de l'absence de plus-value latente sur actifs apportés et de passifs non comptabilisés, ce mali de fusion correspond à un « vrai » mali. Conformément au plan comptable, ce mali est comptabilisé en résultat financier pour un montant de 6 962 milliers d'euros.



■ Note 2 : Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

1. continuité de l'exploitation ;
2. permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
3. indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels de Cegedim S.A. sont essentiellement constitués de frais de développement et de logiciels acquis.

- Dépenses de recherche et développement

Cegedim engage des coûts dans le cadre d'opérations de développement de projets.

Les coûts de développement de nouveaux projets sont immobilisés dès lors que les critères suivants sont strictement respectés (Règlement n°2004-06 du CRC) :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

En cas de non respect de l'un de ces critères, les coûts de développement sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les coûts de développement comprennent toutes les dépenses pouvant être directement attribuées à l'immobilisation incorporelle et qui sont nécessaires à sa création, sa production et sa préparation afin d'être en mesure de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire à compter de la mise en service de l'immobilisation sous-jacente et sont calculés sur la base de la durée prévisible de l'utilisation de celle-ci.

La méthode de comptabilisation des frais de recherches et développement a été affinée sur l'exercice 2009 pour en faciliter le suivi tout en étant en conformité avec le plan comptable général.

Les projets externes sont comptabilisés dans un premier temps dans un compte de charge « Etudes et recherches » et en fin d'année, constatés en immobilisations incorporelles en cours en contre partie d'un compte de production immobilisée externe.

Les autres projets sont comptabilisés dans les comptes de charges liées à leur nature en cours d'année. A la clôture, ils sont transférés en frais de recherches et développement en contre partie d'un compte de production immobilisée.

Cegedim S.A. a immobilisé en recherche et développement la somme de 55 844 milliers d'euros dont 18 743 milliers d'euros pour l'exercice 2009.

Economiquement, les 2 principaux projets concernent le secteur CRM et données stratégiques pour un montant global de 28 192 milliers d'euros. Ceux-ci ont une durée d'amortissement de 20 ans. Les autres projets divers concernant l'ensemble des secteurs d'activité de Cegedim S.A. d'un montant global de 27 652 milliers d'euros ont une durée d'amortissement moyenne entre 6 et 7 ans.

- Immobilisations acquises

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur leur durée d'utilité économique.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilité économique. La base amortissable retenue est constituée du coût d'acquisition. Les durées d'utilité sont revues périodiquement et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Les immobilisations corporelles de Cegedim S.A. sont essentiellement constituées de matériel informatique et d'agencements et installations.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont généralement les suivants :

- Matériel informatique

Micro ordinateurs destinés à un usage bureautique : entre 3 et 4 ans en linéaire.
Systèmes serveurs : amortissement linéaire entre 5 et 15 ans.

- Agencements et installations

Les agencements et installations ont une durée d'utilisation de 8 à 15 ans (l'essentiel étant sur 8 ans). L'amortissement est constitué selon le mode linéaire.



- Participations et autres titres

Leur valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation. La méthode a pour objectif de comparer le montant des titres de participation à l'actif net comptable consolidé de la filiale.

Les provisions estimées nécessaires s'imputent sur les titres de participations, les prêts ou comptes courants ou sont comptabilisées en provisions pour risques et charges.

- Actions propres

Les actions propres détenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale sont valorisées à leur prix d'acquisition et comptabilisées en immobilisations financières ou en valeurs mobilières de placement selon leur nature. Une provision pour dépréciation est constituée si le cours moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur à la valeur d'acquisition. La provision est égale à cet écart.

Cependant, les actions propres existantes au 31 décembre 2009 concernent en totalité des actions propres destinées aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim Confère note 28), de ce fait elles sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement et il n'y a pas lieu de constater de dépréciation.

- Comptes clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. Ainsi, les clients en redressement ou liquidation judiciaire sont systématiquement dépréciés à 100 % et les créances échues de plus de six mois sont suivies au cas par cas et, éventuellement, dépréciées à hauteur du risque estimé de non recouvrement.

- Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont comptabilisés en provision pour charges. Cegedim S.A. applique en effet les dispositions de la recommandation du CNC n°2003-R-01 du 1er avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, et de ce fait la méthode préférentielle.

Les engagements de Cegedim S.A. sont couverts partiellement par des fonds versés à un organisme financier ; le montant de ces placements dédiés vient donc en déduction de l'engagement total, au passif du bilan.

L'engagement actuariel est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées et sur la base d'évaluations qui intègrent notamment des hypothèses de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, de rotation des effectifs et de rentabilité des placements dédiés. Les changements liés aux modifications périodiques des hypothèses actuarielles précédemment listées, relevant de la situation financière et économique générale ou aux conditions démographiques, sont comptabilisés en compte de résultat.

- Reconnaissance des revenus

Les revenus de Cegedim S.A. sont principalement constitués de prestations de services et, le cas échéant, de ventes de logiciels et de matériels.

- Prestations de services

Les principales catégories de prestations de services et les modes de reconnaissance des revenus sont les suivants :

- l'accès aux bases de données de Cegedim fait généralement l'objet d'un abonnement, avec une facturation périodique (mensuelle ou annuelle) ; le chiffre d'affaires est ensuite enregistré à l'avancement, sur la base du temps écoulé ;
- les études standards et spécifiques fournies par Cegedim sont comptabilisées lors de leur livraison aux clients ;
- les traitements informatiques réalisés pour le compte de clients sont enregistrés lors de la réalisation de la prestation ;
- les services de support (assistance, maintenance...) font l'objet d'un contrat généralement annuel, calculé sur la base d'un forfait en rapport avec les coûts et les moyens engagés par Cegedim pour assurer ces prestations. Les produits relatifs à ces contrats sont enregistrés prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance.

- Ventes de logiciels et de matériels

Ces ventes sont enregistrées lors de la livraison, concomitante à l'installation chez le professionnel. Les éventuels escomptes et rabais sont enregistrés en diminution des ventes.

- Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. Les différences résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan en "écarts de conversion". Les pertes latentes de change non couvertes font l'objet d'une provision pour risque.

- Charges a repartir / frais d'émission d'emprunts

Il s'agit de l'étalement des frais d'émission d'emprunts sur la durée de ceux-ci (soit 6 ans). A ce titre, le montant étalé sur l'exercice s'élève à 1 558 milliers d'euros.

- Honoraires des commissaires aux comptes (décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008)

L'information sur les honoraires des commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la société Cegedim S.A..



■ Note 3 : Immobilisations
En milliers d'euros

	<u>Solde au 31/12/2008</u>	<u>TUP</u> ⁽¹⁾	<u>Acquisitions apports</u>	<u>Cessions sorties</u>	<u>31/12/2009</u>
Immobilisations incorporelles	46 789	0	42 145	291	88 643
Constructions sur sol d'autrui	1 115	0	0	0	1 115
Constructions install.générales	2 486 ⁽⁴⁾	0	701	0	3 187
Installations techniques, outillage	25 586	5	1 082	2 583	24 089
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 977	130	26	148	1 985
Immobilisations corporelles en cours	0 ⁽⁴⁾	3	3		3
Total immobilisations corporelles	31 164	135	1 811	2 731	30 378
Autres participations	855 779		10 178 ⁽²⁾	6 226 ⁽²⁾	859 732
Prêts, autres immobilisations financières	55 319	9	54 277 ⁽³⁾	78 776 ⁽³⁾	30 830
Total immobilisations financières	911 099	9	64 456	85 002	890 562
Total général	989 052	144	108 411	88 024	1 009 583

(1) Apport de la société absorbée (Dendrite France) dans Cegedim au 31 décembre 2009.

(2) L'augmentation et la diminution de la valeur des titres de participation s'explique essentiellement par l'augmentation du capital de la société Dendrite France de 6 200 milliers d'euros puis une sortie des titres en raison de la TUP au 31 décembre 2009.

(3) Le poste « Prêts, autres immobilisations financières » est composé pour 3 166 milliers d'euros de dépôts de garantie, 27 488 milliers d'euros de prêts aux filiales et 176 milliers d'euros de prêts pour l'effort construction. Les principaux prêts accordés aux filiales pendant l'exercice sont les suivants : CSD France de 10 200 milliers d'euros, CDS de 6 000 milliers d'euros, Cegedim Activ de 5 000 milliers d'euros, et BKL de 14 700 milliers d'euros. Les principaux remboursements de prêts aux filiales obtenus pendant l'exercice sont les suivants : CSD France de 13 200 milliers d'euros, CDS de 9 000 milliers d'euros, Cegedim Activ de 6 400 milliers d'euros et BKL de 32 530 milliers d'euros.

(4) Reclassement de l'ouverture de 2008 des immobilisations corporelles en-cours de 2 486 milliers d'euros dans le poste constructions installations générales.

Les caractéristiques généralement utilisées dans le cadre des prêts accordés aux filiales sont :

- Un taux d'intérêt de 5% sur le 1er trimestre, de 4% sur le 2ème trimestre et 3.5% au 2ème semestre ;
- Une durée variable ;
- L'absence d'une clause de tacite reconduction et autres clauses spécifiques.

■ Note 4 : Amortissements
En milliers d'euros

Situations et mouvements de l'exercice :

	<u>31/12/2008</u>	<u>TUP</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>	<u>31/12/2009</u>
Immobilisations incorporelles	7 508		5 629	243	12 895
Constructions sur sol d'autrui	546		40	0	586
Constructions installations générales	0		266	0	266
Installations techniques, outillage	19 078	2	2 618	2 581	19 118
Matériel de bureau et informatique	1 770	128	75	148	1 825
Total immobilisations corporelles	21 394	130	2 999	2 729	21 794
Total général	28 903	130	8 628	2 972	34 559

	<u>Ventilation des dotations</u>			<u>Dérogatoire</u>	
	<u>Linéaire</u>	<u>TUP</u>	<u>Dégressif</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>
Immobilisations incorporelles	5 629				
Constructions sur sol d'autrui	40				
Constructions installations générales	266				
Installations techniques, outillage	2 618	2		542	481
Matériel de bureau et informatique	75	128			
Total immobilisations corporelles	2 999	130	0	542	481
Total général	8 628	130	0	542	481



■ Note 5 : Provisions
En milliers d'euros

	31/12/2008	TUP ⁽¹⁾	Dotations	Reprises		31/12/2009
				utilisées	non utilisées	
Amortissements dérogatoires	1 323	1	542		481	1 385
Total provisions réglementées	1 323	1	542		481	1 385
Provisions pour litiges	55		300	15	0	340
Provisions pour pertes de change	3 615		264		3 615	264
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 805	100	681	43	0	2 543
Provisions actions attribuées aux salariés	0		613			613
Autres provisions pour risques et charges	0	415	0	0	0	415
Provisions pour risques sur titres de participations	2 496		1 720		1 176	3 040
Total provisions pour risques et charges	7 970	515	3 578	58	4 791	7 214
Titres de participation	64 196		4 797		8 420	60 573
Autres immobilisations financières	6 906		450		2 035	5 321
Provisions pour dépréciation de créances clients	1 133	80	572	15	297	1 473
Autres prov. pour dépréciation	59		0	0	59	0
Total provisions pour dépréciation	72 294	80	5 819	15	10 811	67 367
Total général	81 587	596	9 939	73	16 082	75 967
Dotations et reprises d'exploitation			2 166	73	297	
Dotations et reprises financières			7 231	0	15 304	
Dotations et reprises exceptionnelles			542	0	481	

(1) Apport de la société absorbée (Dendrite France) dans Cegedim au 31 décembre 2009.

■ Note 6 : Echéances des créances et dettes
En milliers d'euros

• Etat des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	740	740	0
Prêts	27 664	0	27 664
Autres immobilisations financières	3 166	0	3 166
Clients douteux ou litigieux	2 506	2 506	
Autres créances clients	55 983	55 983	
Personnel et comptes rattachés	91	91	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	1	1	
Etat : impôt sur les bénéfices	0	0	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 959	1 959	
Etat : créances diverses	28	28	
Groupe et associés	10 155	10 155	
Débiteurs divers	364	364	
Charges constatées d'avance	3 563	3 563	
Total général	106 219	75 390	30 830
Prêts accordés en cours d'exercice	53 780		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	78 496		

• Etat des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	Plus d'1 an, 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts à 1 an maximum à l'origine	20 712	20 712		
Emprunts à plus d' 1 an à l'origine (1)	456 230	82 601	373 628	
Emprunts et dettes financières divers	58 148	11 303	46 845	
Fournisseurs et comptes rattachés	68 160	68 160		
Personnel et comptes rattachés	8 891	8 891		
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	2 613	2 613		
Etat : impôt sur les bénéfices	1 943	1 943		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	7 313	7 313		
Etat : autres impôts, taxes assimilées	1 597	1 597		
Dettes s/immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Groupe et associés	0	0		
Autres dettes	1 090	1 090		
Produits constatés d'avance	127	127		
TOTAL GENERAL	626 825	206 351	420 474	0
Emprunts souscrits en cours exercice	0			
Emprunts remboursés en cours exercice	172 386			

(1) Dont variation des écarts de conversion sur l'emprunt de 200 millions de dollars entre les clôtures 2008 et 2009 de -4 651 milliers d'euros : Extourne EC 2008 pour 4 056 milliers d'euros - Constatation d'un nouvel EC 2009 pour 8 707 milliers d'euros.



■ Note 7 : Retraite

	Par un fonds d'assurance	Par une provision pour charge
Engagement de retraite couvert	1 418 K€	2 542 K€

Les salariés bénéficient, lors de leur départ à la retraite, du versement d'une indemnité de départ à la retraite telle que définie dans la convention collective.

Afin de financer les engagements liés à ces indemnités, un régime d'évaluation actuarielle a été mis en place. Le montant total de l'engagement s'élève à 5 351 742 euros dont 1 417 637 euros versés à une compagnie d'assurance.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

hypothèses économiques	taux d'intérêt net : 5.00%
	augmentation des salaires : 2.0% inflation comprise
hypothèses démographiques génération (TPG93)	mortalité : Les tables de mortalité utilisées sont les tables prospectives par mobilité : 5.0% par an jusqu'à 35 ans 3.0% jusqu'à 45 ans 1.5% jusqu'à 50 ans et 0% après.
Age de départ à la retraite	mise à la retraite à 65 ans pour les non cadres
Age de départ à la retraite	mise à la retraite à 65 ans pour les cadres

Convention collective :

La société Cegedim est rattachée à la convention collective nationale de la Pharmacie.

■ Note 8 : Périmètre d'intégration fiscale

Cegedim S.A. est la société-mère tête de Groupe.

Les sociétés suivantes sont intégrées fiscalement en qualité de membre :

- Alliadis, Alliance Software, AMIX, APSYS NET, BKL Consultants, CDS, Cegedim Activ, Cegedim Holding CIS, Cegedim Ingénierie, Cegedim SRH, Cegelease, Cetip, Data Conseil, Euroformat, Hospitalis, Icomed, Incams, I Santé, Medexact, PCO Cegedim, Pharmastock, Pharmapost, Qualipharma, RESIP, RNP, RMI, Rosenwald, Servilog Concept, SOFILOCA, Proval SA ;
- Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme s'il n'y avait pas intégration fiscale ;
- L'économie d'impôt des filiales déficitaires est comptabilisée en gain immédiat dans la société mère et s'élève à 10 757 milliers d'euros pour 2009 (10 388 milliers d'euros pour 2008) ;
- Les déficits des sociétés incluses dans l'intégration fiscale ont bénéficié à la société mère ;
- Les sociétés qui redeviendraient bénéficiaires, généreraient une charge d'impôt supplémentaire évaluée à 12 097 milliers d'euros au 31 décembre 2009 chez Cegedim S.A. ;
- Le déficit reportable de Cegedim S.A. s'élève à 68 593 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

- Note 9 : Eléments relevant de plusieurs postes de bilan et de compte de résultat
En milliers d'euros

	<u>Entreprises consolidées</u>	<u>Participations</u>	<u>Entreprises liées</u>
Actif immobilisé			
Participations	858 079	912	
Prêts	26 604	884	
Actif circulant			
Créances clients, comptes rattachés	24 433	209	
Autres créances	10 157	14	28
Dettes			
Dettes financières			45 094
Dettes fournisseurs, comptes ratt.	53 453	7	2 120
Autres dettes	11 329		
Financiers			
Charges financières	19 050		2 047
Produits financiers	21 162		
Exploitation			
Managements fees			2 050
Loyers			5 957

- Note 10 : Avance aux dirigeants

Conformément à l'article L 225-43 du Code de commerce, il n'a été alloué aux dirigeants de la société ni avance, ni crédit.

- Note 11 : Détail des produits à recevoir
En milliers d'euros

	31/12/2009
Clients, factures à établir	16 837
Clients et comptes rattachés	16 837
Fournisseurs, avoirs à recevoir	237
Divers, produits à recevoir	3 135
Personnel, produits à recevoir	14
Autres créances	3 386
Banques, intérêts à recevoir	0
Total	20 223



■ Note 12 : Détail des charges à payer
En milliers d'euros

	31/12/2009
Intérêts courus à payer sur emprunts	0
Intérêts courus à payer sur participation	91
Intérêts courus à payer sur découvert	15
Emprunts et dettes financières	106
Fournisseurs, factures à recevoir	18 109
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 109
Provision pour congés payés	5 224
Provision RTT	1 171
Provision congés CET	78
Personnel, autres charges à payer	2 045
État, charges à payer	921
Dettes fiscales et sociales	9 438
Clients, avoirs à établir	1 089
Total	28 741

■ Note 13 : Détail des charges et produits constatés d'avance
En milliers d'euros

	31/12/2009
Achats de Fichiers	89
Travaux à Façons	182
Honoraires Techniques	0
Transpac Lignes informatiques	121
Eau Edf Chauffage	0
Achats consommables	1
Loyers	958
Location Mat. Informatique	7
Redevance Logiciels	281
Location Mat. Divers	5
Entretien Locaux et Installations	23
Entretien Mat. Informatique	662
Maintenance Logiciel	961
Entretien Matériel et Outillage	7
Assurance	26
Abonnements & Documentation	11
Intérim	151
Publicité	36
Frais de Bourse	3
Frais déplacements & réception	19
Telephone	1
Cotisations	1
Frais de Recrutement	14
Formation	5
Total Charges Constatées D'avance	3 563
Prestation de services	127
Total Produits Constatés D'avance	127

- Note 14 : Détail des charges à répartir
En milliers d'euros

<u>Nature</u>	<u>31/12/2008</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Dotations</u>	<u>31/12/2009</u>
Frais d'émission d'emprunts	6 781	0	1 558	5 223

Les frais d'émission d'emprunt qui ont permis à la réalisation de l'opération d'achat du groupe Dendrite le 9 mai 2007 ont été répartis sur la durée d'emprunt à savoir 6 ans, en mode linéaire.

- Note 15 : Composition du capital social
En milliers d'euros

Catégories de titres	Nombres de titres			Valeur nominale		
	à clôture d'exercice	créés pendant exercice	créés par division du nominal	en début d'exercice	à clôture d'exercice	en début d'exercice
Actions ordinaires	9 331 449	4 665 724		13 997 173	0.9528	0.9528

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de votes doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 307 393	52,21%	2 441 556	4 865 837	9 731 674	12 173 230	64,42%
FSI	2 102 061	15,02%	2 102 061	0	0	2 102 061	11,12%
JCL	57 812	0,41%	19 316	38 496	76 992	96 308	0,51%
GERS	36 432	0,26%	12 144	24 288	48 576	60 720	0,32%
Alliance Healthcare	1 215 432	8,68%	1 215 432	0	0	1 215 432	6,43%
Public	3 238 853	23,14%	3 229 055	9 798	19 596	3 248 651	17,19%
Cegedim	39 190	0,28%	0	0	0	0	0,00%
Total	13 997 173	100,00%	9 019 564	4 938 419	9 876 838	18 896 402	100,00%

- Note 16 : Identité de la société mère de Cegedim : FCB

SA détenue principalement par M. Labrune, sa famille et par certains membres du Conseil d'administration de Cegedim S.A..



■ Note 17 : Composition du capital social
En milliers d'euros

	Capital	Primes	Réserve légale	Réserves Règlementées	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Pro. Règlementées	Total
Augmentation du capital									0
Réduction du capital									0
Résultat 2006					32 490		-32 490		0
Dividendes					-7 465				-7 465
Report à Nouveau						33			33
Provisions réglementées								-329	-329
Résultat 2007							11 211		11 211
Au 31.12.2007 (1)	8 891	73 732	889	2 926	70 056	104	11 211	919	168 728
Augmentation du capital									0
Réduction du capital									0
Résultat 2007					11 211		-11 211		0
Dividendes					-8 398				-8 398
Report à Nouveau									0
Provisions réglementées								403	403
Résultat 2008							-22 699		-22 699
Au 31.12.2008 (1)	8 891	73 732	889	2 926	72 869	104	-22 699	1 323	138 035
Augmentation du capital	4 446	176 118							180 564
Réduction du capital		-5 537							-5 537
Résultat 2008					-22 699		22 699		0
Dividendes									0
Report à Nouveau									0
Reclassement Réserves				-1 047	1 047				0
Provisions réglementées								62	62
Résultat 2009							61 849		61 849
Au 31.12.2009 (1)	13 337	244 313	889	1 879	51 217	104	61 849	1 385	374 972

(1) Capitaux propres avant répartition

■ Note 18 : Ventilation du chiffre d'affaires
En milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	4	33	37
Production de biens	26	0	26
Production de services	128 585	27 239	155 824
Total	128 615	27 272	155 887

■ Note 19 : Quote-part de résultat sur opérations faites en commun
En milliers d'euros

	Résultat global	Résultat transféré
Edipharm	170	34
Total	170	34

- Note 20 : Charges et produits exceptionnels
En milliers d'euros

	31/12/2009
Nature des charges	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles cédées	43
Valeurs comptables des immobilisations corporelles cédées	2
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	26
Dotation aux Amortissements Dérogatoires	542
Total	613

	31/12/2009
Nature des produits	
Produit de cession des immobilisations incorporelles	43
Produit de cession des immobilisations corporelles	52
Produit de cession des immobilisations financières	11
Reprise sur Amortissements Dérogatoires	481
Total	588

- Note 21 : Répartition de l'impôt sur les bénéfices
En milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	53 060	-117	53 177
Economie d'IS sur déficit/sociétés intégrées		-10 757	10 757
Restitution d'IS sur sociétés intégrées		358	-358
Neutralisation de l'IS intégration fiscale		-1 399	1 399
Résultat exceptionnel à court terme	-26	0	-26
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-316	0	-316
Impôt sociétés tuppées		0	0
Retenue à la source		15	-15
IS années antérieures		2 769	-2 769
Résultat comptable	52 718	-9 130	61 849

- Note 22 : Situation fiscale différée et latente
En milliers d'euros

La fiscalité différée est la suivante :

- Organic : 297 milliers d'euros
- Participation : 316 milliers d'euros
- Provision départ en retraite : 681 milliers d'euros €
- Provision pour perte de change : 264 milliers d'euros
- Autres provisions non déductibles : 300 milliers d'euros

L'impôt différé correspondant s'élève à 640 milliers d'euros.



- Note 23 : Rémunération des organes de direction et d'administration
En milliers d'euros

Le montant des jetons de présence versés aux administrateurs s'est élevé à 45 milliers d'euros en 2009 et est comptabilisé dans le poste "Autres charges" du compte de résultat.

	31/12/2009	31/12/2008
Avantages à court terme (salaires, primes, etc.)	287	214
Avantages postérieurs à l'emploi	néant	néant
Indemnités de rupture de travail	néant	néant
Avantages comptabilisés	287	214
Indemnités de rupture de contrat de travail	néant	néant
Avantages non comptabilisés	néant	néant

- Note 24 : Effectif
En milliers d'euros

	31/12/2009
Cadres	550
Non cadres	453
Apprentis	2
Total	1 005

- Note 25 : Endettement financier
En milliers d'euros

	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et dettes financières à long terme (> 5 ans)	0	0
Emprunts et dettes financières à moyen et long terme (> 1 an, < 5 ans)	420 474	592 217
Emprunts et dettes financières à court terme (< 1 an)	93 904	86 629
Concours bancaires courants	20 712	87 064
Total dettes financières	535 090	765 910
Total trésorerie active *	37 909	28 471
Endettement financier net	497 181	737 439
CAF	65 783	-6 665

* dont Valeurs Mobilières de Placement pour 29 682 milliers d'euros et Actions attribuées aux salariés pour 1 234 milliers d'euros.

Pour financer l'acquisition du groupe Dendrite, le Groupe Cegedim s'est intégralement endetté à l'extérieur. Un financement a été mis en place en date du 9 mai 2007 pour d'une part acheter la société Dendrite et d'autre part reconsolider la dette existante.

Le financement est ainsi réparti :

Conditions des principaux emprunts

Valeur résiduelle
50 000
291 000
115 230

Année 2012

Sous forme de revolving credit facilities renouvelable tous les mois

Année 2013

Emprunt de 291 000 milliers d'euros

291 000

Emprunt de 166 000 milliers de dollars contre valeur au 31/12/2009 de 115 230 milliers d'euros

115 230

Sous forme de prêt amortissable sous les conditions suivantes :

L'emprunt de 291 000 milliers d'euros et l'emprunt de 166 000 milliers de dollars souscrits à taux variable ont été partiellement couverts par la mise en place des instruments dérivés de taux suivant

Le montant du notionnel couvert au 31/12/2009 est de 351 667 milliers d'euros

Un collar à prime nulle receveur Euribor 3 mois préfixé, payeur Euribor 3 mois post fixé + 2.62% (flooré à 4.25% et cappé à 5.58%).

- Note 26 : Engagements hors bilan
 - Caution de Cegedim a ses filiales
 - Filiale Pharmastock

Caution solidaire de sa filiale Pharmastock au profit de la société Baticentre concernant l'exécution des conditions de l'opération de crédit-bail à hauteur de 299 milliers d'euros (autorisation CA du 13 août 2002).

- Filiale Cegelease

Garantie donnée en cas de défaillance de sa filiale Cegelease dans le cadre du bail avec la société Guilaur Sarl (autorisation CA du 3 septembre 2003).

Lettre de confort émise au bénéfice de la société IXIS CIB dans le cadre de l'opération d'échange de flux conclue entre cette dernière et la filiale Cegelease (autorisation CA du 20 avril 2007).

- Filiale Dendrite International Inc

Caution en faveur de la Bank of America à hauteur de 3.5 millions de dollars (autorisation du CA du 27 décembre 2007).

- Toutes filiales

Autorisation pour une durée d'un an à donner cautions, avals et autres garanties pour un montant global de 5 millions d'euros sous réserve que chaque engagement ne dépasse pas le montant de 2 millions d'euros (autorisation du CA du 7 avril 2009).

D'autre part une caution bancaire (LCL) a été versée par Cegedim pour un montant de 30 milliers d'euros au profit de C.R.P.C.E.N (validité 13/10/2012).



- Nantissements titres filiales

Dans le cadre de la signature d'un avenant au contrat de financement de l'acquisition de Dendrite, les titres des sociétés suivantes ont été nantis sur 2008 : Icomed, RNP, Sofiloca, Resip, Pharmastock, Pharmapost, Medexact, Hospitalis, Cegedim Activ, Cegelease, PCO Cegedim, Alliance Software, Alliadis, Cegedim Belgium, Cegedim Italia.

Les nantissements des titres des filiales du 31 décembre 2007 sont toujours en vigueur. (In Practice Systems, Alliadis Europe, Epic Database Research Compagny Ltd, Cegedim RX, Dendrite International Inc (DIL), Cegedim USA Inc.)

- Note 27 : Actions propres

Au cours de l'année 2009, la société n'a procédé à aucune opération d'acquisition ou de cession d'action propre hormis les actions achetées dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites (achats de 39 190 actions le 26 mars 2009).

- Note 28 : Attribution d'actions gratuites

Les conseils du 21 mars 2008 et du 5 novembre 2009 ont été autorisés par l'assemblée générale extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10% du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Les actions attribuées gratuitement donneront droit aux dividendes dont la distribution aura été décidée à compter de la date d'attribution. Le plan du 21 mars 2008 a autorisé une attribution maximum de 43 410 actions gratuites et celui du 5 novembre 2009 une attribution maximum de 28 750 actions gratuites.
- L'attribution des dites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution et de quatre ans pour les bénéficiaires n'ayant pas leur résidence fiscale en France à la date d'attribution.
- Les actions seront définitivement attribuées à leurs bénéficiaires à leurs bénéficiaires sous la seule condition : absence de démission, révocation ou licenciement.
- A compter de la date d'attribution définitive, les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution devront conserver les dites actions pendant une durée de deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

A la clôture du 31 décembre 2009, Cegedim S.A. a constaté dans ces comptes une provision de 613 milliers d'euros.

- Note 29 : Information relative au DIF

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés au 31/12/2009 est de 73 098 dont 70 253 n'ayant pas donné lieu à demande.

20.1.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Cegedim, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Activation des frais de développement

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 2 « Règles et méthodes comptables – paragraphe Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

- Valorisation des participations

Les titres de participations figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les méthodes présentées dans la note 2 « Règles et méthodes comptables – paragraphe Participations et autres titres » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaire et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

- Engagements de retraite

La note 2 « Règles et méthodes comptables – paragraphe Engagements de retraite » de l'annexe aux comptes annuels précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite. Nos travaux ont consisté à examiner les



données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 7 de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 23 avril 2010

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON - GRANT THORNTON INTERNATIONAL
MAZARS

MICHEL COHEN
JEAN-PAUL STEVENARD

20.2 Informations financières historiques - Comptes consolidés

20.2.1 Comptes consolidés au 31 décembre 2009

- Bilan consolidé actif
En milliers d'euros

	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
		Net	Net	Net
Ecarts d'acquisition (note 7)	a	613 342	613 709	577 518
Frais de développement		57 644	44 446	27 429
Marques, brevets		104 810	109 519	104 594
Autres immobilisations incorporelles		63 192	55 611	41 242
Immobilisations incorporelles (note 3)		225 646	209 576	173 265
Terrains		417	507	537
Constructions		6 225	3 547	8 890
Installations techniques		24 377	28 477	32 546
Autres immobilisations corporelles		13 969	19 340	20 283
Immobilisations en cours		234	2 830	15
Immobilisations corporelles (note 4)		45 221	54 701	62 271
Titres de participation		302	225	228
Prêts		551	858	373
Autres immobilisations financières		8 030	6 069	6 577
Immobilisations financières - hors titres des sociétés mises en équivalence (note 5)		8 883	7 152	7 178
Titres des sociétés mises en équivalence (note 6)	b	7 173	7 300	8 177
Etat - impôt différé (note 20)		33 350	36 603	29 095
Créances clients : part a (+) d'un an (note 9)		15 282	9 175	24 119
Autres créances : part a (+) d'un an (note 10)		983	2 760	2 136
Actif non courant		949 881	940 976	883 759
En-cours de services (note 8)		200	958	769
Marchandises (note 8)		10 956	11 358	8 735
Avances, acomptes sur commandes		1 172	1 142	723
Créances clients : part a (-) d'un an (note 9)		210 502	198 950	214 889
Capital appelé non verse		0	0	0
Autres créances : part a (-) d'un an (note 10)		18 413	30 733	36 062
Equivalents de trésorerie		30 630	22 433	1 666
Trésorerie		90 739	71 068	85 687
Charges constatées d'avance		15 847	18 998	17 423
Actif courant		378 461	355 640	365 954
Total actif		1 328 341	1 296 616	1 249 713



■ Bilan consolidé passif
En milliers d'euros

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Capital social	13 337	8 891	8 891
Prime d'émission	185 562	14 981	14 981
Réserves Groupe	249 732	213 570	192 818
Réserves de conversion Groupe	-238	-238	-238
Ecart de conversion Groupe	-37 844	-29 698	-53 586
Résultat Groupe	54 719	33 661	43 839
Subventions d'investissement	0	0	0
Provisions réglementées	0	0	0
Capitaux propres part du Groupe	465 267	241 167	206 705
Intérêts minoritaires (réserves)	609	1 056	920
Intérêts minoritaires (résultat)	114	-174	312
Intérêts minoritaires	724	882	1 232
Capitaux propres	465 991	242 049	207 937
Dettes financières a plus d'un an (note 14)	391 408	585 327	677 222
Instruments financiers a plus d'un an	16 517	22 525	
Impôts différés passifs (note 20)	51 394	55 946	53 926
Provisions non courantes (note 12)	21 517	18 753	18 174
Autres passifs non courants (note 16)	9 550	19 822	14 004
Passif non courant	490 386	702 373	763 326
Dettes financières à moins d'un an (note 14)	133 621	111 296	31 145
Instruments financiers à moins d'un an		1 706	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 604	63 131	81 223
Dettes fiscales et sociales	113 705	115 762	113 183
Provisions (note 12)	7 133	6 234	3 114
Autres passifs courants (note 16)	43 902	54 065	49 785
Passif courant	371 965	352 194	278 450
Total passif	1 328 341	1 296 616	1 249 713

■ Compte de résultat consolidé
En milliers d'euros

	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Chiffre d'affaires (note 17)		874 072	848 577	752 994
Autres produits de l'activité		-	-	-
Production immobilisée		32 631	33 502	19 801
Achats consommés	c	-104 565	-84 825	-54 426
Charges externes (note 18)	c	-208 642	-229 152	-223 996
Impôts et taxes		-12 561	-12 281	-12 325
Frais de personnel		-401 496	-394 643	-352 367
Dotations aux amortissements		-66 328	-67 864	-36 210
Dotations et reprises aux provisions		-1 406	-2 154	-2 990
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		-900	440	-182
Autres produits et charges d'exploitation		726	5 037	4 965
Résultat opérationnel courant	d	111 530	96 637	95 264
Autres produits et charges opérationnels non courants (note 19)		-11 697	-6 478	-5 379
Résultat opérationnel		99 833	90 159	89 885
Produits de trésorerie & d'équivalents de trésorerie		1 429	11 570	2 667
Coût de l'endettement financier brut		-34 705	-51 135	-35 884
Autres produits et charges financiers		-7 033	-4 053	5 588
Coût de l'endettement financier net (note 15)	e	-40 309	-43 618	-27 629
Impôts sur les bénéfices		-9 950	-7 823	-4 941
Impôts différés sur les bénéfices		4 901	-5 171	-12 931
Charge d'impôt (note 20)		-5 048	-12 994	-17 872
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		357	-60	-233
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		54 833	33 487	44 151
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-	-
Résultat net consolidé		54 833	33 487	44 151
Part du Groupe		54 719	33 662	43 839
Intérêts minoritaires		114	-175	312
Nombre moyen d'actions hors auto contrôle		9 480 237	9 331 449	9 331 449
Résultat par action en euros (note 23)		5,8	3,6	4,7
Instruments dilutifs		néant	néant	néant
Résultat dilué par action en euros (note 24)		5,8	3,6	4,7

Reclassements - Bilan

	Note	31/12/2008	31/12/2007
Ecart d'acquisition publiés	a	616 952	581 195
Reclassement des écarts d'acquisition des sociétés mises en équivalence du poste "Ecart d'acquisition" au poste "Titres des sociétés mises en équivalence"		-3 677	-3 677
Annulation reclassement 2008		434	
		613 709	577 518
Titres des sociétés mises en équivalence publiés	b	4 057	4 500
Reclassement des écarts d'acquisition des sociétés mises en équivalence du poste "Ecart d'acquisition" au poste "Titres des sociétés mises en équivalence"		3 677	3 677
Annulation reclassement 2008		-434	
		7 300	8 177

Reclassement des achats consommés

	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Achats consommés publiés	c	0	0	-42 180
Reclassement des achats consommés rattachés à tort en charges externes		0	0	-12 246
Achats consommés		0	0	-54 426
Charges externes publiées		0	0	-236 242
Reclassement des achats consommés rattachés à tort en charges externes		0	0	12 246
Charges externes		0	0	-223 996

Impact des cessions effectuées le 2 juillet 2007

	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Résultat opérationnel courant	d	0	0	95 264
Dont quote part des résultats des activités cédées		0	0	-2 517
Résultat opérationnel courant hors activités cédées		0	0	97 781

Coût de l'endettement net publié

	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Produits de trésorerie & d'équivalents de trésorerie	e	0	26 191	20 164
Coût de l'endettement financier brut		0	0	-47 793
Coût de l'endettement financier net		0	-43 618	-27 629

- Etats du résultat global
En milliers d'euros

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net consolidé	54 833	33 487	44 151
Autres éléments du résultat global :			
Ecart de conversion	-8 145	23 863	-51 821
Actions gratuites	477	394	3 107
Couverture instruments financiers (net d'impôt)	3 224	-15 172	
Eléments comptabilisés en capitaux propres net d'impôts	-4 444	9 085	-48 714
Résultat global total	50 389	42 572	-4 563
Part des minoritaires	114	-200	312
Part du Groupe	50 275	42 772	-4 875

■ Tableau de variation des capitaux propres consolidés
En milliers d'euros

	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Écarts de conversion	Total part Groupe	Mino-ritaires	Total
Solde au 01/01/2007	8 891	14 981	196 858	-2 003	218 727	1 788	220 515
Résultat de la période			43 839		43 839	312	44 151
Résultats enregistrés directement en capitaux propres :							
- Opérations sur titres			3 107		3 107		3 107
- Couverture instruments financiers							
- Écarts de conversion				-51 821	-51 821		-51 821
Résultat Global de la période			46 946	-51 821	-4 875	312	-4 563
Opérations sur capital							
Distribution de dividendes	(1)		-7 465		-7 465	-271	-7 736
Autres variations						-244	-244
Variations de périmètre			318		318	-353	-35
Solde au 31/12/2007	8 891	14 981	236 657	-53 824	206 705	1 232	207 937
Résultat de la période			33 662		33 662	-175	33 487
Résultats enregistrés directement en capitaux propres :							
- Opérations sur titres			394		394		394
- Couverture instruments financiers			-15 172		-15 172		-15 172
- Écarts de conversion				23 888	23 888	-25	23 863
Résultat Global de la période			18 884	23 888	42 772	-200	42 572
Opérations sur capital							
Distribution de dividendes	(1)		-8 398		-8 398	-255	-8 653
Autres variations			89		89	105	194
Variations de périmètre							
Solde au 31/12/2008	8 891	14 981	247 232	-29 936	241 168	882	242 050
Résultat de la période			54 719		54 719	114	54 833
Résultats enregistrés directement en capitaux propres :							
- Opérations sur titres			477		477		477
- Couverture instruments financiers			3 224		3 224		3 224
- Écarts de conversion				-8 145	-8 145		-8 145
Résultat Global de la période			58 420	-8 145	50 275	114	50 389
Opérations sur capital	4 446	170 580			175 026		175 026
Distribution de dividendes	(1)				0	-230	-230
Actions propres			-1 234		-1 234		-1 234
Autres variations			33		33		33
Variations de périmètre						-42	-42
Solde au 31/12/2009	13 337	185 561	304 451	-38 081	465 268	724	465 992

(1) Le montant total des dividendes est distribué au titre d'actions ordinaires. Il n'existe pas d'autre catégorie d'actions. Il n'y a pas eu d'émission, de rachats ou de remboursement de titres de capitaux sur l'année 2007, 2008 et sur 2009 hormis les actions achetées dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites.



■ Tableau de variation de périmètre

Le Groupe a fait l'objet d'une variation de périmètre selon le détail suivant :

Entreprises concernées	% de détention de l'exercice	% de détention ex. précédent	Méthode de conso. de l'exercice	Méthode conso. exer. précédent	Observations
Entreprises entrant dans le périmètre					
Fichier medical central (fmc)	100.00%		I.G		Rachat en février 2009
Next software	100.00%		I.G		Rachat en mars 2009
Services premium sante (sps)	40.00%		I.G		Création en mars 2009
Groupe nomi : nomi medicin, nomi sweden, nomi finland, nomi norway	100.00%		I.G		Rachat en juillet 2009
Hospital marketing services ltd	100.00%		I.G		Rachat en juillet 2009
Pharmacie gestion informatique	100.00%		I.G		Rachat en octobre 2009
Entreprises sortant du périmètre					
Dendrite deutschland		100.00%		I.G.	Fusion dans Cegedim Holding Gmbh en janvier 2009
Dendrite portugal		100.00%		I.G.	Fusion dans Cegedim Portugal en janvier 2009
Cegedim onekey inc		100.00%		I.G.	Liquidation en janvier 2009
Tridom		91.45%		I.G.	Liquidation en avril 2009
Lääketietokeskuksen osoitepankki oy		100.00%		I.G.	Fusion au 1 ^{er} janvier 2009
Cegedim customer information international (cbu)	100.00%	100.00%	I.G.	I.G.	Cession en juin 2009
Dendrite spain	100.00%	100.00%	I.G.	I.G.	Fusion dans Cegedim Hispania en juin 2009
Proval ntic	99.99%	99.99%	I.G.	I.G.	Transmission universelle de patrimoine (TUP) à Proval SA au 30/06/09
Dendrite mexico	100.00%	100.00%	I.G.	I.G.	Fusion dans Cegedim Mexico en septembre 2009
Cegedim strategic data mexico	100.00%	100.00%	I.G.	I.G.	Fusion dans Cegedim Mexico en septembre 2009
Protectia	100.00%	100.00%	I.G.	I.G.	TUP à KAIROS au 29/12/09
Kairos	100.00%	100.00%	I.G.	I.G.	TUP à Cegedim Activ au 29/12/09
Agdf cegedim rs	100.00%	100.00%	I.G.	I.G.	TUP à BKL Consultants au 31/12/09
3es (essais cliniques evaluation epidemiologies statistiques)	100.00%	100.00%	I.G.	I.G.	TUP à CSD France au 31/12/09
Dendrite france	99.98%	99.98%	I.G.	I.G.	TUP à Cegedim SA au 31/12/09
Cegedim strategic data portugal (ex. Cam portugal)	100.00%	100.00%	I.G.	I.G.	Fusion dans Cegedim Portugal en décembre 2009
Cegedim poland	100.00%	100.00%	I.G.	I.G.	Liquidation en décembre 2009
Dendrite colombia ltda	100.00%	100.00%	I.G.	I.G.	Fusion dans Cegedim Colombia en décembre 2009
Ultima	100.00%	100.00%	I.G.	I.G.	Fusion dans Cegedim Bilisim AS en décembre 2009

- Flux de trésorerie à partir des résultats des entreprises intégrées
En milliers d'euros

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net consolidé	54 833	33 487	44 151
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-357	60	233
Dotations aux amortissements et provisions	70 190	70 334	37 625
Plus ou moins values de cession	996	-5 924	2 435
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	125 662	97 957	84 444
Coût de l'endettement financier net	40 309	43 618	28 672
Charges d'impôt	5 048	12 994	17 872
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	171 019	154 569	130 988
Impôt versé	-4 305	-7 823	-4 941
Plus: variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-199	20 132	20 031
Flux nets de trésorerie générés par l'activité (A)	166 515	166 878	146 078
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-37 744	-49 408	-24 043
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-26 382	-51 026	-40 200
Acquisitions d'immobilisations financières	-2 917	-1 763	-851
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 809	7 348	3 670
Cessions d'immobilisations financières	75	1 338	24 759
Incidence des variations de périmètre	-11 989	-8 164	-522 061
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	486	383	2 228
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	-73 662	-101 292	-556 498
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	-8 398	-7 465
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-231	-255	-272
Augmentation de capital en numéraire	174 700	0	0
Emissions d'emprunts	3 761	2 901	711 255
Remboursements d'emprunts	-201 998	-14 721	-191 532
Intérêts versés sur emprunts	-31 460	-44 416	-32 557
Autres produits et charges financiers versés ou reçus	-5 748	12 062	5 299
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	-60 976	-52 827	484 728
Variation de trésorerie (A+B+C)	31 877	12 759	74 308
Trésorerie d'ouverture	70 254	57 772	-16 536
Trésorerie de clôture	102 338	70 254	57 772
Incidence des variations de cours des devises	-207	277	0

- Information sectorielle au 31 décembre 2009

En milliers d'euros

- Eléments du compte de résultat

	CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total	Total France	Total Reste du monde	
A	Ventes hors Groupe	487 000	271 054	116 018	874 072	449 530	424 542
B	Ventes aux autres secteurs du Groupe	33 201	5 656	5 935	44 792	43 422	1 370
C=A+B	CA total du secteur	520 201	276 710	121 953	918 864	492 952	425 912
D	Résultat opérationnel du secteur	60 240	36 658	14 632	111 530		
D/A	Marge opérationnelle hors Groupe	12,4%	13,5%	12,6%	12,8%		
D/C	Marge opérationnelle sectorielle	11,6%	13,2%	12,0%	12,1%		
	Amortissements et dépréciations sectoriels	24 422	34 395	7 512	66 328		

- Répartition géographique du CA consolidé 2009

	France	Zone Euro hors France	Zone Livre Sterling	Zone US Dollar	Reste du monde	Total
Répartition géographique	449 530	130 148	77 736	114 459	102 199	874 072
%	51%	15%	9%	13%	12%	100%

- Eléments du bilan

	CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total	Total France	Total Reste du monde
Ecarts d'acquisition (note 7)	493 185	78 670	41 487	613 342	94 407	518 935
Immobilisations incorporelles (note 3)	170 110	18 941	36 595	225 646	119 830	105 816
Immobilisations corporelles (note 4)	30 752	8 918	5 551	45 221	25 353	19 868
Titres mis en équivalence (note 6)		7 122	51	7 173	61	7 112
Total net	694 047	113 651	83 684	891 382	239 651	651 731
Ecarts d'acquisition	7 614	3 141		10 755	2 716	8 039
Immobilisations incorporelles (note 3)	23 176	5 501	9 066	37 743	33 870	3 873
Immobilisations corporelles (note 4)	5 977	18 335	2 071	26 383	21 574	4 809
Titres mis en équivalence	0	0	0	0	0	0
Total brut	36 767	26 977	11 137	74 881	58 160	16 721
Provisions non courantes (note 12)	14 335	4 474	2 708	21 517	10 870	10 647
Provisions courantes (note 12)	6 604	437	92	7 133	869	6 264
Avances et acomptes reçus sur commandes (note 16)	515	2 329	81	2 925	514	2 411
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 140	16 641	9 823	73 604	38 439	35 165
Dettes fiscales et sociales	74 394	20 815	18 496	113 705	67 532	46 173
Autres dettes (note 16)	9 823	6 698	3 935	20 456	12 474	7 982

Les transactions réalisées entre les différents secteurs d'activité sont faites au prix de marché.

Les passifs sectoriels sont revus par le Directeur Général Délégué du Groupe, en tant que principal décideur sur ces engagements.

■ Information sectorielle au 31 décembre 2008
En milliers d'euros

● Éléments du compte de résultat

	CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total	Total France	Total Reste du monde
A Ventes hors Groupe	492 620	250 214	105 743	848 577	418 145	430 432
B Ventes aux autres secteurs du Groupe	27 873	4 762	6 247	38 882	37 995	887
C=A+B CA total du secteur	520 493	254 976	111 990	887 459	456 140	431 319
D Résultat opérationnel du secteur	55 565	34 537	6 535	96 637		
D/A Marge opérationnelle hors Groupe	11,3%	13,8%	6,2%	11,4%		
D/C Marge opérationnelle sectorielle	10,7%	13,5%	5,8%	10,9%		
Amortissements et dépréciations sectoriels	25 972	35 807	6 085	67 864		

● Répartition géographique du CA consolidé 2008

	France	Zone Euro hors France	Zone Livre Sterling	Zone US Dollar	Reste du monde	Total
Répartition géographique	418 145	123 859	81 730	124 493	100 350	848 577
%	49%	15%	10%	15%	12%	100%

● Éléments du bilan

	CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total	Total France	Total Reste du monde
Ecarts d'acquisition (note 7) ⁽¹⁾	499 954	72 268	41 487	613 709	92 049	521 660
Immobilisations incorporelles (note 3)	165 335	14 276	29 965	209 576	77 648	131 928
Immobilisations corporelles (note 4)	38 961	9 616	6 124	54 701	29 393	25 308
Titres mis en équivalence (note 6) ⁽²⁾	0	6 867	433	7 300	447	6 853
Total net	704 250	96 160	77 576	877 986	199 090	678 896
Ecarts d'acquisition	2 165	1 055	10 480	13 700	11 535	2 165
Immobilisations incorporelles (note 3)	34 227	6 056	8 427	48 710	40 325	8 385
Immobilisations corporelles (note 4)	14 624	34 345	2 056	51 025	41 793	9 232
Titres mis en équivalence	0	0	0	0	0	0
Total brut	51 016	41 456	20 963	113 435	93 653	19 782
Provisions non courantes (note 12) ⁽³⁾	13 415	3 290	2 048	18 753	7 713	11 040
Provisions courantes (note 12) ⁽³⁾	5 648	254	332	6 234	1 495	4 739
Avances et acomptes reçus sur commandes (note 16)	669	3 024	41	3 734	190	3 544
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 037	14 176	9 918	63 131	41 139	21 991
Dettes fiscales et sociales	78 412	19 801	17 548	115 761	66 373	49 388
Autres dettes (note 16)	20 055	12 258	2 694	35 007	15 266	19 741

Les transactions réalisées entre les différents secteurs d'activité sont faites au prix de marché.

Les passifs sectoriels sont revus par le Directeur Général Délégué du Groupe, en tant que principal décideur sur ces engagements.

Des modifications ont été apportées aux comptes IFRS arrêtés au 31 décembre 2008, initialement publiés le 28 avril 2009. La notion de "Secteurs Primaires" et "Secteurs Secondaires" a été remplacée par "Répartition par activités" et "Répartition géographique", des reclassements ont eu lieu entre le poste "Ecart d'acquisition" et le poste "titres de sociétés mises en équivalence", poste qui a été rajouté à la présentation actifs sectoriels, le passif sectoriel a été décomposé par répartition géographique "France" et "Reste du monde" et le poste "Provisions" a été splité en "Provisions courantes" et " Provisions non courantes".

Ces modifications ont été intégrées à chaque poste de chaque secteur au 31 décembre 2008, présentés ci-dessus, pour les montants suivants :

	CRM et données straté- giques	Profes- sionnels de santé	Assuran- -ces et services	Total	Total France	Total Reste du monde
(1)						
Ecart d'acquisition publiés	499 954	75 127	41 871	616 952	92 433	524 519
- Reclassement des écarts d'acquisition des sociétés mises en équivalence du poste "Ecart d'acquisition" au poste "Titres des sociétés mises en équivalence"		-2 859	-818	-3 677	-818	-2 859
- Annulation reclassement 2008			434	434	434	
	499 954	72 268	41 487	613 709	92 049	521 660
(2)						
Titres des sociétés mises en équivalence	-	4 008	49	4 057	63	3 994
- Reclassement des écarts d'acquisition des sociétés mises en équivalence du poste "Ecart d'acquisition" au poste "Titres des sociétés mises en équivalence"	-	2 859	818	3 677	818	2 859
- Annulation reclassement 2008	-		-434	-434	-434	-
	0	6 867	433	7 300	447	6 853
(3)						
Provisions publiées	19 063	3 544	2 380	24 987	9 208	15 779
- Reclassement de la part des provisions non courantes	-13 415	-3 290	-2 048	-18 753	-7 713	-11 040
Provisions courantes	5 648	254	332	6 234	1 495	4 739

20.2.2 Annexes aux comptes consolidés du Groupe Cegedim

20.2.2.1 Faits marquants de l'exercice 2009

Le 16 février 2009, Cegedim Belgium, filiale de Cegedim S.A., a acquis la société belge Fichier Médical Central SPRL (FMC), spécialisée dans les bases de données de professionnels de santé.

Le 2 mars 2009, le Groupe Cegedim a acquis la société tunisienne Next Software, éditeur de logiciels de gestion auprès des pharmacies en Tunisie.

Le 1er juillet 2009, le Groupe Cegedim, a acquis le Groupe NOMI qui propose une gamme complète de solutions et de services permettant aux acteurs de l'industrie pharmaceutique d'optimiser leurs actions à destination des médecins prescripteurs. Avec ses 3 lignes de produits : base de données, CRM et études de marché et de prescription, l'offre de NOMI complète parfaitement l'offre existante du Groupe Cegedim sur la région nordique (Suède, Norvège, Finlande et Danemark).

Le 29 juillet 2009, Cegedim Strategic Data (CSD) UK, filiale de Cegedim S.A., a acquis la société Hospital Marketing Services Ltd (HMSL), spécialiste de l'analyse des données patients et de promotion à l'hôpital au Royaume Uni.

Le 30 octobre 2009, le Groupe Cegedim a acquis la société Pharmacie Gestion Informatique (PGI), éditeur de logiciels de gestion à destination des pharmacies en France. Cette acquisition permet de renforcer les positions du Groupe Cegedim en région Bretagne et de compléter sa gamme de solutions de gestion à destination des officines françaises.

En décembre 2009, Cegedim a réalisé une augmentation de capital de 180.5 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription afin de disposer de moyens conséquents pour relancer sa dynamique de croissance externe. Le Groupe envisage de réaliser une série d'acquisitions de taille moyenne. Cette levée de fonds s'est accompagnée de l'entrée du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) au capital de Cegedim. Le FSI devient le deuxième actionnaire de Cegedim avec 15.02% du capital derrière FCB qui en détient 52.21%.

20.2.2.2 Principes comptables

- Référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales modifié par le règlement CE n° 297/2008 du 11 mars 2008 ainsi que des règlements européens suivants sur les normes IAS/IFRS, les états financiers consolidés du groupe Cegedim sont établis au 31 décembre 2009 conformément aux normes comptables internationales. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS ("International Financial Reporting Standards"), les IAS ("International Accounting Standards") et leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêté.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Cegedim S.A. du 12/04/2010 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les nouvelles normes IFRS, interprétations et amendements, tels qu'adoptés par l'Union européenne pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, ont été appliquées par la Société et n'ont pas entraîné de changement significatif sur les modalités d'évaluation des actifs, passifs, produits et charges.



Les nouvelles normes, amendements et interprétations applicables de façon obligatoire pour les états financiers annuels 2009 sont les suivantes :

- Amendements IFRIC 9 et IAS 39 - Réexamen de dérivés incorporés ;
- Amendements IFRS 2 - Conditions d'acquisition des droits et annulation ;
- Amendements IAS 32 et IAS 1 - Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation ;
- Amendements IFRS 7 - Amélioration des informations à fournir ;
- IFRIC 13 - Programmes de fidélisation de la clientèle ;
- 2008 Improvements to IFRS - Amélioration annuelle des IFRS (sauf l'amendement de la norme IFRS 5 qui est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009 ;
- IAS 1 révisée - Présentation des états financiers ; le Groupe a choisi l'option de présentation de la performance en deux états : un compte de résultat séparé et un état détaillant les autres éléments du résultat global ;
- IFRS 8 - Secteurs opérationnels : les secteurs présentés antérieurement selon IAS 14 répondent à la définition des secteurs opérationnels identifiés et regroupés conformément aux paragraphes 5 et 12 de la norme IFRS 8. Le Groupe présente son information sectorielle sur la base des secteurs d'activité "CRM et données stratégiques", "Professionnels de santé", "Assurances et services", issus du reporting interne, et fait apparaître des éléments de réconciliation avec les états de synthèse. Par ailleurs, il a été jugé pertinent de maintenir une information géographique pour certains indicateurs jugés pertinents
- IFRIC 14 - Actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum ;
- IAS 23 révisée - Coûts d'emprunt. Capitalisation obligatoire des coûts d'emprunt.

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union Européenne, dont l'application obligatoire est postérieure au 01/01/2009, n'ont pas donné lieu à une application anticipée par le Groupe. Cela concerne essentiellement les normes suivantes :

- IFRS 3 révisée - Regroupements d'entreprises ;
- IFRS 9 - Instruments financiers ;
- Amendements IAS 32 - Classement des émissions de droits ;
- Amendements IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation - Eléments couverts éligibles ;
- IAS 27 - Etats financiers consolidés et individuels ;
- IFRIC 12 - Accords de concessions de services ;
- IFRIC 15 - Contrats de construction de biens immobiliers ;
- IFRIC 16 - Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IFRIC 17 - Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires ;
- IFRIC 18 - Transfert d'actifs provenant de clients ;
- IFRIC 19 - Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres ;
- Amendement IFRIC 14 - Remboursement anticipé des exigences de financement minimum ;
- Improvements to IFRS 2009 - Amélioration annuelle des IFRS ;
- Amendement IFRS 2 - Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie.

■ Bases d'évaluation

Principe général : les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été évalués à leur juste valeur.

■ Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les hypothèses et estimations concernent principalement :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs (hypothèses décrites au § « dépréciations d'actifs » et dans la note 7) ;
- l'évaluation des engagements de retraite (hypothèses décrites dans la note 13).

■ Méthodes de consolidation

Les filiales et participations sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales et participations cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale, même si le pourcentage de détention est inférieur à 50%. Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise de manière à tirer avantage de ses activités.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

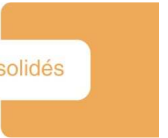
Les participations sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires, telles que les sociétés en participation, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les participations sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient un pourcentage de droits de vote supérieur ou égal à 20%. Selon cette méthode, le Groupe enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé la "quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence".

La liste des entités consolidées est présentée en note 1. Certaines sociétés, non significatives au regard du Groupe, ne sont pas consolidées.

■ Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 - Regroupements d'entreprises.



Les actifs, passifs, et passifs éventuels de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur, au terme d'une période d'évaluation pouvant atteindre 12 mois suivant la date d'acquisition ou la date de clôture de l'exercice suivant celui au cours duquel la transaction est intervenue.

La différence existant entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est comptabilisée en écart d'acquisition (Goodwill). De manière générale, les acquisitions réalisées par le Groupe correspondent à des acquisitions de parts de marché conduisant à des affectations limitées des écarts d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés acquis, l'écart (Badwill) est immédiatement reconnu en résultat.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise. La norme IAS 21 (§ 47) impose que les écarts d'acquisition dégagés en devises soient, à chaque clôture comptable, comptabilisés au cours de clôture et non au cours historique.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis, conformément à la norme IAS 36 révisée, à des tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an (voir § "dépréciations d'actifs"). Le cas échéant, les pertes de valeur sont comptabilisées dans le poste "Autres produits et charges opérationnels non courants".

■ Ecarts d'acquisition

Les fonds de commerce et écarts d'acquisition acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, dont la durée de consommation des avantages économiques futurs n'est pas déterminable, ne sont pas amortis. En revanche, conformément à la norme IAS 36 révisée, ils sont soumis à des tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an (voir § « dépréciations d'actifs »). Lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée à hauteur de la différence. La valeur actuelle est estimée en fonction de la rentabilité présente et future de l'activité concernée.

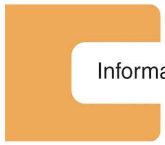
■ Immobilisations incorporelles (IAS 38)

- Immobilisations incorporelles acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises (principalement des logiciels) sont enregistrées au bilan à leur coût historique. Elles sont comptabilisées lorsque (1) il est probable que les avantages économiques futurs qui leur sont attribuables iront au Groupe et (2) leur coût peut être évalué de façon fiable. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti, selon le traitement de référence de la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles".

Les actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (principalement des fonds de commerce) sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des fonds de commerce, sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité économique (hors biens à durée d'utilité indéterminée). La valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Les pertes de valeur résultant des tests d'évaluation sont comptabilisées, le cas échéant, en « Autres produits et charges opérationnels non courants ».



- Dépenses de recherche et de développement / Logiciels développés en interne

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au titre de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses de développement de nouveaux projets internes sont immobilisées dès lors que les critères suivants sont strictement respectés, conformément à la norme IAS 38 :

- le projet est nettement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée et le Groupe a l'intention et la capacité financière de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront au Groupe.

A défaut, les dépenses de développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Au moment de sa mise en service, l'actif dont le développement est achevé est sorti des dépenses de développement et comptabilisé dans le poste d'actif correspondant (généralement en logiciels).

Les amortissements sont pratiqués à compter de la mise en service de l'immobilisation et sont calculés sur la base de la durée prévisible de l'utilisation de celle-ci.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

		Mode
Durée	1 - 20 ans	Linéaire
Durée moyenne	6 - 7 ans	Linéaire

- Les marques

Les marques présentées à l'actif du 31/12/2009 sont rattachées à la durée de vie de la société et ne sont donc pas amorties car elles vont apporter des avantages économiques futurs.

La pérennité des marques est indissociable de l'activité cœur de métier du Groupe par conséquent il a été considéré une durée de vie indéfinie.

- Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de matériel informatique et de matériel industriel et sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles.

Les amortissements sont calculés sur la base d'une durée d'utilité économique, la base amortissable retenue étant le coût d'acquisition, diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée.



Les modalités d'amortissement (durée et mode) retenues sont les suivantes :

Désignation	Durée	Mode
Matériel informatique :		
Micro-ordinateurs à usage bureautique	3 - 4 ans	Linéaire
Systèmes Serveurs	5 - 15 ans	Linéaire
Matériel industriel :		
Matériel d'imprimerie	8 - 10 ans	Linéaire
Matériel et Outillage industriel	5 - 8 ans	Linéaire
Agencements et installations	8 - 15 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau	4 ans	Linéaire
Mobilier	8 ans	Linéaire

Par ailleurs, la norme IAS 16 impose l'approche par composant pour les immobilisations décomposables constituées d'éléments ayant chacun des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent. Sont concernées, au sein du Groupe Cegedim, les constructions constituées de bureaux à usage administratif et de locaux à usage industriel (atelier, entrepôt, zone de stockage...) pour lesquels des plans d'amortissement distincts ont été établis en fonction de la durée d'utilisation des différents composants (gros œuvre, façades et étanchéité, installations générales et techniques, agencements).

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

■ Contrats de location-financement (IAS 17)

Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Les biens utilisés dans le cadre de contrats de location sont immobilisés à leur juste valeur, en contrepartie d'une dette financière, lorsque ces contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les paiements des loyers sont ventilés entre la charge financière (enregistrée au poste « coût de l'endettement financier net ») et l'amortissement de la dette.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement sont amortis selon les mêmes durées que les biens, de catégorie identique, acquis en propre.

- Dépréciations d'actifs (IAS 36)
 - Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles les actifs peuvent être affectés. L'UGT est le plus petit Groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT correspondent généralement à un ensemble d'entités contribuant au même secteur d'activité (nature des prestations) et exploitant les mêmes outils.

Les UGT suivent le découpage des principaux secteurs d'activité du Groupe, eux-mêmes découpés plus finement selon des composantes métier distinctes, lorsqu'elles sont pertinentes au sens des flux de trésorerie. Dans certains cas, la composante géographique prime sur la composante métier, en raison des synergies mises en place dans les pays ou sur certaines régions, conduisant alors à la définition d'UGT géographiques.

Secteurs d'activité et UGT :

- CRM et Données Stratégiques : ce secteur regroupe l'ensemble des services destinés aux laboratoires pharmaceutiques dans le monde. Les composantes des métiers exercés dans ce secteur ne sont pas strictement distinctes. En effet, elles présentent de fortes synergies car s'exerçant autour d'un centre de compétence et de bases de données communs. Le découpage par UGT privilégie donc un découpage géographique (Amérique, Europe, Asie) sur la base duquel il est possible de suivre des flux de trésorerie distincts ;
- Professionnels de santé : ce secteur regroupe l'ensemble des services fournis aux professionnels médicaux. Deux grandes composantes métier se dégagent et constituent deux UGT, qui distinguent les services destinés aux médecins de ceux destinés aux pharmaciens ;
- Assurances et services : ce secteur constitue une UGT à part entière. Il regroupe les savoir-faire permettant d'élaborer les services destinés aux assurances, mutuelles et autres organismes de la chaîne de traitement des flux de santé ;

Pour les besoins des tests de dépréciation, à compter de la date d'acquisition, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement. Cette affectation est également en cohérence avec la manière dont la Direction du Groupe suit la performance des opérations.

- Taux d'actualisation

Le Groupe retient un taux d'actualisation unique pour toutes ses UGT. En effet, le centre de compétence et les bases de données servant de support à l'ensemble des services du Groupe est centralisé et seule la distribution est locale. En outre, les clients de Cegedim sur son cœur de métier sont des groupes mondiaux.

En outre, la valeur d'un actif étant indépendante de son mode de financement, le taux d'actualisation retenu correspond à un coût des fonds propres à endettement zéro. Ceci est conforme aux préconisations de la norme IAS 36, annexes 15 à 21.

Le Groupe confie le calcul de ce taux d'actualisation à un cabinet d'expertise indépendant. Les calculs font notamment référence à des échantillons de comparables boursiers et à des indices de référence permettant de déterminer une prime de risque et un bêta propre à Cegedim. Il est réactualisé dès que les conditions de marché l'exigent et au moins une fois par an.



Conformément à la norme IAS 36 les tests de dépréciations sont faits en retenant un taux d'actualisation avant impôts, qui intègre un ratio d'endettement cible applicable au secteur d'activité de Cegedim et un bêta sectoriel également ré-endetté. Ce taux avant impôts s'élève à 10.53% au 31 décembre 2009. Il est appliqué à des flux d'exploitation avant impôt. Au 31/12/2008 Cegedim retenait un taux d'actualisation de 9.08%, correspondant au coût des fonds propres à endettement zéro, applicable à des flux après impôts.

- Evaluations de la valeur recouvrable et Tests de dépréciation

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Le Groupe procède à l'évaluation de la recouvrabilité de ses actifs long terme selon le processus suivant :

- Actifs incorporels amortis (logiciels, bases de données)

Bien qu'un amortissement soit pratiqué pour ces actifs incorporels, ils font l'objet d'un suivi individualisé. Ce suivi s'appuie sur des indices permettant de déceler une éventuelle perte de valeur : notamment productivité attendue de l'actif ou débouchés commerciaux. En présence d'un indice de perte de valeur, le Groupe réalise un test d'impairment susceptible de conduire à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

- Actifs incorporels non amortis (marques, écarts d'acquisition)

Le Groupe réalise, une fois par an, des tests d'impairment afin d'évaluer les éventuelles pertes de valeur de ces actifs. Pour chaque UGT, des business plans sont établis, à partir desquels est évaluée la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs attendus pour ladite UGT en recourant à la méthode DCF (Discounted Cash Flow). La durée retenue pour les business plans est égale à 5 ans. Le taux d'actualisation retenu est établi conformément aux explications qui précèdent.

Le taux de croissance à l'infini retenu s'appuie sur des données économiques de place pondérées de façon à tenir compte des spécificités du Groupe Cegedim (au 31 décembre 2009, il correspond à la moyenne des taux de croissance en volume des années 2009-2014 estimés par le FMI, et pondérés par le chiffre d'affaires par zone géographique de Cegedim). Ce calcul est confié depuis l'exercice 2008 à un cabinet d'expertise indépendant et ressort à 2% (contre une hypothèse de 1.5% retenue les années précédentes). De plus, des tests de sensibilité sont réalisés sur différents paramètres, en faisant notamment varier les hypothèses retenues pour le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini, les croissances d'EBIT et de Free Cash Flows.

Outre ces tests d'impairment annuels, le Groupe effectue un suivi individualisé de ces actifs identique à celui applicable aux actifs incorporels amortis. Les indices de perte de valeur tiennent notamment compte de l'évolution du chiffre d'affaires et des marges opérationnelles courantes dans les UGT où sont affectés ces actifs. Lorsqu'un risque de perte de valeur est décelé, le Groupe procède à un test d'impairment susceptible de conduire à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable.

Lorsque l'UGT testée comporte un écart d'acquisition, la dépréciation lui est affectée prioritairement.

La dépréciation est comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » et fait l'objet d'une mention expresse en annexe des états financiers consolidés.

- Immobilisations financières (IAS 32/ IAS 39)

Les titres représentatifs de participation dans des sociétés non consolidées sont classés dans la catégorie des titres disponibles à la vente. Ils sont initialement enregistrés au coût d'acquisition, puis évalués ultérieurement à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut être déterminée de façon fiable.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres, date à laquelle elles sont recyclées en résultat.

Par ailleurs, lorsqu'une perte de valeur identifiée est considérée comme durable au regard des circonstances, celle-ci est comptabilisée en résultat financier.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Les créances financières à long terme sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est jugé significatif.

- Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et des passifs du Groupe. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été entérinés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs permettront l'imputation des pertes fiscales non encore utilisées.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Ils sont compensés lorsque (1) l'entité a un droit juridiquement exécutoires de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, (2) ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale sur la même entité imposable.

- Stocks de marchandises et en-cours de services (IAS 2)

- Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur d'inventaire (valeur nette de réalisation).

- En-cours de services

La valeur d'inventaire se compose uniquement des coûts directs constatés sur les contrats en cours de réalisation. Une dépréciation est constatée quand la facturation à venir sur les travaux en cours ne permet pas de couvrir les coûts directs correspondants.



- Créances clients et créances d'exploitation

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Les créances sont comptabilisées pour leur montant actualisé lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et lorsque les effets de l'actualisation sont significatifs.

- Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

- Actions propres (IAS 32)

Conformément à la norme IAS 32, les actions propres sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, en réduction des capitaux propres consolidés.

Les gains (pertes) découlant de la cession des actions propres sont ajoutés (déduites) des réserves consolidées pour leurs montants nets des effets d'impôt.

Les ventes des actions propres sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

- Provisions et passifs éventuels (IAS 37)

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation probable du Groupe, résultant d'événements passés, dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et dont le montant peut être raisonnablement évalué. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision.

Au cas où la perte ou le passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

Les provisions sont estimées au cas par cas ou sur des bases statistiques et actualisées lorsque leur échéance est supérieure à un an.

Les principales provisions dans le Groupe Cegedim (hors indemnités de départ en retraite) sont destinées à couvrir les litiges salariés, clients et fournisseurs.

- Indemnités de départ à la retraite (IAS 19)

- Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à une entité distincte (un fonds) et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Ces cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au titre duquel elles sont dues, aucun passif n'étant inscrit au bilan.

- Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

Il s'agit principalement des engagements de retraite. Lorsque ces engagements sont directement pris en charge par les sociétés du Groupe, le montant de l'engagement actuariel correspondant donne lieu à provision au bilan, la variation de cet engagement étant comptabilisée dans le résultat opérationnel courant de l'exercice, y compris l'effet d'actualisation financière.

L'engagement actuariel est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées et sur la base d'évaluations propres à chaque pays et à chaque société du Groupe ; ces évaluations intègrent notamment des hypothèses de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, de rotation des effectifs et de rentabilité des placements dédiés. Le taux appliqué pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi a été déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entités de première catégorie. Dans les pays où ce type de marché n'était pas actif, le Groupe retient le taux à la clôture des obligations d'Etat. Les changements liés aux modifications périodiques des hypothèses actuarielles précédemment listées, relevant de la situation financière et économique générale ou aux conditions démographiques, sont reconnus immédiatement dans le montant de l'engagement du Groupe, par résultat.

Par ailleurs, l'impact sur l'évaluation de la provision pour indemnité de départ en retraite des changements de régime liés aux amendements des conventions collectives fait l'objet d'un étalement sur la durée d'activité résiduelle des salariés.

Enfin, lorsque cet engagement est couvert partiellement ou en totalité par des fonds versés par les sociétés du Groupe à des organismes financiers, le montant de ces placements dédiés vient en déduction, au bilan de l'engagement.

- Dettes financières (IAS 32 / IAS 39)

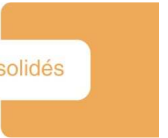
Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée des dettes financières, et sont intégrées dans le calcul du TIE (Taux d'Intérêt Effectif) conformément aux normes IAS 32 et 39. Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêts sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais sont ainsi étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le TIE.

Dans le cas de dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

- Instruments dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations ultérieures de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en fonction de la désignation, ou non, du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

L'utilisation par le Groupe d'instruments dérivés tels que des swaps de taux, des caps ou autres contrats à terme équivalents, a pour objectif la couverture des risques associés aux fluctuations des taux d'intérêts.



Ces instruments dérivés sont enregistrés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de valeur de marché sont comptabilisées en résultat sauf pour les opérations qualifiées de couverture de flux futurs (flux liés à une dette à taux variable) pour lesquelles les variations de valeur sont enregistrées en capitaux propres.

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture.

Les éléments financiers couverts par des instruments dérivés suivent la comptabilité de couverture qui peut être de deux types :

- couverture de juste valeur (fair value hedge)
- couverture de flux futurs (cash flow hedge)

Dans le cas d'une couverture de juste valeur (fair value hedge), le passif financier sous jacent à l'instrument dérivé est revalorisé au bilan au titre du risque couvert (risque lié à la fluctuation des taux d'intérêts). Ses variations de valeur sont enregistrées en résultat (en charges financières) et compensent les variations de valeur de l'instrument financier dérivé affecté au sous-jacent à hauteur de la partie couverte.

Dans le cas d'une couverture de flux futurs (cash flow hedge), le passif financier couvert est enregistré au bilan au coût amorti. Les variations de valeur de l'instrument dérivé sont enregistrées en capitaux propres. Au fur et à mesure que les frais ou produits financiers au titre de l'élément couvert affectent le compte de résultat pour une période donnée, les frais ou produits financiers enregistrés en capitaux propres au titre de l'instrument dérivé pour la même période sont transférés dans le compte de résultat.

Lorsqu'un instrument dérivé ne satisfait pas aux critères de la comptabilité de couverture, les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat (autres profits/pertes opérationnels).

■ Reconnaissance des revenus (IAS 18)

Les revenus du Groupe Cegedim sont principalement constitués de prestations de services et de ventes de logiciels et, dans une faible mesure, de matériels.

- Prestations de services

Les principales catégories de prestations de services et les modes de reconnaissance des revenus sont les suivants :

- l'accès aux bases de données du Groupe fait généralement l'objet d'un abonnement, avec une facturation périodique (mensuelle ou annuelle) ; le chiffre d'affaires est ensuite enregistré à l'avancement, sur la base du temps écoulé ;
- les études standards et spécifiques fournies par le Groupe sont comptabilisées lors de leur livraison aux clients ;
- les traitements informatiques réalisés pour le compte de clients sont enregistrés lors de la réalisation de la prestation ;
- les services de support (assistance, maintenance...) font l'objet d'un contrat généralement annuel, calculé sur la base d'un forfait en rapport avec les coûts et les moyens engagés par le Groupe pour assurer ces prestations. Les produits relatifs à ces contrats sont enregistrés prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance.

- Ventes de logiciels et de matériels

Ces ventes sont enregistrées lors de la livraison, concomitante à l'installation chez le professionnel. Les éventuels escomptes et rabais sont enregistrés en diminution des ventes.

- Méthodes de conversion des éléments en devises (IAS 21)

- Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions. A la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture.

Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le résultat financier. Sur les opérations d'exploitation, l'exposition reste faible. Par conséquent, aucune gestion spécifique du risque de change n'est effectuée. Le Groupe n'est également pas couvert pour les amortissements des dettes en dollars, compte tenu des revenus en dollar du Groupe.

- Etats financiers des entités étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Les états financiers des entités étrangères utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros en utilisant :

- le cours de clôture officiel pour les actifs et passifs ;
- le cours moyen de l'exercice clôturé pour les éléments du compte de résultats et du tableau de flux de trésorerie ;
- le cours historique pour les capitaux propres.

Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "Ecart de conversion Groupe" des capitaux propres consolidés.

L'écart de change sur les prêts intra groupe est neutralisé via l'écart de conversion groupe (en réserves) afin de lisser les fluctuations de change car ces prêts sont de longue durée et peuvent être, le cas échéant, transformés en augmentation de capital.

Enfin, l'écart de conversion correspondant aux filiales de la zone euro a été inscrit en «Réserves de conversion groupe» dans les capitaux propres consolidés.

- Etat des flux de trésorerie (IAS 7)

Conformément à la norme IAS 7 "Etat des flux de trésorerie", le tableau des flux de trésorerie consolidés est préparé en utilisant la méthode indirecte : celle-ci présente l'état de rapprochement du résultat net avec la trésorerie nette générée par les opérations de l'exercice. La trésorerie à l'ouverture et à la clôture inclut les disponibilités et les équivalents de trésorerie, constitués d'instruments de placement, sous déduction des concours bancaires courants.



■ Information sectorielle (IFRS 8)

L'information sectorielle est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour l'établissement et la présentation des états financiers consolidés.

En application des dispositions de la norme IFRS 8, l'information sectorielle présente des segments opérationnels comparables aux secteurs d'activité identifiés antérieurement selon l'IAS 14.

Cette information sectorielle correspond à l'organisation du reporting interne du Groupe, qui conduit à l'élaboration des outils de pilotage utilisés par la Direction du Groupe. C'est également l'axe retenu pour la communication financière.

Les activités du Groupe sont découpées en trois secteurs d'activité :

- CRM et données stratégiques, regroupant l'ensemble des activités dédiées aux laboratoires pharmaceutiques (optimisation de leurs stratégies de marketing et de vente, avec notamment des outils et bases de données permettant la gestion des forces de vente, la mesure du retour sur investissement, la conduite d'études sur le marché ou les prescripteurs, etc.);
- Professionnels de santé, regroupant les activités destinées aux professionnels du monde médical, notamment médecins et pharmaciens (édition de logiciels avec mise à disposition d'informations promotionnelles);
- Assurances et services, regroupant les savoir-faire permettant d'élaborer les services destinés aux assurances, mutuelles et autres organismes de la chaîne de traitement des flux de santé (édition de logiciels et gestion des flux de remboursements de soins);

Remarque : La cession, en juillet 2007, des activités de distribution et de logistique représentant une part significative du secteur "Technologies et services", a permis de redéfinir en 2008 le découpage sectoriel du Groupe Cegedim, passant de 4 à 3 secteurs.

Le Groupe continue à communiquer une information par zone géographique, qui met en évidence la dichotomie France / hors France. Cette analyse est affinée pour le chiffre d'affaires consolidé, afin de mettre en évidence l'exposition du Groupe aux différentes devises, pour autant que cette information présente un caractère significatif.

Les prix de transfert au sein du Groupe sont afférents à des conventions courantes conclues à des conditions normales.

■ Gestion des risques

Les activités du Groupe demeurent soumises aux risques habituels inhérents à l'exercice de ses métiers, aux risques de nature politique ou géopolitique liés à sa présence mondiale dans la plupart de ses activités, ainsi qu'aux événements imprévisibles liés à des cas de force majeure. Les principaux risques identifiés sont les suivants :

- Risque de taux

Afin de limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers et comme demandé dans la convention de crédit, le Groupe a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques consistant à protéger un taux de financement maximum annuel sur la durée des emprunts. Seule Cegedim SA a mis en place, lorsque nécessaire, une couverture des emprunts. Le montant des emprunts exposés au risque de taux s'élève à 166 000 milliers de dollars d'une part et

d'autre part à 45 094 milliers d'euros correspondant à l'intégralité de la dette subordonnée envers FCB. Tous les autres emprunts sont couverts contre une évolution défavorable des taux d'intérêt.

- Risque de change

Les devises représentant une part significative du chiffre d'affaires consolidé sont la livre sterling (9%) et le dollar (environ 14%). Il n'existe pas de couverture particulière permettant de prévenir les fluctuations de ces devises par rapport à l'euro y compris sur la dette du Groupe en dollars qui s'élève à 166 millions de dollars au 31 Décembre 2009. Ceci est susceptible d'exposer le Groupe à un risque de change plus ou moins significatif selon les années.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du risque de change au bilan :

<i>En milliers d'euros</i>	<u>GBP</u>	<u>USD</u>
Total bilan	-552	-5 832
Position hors bilan	0	0
Position nette après gestion	-552	-5 832

Ce tableau permet de calculer le risque de perte sur la position nette globale en devises du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme de 1% de la devise d'établissement des comptes contre la totalité des devises concernées. A titre d'information, l'impact en cas d'une évolution défavorable et uniforme de 1% de la parité euro-dollar sur des comptes des filiales dont la monnaie d'établissement des comptes est l'USD aurait un impact négatif de 2.3 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe.

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport à la livre sterling entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice 2009, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport à la livre sterling, une appréciation théorique de l'euro de 1% par rapport à la livre sterling impacterait négativement le chiffre d'affaires de 769 milliers d'euros et le résultat opérationnel de Cegedim de 104 milliers d'euros.

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport au dollar U.S. entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice 2009, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport au dollar U.S., une appréciation théorique de l'euro de 1% par rapport au dollar U.S. impacterait négativement le chiffre d'affaires de 1 133 milliers d'euros et le résultat opérationnel de Cegedim de 153 milliers d'euros.

Les effets de change ont eu un effet négatif total de 7.9 millions d'euros sur le chiffre d'affaires 2009. A noter que le dollar a eu un effet de change positif de 6.2 millions d'euros et la livres sterling un effet négatif de 8.5 millions d'euros. Le montant des écarts de conversion du chiffre d'affaires est déterminé en recalculant le chiffre d'affaires 2009 sur la base des taux de change 2008. Les taux des devises utilisés sont les taux moyens sur l'exercice.

20.2.2.3 Notes et Tableaux complémentaires

■ Note 1 : Listes des entreprises consolidées (France)

Entreprises	Etablissement Principal		N° SIREN	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Sociétés intégrées globalement (France)						
Cegedim	127-137, rue d'Aguesseau	Boulogne	350 422 622	100.00%	100.00%	IG
Alliance software	Le Crystal Palace -369/371 Promenade des Anglais	Nice	407 702 208	100.00%	100.00%	IG
Alliadis	3, impasse des Chênes	Niort	342 280 609	100.00%	100.00%	IG
Amix	Le Gros Moulin - AMILLY	Montargis	339 137 895	100.00%	100.00%	IG
Apsys net	137 rue d'Aguesseau	Boulogne	438 099 582	100.00%	100.00%	IG
Bkl consultants	122, rue d'Aguesseau	Boulogne	353 754 088	100.00%	100.00%	IG
Csd france (cegedim strategic data france)	90-92 route de la reine	Boulogne	318 024 338	100.00%	100.00%	IG
C d s - centre de services	137, rue d'aguesseau	Boulogne	344 480 066	100.00%	100.00%	IG
Cegedim activ	Imm.le Pyrénéen-ZAC de la Grande Borde	Labege	400 891 586	100.00%	100.00%	IG
Cegedim holding cis	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	452 742 976	100.00%	100.00%	IG
Cegedim ingenierie	326, rue du Gros Moulin - AMILLY	Montargis	402 338 719	99.63%	99.00%	IG
Cegedim s.r.h.	17, rue de l'Ancienne Mairie	Boulogne	332 665 371	100.00%	100.00%	IG
Cegelease	Rue de la Zamin	Capinghem	622 018 091	100.00%	100.00%	IG
Cegers	137, rue d'aguesseau	Boulogne	340 576 693	50.00%	50.00%	IG
Cetip	122, rue d'Aguesseau	Boulogne	410 489 165	99.81%	99.81%	IG
Data conseil	71, rue des Hautes Pâtures	Nanterre	422 630 335	100.00%	100.00%	IG
Decision research europe	90-92 route de la reine	Boulogne	322 548 371	100.00%	100.00%	IG
Eurofarmat	54, rue Jacquemars Giélée	Lille	489 278 978	100.00%	100.00%	IG
Hospitalis	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	452 121 320	100.00%	100.00%	IG
Icomed	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	333 046 274	100.00%	100.00%	IG
Incams	95, rue de Billancourt	Boulogne	429 216 351	100.00%	100.00%	IG
I sante	137, rue d' Aguesseau	Boulogne	433 937 729	100.00%	100.00%	IG
Medexact	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	432 451 912	100.00%	100.00%	IG
Midway	Miniparc bât 1 Innopole voie 2	Labege	415 394 030	73.46%	73.46%	IG
PCO cegedim	15, rue Paul Dautier	Velizy	303 529 184	100.00%	100.00%	IG
Pharmacie gestion informatique	ZA de Keranguéven	Hanvec	391 865 847	100.00%	100.00%	IG
Pharmapost	573, av. d'Antibes	Montargis	322 769 308	100.00%	100.00%	IG
Pharmastock	326, rue du Gros Moulin - AMILLY	Montargis	403 286 446	100.00%	100.00%	IG
Proval sa	137, rue d'aguesseau	Boulogne	383 118 684	99.36%	99.36%	IG
Qualipharma	Imm. Guilaur rue de la Zamin	Capinghem	432 078 707	100.00%	100.00%	IG
Reportive	183, av.Georges Clémenceau	Nanterre	388 447 179	100.00%	100.00%	IG
Resip	56, rue Ferdinand Buisson	Boulogne s/mer	332 087 964	100.00%	100.00%	IG
Rosenwald	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	582 151 486	99.84%	99.84%	IG
Rm ingenierie	av de la gineste	Rodez	327 755 393	100.00%	100.00%	IG
Rnp	15 rue de l'ancienne mairie	Boulogne	602 006 306	100.00%	100.00%	IG
Sci montargis 2000	573, av. d'Antibes	Montargis	324 215 128	68.83%	68.83%	IG
Servilog concept	471, rue Nungesser - Mas des cavaliers	Mauguio	421 354 960	100.00%	100.00%	IG
Services premium sante (sps)	100, rue des Fougères	Lyon	513 188 771	40.00%	40.00%	IG
Sofiloca	137, rue d'aguesseau	Boulogne	348 940 255	100.00%	100.00%	IG
Sociétés mises en équivalence (France)						
EDIPHARM	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	381 819 309	20.00%	20.00%	MEE
HOSTA	6, rue Emile Raynaud - Tour la Vilette	Paris	440 367 357	38.37%	38.37%	MEE
INFODISK	Immeuble CPL - California 2	Le lamentin	490 029 774	34.00%	34.00%	MEE

■ Note 1 (suite) : listes des entreprises consolidées (internationales)

Entreprises	Etablissement Principal		% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Sociétés intégrées globalement (Internationales)					
Alliadis europe ltd	Grande-bretagne	Londres	100.00%	100.00%	IG
Bkl consulting srl	Italie	Milan	100.00%	100.00%	IG
Camm america latina argentina	Argentine	Buenos aires	100.00%	100.00%	IG
Camm eastern europe	Pologne	Varsovie	100.00%	100.00%	IG
Cegedim india private limited	Inde	Mumbai	100.00%	100.00%	IG
Cegedim activ maroc	Maroc	Rabat	100.00%	100.00%	IG
Cegedim belgium	Belgique	Drogenbos	99.97%	99.97%	IG
Cegedim bilisim as	Turquie	Istanbul	100.00%	100.00%	IG
Cegedim centroamerica y el caraibe	Guatemala	Guatemala	95.00%	90.22%	IG
Cegedim cis	Tchèque	Brno	100.00%	100.00%	IG
Cegedim colombia ltda	Colombie	Bogota	100.00%	99.97%	IG
Cegedim cz sro	Tchèque	Prague	100.00%	100.00%	IG
Cegedim data services limited (ex cegedim rx ltd)	Grande-bretagne	Preston	100.00%	100.00%	IG
Cegedim dendrite kk	Japon	Chuo-ku	100.00%	100.00%	IG
Cegedim dendrite (china) co ltd	Chine	Shanghai	100.00%	100.00%	IG
Cegedim dendrite algerie	Algérie	Alger	100.00%	100.00%	IG
Cegedim dendrite korea ltd	Corée	Seoul	100.00%	100.00%	IG
Cegedim dendrite netherland bv	Pays-bas	Naarden	100.00%	99.97%	IG
Cegedim dendrite venezuela	Venezuela	Caracas	100.00%	100.00%	IG
Cegedim denmark as	Danemark	Glostrup	100.00%	99.97%	IG
Cegedim deutschland gmbh	Allemagne	Bensheim	100.00%	100.00%	IG
Cegedim do brasil	Bresil	Sao paulo	100.00%	100.00%	IG
Cegedim ecuador	Equateur	Quito	100.00%	99.97%	IG
Cegedim finland	Finlande	Espoo	100.00%	100.00%	IG
Cegedim gmbh	Autriche	Wien	100.00%	100.00%	IG
Cegedim group poland	Pologne	Varsovie	100.00%	100.00%	IG
Cegedim hellas	Grèce	Athènes	99.98%	99.98%	IG
Cegedim hispania	Espagne	Barcelone	100.00%	100.00%	IG
Cegedim holding gmbh	Allemagne	Bensheim	100.00%	100.00%	IG
Cegedim inc	Usa	Allentown	100.00%	100.00%	IG
Cegedim italia	Italie	Milan	100.00%	100.00%	IG
Cegedim kft	Hongrie	Budapest	100.00%	100.00%	IG
Cegedim dendrite ltd	Grande-bretagne	Chertsey surrey	100.00%	100.00%	IG
Cegedim malaysia sdn	Malaisie	Kuala lumpur	100.00%	100.00%	IG
Cegedim maroc	Maroc	Casablanca	100.00%	100.00%	IG
Cegedim mexico	Mexique	Mexico	100.00%	99.97%	IG
Cegedim norway as	Norvege	Oslo	100.00%	99.97%	IG
Cegedim portugal	Portugal	Lisbonne	100.00%	100.00%	IG
Cegedim romania srl	Roumanie	Bucarest	100.00%	100.00%	IG
Cegedim ru	Russie	Moscou	100.00%	100.00%	IG
Cegedim rx limited (ex enigma health uk)	Grande-bretagne	Chertsey surrey	100.00%	100.00%	IG
Cegedim s.r.h. Ltd	Grande-bretagne	Chertsey surrey	100.00%	100.00%	IG
Cegedim sk sro	Slovaquie	Bratislava	100.00%	100.00%	IG
Cegedim software india private limited	Inde	Bangalore	100.00%	100.00%	IG
Cegedim srh	Suisse	Geneve	100.00%	100.00%	IG
Cegedim strategic data (china) co., ltd	Chine	Shanghai	100.00%	100.00%	IG
Cegedim strategic data australia Pty Ltd	Australie	Chippendale	100.00%	100.00%	IG
Cegedim strategic data belgium	Belgique	Bruxelles	100.00%	100.00%	IG
Cegedim strategic data canada ltd	Canada	Montreal	100.00%	100.00%	IG
Cegedim strategic data espana	Espagne	Madrid	100.00%	100.00%	IG
Cegedim strategic data gmbh	Allemagne	Bensheim	100.00%	100.00%	IG
Cegedim strategic data italia	Italie	Milan	100.00%	100.00%	IG
Cegedim strategic data kk (ex cam kk)	Japon	Osaka	100.00%	100.00%	IG
Cegedim strategic data korea	Corée	Seoul	100.00%	100.00%	IG
Cegedim strategic data uk limited (ex healthcare data services ltd)	Grande-bretagne	Chertsey surrey	100.00%	100.00%	IG
Cegedim strategic data usa llc (ex cam corp international)	Usa	New jersey	100.00%	100.00%	IG
Cegedim sweden ab	Suede	Kista	100.00%	99.97%	IG
Cegedim taiwan co ltd	Taiwan	Taipei	100.00%	100.00%	IG
Cegedim trends l.l.c	Egypte	Caire	100.00%	100.00%	IG
Cegedim tunisie	Tunisie	Tunis	100.00%	100.00%	IG
Cegedim world int.services ltd	Irlande	Dublin	100.00%	100.00%	IG
Compufile ltd	Grande-bretagne	Chertsey surrey	100.00%	100.00%	IG
Croissance 2006	Belgique	Forest	100.00%	100.00%	IG
Cegedim asia pacific pte ltd	Singapour	Singapour	100.00%	100.00%	IG

Entreprises	Etablissement Principal		% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Sociétés intégrées globalement (Internationales)					
Cegedim dendrite australia Pty Ltd	Australie	Pymble	100.00%	100.00%	IG
Dendrite belgium	Belgique	Drogenbos	100.00%	99.97%	IG
Dendrite brasil	Bresil	Sao paulo	100.00%	100.00%	IG
Cegedim dendrite canada ltd	Canada	Scarborough	100.00%	100.00%	IG
Dendrite europe limited	Grande-bretagne	Loughborough	100.00%	100.00%	IG
Dendrite finance netherlands	Pays-bas	Naarden	100.00%	99.97%	IG
Dendrite international inc	Usa	New jersey	100.00%	100.00%	IG
Cegedim new zealand ltd	Nouvelle zelande	Auckland	100.00%	100.00%	IG
Dendrite sp zoo	Pologne	Varsovie	100.00%	100.00%	IG
Dendrite turkey inc	Usa	Wilmington	100.00%	100.00%	IG
Epic data base research company ltd	Grande-bretagne	Chertsey surrey	100.00%	100.00%	IG
Fichier medical central (fmc)	Belgique	Bruxelles	100.00%	99.97%	IG
Gers maghreb	Tunisie	Tunis	100.00%	100.00%	IG
Global pharma consult s.r.l	Roumanie	Bucarest	100.00%	100.00%	IG
Hdmp	Belgique	Bruxelles	100.00%	99.97%	IG
Hospital marketing services ltd	Grande-bretagne	Eastleigh	100.00%	100.00%	IG
Icomed belgium	Belgique	Bruxelles	100.00%	99.97%	IG
In practice systems	Grande-bretagne	Londres	100.00%	100.00%	IG
Infopharm ltd	Grande-bretagne	Chertsey surrey	100.00%	100.00%	IG
Inpractice entreprise solution ltd	Grande-bretagne	Dundee	100.00%	100.00%	IG
Intercam ltd irlande	Irlande	Dublin	100.00%	100.00%	IG
Medical data management llc	Russie	Moscou	100.00%	100.00%	IG
Medimed gmbh	Allemagne	Bensheim	100.00%	100.00%	IG
Ms centroamerica y el caribe, sa	Costa rica	Heredia	100.00%	99.97%	IG
Next software	Tunisie	Ariana	100.00%	100.00%	IG
Nomi finland	Finlande	Espoo	100.00%	100.00%	IG
Nomi medicin	Suede	Stockholm	100.00%	99.97%	IG
Nomi norway	Norvege	Trollasen	100.00%	99.97%	IG
Nomi sweden	Suede	Stockholm	100.00%	99.97%	IG
Oepo	Belgique	Bruxelles	100.00%	99.97%	IG
Schwarzeck verlag gmbh	Allemagne	Munich	100.00%	100.00%	IG
Sgbtif	Luxembourg	Luxembourg	100.00%	99.97%	IG
Stacks consulting e ingeniera de software	Espagne	Barcelone	100.00%	100.00%	IG
Stacks servicios tecnologicos s.l.	Espagne	Barcelone	100.00%	100.00%	IG
Stacks servicios tecnologicos s.l. Chile ltda	Chili	Providencia	100.00%	100.00%	IG
Synavant uk holding	Grande-bretagne	Loughborough	100.00%	100.00%	IG
Thin	Grande-bretagne	Chertsey surrey	100.00%	100.00%	IG
Uto brain llc	Japon	Chuo-ku	100.00%	100.00%	IG
Sociétés mises en équivalence (Internationales)					
Millennium	Italie	Florence	49.20%	49.20%	MEE

Les sociétés Art & Strategie et Nefective Technologie sont détenues à 20% ou moins et sont non consolidées.

■ Note 2 : Impact variation de périmètre
En milliers d'euros

- Sur le bilan (à la date de clôture)

	Consolidé avant variation au 31/12/2009	Variation	Consolidé après variation au 31/12/2009
Ecarts d'acquisition	603 102	10 240	613 342
Autre actif non courant (hors écarts d'acquisition)	336 323	215	336 538
Actif courant	375 493	2 968	378 461
Total Bilan	1 314 918	13 423	1 328 341

Les chiffres mentionnés ne font pas références aux valeurs d'entrée dans le périmètre mais aux valeurs arrêtées en date du 31/12/2009.

Les impacts à la date d'acquisition des sociétés entrantes sont :

Sur les actifs : 3 351 milliers d'euros

Sur les passifs : 2 814 milliers d'euros

- Sur le résultat (à la date de clôture)

	Consolidé après variation au 31/12/2008	Consolidé avant variation au 31/12/2009	Variation 2009	Consolidé après variation au 31/12/2009
Chiffre d'affaires	848 577	870 210	3 862	874 072
Résultat opérationnel	90 159	98 098	767	98 865
Résultat net consolidé	33 487	54 152	681	54 833

Les chiffres mentionnés font référence aux créations et aux rachats d'entreprises et cela à compter de leur date d'entrée dans le Groupe et ne sont donc pas représentatifs de l'impact sur une année pleine.

- Financement des acquisitions de sociétés

Les acquisitions des sociétés Fichier Medical Central SPRL, Next Software, du Groupe Nomi, de Hospital Marketing Services Ltd et de Pharmacie Gestion Informatique ont été autofinancées en totalité pour un montant de 10 700 milliers d'euros.



■ Note 3 : Immobilisations incorporelles
En milliers d'euros

	31/12/2008	Reclas- sement et correction à-nouveau	Augmentation			Varia- tion de taux	31/12/2009
			Acqui- sitions	Variati on périmè tre	Diminu- tion		
Frais de développement	44 446	-3 404 *	16 627	-	-25	-	57 644
Marques	111 191	-303	-	-	-	-3 657	107 231
Brevets	6 179	-	204	-	-	-	6 383
Logiciels internes	53 929	4 409 *	16 119	-	-	-	74 457
Logiciels externes	55 881	-10	4 793	7	-2 625	18	58 064
Total valeurs brutes	271 626	692	37 743	7	-2 650	-3 639	303 779

	31/12/2008	Reclas- sement et correction à-nouveau	Augmentation			Varia- tion de taux	31/12/2009
			Dotat- ions	Variati on périmè tre	Diminu- tion		
Amortissements marques, brevets	7 851	-244	1 258	-	-	-61	8 804
Amortissements logiciels	54 199	1 006	16 520	7	-2 479	76	69 329
Total amortissements & dépréciations	62 050	762	17 778	7	-2 479	15	78 133
Total valeurs brutes	209 576						225 646

* Reclassement Frais de développement en Logiciels internes suite à mise en service pour un montant net de 3 404 milliers d'euros

Les deux principaux projets de recherche et développement concernent le secteur CRM et données stratégiques pour un montant global de 28 192 milliers d'euros et le secteur Professionnels de Santé pour un montant global de 12 898 milliers d'euros. Ceux-ci ont une durée d'amortissement de 20 ans. Les autres projets divers concernant l'ensemble des secteurs d'activité du Groupe Cegecim ont une durée d'amortissement moyenne entre 6 et 7 ans.

■ Note 4 : Immobilisations corporelles
En milliers d'euros

	31/12/2008	Reclas./ correc- tion à- nouveau	Augmentation		Diminu- tion	Varia- tion de taux	31/12/2009
			Acqui- sitions	Variation péri- mètre			
Terrains*	525				-77	7	455
Constructions*	6 167	2 699	1087	16	-578	38	9 429
Installations techniques*	84 682	1 266	23 025	403	-22 992	455	86 839
Autres immo. corporelles	47 297	-881	1 993	130	-4 898	131	43 772
Immobilisations en cours	2 825	-2 867	278			-2	234
Avances et acomptes	5	-5					0
Total valeurs brutes	141 501	212	26 383	549	-28 545	629	140 729

	31/12/2008	Reclas./ correc- tion à- nouveau	Augmentation		Diminu- tion	Varia- tion de taux	31/12/2009
			Acqui- sitions	Variation péri- mètre			
Dépréciations des terrains	18		19			1	38
Amortissements constructions	2 620	128	557	15	-114	-2	3 204
Amortissements installations techniques	56 205	720	42 253	212	-37 174	246	62 462
Amortissements autres immo. corporelles	27 957	-707	5 728	109	-3 550	266	29 803
Total amortissements	86 800	141	48 557	336	-40 838	511	95 507
Valeurs nettes	54 701						45 222

* : dont crédit-bail (voir note 22)

■ Note 5 : Immobilisations financières non courantes (hors titres mis en équivalence)
En milliers d'euros

	31/12/2008	Reclas./ correc- tion à- nouveau	Augmentation		Diminu- tion	Varia- tion de taux	31/12/2009
			Acqui- sitions	Variation péri- mètre			
Titres de participation*	980			7	-36		951
Prêts	1 765		495	6	-804	4	1 466
Dépôts de garantie	6 069		2 581	1	-588	-33	8 030
Autres immos financières	0						0
Total valeurs brutes	8 814	0	3 076	14	-1 428	-29	10 447
Provisions titres de participation	755			218	-324		649
Provisions sur prêts	907		8				915
Total provisions	1 662	0	8	218	-324	0	1 564
Total valeurs nettes	7 152	0	3 068	-204	-1 104	-29	8 883

* : dont Netfactive pour 899 milliers d'euros.

■ Note 6 : Titres mis en équivalence
En milliers d'euros

- Valeur des titres mis en équivalence

	% intérêts 2008	Situation nette totale 31/12/08	Quote- part situation nette totale 2008	Imputa- tion sur écart d'acqui- sition	Valeur nette des titres ME au 31/12/2008 publié	Ecart d'acqui- -sition	Imputation sur écart d'acquisition	Valeur nette des titres ME au 31/12/08 corrigé
Edipharm	20.00%	243	49		49			49
Hosta	38.38%	-1 132	-434	434	0	818	-434	384
Infodisk	34.00%	44	15		15			15
Millennium	49.20%	8 118	3 994		3 994	2 859		6 853
		7 273	3 623	434	4057	3 677	-434	7 300

	% intérêts 2009	Résultat 2009	Quote- part résultat 2009	Imputa- tion sur écart d'acqui- sition	Quote- part résultat 2009 retraité	Situa- tion nette totale au 31/12/09	Quote-part situation nette totale 2009	Ecart d'ac- quisi- tion	Pro- vision risque	Valeur nette des titres ME au 31/12/09
Edipharm	20.00%	170	34		34	257	51			51
Hosta	38.38%	-2 128	-817	430	-387	-2 254	-865	818	46	0
Infodisk	34.00%	-14	-5		-5	30	10			10
Millennium	49.20%	1 451	714		714	8 644	4 253	2 859		7 112
		-521	-73	430	357	6 677	3 450	3 677	46	7 173

- Variation des titres mis en équivalence

La variation des titres mis en équivalence s'analyse comme suit :

Titres mis en équivalence au 1er janvier 2009	7 300
Distribution dividendes	-486
Augmentation de capital	386
Quote-part résultat 2009	357
Imputation 2009 sur écart d'acquisition	-430
Provision risque 2009	46
Titres mis en équivalence au 31 décembre 2009	7 173

■ Note 7 : Ecart d'acquisition
En milliers d'euros

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée suivant les méthodes décrites dans le chapitre 1 - Principes comptables.

Un test de dépréciation (impairment test) est effectué au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Conformément à la norme IAS 36 les tests de dépréciations sont faits en retenant un taux d'actualisation avant impôts, qui intègre un ratio d'endettement cible applicable au secteur d'activité de Cegedim et un bêta sectoriel également ré-entêté. Ce taux avant impôt s'élève à 10.53% au 31 décembre 2009. Il est appliqué à des flux d'exploitation avant impôt. Le taux de croissance à l'infini retenu pour ces tests est de 2% au 31 décembre 2009 (tel qu'indiqué au paragraphe "Evaluation de la valeur recouvrable et tests de dépréciation" des Principes comptables). Aucun impairment n'a été identifié à l'issue de ces tests.

La sensibilité des impairment tests a été mesurée en faisant varier les hypothèses retenues pour le taux d'actualisation de + ou - 0.5 points de base et pour le taux de croissance à l'infini de + ou - 0.25 points de base. Aucun impairment n'est constaté, même en cas de baisse simultanée des deux critères

Les tests de sensibilité sur les free cash flows simulent une baisse de 5 à 10% des cash flows libres avant impôt.

L'actualisation des business plans propres aux six UGT du Groupe Cegedim en faisant varier ces paramètres permet, dans tous les cas de figure, de continuer à couvrir intégralement les actifs d'exploitation (y compris les écarts d'acquisition) affectés à ces UGT.

Présentation sectorielle des UGT	31/12/2008	Reaffectation écarts d'acquisition des sociétés ME	Solde	Péri-mètre	Impairment	Réévaluation	31/12/2009
			31/12/08 modifié				
CRM et données stratégiques	499 954		499 954	7 485	-61	-14 193	493 185
Professionnels de santé	75 127	-2 859	72 268	4 784		1 618	78 670
Assurance et flux de santé	41 871	-384	41 487			0	41 487
Total	616 952	-3 243	613 709	12 269	-61	-12 575	613 342

■ Note 8 : Stocks et en-cours
En milliers d'euros

	Valeurs brutes au 31/12/2009	Provision	Valeurs nettes au 31/12/2009	Valeurs nettes au 31/12/2008
En-cours de services	200		200	958
Stocks de marchandises	11 753	797	10 956	11 358
Total	11 953	797	11 156	12 316



■ Note 9 : Créances clients
En milliers d'euros

	Clients		31/12/2009	31/12/2008
	courants	non courants		
Sociétés françaises	123 096	15 282	138 378	125 392
Sociétés étrangères	93 778		93 778	88 527
Total valeurs brutes	216 874	15 282	232 156	213 919
Provisions	6 371		6 371	5 794
Total valeurs nettes	210 502	15 282	225 784	208 125

* : Créances correspondant aux contrats de location-financière consentis par Cegelease échéance supérieure à un an.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. Ainsi, les clients en redressement ou liquidation judiciaire sont systématiquement dépréciés à 100% et les créances échues de plus de six mois sont suivies au cas par cas et, éventuellement, dépréciées à hauteur du risque estimé de non recouvrement.

La part des échus dans le total des créances clients en valeur brute s'élève à 78 millions d'euros au 31 décembre 2009

• Balance âgée

	Total Créances clients échues	Créances < à 1 mois	Créances de 1 à 2 mois	Créances de 2 à 3 mois	Créances de 3 à 4 mois	Créances > à 4 mois
Balance âgée 2009						
Sociétés françaises	34 202	16 030	6 796	4 940	698	5 738
Sociétés étrangères	43 517	24 282	6 839	3 557	2 087	6 751
TOTAL	77 719	40 312	13 636	8 497	2 785	12 489

■ Note 10 : Autres créances
En milliers d'euros

	<u>Débiteurs sociaux</u>	<u>Débiteurs fiscaux</u>	<u>Autres créances</u>	31/12/2009	31/12/2008
Créances courantes					
Sociétés françaises	354	9 799	994	11 147	19 643
Sociétés étrangères	1 256	4 978	1 056	7 290	11 114
Total en valeurs brutes	1 610	14 777	2 050	18 437	30 757
Provisions			24	24	25
Total créances courantes (valeurs nettes)	1 610	14 777	2 026	18 413	30 732
Sociétés françaises				0	0
Sociétés étrangères		431	552	983	2 760
Total en valeurs brutes	0	431	552	983	2 760
Provisions				0	0
Total créances non courantes (valeurs nettes)	0	431	552	983	2 760

■ Note 11 : Répartition du capital
En milliers d'euros

En décembre 2009, la société a procédé à une augmentation de capital de 4 445 501.82€ par création de 4 665 724 actions.

Catégories de titres	Nombres de titres				Valeur nominale	
	en début d'exercice	créés pendant l'exercice	créés par division	à la clôture d'exercice	En début d'exercice	à clôture d'exercice
Actions ordinaires	9 331 449	4 665 724		13 997 173	0.9528	0.9528

Compte tenu des opérations intervenues au cours de l'année, la situation à la clôture de l'exercice examiné est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de vote doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 307 393	52,21%	2 441 556	4 865 837	9 731 674	12 173 230	64,42%
FSI	2 102 061	15,02%	2 102 061	0	0	2 102 061	11,12%
JCL	57 812	0,41%	19 316	38 496	76 992	96 308	0,51%
GERS	36 432	0,26%	12 144	24 288	48 576	60 720	0,32%
Alliance Healthcare	1 215 432	8,68%	1 215 432	0	0	1 215 432	6,43%
Public	3 238 853	23,14%	3 229 055	9 798	19 596	3 248 651	17,19%
Cegedim	39 190	0,28%	0	0	0	0	0,00%
Total	13 997 173	100,00%	9 019 564	4 938 419	9 876 838	18 896 402	100,00%



■ Note 12 : Provisions courantes & non courantes
En milliers d'euros

Les provisions sont déterminées sur la base d'une estimation des coûts futurs pour l'entreprise.

	31/12/08	Reclas- sement	Varia- tion de péri.	Dotations Compl ément de prov.	Nou- velle s prov.	Reprises s/prov utili- sées	s/pro. non utili- sées	Var. de taux	31/12/09
Provision litiges salariés *	1 771				1 716	600	19		2 868
Autres provisions **	1 386	(1 083)				71	59	(2)	171
Provisions pour restructurations	2 349		590		551	55	63	(22)	3 350
Autres provisions pour charges	728		81		163	139	97	8	744
Total provisions courantes	6 234								7 133
Provision pour restructuration	10 477				1 910	2 404		(337)	9 646
Provision Prud'hommes					44			(1)	43
Provision retraite	7 654	358			2 531	524		1	10 020
provisions pour litiges	190				230	76		(3)	341
provisions pour garanties	11					11			-
Autres provisions pour risques	87	692			164	284			659
Autres provisions pour charges	334	3			517	15	30	(1)	808
Total prov. non courantes	18 753								21 517
Total	24 987	(30)	671		7 826	4 179	268	(357)	28 650

Les montants concernés sont individuellement non significatifs.

* : Il existe un litige salarial dans la filiale Cegedim Italie pour lequel un accord transactionnel est en cours de négociation.

** : Provisions de type risques clients, risques fournisseurs.

■ Note 13 : Engagement retraite
En milliers d'euros

- Engagement retraite : sociétés françaises

	<u>Par un fonds d'assurance</u>	<u>Par coûts des services passés</u>	<u>Par une provision pour charge</u>
Engagement de retraite couvert	1 855	4 328	9 314

Les salariés bénéficient, lors de leur départ à la retraite, d'une indemnité de départ à la retraite telle que définie dans les conventions collectives.

Afin de financer les engagements liés à ces indemnités, une évaluation actuarielle a été mis en place. Le montant total de l'engagement s'élève à 15 497 milliers d'euros dont 1 855 milliers d'euros versés à une compagnie d'assurance.

Le montant des cotisations retraite provisionné en charges sur l'exercice s'élève à 2 126 milliers d'euros.

Le Groupe a retenu l'option d'amortissement immédiat des écarts actuariels par imputation sur le compte de résultat.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

		<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>	
hypothèses	taux d'intérêt net :	5,0%	5,0%	5,0%	
économiques	taux de rendement attendu des actifs	3,8%	5,0%	4,5%	
	augmentation des salaires	2%	2%	2%	inflation comprise

Le taux d'actualisation retenu pour 2009 est de 5% (taux zéro coupon corporate 15 ans publié par Bloomberg - ref : F66715Y-) contre 5% en 2008.

hypothèses démographiques	mortalité : Table INSEE 2004-2006			
	mobilité : 5% par an jusqu'à 35 ans 3% jusqu'à 45 ans 1.5% jusqu'à 50 ans 0% 51 ans et plus			
Age de départ à la retraite	départ volontaire à 65 ans			
Sensibilité au taux d'actualisation	4,5%	5,0%	5,5%	
Engagement	16 720	15 496	14 390	

Les conventions collectives du Groupe sont les suivantes :

- convention collective nationale de l'édition
- convention collective nationale des voyageurs, représentants, placiers
- convention collective nationale de la publicité
- convention collective nationale de la pharmacie
- convention collective nationale du Syntec
- code du travail

- Engagement retraite : sociétés étrangères

Engagement de retraite couvert par une provision pour charge de 706 milliers d'euros.

Le montant des cotisations retraite provisionné en charges sur l'exercice s'élève à 352 milliers d'euros.

Le montant des cotisations retraite comptabilisé en charges et versé sur l'exercice s'élève à 3 434 milliers d'euros.

- Comparaison des engagements actuariels et des actifs de couvertures

	2007	2008	2009
Engagements actuariels	9 552	14 036	16 203
Actifs de couvertures	(1 713)	(1 784)	(1 855)
Coût des services passés non comptabilisés	(371)	(4 597)	(4 328)
Passifs reconnus	7 468	7 655	10 020

- Variation du cout des services rendus et de la juste valeur des couvertures

			Engagem ent couvert	Engage ment non couvert	Sociétés Etran- gères	Total
Dette actuarielle à l'ouverture	(1)	(1)	5 486	8 320	230	14 036
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(a)		513	726	226	1 465
Coût financier de l'exercice	(a)		274	416	126	816
Coût des prestations passées non comptabilisées	(a)					
Coûts de la période	Σa	(2)	787	1 142	352	2 281
Prestations versées	(2)	(3)	(43)	(247)	(234)	(524)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice au titre de l'obligation	(3)	(4)	(45)	98		53
Entrée de périmètre		(5)				-
Sortie de périmètre		(6)				-
Reclassement		(7)			358	358
		A=1+				
Dette actuarielle à la clôture	A=1+2	2+3+	6 185	9 312	706	16 203
	+3	4+5+				
		6				
Valeur des actifs de couverture						
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	(4)		1 784			1 784
Rendement attendu des actifs	(b)		71			71
Cotisations	(b)					-
Prestations servies	(b)					-
Gains(Pertes) actuariels de l'exercice générés sur actif	(b)					-
Entrée de périmètre						-
Sortie de périmètre						-
Juste valeur des actifs de couverture à la clôture	(B)=Σb	+4	1 855			1 855

- Montants comptabilisés au bilan et au compte de résultat

	Engage- ment couvert	Engage- ment non couvert	Sociétés Etran- gères	Total
Coût des services rendus à la clôture	6 185	9 312	706	16 204
Juste valeur des actifs de couverture	(1 855)			(1 855)
	4 330	9 312	706	14 348
Coût des services passés non comptabilisés	(1 612)	(2 715)		(4 328)
Passif comptabilisé au bilan	2 718	6 597	706	10 021
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	513	726	226	1 465
Coût financier de l'exercice	274	416	126	816
Rendement des actifs	(71)			(71)
Coût des services passés comptabilisés - droits acquis	95	174		268
Effet de réduction ou liquidation de régime	-	-		-
Charge comptabilisée au compte de résultat	811	1 315	352	2 478

- Variation du passif net comptabilisé au bilan

	Engage- ment couvert	Engage- ment non couvert	Sociétés Etran- gères	Total
Passif net d'ouverture	1 995	5 430	230	7 655
Pertes (Gains) actuariels	(45)	98	-	53
Charge comptabilisée au compte de résultat	811	1 315	352	2 478
Prestations versées	(43)	(247)	(234)	(524)
Cotisations versées	-			-
Entrée de périmètre	-	-	-	-
Sortie de périmètre			-	-
Reclassement			358	358
Passif net à la clôture	2 718	6 596	706	10 020

■ Note 14 : Endettement financier net
En milliers d'euros

	Financier	Divers *	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et dettes financières à long terme (> 5 ans)	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières à moyen et long terme (> 1 an, < 5 ans)	384 670	6 739	391 408	585 326
Emprunts et dettes financières à court terme (> 6 mois, < 1 an)	41 401	1 863	43 264	44 938
Emprunts et dettes financières à court terme (> 1 mois, < 6 mois)	51 322	-	51 322	43 113
Emprunts et dettes financières à court terme (< 1 mois)	20 005	-	20 005	-
Concours bancaires courants	19 031	-	19 031	23 246
Total dettes financières	516 428	8 601	525 029	696 623
Trésorerie active	121 369		121 369	93 500
Endettement financier net	395 059	8 601	403 660	603 123

* : Le poste divers comprend principalement la participation pour un montant de 8 189 milliers d'euros et le crédit-bail pour un montant de 142 milliers d'euros.

● Trésorerie nette

	Financier	31/12/2009	31/12/2008
Concours bancaires courants	19 031	19 031	23 246
Trésorerie active	121 369	121 369	93 500
Trésorerie nette	102 338	102 338	70 254

- Tableau de variation de l'endettement net

	31/12/2009	31/12/2008
Endettement net en début d'exercice (a)	603 123	621 014
Impact des activités destinées à être cédées	0	0
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt	171 020	154 569
Impôt versé	-4 306	-7 823
Variation du besoin en fonds de roulement	-199	20 132
Flux net de trésorerie généré par l'activité	166 515	166 878
Variation liée aux opérations d'investissement	-62 159	-93 511
Incidence des variations de périmètre	-11 989	-8 164
Dividendes	255	-8 270
Augmentation du capital en numéraire	174 700	0
Incidence des variations de cours des devises	207	-277
Intérêts versés sur emprunts	-31 460	-44 416
Autres produits et charges financiers versés ou reçus	-5 748	12 062
Autres variations	-30 858	-6 411
Variation nette totale de l'exercice (b)	199 463	17 891
Endettement net en fin d'exercice (a-b)	403 660	603 123

- Les emprunts bancaires sont aux conditions suivantes :

	< 1 mois	> 1 mois, < 6 mois	> 6 mois, < 1 an	> 1 an
Taux Fixe	5	21	100	1 612
Taux Euribor 1 mois	20 000	39 500	29 500	292 860
Taux Libor USD 1 mois		11 801	11 801	90 198
	20 005	51 322	41 401	384 670

Les principaux emprunts sont assortis de conditions portant sur les comptes consolidés, relatives notamment au niveau d'endettement net par rapport à l'excédent brut d'exploitation (ou l'EBITDA) consolidés. Ces ratios, respectés à la clôture, font l'objet d'une attestation par les commissaires aux comptes.

- Couverture de taux

Date départ	Date fin	Nominal	Taux verse	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2010	Flux annuel 2011	Flux annuel 2012	Flux annuel 2013	Duration
30/06/08	04/05/13	351 667	4.25			-15 153	-15 153	-15 195	-5 148	3.39
30/06/08	04/05/13	351 667		Euribor 3M	0,70	2 496	2 496	2 503	848	3.39



- Financement

Pour financer l'acquisition de Dendrite, le Groupe Cegedim s'est intégralement endetté à l'extérieur.

Un financement a été mis en place en date du 9 mai 2007 pour d'une part acheter la société Dendrite et d'autre part reconsolider la dette existante.

Le financement au 31/12/2009 est ainsi réparti :

- 291 000 milliers d'euros : Sous forme de prêt amortissable jusqu'en 2013 ;
- 50 000 milliers d'euros : Sous forme de revolver credit facilities renouvelable tous les trois mois (montant utilisé sur une ligne totale disponible de 165 000 milliers d'euros) jusqu'en 2012 ;
- 166 000 milliers de dollars : Sous forme de prêt amortissable jusqu'en 2013.

L'emprunt de 291 000 milliers d'euros et une partie du crédit revolver de 165 000 milliers d'euros souscrits à taux variable ont été partiellement couverts par la mise en place d'un instrument dérivé décrit ci-dessous. Au 31 décembre 2009 le crédit revolver était tiré à hauteur de 50 000 milliers d'euros.

Un collar à prime nulle receveur Euribor 3 mois pré-fixé, payeur Euribor 3 mois post fixé +2,62% (flooré à 4,25% et cappé à 5,58%).

Le montant du notionnel couvert est amorti et est de 351 667 milliers d'euros au 31/12/2009.

La charge d'intérêt liée à ces emprunts s'élève à 26 318 milliers d'euros pour l'année 2009.

Au titre de l'exercice 2009, la variation de juste valeur de ces dérivés a été enregistrée en capitaux propres pour la part efficace de ceux qualifiés de couverture de flux de trésorerie (+4 918 milliers d'euros avant impôt) et en résultat pour leur part inefficace et pour les dérivés non qualifiés de couverture en IFRS (+2 776 milliers d'euros avant impôt).

La FCB a accordé un prêt à Cegedim SA de 50 000 milliers d'euros en mai 2007. Les intérêts liés à ce prêt au titre de l'année 2009 s'élèvent à 2 047 milliers d'euros.

A l'occasion de l'augmentation de capital de Cegedim, FCB a souscrit pour 4 906 milliers d'euros par compensation de créance entraînant une diminution de la créance de 50 000 milliers d'euros à 45 094 milliers d'euros.

- Risque de liquidité

Les flux de trésorerie contractuels ne sont pas actualisés.

Pour les instruments à taux variable, le taux pris en compte est le taux spot au 31/12/2009.

Lorsqu'il s'agit d'un taux fixe, le taux est utilisé pour calculer les tombées d'intérêts futures.

- Flux de trésorerie

	Flux de trésorerie > 1 mois	Flux de trésorerie (< 1 mois, < 6 mois)	Flux de trésorerie (> 6 mois, > 1 an)	Flux de trésorerie (> 1 an, < 5 ans)
Emprunts bancaires et intérêts	20 640	54 209	44 672	395 128
Instrument de couverture	0	0	0	0
Concours bancaires courants	19 032	0	0	0
Crédit Bail	0	0	102	41
Participations	0	0	1 628	6 560
Divers dont dépôts & cautionnements	0	0	133	137

- Instruments financiers

Hypothèse : Taux variables 31/12/2009

EUR3M	0.7000%	EUR1M	0.4530%
LIBO3M\$	0.2506%	LIBO1M\$	0.2309%

- Cash flow prévisionnels instruments financiers

	Taux	2010	2011	2012	2013	Total
Swaps MT EUR						
Swaps emprunteurs EUR						
Fixe payé	4.25	-15 153	-15 153	-15 195	-5 148	-50 650
Var. reçu	0.70	2 496	2 496	2 503	848	8 342
Total swaps MT		-12 658	-12 658	-12 692	-4 300	-42 307

- Note 15 : Coût de l'endettement net
En milliers d'euros

	31/12/2009	31/12/2008
Produits ou équivalent de trésorerie	1 429	11 570
- Intérêts sur emprunts	-31 460	-44 416
- Autres intérêts et charges financières	-3 245	-6 719
Coût de l'endettement financier brut	-34 705	-51 135
- Ecart de change nets	-3 951	-7 416
- Valorisation instruments financiers	-3 563	3 363
- Autres :	481	0
Autres produits et charges financiers	-7 033	-4 053
Coût de l'endettement financier net	-40 309	-43 618



■ Note 16 : Autres passifs
En milliers d'euros

	Courants		Non courants		Total	
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
Avances et acomptes reçus	2 925	3 734	-	-	2 925	3 734
Clients - Avoir à établir	1 206	1 182	-	-	1 206	1 182
Charges à payer	54	8	-	-	54	8
Créditeurs divers	9 646	13 996	9 550	19 822	19 196	33 818
Autres dettes	10 906	15 186	9 550	19 822	20 456	35 008
Dettes sur acquisition actifs	100		-	-	100	-
Dividendes à payer	-	-	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	29 971	35 146	-	-	29 971	35 146
Total	43 902	54 065	9 550	19 822	53 452	73 887

■ Note 17 : Chiffre d'affaires
En milliers d'euros

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Ventes de marchandises	88 346*	60 312	50 011
Production vendue de biens	10 864	14 696	21 037
Production vendue de services	774 862*	773 569	681 946
Chiffre d'affaires	874 072	848 577	752 994

* : Reclassement de la production vendue de biens et de services pour 18 884 milliers d'euros en 2008 rattachés à tort en ventes de marchandises.

■ Note 18 : Charges externes
En milliers d'euros

	31/12/2009	31/12/2008
Achats d'études & prestations et achats non stockés	52 614	62 517
Services extérieurs (location, entretien, assurance)	63 506	60 137
Autres : publicité, personnel détaché, frais de réception, frais postaux...	92 522	106 498
Total charges externes	208 642	229 152

■ Note 19 : Autres produits et charges opérationnels non courants
En milliers d'euros

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Résultat opérationnel courant	110 562	96 637	95 264
Plus ou moins values de cessions	-1 269		
Pertes de valeurs sur immos corp et incorp (y.c. ECA)			
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition des MEE	-431	-434	
Restructurations	-9 028	-8 186	-4 143
Amort. des actifs incorp liés aux acquisitions (soc. intégrées)			
Autres	-969	2 141	-1 236
Résultat opérationnel	98 865	90 158	89 885

■ Note 20 : Impôt différé
En milliers d'euros

- Ventilation de la charge d'impôt

La charge d'impôt comptabilisée en résultat de l'exercice s'élève à 5 048 milliers d'euros contre 12 994 milliers d'euros en décembre 2008. La ventilation de cette charge s'établit comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
France	5 615	-882
Etranger	4 335	8 704
Total impôt exigible	9 950	7 822
France	2 332	2 425
Etranger	-7 233	2 747
Total impôts différés	-4 901	5 172
Charge totale d'impôts comptabilisée en résultat	5 048	12 994



- Charge d'impôt théorique et charge d'impôt comptabilisée

La réconciliation entre la charge d'impôt théorique du Groupe et la charge d'impôt effectivement comptabilisée est présentée dans le tableau suivant :

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net	54 833	33 487
Quote part dans les sociétés MEE	-357	60
Impôt sur les bénéficiaires	5 048	12 994
Résultat avant impôt des sociétés intégrées (a)	59 524	46 541
<i>dont sociétés françaises intégrées</i>	1 555	3 853
<i>dont sociétés étrangères intégrées</i>	57 969	42 688
Taux d'impôt normatif en France (b)	34,45%	34,45%
Charge d'impôt théorique (c) = (a) x (b)	20 506	16 033
Impact des charges et produits définitivement non déductibles ou non imposables	1 309	1 402
Impact des différences de taux d'imposition sur résultats bénéficiaires	-5 808	-3 241
Impact des différences de taux d'imposition sur résultats déficitaires activés	0	-2 719
Impôts non activés sur résultats déficitaires	3 361	2 112
Reprise activation sur déficits antérieurs	4 476	0
Impact des différences de taux d'imposition sur reprise activation antérieure	0	38
Impact crédit d'impôt	-18 796	-631
Impact sortie sociétés vendues	0	0
Charge d'impôt inscrite au compte de résultat	5 048	12 994
Taux d'impôt effectif	8.48%	27.92%

- Actifs et passifs d'impôts différés

Analyse par catégories de différence temporelle de la position nette d'impôts différés comptabilisée au bilan (avant compensation par entités fiscales des actifs et passifs d'impôts différés)

	31/12/2008	Résultat	Variation de périmètre	Autres var. capitaux propres	Variation taux de change	31/12/2009
Reports déficitaires et crédits d'impôts	26 033	-4 387	-46		-3 468	18 132
Engagement de retraite	2 304	726				3 030
Provisions non déductibles	1 554	205				1 759
Mise à juste valeur des instruments financiers	7 753	-369		-1 694		5 690
Annulation marge sur stock	187	35				222
annulation plus value interne	894	5 712				6 606
Retraitement frais d'établissement	14	-8				6
Retraitement marge R&D	511	474				985
Retraitement dotation sur cession actif incorporel	0	139				139
Autres	1 677	1 138				2 815
Total impôts différés actifs	40 927	3 665	-46	-1 694	-3 468	39 384
Ecart de conversion	-5 687	831			117	-4 739
Annulation amortissement dérogatoire	-2 122	98				-2 024
Plus value latente Cegelease	-3 171	147				-3 024
Annulation amortissement fonds de commerce	-1 021	-102				-1 123
Annulation amortissement sur plus value interne	0	-184				-184
Crédit bail	-110	-13				-123
activation R&D	-2 829	-714				-3 543
Retraitement dotation sur marge R&D	0	-32				-32
Mise à juste valeur des instruments financiers	-1 211	1 059				-152
Affectation marques DIL	-43 866	338			1 489	-42 039
Autres	-253	-192				-445
Total impôts différés passifs	-60 270	1 236	0	0	1 606	-57 428
Impôt différés nets	-19 343	4 901	-46	-1 694	-1 862	-18 044



La variation des impôts différés constatés au bilan consolidé après compensation par entités fiscales des actifs et passifs d'impôts différés, se vérifie de la manière suivante :

	<u>Actifs</u>	<u>Passifs</u>	<u>Net</u>
Au 31 décembre 2008	36 603	-55 946	-19 343
Impact résultat de la période	3 665	1 236	4 901
Impact capitaux propres	-5 208	1 606	-3 602
Impact de présentation nette par entité fiscale	-1 710	1 710	0
Au 31 décembre 2009	33 350	-51 394	-18 044

Le montant des impôts non activés au 31 décembre 2009 s'élève à 15 607 milliers d'euros.

■ Note 21 : Engagements des locations
En milliers d'euros

- Location financement - Groupe Cegedim bailleur

La location financement concerne la société Cegelease qui propose des offres de financement aux officines pharmaceutiques et aux médecins.

L'échéancier des paiements à recevoir et valeur actualisée est le suivant :

Ces locations sont des locations financières d'une durée de 24 à 60 mois pour le matériel informatique et de 36 à 84 mois pour les biens d'équipements.

	<u>Loyers restant à payer</u>	<u>Valeur actualisée des paiements</u>
Moins d'un an	11 794	11 207
Plus d'un an moins de 5 ans	18 596	15 009
Plus de 5 ans	475	273
Total (A)	30 865	26 489
Produits financiers non acquis (B)	-	4 376
Paiements minimaux (A) + (B)	30 865	30 865

- Location simple - Groupe Cegedim preneur

Le Groupe répertorie différents types de locations simples au sein du Groupe :

- Immobilières
- Equipement informatique
- Photocopieurs
- Locations véhicules

La charge liée à ces locations s'élève à 43 699 milliers d'euros pour l'année 2009.

Concernant les locations immobilières, les baux sont renouvelables 3-6-9.
Le groupe conclut des contrats de location de type classique.
Le taux d'actualisation retenu est de 10.53%.

L'échéancier des paiements et valeur actualisée est le suivant :

	Loyers restant à payer	Valeur actualisée des paiements
Moins d'un an	33 570	-
Plus d'un an moins de 5 ans	64 772	-
Plus de 5 ans	16 486	-
Total	114 828	91 111

■ Note 22 : Retraitement du crédit-bail
En milliers d'euros

- Engagements sur contrats de location-financement Cegedim Preneur

	Durée amort	Valeur brute	Amort cumulés	Valeur nette comptable
Terrains	-	46	-	46
Constructions	15 à 40 ans	1 006	552	454
Véhicules	3 ans	203	124	79
Total immos en location financement	-	1 255	676	579

- Echéancier des paiements et valeur actualisée

	Loyers restant à payer	Valeur actualisée des paiements
Moins d'un an	122	101
Plus d'un an moins de 5 ans	49	41
Plus de 5 ans	-	-
Total (A)	171	142
Charges financières (B)	29	-
Valeur actualisées des paiements (A) - (B)	142	142

Les loyers ne sont pas indexés.

Les dates de levée d'option sont comprises entre 2010 et 2011 pour des valeurs résiduelles quasi nulles.



- Note 23 : Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre d'actions composant le capital hors titres d'autocontrôle. Le nombre d'actions doit être le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (soit 9 480 237 actions au 31/12/2009 et 9 331 449 actions au 31/12/2008).

Le résultat par action s'élève à 5.8 euros au titre de l'exercice 2009.

	31/12/2009	31/12/2008
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires Cegedim SA en circulation	9 510 408	9 331 449
Moins nombre moyen d'actions propres détenues	-30 171	
Nombres d'actions pour le calcul du résultat par action	9 480 237	9 331 449

- Note 24 : Résultat dilué par action

IAS 33 - Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (résultat net de l'exercice après déduction des dividendes préférentiels) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Au 31 décembre 2009, le résultat dilué par action est identique au résultat par action du fait de l'absence d'instruments dilutifs du capital.

- Note 25 : Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagement sur des compléments de prix à verser.
Il n'existe pas de rachats d'actions vis-à-vis des minoritaires.

- Cautions de Cegedim à ses filiales

- Filiale Pharmastock

Caution solidaire de sa filiale Pharmastock au profit de la société Baticentre concernant l'exécution des conditions de l'opération de crédit-bail à hauteur de 299 milliers d'euros (autorisation CA du 13 août 2002).

- Filiale Cegelease

Garantie donnée en cas de défaillance de sa filiale Cegelease dans le cadre du bail avec la société Guilaur Sarl (autorisation CA du 3 septembre 2003).

Lettre de confort émise au bénéfice de la société IXIS CIB dans le cadre de l'opération d'échange de flux conclue entre cette dernière et la filiale Cegelease (autorisation CA du 20 avril 2007).

- Filiale Dendrite International, Inc

Caution en faveur de la Bank of America à hauteur de 3.5 millions de dollars (autorisation du CA du 27 décembre 2007).

- Toutes filiales

Autorisation pour une durée d'un an à donner cautions, avals et autres garanties pour un montant global de 5 millions d'euros sous réserve que chaque engagement ne dépasse pas le montant de 2 millions d'euros (autorisation du CA du 7 avril 2009).

- Nantissements titres filiales

Dans le cadre de la signature d'un avenant au contrat de financement de l'acquisition de Dendrite, les titres des sociétés suivantes ont été nantis sur 2008 : Icomed, RNP, Sofiloca, Resip, Pharmastock, Pharmapost, Medexact, Hospitalis, Cegedim Activ, Cegelease, PCO Cegedim, Alliance Software, Alliadis, Cegedim Belgium, Cegedim Italia .Les nantissements des titres des filiales du 31 décembre 2007 sont toujours en vigueur.(In Practice Systems, Alliadis Europe, Epic Database Research Compagny ltd, Cegedim RX, Dendrite International Inc (DIL), Cegedim USA Inc.)

- Cautions des filiales

- Filiales Pharmastock

Caution au profit de la société France Paquets à hauteur de 200 milliers d'euros.

- Filiale Cegedim Activ

Caution au profit de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de Casablanca pour un montant de 133 milliers d'euros.

Caution au profit de la CNOPS pour un montant de 180 milliers d'euros.

Caution au profit de la ANAM pour un montant de 28 milliers d'euros.

- Autres filiales

D'autres cautions ont été versées par Cegedim et ses filiales pour un montant de 105 milliers d'euros.

- Note 26 : Parties liées

L'objet de la présente note est de présenter les transactions qui existent entre le Groupe et ses parties liées.

Les rémunérations des principaux dirigeants sont précisées dans la note 27.

- Identité de la société Mère de Cegedim : FCB

S.A. détenue principalement par Jean-Claude Labrune, Président Directeur Général de Cegedim S.A., sa famille et par certains membres du Conseil d'administration de Cegedim S.A.

- Eléments chiffrés liés aux parties liées

Certaines opérations sont réalisées avec des sociétés ayant des administrateurs communs avec Cegedim S.A.

Les principales filiales (sociétés consolidées en intégration globale) sont listées dans la note 1. Seules les opérations significatives sont décrites ci-dessous :

FCB :

- La FCB refacture des loyers à Cegedim S.A., PCO Cegedim et Cegedim Activ pour un montant de 6 938 milliers d'euros ainsi que les taxes ci-afférentes pour 508 milliers d'euros ;
- La FCB a refacturé des frais de siège pour 2 050 milliers d'euros ;
- La FCB a accordé un prêt à Cegedim SA de 50 000 milliers d'euros en 2007. A l'occasion de l'augmentation de capital de Cegedim, FCB a souscrit pour 4 906 milliers d'euros par compensation de créance entraînant une diminution de la créance de 50 000 milliers d'euros à 45 094 milliers d'euros. Les intérêts liés à cet emprunt au titre de l'année 2009 s'élèvent à 2 047 milliers d'euros ;
- La FCB se porte caution dans le cadre du contrat de titrisation entre Cegelease et la société IXIS CIB pour un montant de 2 575 milliers d'euros.

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
	Sociétés sous contrôle conjoint ou influence notable	Sociétés sous contrôle conjoint ou influence notable	FCB	FCB	SCI familiales	SCI familiales
Produits	néant	néant	151	151		
Charges	néant	néant	11 078	12 997	1 178	117
Prêts	néant	néant	45 094	50 000		
Dépôts de garantie	néant	néant	2 030	1 971	266	49
Créances	néant	néant	38	30	-	-
Provisions sur créances	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Dettes	néant	néant	2 120	6 902	-	-
Engagements donnés	néant	néant				
Engagements reçus	néant	néant	2 575	2 575		

■ Note 27 : Rémunération des dirigeants
En milliers d'euros

Le montant des jetons de présence versés aux administrateurs s'est élevé à 45 milliers d'euros au 31 décembre 2009 et est comptabilisé dans le poste « Autres achats et charges externes » du compte de résultat.

Conformément à la norme IAS 24 la notion de "principaux dirigeants" chez Cegedim correspond aux personnes siégeant au conseil d'administration ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Cegedim ou de toute société du Groupe, directement ou indirectement.

	31/12/2009	31/12/2008
	montant brut	montant brut
Avantages à court terme (salaires, primes, etc)	1 632	1 566
Avantages postérieurs à l'emploi	<i>néant</i>	<i>néant</i>
Indemnités de rupture de travail	<i>néant</i>	<i>néant</i>
Avantages comptabilisés	1 632	1 566
Indemnités de rupture de contrat de travail	<i>néant</i>	<i>néant</i>
Avantages non comptabilisés	<i>néant</i>	<i>néant</i>

Les avantages à court terme comprennent la partie variable et fixe de la rémunération des dirigeants.

■ Note 28 : Effectifs

	31/12/2009	31/12/2008
France	3 841	3 239
International	4 901	5 000
Total	8 742	8 239

Les charges de personnel pour l'année 2009 s'élèvent à 401 496 milliers d'euros.

■ Note 29 : Dividendes

Aucun dividende n'a été versé au titre de l'exercice 2008, conformément à la décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2009.

■ Note 30 : Capital

Au 31 décembre 2009, le capital est constitué de 13 997 173 actions d'un nominal de 0.9528 euro soit un capital total de 13 336 506 euros.



■ Note 31 : Actions propres

Aucune opération d'acquisition ou de cession d'action propre n'a eu lieu sur 2009 hormis les 39 190 actions achetées en mars 2009 pour un montant de 1 234 milliers d'euros dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites.

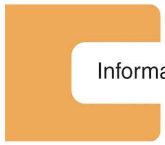
Concernant l'attribution d'actions gratuites, les conseils du 21 mars 2008 et 05 novembre 2009 ont été autorisés par l'assemblée générale extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10% du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Les actions attribuées gratuitement donneront droit aux dividendes dont la distribution aura été décidée à compter de la date d'attribution. Le plan du 21 mars 2008 a autorisé une attribution maximum de 43 410 actions gratuites et celui du 05 novembre 2009 une attribution maximum de 28 750 actions gratuites ;
- L'attribution desdites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution et de quatre ans pour les bénéficiaires n'ayant pas leur résidence fiscale en France à la date d'attribution ;
- Les actions seront définitivement attribuées à leurs bénéficiaires sous la seule condition : absence de démission, révocation ou licenciement ;
- A compter de la date d'attribution définitive, les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution devront conserver les desdites actions pendant une durée de 2 ans à compter de la date d'attribution définitive.

En application de la norme IFRS 2, la charge mesurant « l'avantage » offert aux salariés est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires. Le montant comptabilisé sur l'exercice 2009 s'élève à 477 milliers d'euros.

Les principales caractéristiques des plans sont les suivantes :

	<u>Plan du</u> <u>21/03/08</u>	<u>Plan du</u> <u>05/11/09</u>
Date de l'Assemblée générale	22/02/08	22/02/08
Date du Conseil d'administration	21/03/08	05/11/09
Date d'ouverture du plan	21/03/08	05/11/09
Nombre total d'actions pouvant être attribuées	43 410	28 750
Prix initial de souscription	52.00€	65.00€
Date de libre disposition des actions gratuites		
	<i>France</i>	21/03/10
	<i>Etranger</i>	21/03/12
		05/11/11
		05/11/13



Situation des plans au 31 décembre 2009

	<u>Plan du 21/03/08</u>	<u>Plan du 05/11/09</u>
Nombre total d'actions attribuées	27 910 actions	27 768 actions
Nombre total d'actions restant à acquérir, après levées d'options constatées et options annulées	-	16 488 actions
Prix d'acquisition ajusté des attributions d'actions gratuites		
<i>France</i>	48.77€	61.36€
<i>Etranger</i>	41.24€	52.11€

■ Note 32 : Cession de créances

La société Cegelease a conclu avec la société Natixis une opération d'échange de flux, aux termes de laquelle, d'une part, la société Natixis doit verser, à la société Cegelease, les montants prévisionnels au titre des créances de loyers, et, d'autre part, la société Cegelease doit verser, à la société Natixis, les montants réels au titre de ces mêmes créances.

La société FCB a donné, à Natixis, sa garantie pour couvrir les risques de cette opération d'échange de flux.

Pour rémunérer le service ainsi fourni par FCB, Cegelease lui a payé une prime de 1.2 millions d'euros en 2007. Cette prime est unique, ferme et définitive pour toute la durée de l'opération.

L'opération d'échange de flux ayant rendu certaines, les créances futures de Cegelease, Natixis lui a octroyé un cash collatéral qui se rembourse au fur et à mesure de l'encaissement des créances.

En garantie de ses obligations de remboursement du cash collatéral, la société Cegelease s'est engagée à remettre en pleine propriété, à la société Natixis, les créances concernées et résultant de son activité de location de biens. Les intérêts financiers (2 888 milliers d'euros en 2009) sont calculés sur le cash collatéral.

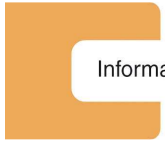
Le cash collatéral, qui est l'en-cours actualisé des loyers restants à encaisser des clients pour le compte de Natixis s'élève à 36 millions d'euros au 31/12/2009. Les remboursements 2010 sont estimés à 21.5 millions d'euros.



■ Note 33 : Honoraires des Commissaires aux comptes
En milliers d'euros

	Mazars en 2009	%	Grant Thornton en 2009	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
<i>Cegedim SA</i>	347	43.73%	345	63.65%
<i>Filiales intégrées globalement</i>	447	56.27%	197	36.35%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes				
<i>Cegedim SA</i>	-	0.00%	-	0.00%
<i>Filiales intégrées globalement</i>	-	0.00%	-	0.00%
Sous-total audit	794	100.00%	542	100.00%
Juridique, fiscal, social	-	0.00%	-	0.00%
Autres	-	0.00%	-	0.00%
Sous-total Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	-	0.00%	-	0.00%
Total	794	100.00%	542	100.00%

	Mazars en 2008	%	Grant Thornton en 2008	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
<i>Cegedim SA</i>	225	33.02%	225	56.30%
<i>Filiales intégrées globalement</i>	456	66.98%	163	40.76%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes				
<i>Cegedim SA</i>	-	0.00%	-	0.00%
<i>Filiales intégrées globalement</i>	-	0.00%	4	1.00%
Sous-total audit	681	100.00%	392	98.05%
Juridique, fiscal, social	-	0.00%	8	1.95%
Autres	-	0.00%	-	0.00%
Sous-total Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	-	0.00%	8	1.95%
Total	681	100.00%	400	100.00%



- Note 34 : Evénements post-clôture

Le 7 janvier 2010, le Groupe Cegedim a acquis la société SK&A Information Services, Inc. (SK&A). L'acquisition de ce fournisseur de données de santé de premier plan permet au Groupe Cegedim de compléter et de renforcer son offre OneKey aux Etats-Unis.



20.2.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Cegedim, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

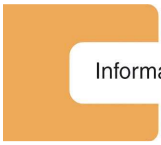
En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Activation de frais de développement

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celle retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous sommes assurés que les paragraphes « Principes comptables – Immobilisations incorporelles et Dépréciation d'actifs » des états financiers fournissent une information appropriée.

- Tests de dépréciation

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans le paragraphe « Principes comptables – Dépréciation d'actifs » des états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que le paragraphe « Principes comptables – Dépréciation d'actifs » ainsi que la note 7 aux états financiers donnent une information appropriée.



- Engagements de retraite

Le paragraphe « Principes comptables – Indemnités de départ à la retraite » précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 13 aux états financiers fournit une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 23 avril 2010

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON - GRANT THORNTON INTERNATIONAL
MAZARS

MICHEL COHEN
JEAN-PAUL STEVENARD



20.3 Vérification des informations financières historiques annuelles

20.3.1 Vérification des informations financières historiques

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2009 (et leur comparatif au 31 décembre 2008 et 2007) et les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 (et leur comparatif conforme au référentiel IFRS au 31 décembre 2008 et 2007) ont été audités par les Commissaires aux comptes. Leurs rapports relatifs à l'exercice 2009 sont présentés respectivement aux points 20.1.3 et 20.2.3 du présent Document de Référence.

Les rapports relatifs à l'exercice 2008 sont présentés dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2009 sous le numéro D.09-0331.

Les rapports relatifs à l'exercice 2007 sont présentés dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 avril 2008 sous le numéro D.08-0328.

Ces rapports et les comptes qui leurs sont annexés sont incorporés par référence dans le présent Document de Référence.

20.3.2 Autres informations contenues dans le présent Document de Référence ayant été vérifiées par les contrôleurs légaux

L'intégralité du présent Document de Référence et ses annexes a été soumis à la lecture des Commissaires aux comptes et a fait l'objet d'une lettre de fin de travaux dont les remarques éventuelles sont reproduites, le cas échéant, dans l'attestation du responsable du Document de Référence figurant au point 1.2.

20.3.3 Source des informations financières

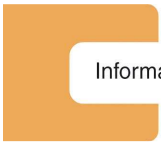
Les informations financières figurant dans le présent Document de Référence sont tirées des états financiers vérifiés par Cegedim.

20.4 Date des dernières informations financières

A la date du présent Document de Référence, les dernières informations financières vérifiées remontent au 31 décembre 2009.

20.5 Information financières intermédiaires

Aucune information financière intermédiaire n'a été publiée depuis le 31 décembre 2009.



20.6 Politique de distribution de dividendes

Sur les exercices précédents la politique de distribution de dividende constituait à augmenter chaque année le dividende dans les mêmes proportions que le résultat net.

Au titre de 2007, chaque actionnaire a reçu un dividende de 0.90€ par action, une somme représentant 19.2% du résultat net consolidé part du Groupe.

Contrairement aux années précédentes, au titre de 2008, l'Assemblée générale a voté la suppression de la distribution de dividende.

Suite à la signature du protocole d'accord entre Jean Claude Labrune, FCB et le FSI, la politique de distribution du dividende consiste dorénavant à distribuer entre 25% et 30% du résultat net part du Groupe.

Au titre de 2009, il sera proposé à l'Assemblée générale un dividende par action de 1.00€, représentant 26% du résultat net consolidé part du Groupe.

Le nombre d'actions est resté le même en 2007 et 2008. En 2009, suite à l'augmentation de capital, le nombre d'actions a été porté à 13 997 173 (cf point 26).

Tous les dividendes qui n'ont pas été perçus au-delà de cinq ans à partir de la date de leur mise en paiement sont prescrits, conformément à la loi, au profit de l'Etat.

20.7 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Cf. point 4.4 du présent Document de Référence.

20.8 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

La situation financière ou commerciale du Groupe, depuis la fin de l'exercice 2009, n'a pas connu de changement significatif.

21 - Informations complémentaires

21.1 Capital social

Le capital social de la Société Cegedim S.A. est fixé à la somme de 13 336 506.43€.

Les informations qui suivent sont données à la date du 31 décembre 2009.

21.1.1 Montant du capital souscrit

Le nombre d'actions autorisées est de 13 997 173 actions. Les actions ont une valeur nominale de 0.9528€.

Il n'existe pas de capital autorisé non émis ni d'actions émises non totalement libérées.

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a finalisé une augmentation de capital. Cette opération a entraîné une augmentation du nombre des actions en circulation, qui s'élève au 31 décembre 2009 à 13 997 173.

21.1.2 Actions non représentatives du capital

Il n'existe pas de titres non représentatifs du capital.

21.1.3 Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par Cegedim ou en son nom

Au 31 décembre 2009, Cegedim détient 39 190 actions en propre.

21.1.4 Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription

Il n'existe pas d'obligations convertibles, échangeables, remboursables en actions, ni de bons de souscription d'actions ou toute autre valeur mobilière susceptible d'augmenter le capital.

21.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et toute obligation attachées au capital souscrit, mais non libérées, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital

Néant.

21.1.6 Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Néant.

21.1.7 Historique du capital social

Date	Opération	Nombre de titres		Primes (en €)	Capital (en €)	Nominal (en €)
		Créés	Après opérations			
	Nombre de titres initial	488 300	-	-	-	15.24
12/94	Absorption de Cegedim ⁽¹⁾	6 594	494 894	3 308 684.72	7 544 610.39	15.24
	Division du nominal par 4	1 484 682	1 979 576	-	7 544 610.39	3.81
	Augmentation du capital	120 000	2 099 576	7 090 892.39 ⁽²⁾	8 001 957.45	3.81
04/98	Division du nominal par 4	6 298 728	8 398 304	-	8 001 957.45	0.9528063
12/00	Conversion du capital en euros ⁽³⁾	-	8 398 304	-	8 001 904.05	0.9528
12/00	Augmentation de capital par apport en nature	891 112	9 289 416	70 900 927.60 ⁽⁴⁾	8 850 955.56	0.9528
12/00	Augmentation de capital par apport en numéraire	42 033	9 331 449	73 910 793.03 ⁽⁵⁾	8 891 004.61	0.9528
12/09	Augmentation de capital en numéraire	4 665 724	13 997 173	-	13 336 506.43	0.9528

⁽¹⁾ FCB, qui détenait, depuis sa création en 1989, 98.61% de Cegedim, a absorbé Cegedim le 26 décembre 1994 et a repris sa dénomination (cf. point 5, note 5.1.3). Cette opération à caractère interne s'est faite sur la base de la valeur comptable des sociétés.

⁽²⁾ Cumul de la prime de fusion de 1994, et de 3 782 207.67€ de prime d'émission.

⁽³⁾ Lors de la conversion du capital en euros, il a été décidé de fixer le nominal de l'action à 0.9528€. L'arrondi de conversion sur la base de 8 398 304 actions (soit 53.40€) a donné lieu à une réduction de capital affectée en compte de réserves indisponibles.

⁽⁴⁾ Le cumul des primes mentionnées en ⁽²⁾ est majoré de la prime d'apport de 63 810 035.21€.

⁽⁵⁾ Le cumul des primes mentionnées en ⁽³⁾ est majoré de la prime d'émission de 3 009 865.44€.

21.2 Acte constitutif et statuts

21.2.1 Objet social de Cegedim

Selon l'article 2 des statuts, la Société a pour objet :

- La prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises ayant une activité de traitement de l'information, d'études et de marketing ;
- Les prestations de services sous leurs divers aspects et dans les divers domaines ;
- Les études économiques et sociales de tous genres sous leurs divers aspects et dans leurs divers domaines, notamment les études statistiques, financières, commerciales et juridiques, les études de marchés, les sondages d'opinions, les enquêtes de tous genres et en tous domaines, la constitution et l'exploitation de panels, les relations publiques, la publicité, les calculs de toutes sortes ;
- L'organisation, la gestion des entreprises et l'information de celles-ci par tous moyens les plus divers ;
- La documentation par tous les moyens et dans tous les domaines notamment scientifique, économique, social, statistique, etc ;
- Le marketing, notamment la pénétration des divers marchés avec toutes les activités qu'une telle pénétration requiert ;
- Toute activité intéressant l'information et son traitement, l'informatique, la mécanographie sous tous les aspects de leur conception et de leur exploitation dans les divers domaines ;
- Toutes prestations de services en matières administrative, financière, comptable ou de gestion au profit des filiales de la Société ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation, ou de toute entreprise tierce ;
- L'acquisition, la souscription et la gestion de toutes valeurs mobilières ;
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;
- La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation, ou groupement d'intérêt économique, ou location gérance.

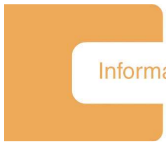
21.2.2 Dispositions contenues dans l'acte constitutif et les statuts concernant les membres des organes d'administration et de direction

Les dispositions des statuts de Cegedim concernant les membres de ses organes d'administration et de direction sont conformes à la législation en vigueur, exception faite des modalités ci-dessous :

- sauf lorsque le Code de commerce le dispense de cette obligation, chaque Administrateur est tenu d'être propriétaire pendant toute la durée de son mandat d'une action au moins ;
- nul ne peut être nommé Président du Conseil d'administration s'il est âgé de plus de 75 ans. Si le Président en exercice vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil d'administration ;
- les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque Administrateur disposant d'une voix. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante ;
- nul ne peut être nommé Directeur Général s'il est âgé de plus de 75 ans. Si le Directeur Général en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil d'administration.

21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes

Toutes les actions composant le capital de la société sont de même catégorie.



L'Assemblée générale extraordinaire du 8 février 1995 a décidé qu'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, serait attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit de vote double est réservé aux actionnaires de nationalité française et aux actionnaires ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne.

En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfice ou prime d'émission, le droit de vote double est conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

Tous dividendes qui n'ont pas été perçus au-delà de cinq ans à partir de la date de leur mise en paiement sont prescrits, conformément à la loi, au profit de l'Etat.

Les actions auto-détenues ne donnent pas droit à dividende : la quote-part afférente est imputée au compte report à nouveau.

21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Il n'existe pas de conditions plus strictes que celles prévues par la loi pour modifier les droits des actionnaires.

21.2.5 Conditions dans lesquelles sont convoquées les Assemblées générales annuelles et les Assemblées générales extraordinaires des actionnaires

Les Assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu désigné par l'avis de convocation.

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de sa qualité d'actionnaire cinq jours au moins avant la réunion. Toutefois, le Conseil d'administration a la faculté de réduire ce délai. Tout actionnaire peut voter par correspondance.

21.2.6 Dispositions de l'acte constitutif et des statuts qui pourraient avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la Société

Néant.

21.2.7 Dispositions de l'acte constitutif et des statuts fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée

Les statuts n'ont pas prévu de disposition particulière concernant la déclaration de franchissement de seuil. Seules les dispositions légales sont applicables.

21.2.8 Conditions imposées par l'acte constitutif et les statuts, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi

Néant.

22 - Contrats importants

Les contrats importants, pour les deux années précédant la publication du présent Document de Référence, autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, auxquels Cegedim ou tout autre membre du Groupe est partie, concernent les opérations de croissance externe. Ils sont systématiquement couverts par des accords de confidentialité. Lorsque ces transactions sont conclues et qu'elles sont susceptibles de présenter une incidence significative sur la situation de l'émetteur, elles font l'objet d'un communiqué de presse, également consultable sur le site de la société (www.cegedim.fr).

Cf. point 5.2.1 du présent Document de Référence pour un rappel de ces opérations.

Tout contrat souscrit par un membre quelconque du Groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du Groupe une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, à la date du présent Document de Référence, fait l'objet d'une mention dans les engagements hors bilan, figurant en note 25 aux comptes consolidés présentés au point 20 du présent Document de Référence.

23 - Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

Néant

24 - Documents accessibles au public

Pendant la durée de validité du présent Document de Référence, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent, le cas échéant, être consultés au siège de Cegedim S.A. :

- (a) l'acte constitutif et les statuts de Cegedim ;
- (b) tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations, établis par un expert à la demande de Cegedim, dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement ;
- (c) les informations financières historiques de Cegedim S.A. et de ses filiales, pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent Document de Référence.


25 - Informations sur les participations

Les participations de Cegedim sont exposées dans l'organigramme du point 7 du présent Document de Référence. Elles sont prises en compte pour l'élaboration des comptes consolidés du Groupe, conformément aux méthodes exposées en note 1 des comptes consolidés, présentés au point 20. Des commentaires spécifiques sur les principales filiales (dont le chiffre d'affaires individuel dépasse 30 000 000€) sont inclus dans le Rapport de gestion figurant au point 26.



Rapport de gestion

26 – Rapport de gestion	180
26.1 Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2009	180
26.2 Annexes au rapport de gestion	205
26.3 Rapports des Commissaires aux comptes	232
26.4 Texte des résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire annuelle	238



26 - Rapport de gestion

26.1 Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Assemblée générale ordinaire annuelle du 8 juin 2010.

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

26.1.1 Rapport de gestion de Cegedim S.A.

- Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

- Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

- Activité de la S.A. Cegedim

Cegedim S.A. est une filiale de FCB, holding animatrice du Groupe Cegedim. Elle est cotée sur NYSE Euronext depuis 1995.

Cegedim fournit à ce titre diverses prestations centralisées à destination de ses filiales, telles que: gestion comptable, financière, juridique, ressources humaines, achats. Elle exerce également un rôle opérationnel, en mutualisant les ressources et les outils informatiques du Groupe, qu'elle met à disposition de ses filiales françaises et étrangères. Cette infrastructure est notamment le berceau d'un certain nombre de développements de produits, bénéficiant à l'ensemble du Groupe.



Cegedim exerce aussi, en son nom propre, certaines activités commerciales liées à la production d'informations, notamment avec ses départements statistiques (statistiques de ventes de produits pharmaceutiques), gestion et traitement de fichiers (bases de données nominatives professionnelles) et EDI (échange de données informatisé).

- Faits marquants
 - Entrée au capital du FSI et augmentation de capital

Suite à la signature le 28 octobre 2009 par M. Jean-Claude Labrune, FCB et le FSI d'un protocole d'accord adopté le 15 décembre 2009, FCB a cédé 15% du capital au FSI à un prix de 64€ par action.

Suite à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant de 180 millions d'euros, réalisé en décembre 2009, le FSI et FCB ont participé a minima à hauteur de leur participation au capital de Cegedim et ont mis en place un pacte d'actionnaires visant à régir les relations entre M. Jean-Claude Labrune, FCB et le FSI.

Ainsi, au 31 décembre 2009, FCB détient 7 307 393 actions Cegedim représentant 52.21 % du capital et 64.42% des droits de vote de Cegedim, FCB conservant par conséquent seule la majorité du capital et des droits de vote de Cegedim.

Le protocole d'accord prévoit que M. Jean-Claude Labrune, FCB et le FSI agiront de concert à l'égard de Cegedim au sens de l'article L.233-10 du code de commerce, à compter de la date de transfert des actions Cegedim de FCB au FSI et tant que le FSI détiendra plus de 5% du capital de Cegedim, M. Jean-Claude Labrune et FCB étant prédominants au sein du concert. A cet égard, les parties se sont engagées à ne pas agir de concert avec un tiers pendant la durée de l'accord.

- Inaliénabilité

M. Jean-Claude Labrune et FCB se sont engagés, pendant une durée de trois ans à compter de la date de cession des actions et sous réserve des transferts à des entités affiliées ou à des entités contrôlées par la famille Labrune, à conserver au moins 35% du capital de Cegedim. De son côté, le FSI s'est engagé, pendant une période de 12 mois à compter de la date de l'augmentation de capital, à conserver ses titres Cegedim.

- Droits de liquidité

Droit de première offre : les parties au protocole d'accord se sont engagées, préalablement à toute cession d'actions Cegedim à des tiers identifiés, à permettre aux autres parties de bénéficier d'un droit de première offre exerçable pendant une période de 20 jours ouvrés aux mêmes termes et conditions (notamment de prix) que le projet de cession ;

Droit de sortie conjointe proportionnelle : à défaut d'exercer son droit de première offre, la partie bénéficiaire du droit a la faculté de céder un nombre de titre proportionnel au nombre de titres transférés par le cédant dans les mêmes termes et conditions que le cédant ;

Le droit de première offre et le droit de sortie conjointe proportionnelle décrits ci-dessus ne s'appliquent pas (i) aux transferts effectués par une partie sur le marché, par placement privé accéléré ou par tout autre procédé de cession au terme duquel l'identité des acquéreurs n'est pas connue pour autant que ces transferts représentent moins de 20 millions d'euros sur une période de six mois, (ii) s'agissant de M. Jean-Claude Labrune et FCB, des transferts à l'issue desquels M. Jean-Claude Labrune et FCB détiennent collectivement plus de 35% du capital de Cegedim et (iii) aux transferts à des entités affiliées.



- Coopération

Les parties ont convenu de mécanismes de coopération afin d'éviter, en cas de transferts sur le marché, un impact significativement défavorable sur le cours. Par ailleurs, M. Jean-Claude Labrune et FCB se sont engagés à coopérer avec le FSI afin de faciliter une cession par voie d'offre au public ou de placement privé dans l'hypothèse où le FSI souhaiterait céder ses titres.

- Clause anti-offre publique obligatoire

Les parties ont pris certains engagements afin de ne pas franchir, seules ou de concert, de seuil de capital ou de droits de vote qui aurait pour effet, pour les parties concertistes, de les obliger à mettre en œuvre une offre publique obligatoire ou une garantie de cours. Cette clause peut contraindre les parties à restreindre leurs acquisitions de titres ou de droits de vote de Cegedim si, seule ou de concert, après avoir franchi à la baisse le seuil de 50% du capital ou des droits de vote, une partie venait à franchir un seuil de capital ou de droits de vote ayant pour effet, pour les parties concertistes, de les obliger à mettre en œuvre une offre publique obligatoire.

L'Autorité des marchés financiers a estimé qu'il n'y a pas matière au dépôt obligatoire par les concertistes d'un projet d'offre publique sur le fondement de l'article 234-7 1° du règlement général, étant relevé que M. Jean-Claude Labrune conserve, après opérations, la majorité des droits de vote de Cegedim, par décision publiée le 4 novembre 2009 (décision 209C1355).

- Impact au niveau de la gouvernance

La Société a adhéré le 5 novembre 2009 au Protocole, qui a fait l'objet d'une transmission à l'AMF en application de l'article 233-11 du code de commerce en date du 2 novembre 2009. Cette transmission a fait l'objet d'une publication en date du 4 novembre 2009 (décision 209C1355).

Le Protocole prévoit que les modifications suivantes devront être apportées à la gouvernance de la Société par une Assemblée générale convoquée le 8 janvier 2010 par le Conseil d'administration en date du 19 novembre 2009.

- Les modalités de participation du FSI aux instances de gouvernance de Cegedim sont les suivantes:

La composition du Conseil d'administration de Cegedim a été modifiée par l'Assemblée générale du 8 janvier 2010. A l'issue de celle-ci, le Conseil d'administration est composé de dix membres, dont cinq représentants de M. Jean-Claude Labrune et de FCB, deux représentants du FSI, un administrateur indépendant choisi par M. Labrune, FCB et le FSI parmi une liste de trois candidats établie conjointement par eux en amont de l'augmentation de capital, et deux administrateurs représentant respectivement deux actionnaires minoritaires de Cegedim.

M. Jean-Claude Labrune assume les fonctions de président du Conseil d'administration et de Directeur Général de Cegedim, et dispose d'une voix prépondérante en cas de partage des voix au sein du Conseil d'administration.

Certaines décisions importantes du Conseil d'administration (notamment dissolution ou liquidation de Cegedim, émission de valeurs mobilières, investissements, endettement additionnel, convention visée à l'article L. 225-38 du code de commerce, révocation de tout membre du conseil d'administration nommé sur proposition du FSI, détermination du budget annuel indicatif) devront être prises à une majorité qualifiée des 6/10 comprenant au moins un administrateur représentant le FSI, étant précisé que les droits du FSI seront réduits en cas de réduction de sa participation en capital ou en droits de vote.

Dans le cadre de la détermination du budget annuel indicatif mentionné ci-dessus, le FSI dispose, en particulier, d'un droit de consultation renforcé au titre duquel, en cas de désaccord persistant entre le FSI et le directeur général de Cegedim sur ce budget, le budget de l'année précédente serait reconduit moyennant un ajustement tenant compte de l'inflation et des projets en cours déjà autorisés par le conseil, sans préjudice du droit pour le directeur général de le modifier par la suite, le cas échéant après en avoir informé les membres du conseil



d'administration en cas de modification significative, tant que la participation du FSI en capital ou en droit de vote ne devient pas inférieure à certains seuils.

- Exceptions aux recommandations du code AFEP MEDEF

Les exceptions aux recommandations du code AFEP MEDEF que les parties au protocole d'accord ont convenu de ne pas appliquer :

Aux termes du protocole d'accord, FCB s'est porté fort de ce que, dans un délai qui ne pourra pas dépasser le 30 juin 2010, la Société se conformera aux principes du code AFEP-MEDEF et modifiera le règlement intérieur du conseil d'administration afin de respecter ledit Code, à l'exception des stipulations énoncés ci-après et faisant l'objet d'une annexe au protocole d'accord :

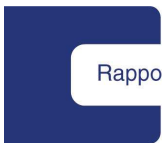
- l'article 2.2 du code AFEP MEDEF ne sera pas appliqué. La Société fournira les informations concernant le hors-bilan conformément à la loi ;
- l'article 3 du code AFEP MEDEF relatif à la dissociation des fonctions du président du Conseil d'administration et de directeur général ne sera pas appliqué ;
- le paragraphe 7.2 du code AFEP MEDEF ne sera pas appliqué. En effet, le FSI et Alliance Healthcare, qui détiennent tous deux une participation dans le capital de la Société souhaitent être représentés au Conseil d'administration ;
- le paragraphe 8.2 du code AFEP MEDEF ne pourra être appliqué car le nombre d'administrateurs indépendants sera inférieur aux recommandations dudit code qui est de 1/3 dans les sociétés contrôlées ;
- l'article 9 du code AFEP MEDEF relatif à l'évaluation du Conseil d'administration sera appliqué sous réserve de l'évaluation des performances du directeur général ;
- l'article 10 du code AFEP MEDEF sera appliqué sous réserve de l'indication dans le rapport annuel de la durée des séances sur laquelle Cegedim ne souhaite pas communiquer ;
- l'article 11 du code AFEP MEDEF sera appliqué dans la mesure où le règlement intérieur sera modifié dans un délai raisonnable après l'augmentation de capital. Par ailleurs, compte tenu de la taille de l'entreprise, le droit à l'information des administrateurs au titre de cet article devra être exercé de façon raisonnable en terme de délai et de document ou information demandée ;
- l'article 12 du code AFEP MEDEF relatif à la durée des fonctions des administrateurs, sera appliqué sous réserve de la durée des mandats des administrateurs qui sera maintenue à 6 ans afin d'assurer une stabilité du Conseil d'administration et conformément à la durée maximum autorisée par le Code AFEP MEDEF et de l'échelonnement des mandats des mandats d'administrateurs que la Société juge satisfaisant ;
- l'article 17 du code AFEP MEDEF relatif à la déontologie de l'administrateur sera appliqué sous réserve de l'application pour certains administrateurs de la recommandation relative au nombre significatif d'actions que doit posséder tout administrateur en fonction ;
- l'article 19 du code AFEP MEDEF relatif à la cessation du contrat de travail en cas de mandat social ne sera pas appliqué car il pourrait constituer un obstacle si la Société souhaite demander à un salarié d'assumer des fonctions de mandataire social ;
- le paragraphe 20.1 du code AFEP MEDEF ne sera pas appliqué car les salaires des dirigeants mandataires sociaux sont revus annuellement.

- Activation de frais de développement

Des frais de développement de projets internes et externes ont été activés en immobilisations incorporelles pour un montant de 18 743 milliers d'euros, les conditions posées par le Plan Comptable Général pour cette activation étant remplies.

- Attributions actions gratuites

Le conseil d'administration du 5 novembre 2009 a été autorisé par l'Assemblée générale extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement des actions aux dirigeants et salariés du groupe Cegedim.



- Transmission Universelle du Patrimoine

Cegedim S.A. a absorbé la société Dendrite France. Cette Transmission Universelle du Patrimoine s'est réalisée le 31 décembre 2009. En conséquence, le bilan de Cegedim S.A. au 31 décembre 2009 est constitué d'une part des éléments d'actif et de passif de la société et d'autre part des éléments d'actif et de passif de la société absorbée. Concernant le compte de résultat au 31 décembre 2009, Cegedim S.A. tient compte du mali de fusion lié à la TUP.

- Evolution de l'activité au cours de l'exercice 2009

- Le chiffre d'affaires

En 2009, l'activité de Cegedim S.A. a progressé de 6.7%, avec un chiffre d'affaires passant de 146.2 millions d'euros à 155.9 millions d'euros.

Les revenus de Cegedim S.A. sont principalement constitués de prestations de services et, le cas échéant, de ventes de logiciels et de matériels. Il s'agit d'activités relativement matures, que Cegedim S.A. exerce depuis de nombreuses années. Elles n'appellent pas de commentaires particuliers.

- Les produits et charges d'exploitation

Les produits d'exploitation ont augmenté de 5.0%. Les charges d'exploitation affichent une croissance de 1.5%.

Notamment, on constate sur l'exercice:

- une hausse des reprises sur amortissement et provision de 0.7 million d'euros par rapport à 2008 ;
- une baisse des postes « Autres achats et charges externes » de 2.6 millions d'euros soit -2.9% par rapport à 2008 ;
- une hausse des salaires et charges sociales de 3.0 millions d'euros au cours de l'exercice ;
- une croissance des dotations aux amortissements sur immobilisations de 2.8 millions d'euros et des dotations aux provisions pour risques et charges pour 1.1 million d'euros, contre une diminution des dotations aux provisions pour 0.3 million d'euros.

Les autres postes de charges et produits d'exploitation enregistrent individuellement quelques variations dont l'impact en valeur absolue est peu significatif.

Le résultat d'exploitation s'établit à 5.5 millions d'euros en forte progression de 5.9 millions d'euros par rapport à 2008.



- Délais de paiement des fournisseurs

Balance âgée fournisseurs de Cegedim S.A.:

En €

	Dettes échues > à 3 mois	Dettes échues de 2 à 3 mois	Dettes échues de 1 à 2 mois	Dettes échues < à 1 mois	Dettes non échues < à 1 mois	Dettes non échues de 1 à 2 mois	Dettes non échues de 2 à 3 mois	Dettes non échues > à 3 mois	Total dettes fournisseurs 31/12/2009
Total Dettes fournisseurs	4 613 353	1 714 672	750 006	1 208 650	31 818 472	6 135 944	2 080 216	109 937	48 431 249

- Les produits et charges financiers

Le résultat financier s'établit en gain à 47.6 millions d'euros contre une perte de 32.9 millions d'euros en 2008.

Il comprend 66.6 millions d'euros de charges financières dont 54.9 millions d'euros d'intérêts et charges assimilés principalement liés à la mise en place du financement pour l'acquisition du Groupe Dendrite et une différence négative de change de 4.4 millions d'euros.

Les produits financiers s'élèvent à 114.2 millions d'euros en 2009. Ils tiennent compte de dividendes perçus pour un montant de 73.5 millions d'euros sur 2009, en hausse de 39.5 millions d'euros par rapport à 2008.

- Le résultat courant avant impôt

Le résultat courant avant impôt ressort à 53.1 millions d'euros contre -33.3 millions d'euros en 2008.

- Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2009 est quasiment nul, inchangé par rapport à 2008.

- Impôts

Le poste impôt en 2009 se solde par un produit de 9.1 millions d'euros principalement en raison de l'économie d'IS réalisée sur les déficits des sociétés intégrées.

- Le résultat net

Le résultat de l'exercice se solde par un gain de 61.8 millions d'euros en 2009 contre une perte de 22.7 millions d'euros en 2008.

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967 est joint en annexe au présent rapport.



- Bilan

Au 31 décembre 2009, le total du bilan de Cegedim S.A. s'élève à 1 026 millions d'euros contre 1 023 millions d'euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0.3%.

- Activité des filiales

L'activité des filiales est décrite dans la partie du Rapport de gestion consacrée aux comptes consolidés. Le tableau des filiales et participations, annexé aux états financiers, donne également les précisions nécessaires.

Un commentaire spécifique figure en annexe au présent Rapport sur les filiales dont le chiffre d'affaires social dépasse 30 millions d'euros.

- Structure financière et situation d'endettement

Les capitaux propres s'élèvent à 375.0 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 138.0 millions d'euros au 31 décembre 2008, traduisant une très forte progression de 236.9 millions d'euros suite aux primes d'émission.

Les dettes financières sont en forte baisse à 535.1 millions d'euros contre 765.9 millions d'euros sur l'exercice précédent.

Compte tenu de la situation de trésorerie active, l'endettement financier net s'élève à 497.2 millions d'euros contre 737.4 millions d'euros à fin 2008, en diminution de 240.3 millions d'euros.



■ Investissements

Les investissements de Cegedim S.A. sont liés à ses activités et concernent logiquement l'infrastructure informatique et les participations. Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes progressent de 35.3 millions d'euros en 2009 (principalement en projets de développement immobilisés).

● Prises de participations directes et indirectes

Société	% Détenu	Détention	Date d'entrée
FMC	100%	Détention indirecte via sa filiale Cegedim Belgique	Février 09
Next software	100%	Détention directe à hauteur de 0.05% et détention indirecte via sa filiale Gers Maghreb (99.95%)	Mars 09
Nomi Finlande	100%	Détention indirecte via sa filiale Cegedim Finlande	Juillet 09
Nomi Norvège	100%	Détention indirecte via sa filiale Cegedim Norvège	Juillet 09
Nomi Suède	100%	Détention indirecte via sa filiale Cegedim Suède	Juillet 09
Nomi Medicin	100%	Détention indirecte via sa filiale Cegedim Suède	Juillet 09
HMSL	100%	Détention indirecte via sa filiale CSD Ltd	Juillet 09
PGI	100%	Détention indirecte via sa filiale Alliadis	Octobre 09

● Cessions de participations

Au cours de l'exercice 2009, Cegedim a procédé à des cessions de participation pour un montant non significatif.

■ Activité en matière de recherche et de développement

Cegedim S.A. regroupe les équipes de développement mutualisées, affectées aux projets utilisant l'infrastructure informatique partagée du Groupe. Les projets de développement de logiciels ont été activés sur l'exercice à hauteur de 18.7 millions d'euros tous projets confondus. Ceux-ci ont été activés en immobilisations incorporelles, les conditions posées par le Plan Comptable Général pour cette activation étant remplies.

La Société a consenti un effort important au développement d'une solution de convergence Cegedim Dendrite pour la gestion des forces de vente des laboratoires pharmaceutiques, le développement des offres OneKey aux Etats-Unis et à l'extension des offres américaines au marché mondial.

Dans le même temps les projets concernent notamment la refonte du back-office de l'offre CRM du Groupe, la chaîne d'échange et de dématérialisation des flux factures, les portails permettant de réaliser l'exploitation commerciale des offres du Groupe ainsi que la refonte de la chaîne de traitement des Feuilles de Soins.

Outre ces développements spécifiques, Cegedim assure la maintenance applicative quotidienne de l'ensemble des offres mutualisées du Groupe, selon un budget relativement comparable chaque année.



- Analyse de l'évolution des affaires
 - Indicateurs clés de performance de nature financière

Les indicateurs financiers clés chez Cegedim S.A. sont les suivants :

- le chiffre d'affaires réalisé avec le Groupe et en dehors du Groupe ;
- les dividendes perçus ;
- les investissements ;
- la structure financière.

Ils ont fait l'objet de commentaires détaillés plus haut.

- Indicateurs clés de performance de nature non financière

Cegedim a mis en place la mutualisation des ressources informatiques à disposition de ses filiales et de leurs clients. Il est donc fondamental pour Cegedim d'être à la pointe des nouvelles technologies et de s'assurer du niveau optimum de fonctionnement de ces installations, d'en assurer la maintenance et la sécurité (sécurité physique, sécurité des accès, des informations, de l'administration des systèmes et des développements).

Cegedim considère la formation de ses équipes comme un facteur clé de succès, permettant d'assurer la satisfaction de ses clients et la motivation de ses collaborateurs. La politique générale de formation pratiquée chez Cegedim consiste principalement à adapter en permanence les compétences de ses équipes de recherche et développement, et à accompagner ses collaborateurs dans l'acquisition de compétences nouvelles nécessaires à leur pratique professionnelle.

L'expansion internationale du Groupe Cegedim, notamment par voie de croissance externe, s'appuie sur sa capacité à intégrer de nouvelles activités. Dans ce domaine, les mesures prises par Cegedim visent à accélérer l'intégration des nouvelles activités, maîtriser les risques inhérents aux opérations de croissance et en suivre la performance.

- Facteurs de risques et utilisation des instruments financiers

Les activités de Cegedim SA demeurent soumises aux risques habituels inhérents à l'exercice de ses métiers ainsi qu'aux risques de nature politique ou géopolitique liés à sa présence mondiale dans la plupart de ses activités ainsi qu'aux événements imprévisibles liés à des cas de force majeure. Les principaux risques identifiés sont les suivants :

- Risque de change

Cegedim S.A. réalise 17% de son chiffre d'affaires à l'export, essentiellement dans la zone Euro. La société n'est donc exposée que de façon relativement limitée au risque de change. Ainsi la société n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change y compris sur la dette en dollars US qui s'élève à 166 millions de dollars au 31 décembre 2009.

- Risque de taux et instruments financiers

Afin de limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers et comme demandé dans la convention de crédit, Cegedim a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques consistant à protéger un taux de financement maximum annuel sur la durée des emprunts.



Cegedim assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette, en particulier de l'évolution des tirages sur sa ligne de revolving. En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couvertures sont constituées d'instruments dérivés fermes et d'instruments dérivés optionnels. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité du Groupe à se couvrir efficacement contre les risques de taux.

Le montant des emprunts exposés au risque de taux s'élève à 166 000 milliers de dollars d'une part et d'autre part à 45 094 milliers d'euros correspondant à l'intégralité de la dette subordonnée envers FCB.

Cf. infra : pour les facteurs de risque significatifs au niveau consolidé.

- Risque clients

Les clients de Cegedim S.A. sont essentiellement des laboratoires pharmaceutiques, des médecins, des pharmaciens, des compagnies et mutuelles d'assurance santé. Ils ne présentent pas de risques significatifs de contrepartie.

- Evénements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice, la conduite des affaires s'est poursuivie conformément aux tendances enregistrées sur 2009.

Cf infra pour les événements post clôture au niveau consolidé.

- Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

La marge opérationnelle 2010 devrait évoluer positivement en fonction de la croissance significative attendue du chiffre d'affaires constitué d'un mixte d'activités matures et émergentes.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 164 403.39€, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges s'élève 56 637.00€.



■ Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 61 848 660.31€ de la manière suivante: à la réserve légale pour la porter à 10% du montant du capital, la somme de 444 550.18€, à titre de dividende, la somme de 13 997 173.00€, et le solde, soit la somme de 47 406 937.13€, au compte « Autres réserves »

- Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire s'établit à 1.00€.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 6 juillet 2010.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

- Dividende et détention par la Société de ses propres actions

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention des dites actions, serait affecté au compte report à nouveau.

■ Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Nombre d'actions	Revenus éligibles à l'abattement		Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
		Dividende			
		Par action	Global		
2006	9 331 449	0.80€	7 465 159.20€	Néant	Néant
2007	9 331 449	0.90€	8 398 304.10€	Néant	Néant
2008	9 331 449	0.00€	0.00€	Néant	Néant

■ Informations sur la détention du capital par certains actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires (personnes physiques ou morales) possédant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2009 :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de vote doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 307 393	52,21%	2 441 556	4 865 837	9 731 674	12 173 230	64,42%
FSI	2 102 061	15,02%	2 102 061	0	0	2 102 061	11,12%
JCL	57 812	0,41%	19 316	38 496	76 992	96 308	0,51%
GERS	36 432	0,26%	12 144	24 288	48 576	60 720	0,32%
Alliance Healthcare	1 215 432	8,68%	1 215 432	0	0	1 215 432	6,43%
PUBLIC	3 238 853	23,14%	3 229 055	9 798	19 596	3 248 651	17,19%
CEGEDIM	39 190	0,28%	0	0	0	0	0,00%
Sous-total JCL/FCB/FSI	9 467 266	67,64%	4 562 933	4 904 333	9 808 666	14 371 599	76,05%
Total	13 997 173	100,00%	9 019 564	4 938 419	9 876 838	18 896 402	100,00%

A la connaissance de la Société, à la date du présent Document de Référence, les actionnaires détenant plus de 5% du capital ou des droits de vote sont : FCB, FSI, Alliance Healthcare France et Financière de l'Echiquier.

Le FSI a transmis à la société en date du 22 décembre 2009 sa déclaration de franchissement des seuils de 5% et 10% de la Société.

L'impact sur le gouvernement d'entreprise de l'entrée du FSI au capital de Cegedim est explicité dans les faits marquants du présent rapport de gestion.

Au 31 décembre 2008, la composition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de vote doubles		Total voix	% droits de vote
				actions	voix		
FCB	6 271 555	67,21%	79 511	6 192 044	12 384 088	12 463 599	75,34%
Alliance Healthcare France	933 145	10,00%	0	933 145	1 866 290	1 866 290	11,28%
Financière de l'Echiquier	496 680	5,32%	496 680	0	0	496 680	3,00%
Jean-Claude Labrune	38 496	0,41%	0	38 496	76 992	76 992	0,47%
GERS	36 788	0,39%	0	36 788	73 576	73 576	0,44%
Public	1 554 785	16,66%	1 544 397	10 388	20 776	1 565 173	9,46%
Cegedim S.A.	0	0,00%	0	0	0	0	0,00%
Total	9 331 449	100,00%	2 120 588	7 210 861	14 421 722	16 542 310	100,00%



- Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (art. L. 225-100-3)

En cas d'offre publique, il n'existe pas de dispositions particulières susceptibles d'avoir une incidence sur :

- la structure du capital de la Société ;
- les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ;
- les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 ;
- les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société ;
- les pouvoirs du Conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions.

En outre,

- il n'existe pas de conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L. 233-11 ;
- il n'existe pas de détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux, (à l'exception des droits de vote doubles, dont l'attribution est totalement indépendante de la survenance d'une offre publique) ;
- il n'est prévu aucun mécanisme particulier de contrôle dans le système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ledit personnel ;
- la Société n'a pas connaissance d'accords entre actionnaires qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote ;
- les accords conclus par la Société, qui sont susceptibles d'être modifiés ou de prendre fin en cas de changement de contrôle de la Société, sont relativement peu nombreux et relèvent d'un caractère confidentiel ;
- il n'existe pas d'accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse, ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

Concernant des accords conclus par la Société et susceptibles d'être modifiés ou de prendre fin en cas de changement de contrôle de la Société, Cegedim n'a pas pour politique de pratiquer de tels accords. En revanche, il existe des clauses de protection des propriétés intellectuelles que le Groupe ne souhaite pas détailler au motif d'impératifs de confidentialité.

- Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice. Au 31 décembre 2009 le Fonds Commun de Placement d'Entreprise est composé de 77 500 actions Cegedim, représentant 0.55% du capital.

- Observations du comité d'entreprise

En application des dispositions de l'article L. 432-4 du Code du travail nous vous informons que le comité d'entreprise n'a pas formulé d'observation sur la situation économique et sociale de la Société.



- Contrôle des Commissaires aux comptes

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 de ce même Code, conclues ou poursuivies au cours de l'exercice, après avoir été dûment autorisées par votre Conseil d'administration. Les Commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur Rapport spécial que nous tenons à votre disposition conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues au cours de l'exercice 2009 à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes et sont annexés au présent rapport.

- Jetons de présence

Nous vous proposons de statuer sur le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'administration pour l'exercice en cours, qui pourrait être fixé à 120 milliers d'euros.

- Informations concernant les mandataires sociaux

- Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

- Rémunération des mandataires sociaux

En application de l'article L. 225-102-1, al. 2 du Code de commerce, nous vous indiquons que le montant des rémunérations et des avantages de toute nature que chaque mandataire social de la Société a reçu au titre de l'exercice écoulé de la part des sociétés contrôlées par votre Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce est indiqué dans la liste annexée ci dessous.

- Operations sur titres

- Actions auto-détenues

Nous vous informons que la Société, au 31 décembre 2009, détenait 39 190 actions propres acquises le 26 mars 2009 au prix unitaire brut de 31.50€, soit un montant brut de 1 234 485.00€.

Le montant des frais de négociation relatif à cet achat s'élève à 1 234.49€.

L'intégralité de ces actions a été attribuée au plan d'attribution d'actions gratuites du 21 mars 2008 et du plan du 5 novembre 2009. La société doit encore procéder à l'acquisition de 16 488 actions afin d'honorer ces deux plans.



- Opérations sur titres des mandataires sociaux

Voici l'état récapitulatif, à la connaissance de la Société, des opérations sur titres des mandataires sociaux sur la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 :

	Nombre de titres achetés ⁽¹⁾	Nombre de titres vendus
Jean Claude Labrune	19 316	aucune opération
Laurent Labrune	200	aucune opération
Aude Labrune	aucune opération	aucune opération
Pierre Maucchi	2 889	1 584
GERS	12 144	12 500
Philippe Alaterre	aucune opération	aucune opération
ALLIANCE	282 287	aucune opération
Anthony Roberts	aucune opération	aucune opération
Total	316 836	14 084

(1) dont souscription à l'augmentation de capital

- Délégations en matière d'augmentation de capital

Voir en annexe le point 26.2.7.



26.1.2 Rapport de gestion du Groupe Cegedim

■ Présentation des comptes consolidés

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe Cegedim sont établis au 31 décembre 2009 conformément aux normes comptables internationales telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (« International Financial Reporting Standards »), les IAS (« International Accounting Standards ») et leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêté.

■ Situation et activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé

● Activités du Groupe

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé. Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données. Ses offres s'adressent notamment aux industries de santé, laboratoires pharmaceutiques, professionnels de santé et compagnies d'assurance.

Les compétences du Groupe Cegedim se répartissent en trois secteurs :

- « CRM et données stratégiques »
- « Professionnels de santé »
- « Assurances et services »

Leader mondial du CRM pharmaceutique, son cœur de métier historique, Cegedim accompagne les plus grands laboratoires pharmaceutiques dans leurs projets de CRM (Customer Relationship Management) et mesure l'efficacité de leurs actions marketing et vente. Les outils de CRM du Groupe Cegedim, fortement valorisés par ses bases de données stratégiques, apportent à ses clients un éclairage avisé sur leur marché et leurs cibles, afin d'optimiser leurs stratégies et leurs retours sur investissements.

Cegedim se positionne aussi comme l'un des principaux éditeurs européens de logiciels de gestion médicaux et paramédicaux. Structurés, évolutifs et communicants, ces logiciels s'adaptent aux besoins des professionnels de santé tout en répondant aux dernières exigences techniques et réglementaires.

Capitalisant sur ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe propose également des offres consacrées aux acteurs de l'assurance maladie et des solutions de gestion à forte valeur ajoutée à ses nombreux clients intéressés par les problématiques d'externalisation et d'échanges dématérialisés.

Cegedim s'inscrit dans une démarche continue de développement et de synergie entre ses activités, avec l'ambition affichée d'être l'un des principaux interlocuteurs des partenaires de santé et de se situer au cœur de leurs besoins d'informations.

● Faits marquants

- Entrée au capital du FSI et augmentation de capital

Cf « Faits marquants » dans le Rapport de Gestion de Cegedim S.A.



- Attributions actions gratuites

Le conseil d'administration du 5 novembre 2009 a été autorisé par l'Assemblée générale extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement des actions aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim.

- Acquisitions sur l'exercice 2009

Février 2009 : acquisition de la société belge Fichier Médical Central SPRL (FMC), spécialisée dans les bases de données de professionnels de santé.

En 2008, le chiffre d'affaires de ces activités représentait moins d'un million d'euros.

Mars 2009 : acquisition de la société Next Software, éditeur de logiciels de gestion auprès des pharmacies en Tunisie. Cette opération permet à Cegedim de renforcer sa position au niveau de l'informatisation des pharmaciens au Maghreb.

En 2008, le chiffre d'affaires de ces activités représentait moins d'un million d'euros.

Juillet 2009 : acquisition de la société Nomi, un des premiers fournisseurs de solutions de business intelligence et d'optimisation des forces de ventes pour l'industrie du médicament sur la région nordique. Avec ses trois lignes de produits: bases de données, CRM et études de marché et de prescription, l'offre de Nomi complète parfaitement l'offre existante du Groupe Cegedim sur la Suède, la Norvège, la Finlande et le Danemark.

En 2008, les activités acquises représentaient un chiffre d'affaires de plus de 6 millions d'euros.

Juillet 2009 : acquisition de la société Hospital Marketing Services Ltd (HMSL), spécialiste de l'analyse des données patients et promotion à l'hôpital au Royaume Uni. L'acquisition de cet acteur reconnu en matière de panels et d'études à l'hôpital, permet au Groupe Cegedim d'étendre ses compétences aux spécialistes hospitaliers anglais.

En 2008, le chiffre d'affaires de ces activités représentait plus d'un million d'euros.

Octobre 2009 : acquisition de la société Pharmacie Gestion Informatique (PGI), éditeur de logiciels de gestion à destination des pharmacies en France. Cette acquisition permet de renforcer les positions du Groupe Cegedim en région Bretagne et de compléter sa gamme de solutions de gestion à destination des officines françaises.

En 2008, les activités acquises représentaient un chiffre d'affaires de près d'un million d'euros.

- Evolution de l'activité au cours de l'exercice 2009

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 874 millions d'euros au titre de l'exercice 2009, en hausse de 4.3% en données organiques (à structure et taux de change comparables) par rapport à l'exercice 2008 et en hausse de 3.0% en données publiées.

Avec une amélioration significative des performances des activités du Groupe, la marge opérationnelle ressort à 11.4% contre 10.6% en 2008 et la marge opérationnelle courante s'établit à 12.8% contre 11.4% en 2008.

Le résultat opérationnel en progression de 11% s'élève à 99.8 millions d'euros. Ce niveau de résultat a été obtenu grâce à la forte capacité d'innovation du Groupe, aux mesures de restructuration et aux nombreux succès commerciaux.

Suite à l'acquisition de Dendrite, intervenue en Mai 2007, Cegedim a mis en place différentes mesures afin d'intégrer au mieux ces activités au sein du Groupe et d'optimiser les résultats attendus de cette acquisition. Le coût de ces mesures au titre de l'exercice 2009 s'élève à 15.7 millions et est comptabilisé dans le résultat opérationnel.

En normes IFRS, une partie de ces coûts (11.7 millions d'euros) est isolée dans le résultat opérationnel en tant qu'élément non courant permettant de dégager un résultat opérationnel courant. Dans un souci de mesurer les marges normatives, le Groupe prend en compte l'ensemble des charges exceptionnelles (IFRS et non IFRS)

entraînant l'utilisation d'un résultat opérationnel retraité. Ce résultat opérationnel retraité sert également à la détermination des ratios utilisés lors des tests de respect de certains covenants liés au contrat de crédit.

Le résultat opérationnel retraité s'élève à 116 millions d'euros soit une marge de 13.2% contre 12.4% en 2008.

	CA 2009 en K€	CA 2008 En K€	Résultat opérationnel courant 2009		Résultat opérationnel courant 2008	
			En K€	%	En K€	%
CRM et données stratégiques	487 000	492 620	60 240	12.4%	55 565	11.3%
Professionnels de santé	271 054	250 214	36 658	13.5%	34 537	13.8%
Assurances et services	116 018	105 743	14 632	12.6%	6 535	6.2%
Total chiffre d'affaires	874 072	848 577	111 530	12.8%	96 637	11.4%

- CRM et données stratégiques

Le chiffre d'affaires 2009 de ce secteur s'établit à 487 millions d'euros.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 60.2 millions d'euros et fait ressortir une marge opérationnelle courante de 12.4% contre 11.3% en 2008. Cette nette amélioration de la marge a été obtenue principalement sur la zone Amérique et Asie, confirmant ainsi la pleine réussite opérationnelle de l'acquisition de Dendrite. La fin d'année en demi-teinte du pôle « données stratégiques » a affecté quant à elle négativement la progression de la marge. Cependant ce pôle accentue son leadership, en particulier grâce à ses études longitudinales patients. Suite à une année d'investissement le Groupe anticipe une reprise avec la mise en place d'un nouveau modèle d'automatisation des processus conforme aux nouveaux besoins des laboratoires pharmaceutiques

Enfin, le Groupe continue d'anticiper les attentes de ses clients dans un marché dynamique et dispose ainsi de nombreux relais de croissance.

L'ensemble de ces éléments combiné à la dernière phase de synergie, l'optimisation de la R&D, rendent le Groupe confiant pour continuer à améliorer ses marges sur les prochaines années.

La marge retraitée s'établit à 12.9%.

- Professionnels de santé

Le chiffre d'affaires 2009 de ce secteur s'établit à 271 millions d'euros.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 36.7 millions d'euros et fait ressortir une marge opérationnelle courante de 13.5% très légèrement en retrait par rapport à 2008.

Ce léger retrait s'explique par le contexte économique des pharmacies en France (logiciel et activité d'informations promotionnelles). En revanche les activités d'édition de logiciels médecins et paramédicaux en France, pharmaciens et médecins au Royaume-Uni, ainsi que la base de données Banque Claude Bernard d'aide à la prescription et à la délivrance médicales ont enregistré de belles performances.

Tout au long de l'année 2009, le Groupe a continué de renforcer les synergies internationales entre les différentes entités de ce secteur, en particulier au niveau technique, afin de maintenir son avance technologique et la qualité de ses services.



La performance de ce secteur a également été portée par l'activité Cegelease dont la politique efficace de cession de contrats a exceptionnellement poussé les ventes sans pénaliser la marge et sans impact significatif sur le bilan du Groupe.

La performance de ce secteur est d'autant plus admirable que Cegelease contribue, avec une marge inférieure à la marge du secteur, pour plus de 40% de l'activité.

La marge retraitée s'établit à 13.9%.

- Assurances et services

Le chiffre d'affaires 2009 de ce secteur s'établit à 116 millions d'euros.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 14.6 millions d'euros et fait ressortir une marge opérationnelle courante de 12.6% contre 6.2% en 2008. Ce doublement de la marge est très largement porté par la pleine réussite commerciale des différentes plateformes de gestion des flux.

Le succès des progiciels pour le monde de l'assurance et des mutuelles avec la nouvelle offre Activ'Infinite et la pertinence du business model basé sur une grande récurrence des revenus contribuent également à la hausse de la marge.

Il convient en outre de noter le fort développement de l'activité Cegedim SRH, spécialiste des services associés à la gestion externalisée de la paie et des RH.

La marge retraitée s'établit à 13.1%

- Résultat net

Le résultat net part du Groupe s'élève à 54.8 millions d'euros, en hausse de 64% par rapport à l'exercice 2008. Ce résultat intègre une baisse du coût de l'endettement de 7.6% ainsi qu'une baisse de la charge d'impôts.

Le bénéfice par action ressort à 5,8€ en progression de 61% par rapport à l'exercice 2008. A noter que le nombre d'actions utilisé pour le calcul correspond au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (soit 9 480 237 actions au 31/12/2009 et 9 331 449 actions au 31/12/2008).

- Solidité du modèle économique

Cegedim a également consacré l'année 2009 à préparer l'avenir avec une augmentation de capital de 180.5 millions d'euros et l'entrée à son capital du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI).

Les principaux ratios du Groupe attestent de sa solidité financière. La structure du bilan est robuste avec des capitaux propres qui représentent 35% du total de l'actif.

La dette financière nette ressort à 395.1 millions d'euros soit 0.8 fois les capitaux propres, à comparer à 594.4 millions d'euros et 2.5 fois en 2008. L'endettement financier net du Groupe baisse ainsi de 199 millions d'euros grâce à la trésorerie dégagée par les activités et à l'augmentation de capital mise en œuvre pour financer les acquisitions. La dette nette financière représente 2.2 fois l'EBITDA courant 2009.

Les investissements liés à la politique d'acquisitions se sont élevés à 13 millions d'euros et correspondent aux acquisitions de FMC (Belgique), Nomi (pays Nordique), HMSL (Angleterre), Next Software (Tunisie) et PGI (France). L'acquisition de SK&A (USA) sera intégrée au 1er janvier 2010.

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt, en hausse de 10.6% par rapport à 2008, s'élève à 171 millions d'euros, soit une marge de 20%.



■ Structure financière et situation d'endettement

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 466.0 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 242.0 millions d'euros au 31 décembre 2008, traduisant une progression de 223.9 millions d'euros. Cette augmentation s'explique par les hausses du capital social pour 4.4 millions d'euros, de la prime d'émission pour 170.6 millions d'euros, de la réserve Groupe pour 36.2 millions d'euros et du résultat Groupe pour 21.1 millions d'euros combinés à la variation négative du poste d'écart de conversion Groupe pour 8.1 millions d'euros et une variation des minoritaires (-0.2 million d'euros). La part revenant aux intérêts minoritaires dans ces capitaux propres s'établit à 0.7 million d'euros au 31 décembre 2009, soit 0.2%.

Les dettes financières à moins d'un an s'élèvent à 131.8 millions d'euros et les dettes financières à plus d'un an à 384.7 millions d'euros, soit un total de 516.4 millions d'euros, contre 687.9 millions d'euros en 2008.

Compte tenu de la situation de trésorerie active, l'endettement financier net du Groupe s'élève à 395.1 millions d'euros contre 594.4 millions d'euros à fin 2008, en baisse de 199.4 millions d'euros. Il représente 0.8 fois le montant des capitaux propres.

La société Cegelease a conclu avec la société Natixis une opération d'échange de flux, aux termes de laquelle, d'une part, la société Natixis doit verser, à la société Cegelease, les montants prévisionnels au titre des créances de loyers, et, d'autre part, la société Cegelease doit verser, à la société Natixis, les montants réels au titre de ces mêmes créances. L'opération d'échange de flux ayant rendu certaines des créances futures de Cegelease, Natixis lui a octroyé un cash collatéral qui se rembourse au fur et à mesure de l'encaissement des créances. En garantie de ses obligations de remboursement du cash collatéral, la société Cegelease s'est engagée à remettre en pleine propriété, à la société Natixis, les créances concernées et résultant de son activité de location de biens. Les intérêts financiers (2 888 milliers d'euros en 2009) sont calculés sur le cash collatéral. Le cash collatéral, qui est l'en-cours actualisé des loyers restants à encaisser des clients pour le compte de Natixis s'élève à 36 millions d'euros au 31 décembre 2009. Les remboursements 2010 sont estimés à 21.5 millions d'euros.

■ Investissements

Les prises de participation, directes par Cegedim S.A., ou indirectes via les filiales du Groupe, ont été exposées précédemment.

En 2009, les immobilisations incorporelles nettes consolidées progressent de 16.1 millions d'euros alors que les immobilisations corporelles nettes consolidées régressent de 9.5 millions d'euros.

■ Activité en matière de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au titre de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses de développement de nouveaux projets internes sont immobilisées dès lors que les critères suivants sont strictement respectés, conformément à la norme IAS 38 :

- le projet est nettement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée et le Groupe a l'intention et la capacité financière de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront au Groupe.

A défaut, les dépenses de développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.



Les amortissements sont pratiqués à compter de la mise en service de l'immobilisation et sont calculés sur la base de la durée prévisible de l'utilisation de celle-ci.

Au moment de sa mise en service, l'actif dont le développement est achevé est sorti des dépenses de développement et comptabilisé dans le poste d'actif correspondant (généralement en logiciels).

Les coûts de développement activés en 2009 sur les projets en phase de développement se sont élevés à 32.6 millions d'euros, dont 18.7 millions d'euros pour Cegedim S.A.

Cegedim S.A. regroupe les équipes de recherche et de développement mutualisées, affectées aux projets utilisant l'infrastructure informatique partagée du Groupe. Certaines filiales disposent également de leurs propres équipes, et conduisent leurs actions de R&D sous la coordination du siège.

L'effort important consenti par Cegedim S.A. a porté sur le développement d'une solution de convergence Cegedim Dendrite pour la gestion des forces de ventes des laboratoires pharmaceutiques, sur le développement des offres Onekey aux Etats-Unis et sur l'extension des offres américaines au marché mondial.

Economiquement, les deux principaux projets concernent le secteur CRM et données stratégiques pour un montant global de 28 millions d'euros et le secteur Professionnels de Santé pour un montant global de 13 millions d'euros. Ceux-ci ont une durée d'amortissement de 20 ans. Les autres projets concernant l'ensemble des secteurs d'activité du Groupe Cegedim et ont une durée d'amortissement moyenne entre 6 et 7 ans.

Les investissements sont complétés par des investissements logiciels et matériels, ainsi que par les travaux d'équipes informatiques dédiées, réalisés au quotidien au sein des différentes filiales du Groupe, afin d'assurer la maintenance applicative de l'ensemble des offres commercialisées.

Au total, le Groupe Cegedim consacre environ 7% de son chiffre d'affaires consolidé à la recherche et au développement, sans que ce chiffre soit un objectif.

- Analyse de l'évolution des affaires
 - Indicateurs clés de performance de nature financière

Les indicateurs financiers clés du Groupe Cegedim sont :

- Le chiffre d'affaires sectoriel consolidé ;
- Le résultat opérationnel courant consolidé ;
- Les investissements ;
- La structure financière.

Ils ont fait l'objet de commentaires détaillés plus haut.

- Indicateurs clés de performance de nature non financière

Les indicateurs clés de performance de nature non financière applicables à Cegedim S.A. le sont également au niveau du Groupe consolidé.



Ils sont complétés par différents indicateurs spécifiques aux métiers du Groupe, notamment :

- Le suivi du nombre d'utilisateurs des offres CRM ;
- Ainsi que le contenu qualitatif et quantitatif des bases de données commercialisées par le Groupe.

Le Groupe Cegedim revendique actuellement plus de 200 000 utilisateurs de ses offres et ambitionne de proposer de nouveaux services s'adressant aux 400 000 visiteurs mécanisés dans le monde.

■ Facteurs de risques et utilisation des instruments financiers

Les activités du Groupe demeurent soumises aux risques habituels inhérents à l'exercice de ses métiers ainsi qu'aux risques de nature politique ou géopolitique liés à sa présence mondiale dans la plupart de ses activités ainsi qu'aux événements imprévisibles liés à des cas de force majeure. Les principaux risques identifiés sont les suivants :

• Risque de taux

Afin de limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers et comme demandé dans la convention de crédit, le Groupe a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques consistant à protéger un taux de financement maximum annuel sur la durée des emprunts. Seule Cegedim SA a mis en place, lorsque nécessaire, une couverture des emprunts.

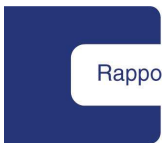
Les couvertures de taux sont suivies de façon centralisée permettant ainsi de mesurer l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette, en particulier de l'évolution des tirages sur sa ligne de revolving. En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couvertures sont constituées d'instruments dérivés fermes et d'instruments dérivés optionnels. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité du Groupe à se couvrir efficacement contre les risques de taux.

Le montant des emprunts exposés au risque de taux s'élève à 166 000 milliers de dollars d'une part et d'autre part à 45 094 milliers d'euros correspondant à l'intégralité de la dette subordonnée envers FCB.

• Risque de change

66% des activités du Groupe sont réalisés par des filiales situées dans la zone Euro, ce qui expose Cegedim à un risque de change relativement limité. En effet, les effets de change pèsent seulement pour -0,9% sur la croissance du chiffre d'affaires de l'exercice 2009. Ces effets proviennent principalement de la livre sterling (9% du chiffre d'affaires) et du dollar US (14% du chiffre d'affaires). La société n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change y compris sur la dette du Groupe en dollars US qui s'élève à 166 millions de dollars au 31 décembre 2009, compte-tenu des revenus en dollar US du Groupe.



- Risque de liquidité

Le risque de liquidité non opérationnel du Groupe est induit principalement par l'échéance de ses dettes bancaires donnant lieu à paiement d'intérêts et d'amortissement et les flux de paiement sur instruments financiers ainsi que sur les autres dettes ne donnant pas lieu à paiement d'intérêts. Les emprunts sont suivis de façon centralisée.

La convention de crédit conclue par le Groupe impose le respect de covenants financiers à défaut desquels l'utilisation de tirage supplémentaire de la partie revolving du crédit pourrait cesser d'être disponible et le crédit pourrait éventuellement devenir exigible par anticipation.

Au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2009 le Groupe respecte l'ensemble de ses covenants.

En dehors des covenants habituels à ce type de convention, le Groupe doit respecter deux ratios (dette financière nette contractuelle sur EBITDA pro forma contractuel et EBITDA pro forma contractuel sur coût de l'endettement contractuel).

Par contractuel on entend tel que défini dans les covenants du contrat de financement.

La dette financière nette s'entend hors prêt subordonné de FCB à Cegedim et hors participation des salariés de Cegedim. L'EBITDA considéré est retraité de toute charge exceptionnelle telle que définie dans la convention de crédit.

- Risque clients

Les clients du Groupe sont essentiellement des laboratoires pharmaceutiques, des médecins, des pharmaciens, des compagnies et mutuelles d'assurance santé. Ils ne présentent pas de risques significatifs de contrepartie.

- Risque réglementaire

Le Département Juridique du Groupe centralise et assure le suivi des évolutions législatives et réglementaires en vigueur tout en veillant à la conformité des activités du Groupe aux lois et règlements qui lui sont applicables. L'évolution de la réglementation pourrait avoir une incidence sur la conduite des activités du Groupe et par conséquent sur la rentabilité.

Bien que le secteur de la santé soit très réglementé, le Groupe Cegedim, en tant que prestataire de services, n'est pas soumis à la même réglementation, hormis les règles relatives à la protection et au transfert des données personnelles. Celles-ci imposent notamment des déclarations systématiques aux organismes de contrôle exerçant dans les pays où le Groupe est propriétaire ou gérant de fichiers et bases de données.

Il n'existe pas de lien ou de dépendance technologique avec d'autres sociétés dont le seuil soit suffisamment significatif pour avoir une incidence sensible sur le Groupe. Les actifs nécessaires à l'exploitation sont détenus par le Groupe.

Il n'existe pas de dispositions fiscales particulières applicables au Groupe qui soient facteurs de risque.

- Risque juridique

Le risque juridique représente pour le Groupe tout risque de litige en responsabilité, résultant d'une imprécision, négligence ou insuffisance susceptible de lui être imputable au titre de ses opérations. L'activité du Groupe dépend dans une large mesure de la protection efficace de ses droits de propriété intellectuelle relatifs aux marques utilisées, aux logiciels et aux bases de données que le Groupe développe.



A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige non provisionné dans les comptes, susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société ou du Groupe.

- Risque politique

Le risque politique se traduit par le risque lié à une situation politique ou une décision du pouvoir politique: nationalisation sans indemnité suffisante, révolution, exclusion de certains marchés, fiscalité discriminatoire, impossibilité de rapatrier les capitaux etc.

De par sa dimension internationale étendue, le Groupe demeure vigilant quant aux évolutions politiques des différents pays où les filiales sont implantées.

- Risques industriels et environnementaux

Dans le cadre de sa stratégie internationale, le Groupe Cegedim s'implique naturellement dans le développement durable afin de contribuer aux enjeux d'équité sociale vis-à-vis de ses collaborateurs et des communautés locales dans les 80 pays où le Groupe opère, à la préservation de l'environnement en minimisant l'impact des activités du Groupe sur son environnement et à l'efficacité économique. Ainsi, le programme de développement durable du Groupe Cegedim a été lancé en septembre 2008 à l'initiative de la Direction du Groupe. Appelé Cegedim Compact, il s'inspire du pacte mondial des Nations-Unies, le « Global Compact ».

Agissant dans le secteur des technologies et des services liés à l'information et aux bases de données, le Groupe Cegedim a pour priorité d'apporter à ses clients et partenaires toute satisfaction concernant la sécurité des systèmes et des données. Le rapport du Président sur le contrôle interne détaille les mesures mises en œuvre en matière de sécurité des systèmes d'information au sein du Groupe Cegedim.

Les risques industriels sont également couverts par des polices d'assurance adéquates.

Les activités du Groupe Cegedim, compte tenu de leur nature essentiellement immatérielle (logiciels, bases de données, prestations intellectuelles), n'ont pas de répercussions significatives sur l'environnement. Dans le respect des lois et réglementations locales en matière d'hygiène, Cegedim a néanmoins mis en place des initiatives globales ou locales afin de réduire son impact sur l'environnement.

- Événements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

Le 7 janvier 2010, le Groupe Cegedim a acquis la société SK&A Information Services, Inc. (SK&A). Ce fournisseur de données de santé de premier plan, basé aux Etats-Unis, a constitué et entretient une base de données contenant des informations ciblées sur plus de 2 millions de professionnels de santé, dont plus de 800 000 prescripteurs. Cette acquisition permet au Groupe Cegedim de compléter et de renforcer son offre OneKey aux Etats-Unis. En 2008, les activités acquises représentaient un chiffre d'affaires annuel d'environ 15 millions de dollars.



- Evolution prévisible de la situation du Groupe et perspectives d'avenir

Pour 2010, il est prévu un chiffre d'affaires en croissance d'environ 4 à 5% dont 2 à 3% de croissance organique.

L'ensemble des politiques de réduction des coûts mises en œuvre en 2008 et 2009 devraient contribuer à l'amélioration des marges, toute chose étant égale par ailleurs.

- Informations sociales et environnementales

Pour répondre aux prescriptions de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, nous vous donnons ci-dessous les informations requises.

- Informations sociales

Nous annexons au présent Rapport un tableau des informations requises.

- Informations environnementales

Les activités du Groupe Cegedim, compte tenu de leur nature, n'appellent pas de commentaires particuliers en matière d'environnement.

Nous vous demandons conformément à l'article L. 225-100 et L. 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Le Conseil d'administration



26.2 Annexes au rapport de gestion

26.2.1 Résultats des cinq derniers exercices (en euros)

Date d'arrêté	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	13 336 506.43	8 891 004.63	8 891 004.63	8 894 004.61	8 891 004.61
Nombre d'actions					
- ordinaires	13 997 173	9 331 449	9 331 449	9 331 449	9 331 449
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	155 886 601.54	146 163 676.17	138 039 458.63	92 995 188.13	91 325 069.36
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	57 003 642.07	(16 925 104.78)	6 730 293.61	45 185 487.32	33 201 883.40
Impôts sur les bénéfices	(9 130 423.50)	(11 300 284.17)	(7 377 518.42)	(2 225 125.50)	5 202 082.28
Participation des salariés	315 857.59	660 299.39	254 486.00	659 450.00	1 091 517.82
Dot. amortissements et provisions	3 969 547.67	16 413 422.34	2 642 031.58	14 261 620.10	13 773 572.62
Résultat net	61 848 660.31	(22 698 542.34)	11 211 294.45	32 489 542.72	13 134 710.68
Résultat distribué	13 997 173.00	-	8 398 304.10	7 465 159.20	7 185 215.73
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, et avant dot. amortissements et provisions	4.70	(0.67)	1.48	5.01	2.88
Résultat après impôt, participation, et dot. amortissements et provisions	4.42	(2.43)	1.20	3.48	1.41
Dividende attribué	1.00	-	0.90	0.80	0.77
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1 005	989	910	561	547
Masse salariale	46 540 429.98	45 136 048.62	40 295 672.42	24 925 176.89	23 703 911.76
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	21 845 703.21	20 209 331.56	18 138 984.78	11 790 370.01	11 417 095.81

26.2.2 Inventaire des valeurs mobilières au 31 décembre 2009

■ Titres de participations

Sociétés	Nombre d'actions ou de parts	% de participation	Valeurs nettes d'inventaire (€)
1. Sociétés françaises			
Amix	500	100.00%	7 622
Alliadis	8 161	100.00%	44 224 377
Alliance software	102 500	100.00%	5 980 214
Apsys net	80 000	100.00%	955 600
Bkl consultants	532 000	100.00%	0
Cds	500	100.00%	12 518 294
Cegelease	6 450	100.00%	10 219 374
Cegers	1 500	50.00%	22 867
Cegedim activ	873 900	100.00%	24 382 173
Cegedim srh	9 776 597	100.00%	3 578 576
Cegedim holding cis	4 000	100.00%	0
Cetip	39 311	99.66%	1 178 995
Edipharm	200	20.00%	3 049
Hospitalis	1 000	100.00%	37 000
Icomed	2 500	100.00%	188 656
Incams	2 500	100.00%	2 625 662
I sante	750	100.00%	0
Medexact	6 549	100.00%	654 900
PCO cegedim	25 000	100.00%	1 319 367
Pharmapost	1 000	100.00%	2 464 145
Pharmastock	5 000	100.00%	576 225
Qualipharma	1 000	100.00%	0
Reportive sa	80 019 361	100.00%	2 448 150
Resip	1 600	100.00%	20 434 710
Rnp	26 000	100.00%	2 429 694
Rosenwald	2 516	99.84%	311 154
Sofiloca	1 000	100.00%	15 245
Sci 2000	159	68.83%	846 739
Netfective technology	130 875	7.11%	280 222
Nex & com	240	20.00%	13 332



Sociétés	Nombre d'actions ou de parts	% de participation	Valeurs nettes d'inventaire (€)
2. Sociétés étrangères			
Cegedim inc usa	10 000	100.00%	302 632 276
Cegedim do brasil	1 736 825	100.00%	0
Cegedim holding gmbh	500	100.00%	6 906 055
Cegedim gmbh (autriche)	13 000	100.00%	130 000
Cegedim dendrite limited	4 150 000	100.00%	334 433
In practice systems (angleterre)	14 000 000	100.00%	1
Thin (angleterre)	100	100.00%	0
Cegedim world int.services ltd	6 000	100.00%	60 000 000
Cegedim hungary kft	1 000	100.00%	89 427
Cegedim turkey	23 353	26.41%	375 771
Cegedim hellas	11 932	99.98%	360 244
Cegedim roumania srl	444	100.00%	1 030 533
Cegedim sk sro (slovaquie)	100%	100.00%	8 125
Croissance 2006 (belgique)	13 781	100.00%	6 242 793
Cegedim belgique	2 999	99.97%	268 985 409
Csd belgium (ex : bkl pharma consulting)	1	0.02%	10
Gers maghreb (tunisie)	630	6.42%	16 759
Cegedim tunisie	25 170	94.73%	0
Cegedim algérie	1000	100.00%	82 223
Cegedim cis (tchéquie)	100	100.00%	996 383
Cegedim cz (tchéquie)	1 000	100.00%	28 796
Cegedim italie	9 999 892	99.99%	10 024 736
Cegedim trends (egypte)	28	70.00%	434 351
Cegedim espagne	900 000	100.00%	1 656 337
Cegedim portugal	5 000	8.93%	366 945
Next software (tunisie)	1	0.05%	232
Total titres de participation			798 418 182

- Autres titres immobilisés

Pour les sociétés françaises : néant
 Pour les sociétés étrangères : néant

- Valeurs mobilières de placement

	Valeurs nettes d'inventaire (€)
Actions attribuées aux salariés	1 234 485
Liquidité Chevreux	500 000
Sicav	29 681 985
Total VMP	31 416 470



■ Récapitulatif

	Valeurs nettes d'inventaire (€)
Titres de participations	798 418 182
Autres titres immobilisés	-
Valeurs mobilières de placement	31 416 470
Total général	829 834 652



26.2.3 Liste des administrateurs en fonction, mandats et rémunérations

Etablie préalablement à l'Assemblée générale en date du 8 juin 2010.

M. Jean-Claude Labrune - 137, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne

Mandats

Président Directeur Général
Représentant permanent de
Président du Conseil d'administration
Président de S.A.S.
Gérant

Sociétés

Cegedim
Cegedim au Conseil d'administration de Cegedim SRH
Cetip
FCB, Hospitalis, Pharmapost
Cegers, Icomed, JCL, RNP

Rémunération fixe : 714 182€
Rémunération variable : néant
Jetons de présence : 10 600€
Avantage en nature : 1 132€ - véhicule de fonction
Attribution d'action gratuite : néant

M. Laurent Labrune - 114, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne

Mandats

Administrateur
Président Directeur Général
Directeur Général Délégué de S.A.S.

Sociétés

Cegedim, FCB
Cegedim SRH
FCB

Rémunération fixe : 213 915€
Rémunération variable : 101 000€
Jetons de présence : 7 500€
Avantage en nature : 5 915€ - véhicule de fonction
Attribution d'action gratuite : 1 600 actions gratuites au titre du plan n°1, attribuées en date du 21 mars 2008, acquises en date du 21 mars 2010, au prix initial de 52.00€. Prix d'acquisition ajusté des attributions d'actions gratuites valorisées au 31 décembre 2009 à 48.77€.

Mme Aude Labrune - 11, rue des Fontenelles, 92310 Sevres

Mandats

Administrateur
Présidente de S.A.S.
Directeur Général Délégué de S.A.S.

Sociétés

Cegedim, FCB
Rosenwald
FCB

Rémunération fixe : 79 830€
Rémunération variable : 6 250€
Jetons de présence : 7 500€
Avantage en nature : 1 830€ - véhicule de fonction
Attribution d'action gratuite : néant



GERS - Tour Franklin 100-101, quartier Boildieu, 92042 Paris La Defense Cedex

Représentant permanent de GERS : M. Philippe Alaterre - 8, avenue de Berry, 92330 Sceaux.

Mandats

Sociétés

Président

GIE GERS

Représentant permanent de

GERS au Conseil d'administration de Cegedim

Jetons de présence : 7 500€, versé directement au GERS

Attribution d'action gratuite : néant

Alliance Healthcare France - 222, Rue Des Caboeufs 92622 Gennevilliers

Représentant permanent de Alliance Healthcare France : M. Anthony Roberts - Flat 11, the Morocco Store, 1 Leather Market Street, London SE1 3HN.

Mandats

Sociétés

Représentant permanent de

Alliance Healthcare France au Conseil d'administration de Cegedim

Représentant

Pharmology.com

Jetons de présence : mandataire nommé le 21 décembre 2009, après le versement des jetons de présence

Attribution d'action gratuite : néant

FCB - 137, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne

Représentant permanent de FCB : M. Pierre Marucchi - 9, cour Jasmin, 75016 Paris

Mandats

Sociétés

Administrateur

Cetip, Cegedim SRH, FCB, Proval NTIC, Reportive

Représentant permanent de

FCB au Conseil d'administration de Cegedim

Président du Conseil d'administration

AGDF Cegedim RS

Président Directeur Général

Proval

Président de S.A.S.

CSD France, CDS, Cegedim holding CIS, Cegedim

Directeur général de S.A.S.

Ingénierie, Chebranmic, DRE, Incams

Directeur Général Délégué

FCB

Gérant

Cegedim, Cegedim SRH, Reportive

Amix, Apsys net, Iris, iSante, Qualipharma, Resip

Rémunération fixe : 289 605€

Rémunération variable : 241 100€

Jetons de présence : 10 600€

Avantage en nature : 4 606€ - véhicule de fonction

Attribution d'action gratuite au représentant : 1 280 actions gratuites au titre du plan n°1, attribué es en date du 21 mars 2008, acquises en date du 21 mars 2010, au prix initial de 52.00€. Prix d'acquisition ajusté des attributions d'actions gratuites valorisées au 31 décembre 2009 à 48.77€.



26.2.4 Informations sociales

(Article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce)

	France 2009	Etranger 2009	Global 2009
<u>Effectif au 31/12/09</u>			
CDI	3 161	4 554	7 715
CDD	680	347	1 027
Total effectif ⁽¹⁾	3 841	4 901	8 742
Salariés « plein temps » ⁽²⁾	3 526	4 530	8 056
Salariés « temps partiel »	315	371	686
<u>Embauches</u>			
CDI	418	986	1 404
CDD	275	308	583
Total embauches	693	1 294	1 987
Départ	494	1 521	2 015
Intérimaires (en jour homme)	16 283	3 314	19 597
Absentéisme ⁽³⁾ (en jour homme)	43 353	15 181	58 534
Masse salariale au 31/12/09 (milliers d'euros)	126 014	169 888	295 902
Charges sociales au 31/12/09 (milliers d'euros)	66 566	39 028	105 594
Formation (milliers d'euros)	2 443	741	3 184

⁽¹⁾ Vacataires inclus.

⁽²⁾ Temps de travail respectant les réglementations en vigueur dans les différents pays.

⁽³⁾ L'absentéisme présenté exclut les CP et les RTT, aussi bien en France qu'à l'étranger.

26.2.5 Détail de l'activité des sociétés du Groupe Cegedim dont le chiffre d'affaires social dépasse 30 millions d'euros

- Cegedim Activ
 - Présentation

La société Cegedim Activ a pour activité l'édition, la commercialisation et l'intégration de progiciels applicatifs dédiés à l'assurance de personnes (Santé, Prévoyance) et de services associés.

Ces solutions couvrent 30 millions d'assurés en régime obligatoire, complémentaire de santé et prévoyance. L'activité flux traite 200 millions de flux et gère 5 millions de cartes Vitale. L'offre de Cegedim Activ s'adresse à tous les opérateurs du marché, tels que les compagnies d'assurance, mutuelles, institutions de prévoyance, intermédiaires.

L'entité Cegedim Activ conçoit, intègre et héberge les services liés à ses progiciels Aneto et Esquif, couvrant ainsi le remboursement des soins de santé de 15 millions de personnes.

- Activité au cours de l'exercice

Cegedim Activ se distingue en tant qu'acteur incontournable dans le domaine des logiciels et services dédiés au monde de l'assurance de personnes (complémentaires santé, régimes obligatoires, prévoyance, vie et retraite).

Au cours de l'exercice, l'activité de Cegedim Activ est restée stable avec un chiffre d'affaires en progression de 0.4% sur la période et enregistre une très forte progression de sa marge suite à une bonne maîtrise des coûts.

- Comptes sociaux au 31 décembre 2009
 - Compte de résultat

Le résultat d'exploitation augmente très fortement de 151.4% au cours de l'exercice pour s'établir à 7 666 milliers d'euros au 31 décembre 2009. Cette hausse résulte pour l'essentiel des éléments suivants:

- d'une diminution des produits d'exploitation de 3.4% qui s'établit à 63 082 milliers d'euros au 31 décembre 2009, suite à une baisse de la production immobilisée ;
- d'une réduction des salaires et charges sociales de 426 milliers d'euros, soit une diminution de 1.6% au cours de l'exercice ;
- d'une très forte baisse des postes « Autres achats et charges externes » qui s'élèvent à 21 998 milliers d'euros, en diminution de 7 284 milliers d'euros grâce à une bonne rationalisation des coûts.

Le résultat financier s'établit à -1 735 milliers d'euros en 2009, en légère baisse par rapport à l'année dernière, sous l'effet combiné d'une forte baisse des produits financiers (-2 283 milliers d'euros intégrant principalement la diminution des produits financiers de participations) et des charges financières (-2 131 milliers d'euros).

Bien que le résultat courant avant impôts s'élève à 6 261 milliers d'euros au 31 décembre 2009, en hausse de 262.4% sur l'exercice, le résultat net ressort à 2 727 milliers d'euros, en forte hausse de 32.4% par rapport à 2008.



- Bilan

L'ensemble des immobilisations incorporelles, corporelles et financières nettes se stabilisent sur l'exercice à 49 398 milliers d'euros au 31 décembre 2009. Suite à la transmission universelle de patrimoine de Protectia dans Kairos, puis de Kairos dans Cegedim Activ en date du 29 décembre 2009, le poste des autres participations est en forte diminution, alors qu'en contre partie, le poste « fonds commercial » augmente.

Les créances clients de Cegedim Activ s'élèvent à 13 070 milliers d'euros au 31 décembre 2009, en diminution de 38.8% par rapport à l'année dernière suite à une bonne gestion des encaissements clients.

Les capitaux propres s'établissent à 21 435 milliers d'euros contre 25 179 milliers d'euros en 2008, cette baisse s'expliquant très largement par la diminution du poste « autres réserves ».

Les emprunts, dettes financières diverses et autres dettes s'élèvent à 25 121 milliers d'euros au 31 décembre 2009, en baisse de 21.5% sur l'exercice suite au remboursement auprès des entités prêteuses CWISL, Croissance 2006 et Cegedim S.A.

- Perspectives 2010

Le marché de l'assurance de personnes est en pleine mutation. On assiste à une accélération de l'évolution de la réglementation et Cegedim Activ compte profiter de 2010 pour conforter son positionnement, et faire progresser son chiffre d'affaires.

- Alliadis

- Présentation

La société Alliadis fait partie de la Business Unit Cegedim Healthcare Software (CHS) au sein du secteur «Professionnels de santé» du Groupe Cegedim. Elle commercialise le logiciel Alliance Plus, destiné aux pharmaciens français.

Alliadis travaille en étroite synergie avec les autres sociétés du Groupe Cegedim produisant et commercialisant des logiciels destinés aux pharmaciens français (filiales Alliance Software, Data conseil et Servilog Concept notamment) ainsi qu'avec Cegelease, qui propose des solutions de location financement à ses clients.

Les commentaires qui suivent concernent uniquement l'entité juridique Alliadis, à l'exclusion des autres filiales.

- Activité au cours de l'exercice

En 2009, l'activité d'Alliadis a légèrement diminué. Le chiffre d'affaires est passé de 47 444 milliers d'euros à 44 233 milliers d'euros, soit une baisse de 6.8%. Cette diminution combine une réduction des ventes de biens pour 13.2% et une hausse des ventes de services pour 1.6%.

Globalement, les produits d'exploitation diminuent de 6.5% alors que les charges d'exploitation baissent de 7.0%.

- Comptes sociaux au 31 décembre 2009

- Compte de résultat

Le résultat d'exploitation s'établit à 6 690 milliers d'euros en légère baisse de 224 milliers d'euros (-3.2%) par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique notamment par les effets combinés suivants :

- une baisse du chiffre d'affaires de 6.8% sur la période ;
- une diminution des achats de marchandises et autres approvisionnements de 2 262 milliers d'euros (-16.6%) ;
- une stabilité des autres achats et charges externes (-0.8%) ;
- une bonne maîtrise de la masse salariale avec une baisse de 3.2% sur la période ;
- une augmentation des dotations d'exploitation de +17.7%.

Les autres postes du compte d'exploitation n'appellent pas de commentaires particuliers.

Le résultat financier au 31 décembre 2009 est un bénéfice s'élevant à 922 milliers d'euros contre un bénéfice de 4 064 milliers d'euros au titre de l'exercice 2008.

Cette variation d'une année sur l'autre s'explique notamment par les éléments ci-dessous.

Le résultat courant avant impôts s'élève à 7 613 milliers d'euros contre 10 979 milliers d'euros en 2008.



- Bilan

L'ensemble des immobilisations incorporelles, corporelles et financières nettes se stabilisent sur l'exercice à 11 103 milliers d'euros au 31 décembre 2009, soit -0.4% sur la période.

Les créances clients d'Alliadis s'élèvent à 6 254 milliers d'euros au 31 décembre 2009, en diminution de 14.4% par rapport à l'année dernière suite à une bonne gestion des encaissements clients.

Les disponibilités s'établissent à 107 milliers d'euros et diminuent fortement de 16 463 milliers d'euros.

Les capitaux propres s'établissent au 31 décembre 2009 à 9 073 milliers d'euros contre 24 533 milliers d'euros en 2008, soit une baisse de 63.0% qui s'explique par la baisse du résultat par rapport à l'exercice précédant et la diminution des autres réserves.

Les emprunts, dettes financières diverses et autres dettes s'élèvent à 1 958 milliers d'euros au 31 décembre 2009, en baisse de 16.3% sur l'exercice suite au remboursement auprès des entités prêteuses du Groupe.

Les dettes fournisseurs s'établissent à 2 767 milliers d'euros, en hausse de 16.2%.

- Perspectives 2010

Sur 2010, Alliadis prévoit une quasi stabilité de son chiffre d'affaires et une légère baisse de sa marge.



- In Practice Systems (INPS)

- Présentation

In Practice Systems (INPS) est la filiale britannique du pôle « logiciels médecins » du Groupe Cegedim, au sein de la Business Unit Cegedim Healthcare Software (CHS) et qui contribue aux résultats du secteur « Professionnels de santé ».

Son logiciel « Vision » s'impose comme la référence des solutions Windows pour le Primary Care au Royaume-Uni. INPS est un acteur reconnu par les principaux « Local Service Providers » du marché et bénéficie également de la faculté de vendre directement ses logiciels aux médecins conformément au « GPSoC » (GP System of Choice). La société continue de faire évoluer ses offres afin de suivre les recommandations du programme gouvernemental du National Health Service.

- Activité au cours de l'exercice

En 2009, l'activité de la société a progressé par rapport à l'année précédente, avec un chiffre d'affaires en hausse qui s'établit à 32 717 milliers de livres sterling au 31 décembre 2009 contre 31 858 milliers de livres sterling au 31 décembre 2008.

- Comptes sociaux au 31 décembre 2009

- Compte de résultat

Le résultat d'exploitation s'établit à 5 703 milliers de livres sterling au 31 décembre 2009 contre 4 657 milliers de livres sterling au 31 décembre 2008. Cette forte hausse de 22.5% s'explique principalement par les éléments suivants :

- un chiffre d'affaires qui s'établit à 32 717 milliers de livres sterling, en hausse de 2.7% sur l'exercice ;
- une bonne maîtrise des achats de marchandises, en diminution de 8.1% sur la période
- une baisse des services extérieurs de 3.8% ;
- des charges de personnel en hausse de 9.4%.

Le résultat financier sur l'exercice reste positif et s'élève à 166 milliers de livres sterling en 2009 contre 634 milliers de livres sterling en 2008, combinant un produit financier de 191 milliers de livres sterling et des charges d'intérêts pour un montant de 25 milliers de livres sterling.

Compte tenu des éléments précédents, le résultat courant avant impôts ressort à 5 869 milliers de livres sterling, en hausse de 10.9% par rapport à l'année précédente.

- Bilan

Les capitaux propres s'élèvent à 31 545 milliers de livres sterling au 31 décembre 2009, en hausse de 16.9% sur l'exercice. Le montant des comptes courants s'élève à 34 051 milliers de livres sterling, soit une hausse de 20.0% sur la période.

- Perspectives 2010

Pour 2010, le chiffre d'affaires devrait rester quasi inchangé. Par contre, la marge opérationnelle devrait continuer à s'améliorer.



■ Cegelease

● Présentation

La société Cegelease est une société de location financière qui propose des offres de financement aux officines pharmaceutiques, principalement pour leur équipement informatique (packs logiciels, matériel et maintenance). Depuis 2005 l'offre de financement couvre également l'agencement de la pharmacie (enseigne, croix, automates, mobilier) avec la marque Pharmalease, et depuis 2006 l'offre de financement s'est étendue aux autres secteurs médicaux avec la marque Médilease.

● Activité au cours de l'exercice

En 2009, l'activité de Cegelease a continué de progresser avec une progression du chiffre d'affaires de 31.3% qui s'établit à 112 774 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

La croissance de l'activité suit la poursuite du développement du marché de l'informatisation des pharmaciens et de l'activité des marques Pharmalease et Médilease dans le secteur médical autre que la Pharmacie, mais la forte progression de chiffre d'affaires est également due à une augmentation très importante des cessions de dossiers de locations financières à des partenaires financiers.

● Comptes sociaux au 31 décembre 2009

● Compte de résultat

Le résultat d'exploitation s'établit à 9 825 milliers d'euros, soit une hausse de 25.8% qui résulte pour l'essentiel des éléments suivants:

- d'une augmentation significative du chiffre d'affaires de 26 877 milliers d'euros, +31.3%, suite à la bonne performance des ventes de marchandises en France et des cessions plus systématique des contrats clients importants aux banques ;
- d'une hausse des achats de marchandise plus modérés de 22 632 milliers d'euros ;
- d'une hausse des autres achats et charges externes de 601 milliers d'euros ;
- d'une baisse des dotations aux amortissements de 4.3%.

Les achats de marchandises, y compris la variation de stocks, sont en augmentation en rapport avec l'augmentation de l'activité de cession des contrats, principalement de la marque Pharmalease qui concernent le financement des automates, agencements, enseignes et gros matériels, mais aussi des autres marques Cegelease, Medilease et Cofidata, et qui sont pour la plupart immédiatement cédés à des établissements financiers, afin de transférer le risque financier sur la durée du contrat.

Le résultat financier sur l'exercice s'élève à -2 480 milliers d'euros en 2009 contre -2 914 milliers d'euros en 2008, combinant un produit financier de 409 milliers d'euros et des charges financières pour un montant de 2 889 milliers d'euros.

Le résultat courant avant impôts s'élève à 7 345 milliers d'euros contre 4 894 milliers d'euros en 2008, soit une hausse significative de 2 451 milliers d'euros.

- Bilan

A l'actif, les immobilisations corporelles s'établissent au 31 décembre 2009 à 48 371 milliers d'euros. La baisse de 26.3% sur l'exercice s'explique par le fait que, sur 2009, les nouveaux contrats importants sont plus systématiquement cédés aux banques.

Les stocks de marchandises sont restés stables sur l'exercice à 4 712 milliers d'euros contre 4 345 milliers d'euros en 2008.

Le poste clients s'élève à 8 715 milliers d'euros en 2009, en hausse de 5 183 milliers d'euros sur la période suite aux nombreuses cessions de contrats faites en date du 31 décembre auprès des établissements bancaires.

La trésorerie de Cegelease est très excédentaire en 2009 et s'élève à 3 150 milliers d'euros, en baisse par rapport à l'exercice précédant suite au remboursement fait auprès de Natixis.

Au passif, les emprunts et dettes financières s'élèvent à 98 milliers d'euros, stable sur la période.

Les dettes fournisseurs s'établissent à 7 485 milliers d'euros, en hausse de 16.6%. Cette hausse s'inscrit dans la logique de l'augmentation du volume d'affaires.

Les autres dettes diminuent fortement, passant de 69 680 milliers d'euros en 2008 à 36 996 milliers d'euros en 2009, suite au remboursement partiel des opérations de titrisation réalisées auprès de Natixis.

Les autres postes bilanciaux présentent des variations peu significatives.

- Perspectives 2010

Après une année de forte progression en termes de chiffre d'affaires et de résultat, la société anticipe une baisse de son chiffre d'affaires et de sa marge du fait d'un retour à la normale du marché, en particulier avec le retour des concurrents et des taux d'intérêt bas.



- Dendrite International Inc (DIL)

- Présentation

Dendrite International Inc fait partie du secteur « CRM et données stratégiques » du Groupe Cegedim. Elle est un acteur de référence en matière de fourniture de solutions à l'industrie pharmaceutique et des sciences de la vie, dans les domaines de la vente, du marketing et des études de conformité. Elle exerce ses activités aux Etats-Unis et représente la tête de pont du groupe Dendrite dont les activités couvrent l'Amérique, l'Asie-Pacifique et l'Europe. Les commentaires qui suivent concernent uniquement l'entité juridique Dendrite International Inc - USA.

- Activité au cours de l'exercice

En 2009, l'activité de la société s'est légèrement tassée avec un chiffre d'affaires qui s'établit à 175 904 milliers de dollars contre 197 533 milliers de dollars au 31 décembre 2008, principalement suite à la cession en novembre 2008 de l'activité Direct Marketing qui représentait un chiffre d'affaires de plusieurs milliers de dollars en 2008.

- Comptes sociaux au 31 décembre 2009

- Compte de résultat

Le chiffre d'affaires sur la période est de 175 904 milliers de dollars. Il se compose en grande partie par des revenus liés aux activités SFE (« Sales Force Effectiveness » : services d'optimisation des forces de ventes) et aux activités de bases de données.

Le résultat d'exploitation s'établit à 22 570 milliers de dollars au 31 décembre 2009, en baisse de 5.5% sur la période. La baisse des coûts d'exploitation sur la période a permis de compenser partiellement la baisse du chiffre d'affaires.

Le résultat financier au 31 décembre 2009 est de -23 171 milliers de dollars. Les produits financiers s'établissent à 26 337 milliers de dollars sur la période et les charges financières, principalement des intérêts et charges assimilées, à 49 508 milliers de dollars.

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2009 est de 70 889 milliers de dollars. Dès lors, sur la période, le résultat net s'élève à 72 432 milliers de dollars.

- Bilan

Au 31 décembre 2009, les principaux postes constituant l'actif, en valeur nette, sont le fonds commercial pour 515 508 milliers de dollars, les concessions, brevets et marques pour 149 961 milliers de dollars, les créances clients pour 92 835 milliers de dollars, les comptes courants groupes à plus d'un an pour 68 326 milliers de dollars et les disponibilités pour 33 193 milliers de dollars.

Les capitaux propres s'établissent au 31 décembre 2009 à 439 147 milliers de dollars, les provisions pour risques et charges à 17 782 milliers de dollars, les dettes fournisseurs à 66 424 milliers de dollars et les comptes courants à 327 085 milliers de dollars.

- Perspectives 2010

La complémentarité de Dendrite International Inc avec les autres entités du secteur « CRM et données stratégiques » du Groupe Cegedim doit se poursuivre et permettre à Dendrite International Inc de maintenir un positionnement fort aux Etats-Unis.



26.2.6 Rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société

(Article L.225-37 du Code du commerce)

■ Introduction

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, tel que modifié par la loi de sécurité financière n°2003-706 du 1er août 2003, l'objet de ce rapport est de rendre compte :

- Des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ;
- Des éventuelles limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué ;
- Des procédures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe Cegedim.

Ce rapport a été préparé sur la base de comptes-rendus et d'entretiens animés par la Direction Générale auprès de l'ensemble des organes participant au dispositif de contrôle interne du Groupe mentionnés dans la suite de ce document.

■ Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'administration

- Composition du Conseil d'administration

Nous vous rappelons que votre Conseil d'administration est composé de six membres au 31 décembre 2009, avec un engagement de le passer à 10 administrateurs sur l'exercice 2010.

Le 5 novembre 2009, la Société a adhéré au protocole d'accord signé le 28 octobre 2009 entre M. Jean-Claude Labrune, FCB et le FSI qui a fait l'objet d'une transmission à l'AMF. Ce protocole prévoit que des modifications seront apportées à la gouvernance de la Société par une Assemblée générale convoquée le 8 janvier 2010. Ces modifications sont indiquées dans les faits marquants de ce rapport de gestion.

La liste des Administrateurs de la Société Cegedim S.A. incluant les fonctions exercées dans d'autres sociétés est jointe au Rapport de gestion.

- Fréquence des réunions

L'article 13 des statuts de la société Cegedim S.A. prévoit que le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'administration s'est réuni 5 fois.

L'agenda des réunions du Conseil d'administration a été le suivant :



- 13 janvier 2009
- Point sur opération immobilière du 114 rue d'Aguesseau à Boulogne,
 - Point sur l'attribution d'actions gratuites
- 7 avril 2009
- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008,
 - Arrêté des comptes consolidés de l'exercice de consolidation clos le 31 décembre 2008,
 - Projet d'augmentation du capital social en numéraire,
 - Autorisation d'augmentation du capital social au profit des salariés,
 - Programme de rachat d'actions,
 - Décisions à prendre en vue de la préparation et de la convocation de l'Assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes dudit exercice,
 - Arrêté des comptes prévisionnels,
 - Garantie à donner dans le cadre d'un contrat commercial,
 - Questions diverses.
- 5 novembre 2009
- Attribution d'actions gratuites dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale extraordinaire du 22 février 2008 :
 - ✓ détermination des bénéficiaires d'attributions d'actions pour l'exercice 2009,
 - ✓ modifications des conditions d'attribution des actions,
 - ✓ modification corrélative du règlement de plan d'attribution d'actions gratuites,
 - Augmentation du capital de la filiale tunisienne,
 - Arrêté des comptes du 1^{er} semestre 2009,
 - Examen des comptes prévisionnels au 31 décembre 2009,
 - Examen et approbation, conformément à l'article L. 225-38 du Code de commerce, d'un projet d'acte d'adhésion de la Société au protocole d'accord conclu entre (i) Monsieur Jean-Claude Labrune, (ii) la société FCB et (iii) le Fonds Stratégique d'Investissement,
 - Mise en œuvre de la délégation de compétence conférée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale mixte des actionnaires en date du 27 mai 2009 en vue d'augmenter le capital de la Société par émission d'actions ordinaires nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite d'un plafond maximum, en nominal, de 7.622.400€,
 - Subdélégation au Directeur général et/ou au Directeur général délégué des pouvoirs pour :
 - ✓ fixer les modalités définitives de l'augmentation du capital et notamment, le prix d'émission et la période de souscription,
 - ✓ procéder à la réalisation définitive de l'augmentation du capital,
 - ✓ modifier corrélativement les statuts,
 - Arrêté de compte de la créance détenue par la société FCB prévu par l'article R. 225-134 du Code de commerce,
 - Décisions à prendre en vue de la préparation et de la convocation de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur la nomination de nouveaux administrateurs, et
 - Questions diverses.



- 19 novembre 2009
- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'administration,
 - Fixation et approbation des modalités définitives de l'augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans la limite d'un plafond maximum, en nominal, de 7 622 400 euros, décidée sur délégation lors de la réunion du Conseil d'administration du 5 novembre 2009,
 - Préparation du rapport complémentaire du Conseil d'administration à l'Assemblée générale sur l'utilisation de la délégation de compétence conformément aux articles L. 225-129-5 et R. 225-116 du Code de commerce,
 - Examen et approbation conformément à l'article L. 225-38 du Code de commerce de la signature par la société d'un avenant intitulé "*Third Supplemental Agreement*" au contrat de crédit en date du 3 mai 2007,
 - Nomination de nouveaux administrateurs, et
 - Préparation et convocation d'une Assemblée générale ordinaire.
- 17 décembre 2009
- Proposition de nomination de quatre nouveaux administrateurs dont un administrateur indépendant au sens du Code AFEP-MEDEF,
 - Finalisation du rapport du Conseil d'administration et des projets de résolutions devant être présentés à l'Assemblée générale ordinaire convoquée pour le 8 janvier 2010,
 - Questions diverses.

- Convocation des Administrateurs

Les Administrateurs ont été convoqués par télécopie et courrier électronique dans le respect de l'article 13 des statuts de la société Cegedim S.A.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil d'administration qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et intermédiaires.

- Information des Administrateurs

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des Administrateurs leur ont été communiqués préalablement à chaque réunion du Conseil d'administration.

A toute époque de l'année, le Conseil d'administration opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns. Dans ce cadre, chaque Administrateur peut se faire communiquer les documents nécessaires à l'accomplissement de sa mission ; à cet effet, il en adresse la demande au Président du Conseil d'administration.

- Tenue des réunions

Les réunions du conseil d'administration se déroulent au siège social de la Société.

- Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués aux Administrateurs.



- Rémunération des Administrateurs

La rémunération des Administrateurs est précisée dans la liste des Administrateurs de la société Cegedim S.A. jointe au Rapport de gestion.

- Limitation des pouvoirs du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué

Nous vous indiquons que le Conseil d'administration n'a pas apporté de limitation aux pouvoirs de Monsieur Jean-Claude Labrune, votre Président-Directeur Général, ni à ceux de Monsieur Pierre Marucchi, Directeur Général Délégué.

- Procédures de contrôle interne et de gestion des risques
 - Enjeux du contrôle interne au sein du Groupe Cegedim

Le contrôle interne a pour but de donner une assurance raisonnable quant à la réalisation des priorités de la Société et à la sincérité des chiffres publiés. Son efficacité repose sur le comportement des collaborateurs responsables, sans que l'atteinte de tous ces objectifs soit systématiquement garantie. Il veille, d'une part, à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que le comportement des personnes s'inscrivent dans le cadre défini par les lois et règlements applicables ainsi que par les valeurs décrites dans la charte de conduite d'affaires, normes et règles internes de la Société. D'autre part, il vérifie que les informations comptables et financières sont conformes aux normes en vigueur.

- La coordination de ses activités

Le développement de Cegedim repose notamment sur sa capacité à anticiper les besoins de ses clients et à y répondre en conjuguant un grand nombre de compétences « métier ».

La réussite de ce modèle requiert, sur le plan du contrôle interne, l'harmonisation des actes de gestion et des comportements des personnels. Elle implique que ceux-ci s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités du Groupe par ses organes sociaux, par les lois et règlements en vigueur, et par les normes internes du Groupe.

- Le contrôle et la transparence de ses informations comptables et financières

Les procédures de contrôle interne régissent l'élaboration et la communication des informations comptables et financières du Groupe. Elles sont établies de façon à en garantir la disponibilité, l'intégrité, la conformité et l'auditabilité.

- L'accompagnement de sa croissance

L'expansion internationale du Groupe Cegedim, notamment par voie de croissance externe, s'appuie sur sa capacité à identifier les relais externes de croissance. Dans ce domaine, les mesures prises par Cegedim visent à accélérer l'intégration des nouvelles activités, maîtriser les risques inhérents aux opérations de croissance et en suivre la performance.

L'acquisition de la société Dendrite International Inc. en mai 2007 a permis à Cegedim de doubler de taille dans ses activités cœur de métier. Cette étape majeure dans le développement du Groupe suppose de consacrer des efforts considérables à la réussite de l'intégration des nouvelles activités. Consciente de cet enjeu, la Direction Générale du Groupe a créé début 2008 un pôle de « l'Excellence Opérationnelle » (Opex), chargé d'optimiser l'organisation et les circuits d'information, mais aussi de renforcer la culture Groupe orientée clients, dans le but de générer des économies par le jeu des synergies, de la rationalisation des processus et des outils et de



l'optimisation de la productivité des équipes. Animé par un collaborateur ayant plus de 15 ans d'expérience au sein du Groupe, notamment au poste de Directeur des Ressources Humaines puis Directeur des activités CRM internationales, Opex est en mesure de proposer des améliorations en matière de contrôle interne et de contrôle financier, en plaçant systématiquement la composante métier au cœur de la réflexion.

- La sécurité de ses opérations de traitement de l'information

Leader dans le secteur des technologies et des services liés à l'information médicale, le Groupe Cegedim a pour priorité d'apporter à ses clients et partenaires toute satisfaction concernant la sécurité des données. Le Groupe Cegedim applique les législations de protection des données et de la vie privée dans l'ensemble des pays où il opère.

- L'acquisition de compétences de pointe

Le Groupe Cegedim considère la formation de ses équipes comme un facteur clé de succès, permettant d'assurer la satisfaction de ses clients et la motivation de ses collaborateurs. En 2004, Cegedim fut l'une des premières entreprises à mettre en œuvre le droit individuel à la formation.

La politique générale de formation pratiquée chez Cegedim consiste principalement à adapter en permanence les compétences de ses équipes de recherche et développement et accompagner ses collaborateurs dans l'acquisition de compétences nouvelles nécessaires à leur pratique professionnelle.

- Organisation des organes de Direction participant au dispositif du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne de Cegedim est caractérisé par un fort niveau d'interaction entre Conseil d'administration, Direction Générale et Direction des Activités, favorisant ainsi la transparence des stratégies, des risques et des actions mises en œuvre au sein du Groupe.

La Direction Générale de Cegedim s'est dotée d'organes centraux de direction et de contrôle, comprenant la Direction Financière, la Direction Comptable, la Direction du Contrôle de Gestion, la Direction des Ressources Humaines, la Direction Juridique, le Secrétariat Général, la Direction Informatique et la Direction de la Communication et le pôle Excellence Opérationnelle.

De manière constante depuis l'année 2006, le Groupe a souhaité renforcer les équipes dédiées au contrôle et à la coordination des opérations internationales. Rattachées à la Direction Générale, leur principale mission consiste à formaliser, puis mettre en place des procédures communes aux filiales du Groupe, garantissant ainsi l'uniformité des méthodes de travail.

Le réseau de contrôleurs financiers, pays ou régions, continue de se renforcer, notamment en 2007 avec l'intégration des équipes Dendrite. Ils ont en charge de relayer au niveau local la politique du Siège, d'assurer au niveau local un contrôle financier des opérations dans le cadre de la gestion courante ou lors de processus de refontes opérationnelles tels que décidés par le Siège.

Dans leurs domaines respectifs, la mission de ces organes de direction et de contrôle consiste à réguler le fonctionnement du Groupe, et, dans le même temps, à mettre leurs compétences spécialisées au service de la conduite des opérations.

- Eléments-clefs du contrôle interne relatifs à l'élaboration de l'information financière et comptable

En 2009, le Groupe a poursuivi son travail d'harmonisation et d'optimisation de ses procédures d'information et de contrôle interne en conformité avec la loi de sécurité financière.



- Elaboration des comptes du Groupe
 - Centralisation de la comptabilité des sociétés du Groupe Cegedim

La Direction Comptable de Cegedim établit les comptes sociaux des filiales constituant le périmètre français du Groupe et dirige l'ensemble du processus d'élaboration des comptes consolidés. S'agissant de la tenue de la comptabilité des filiales étrangères et des sociétés nouvellement acquises, la Direction Comptable a instauré une procédure normée de remontées de liasses de consolidation. Parallèlement, la Direction du Contrôle de Gestion veille à la remontée mensuelle de leurs données financières et opérationnelles clefs. Régulièrement, les deux Directions valident conjointement la cohérence de leurs données.

La création dès 2005 d'un service spécifiquement dédié à la consolidation internationale a permis à la Société de contribuer à fiabiliser les informations financières provenant des filiales étrangères, tout en s'adaptant aux nouvelles réglementations comptables. Par ailleurs, ce processus centralisé de consolidation a permis de réduire sensiblement les délais de remontées des informations internationales.

- Contrôle et enrichissement de l'information financière et comptable par le Contrôle de Gestion

Les données fournies par la Direction Comptable sont systématiquement rapprochées des travaux menés par la Direction du Contrôle de Gestion, qu'il s'agisse du suivi analytique régulier des activités, du contrôle budgétaire, ou des comptes-rendus d'inspection.

Ces informations sont la base des tableaux de bord élaborés par le Contrôle de Gestion, permettant le suivi régulier d'indicateurs clés.

- Outils informatiques utilisés pour l'élaboration de l'information financière et comptable

Cegedim mène une politique visant à faire évoluer ses outils informatiques pour assurer au mieux la disponibilité, l'intégrité, la conformité et l'auditabilité de ses données financières et comptables.

Afin d'assurer une nécessaire cohérence interne ainsi qu'une parfaite adéquation avec les besoins de pilotage du Groupe, de nouveaux outils ont été mis en place courant 2008 sous la responsabilité directe du Directeur Général Délégué, assisté d'un responsable projet assurant l'interface avec la Direction Comptable et la Direction du Contrôle de Gestion.

- Eléments-clefs du contrôle juridique et opérationnel exercés par la société-mère sur les filiales
 - Contrôle des engagements

Le Secrétariat Général et la Direction Juridique du Groupe assurent la supervision centrale des autorisations et délégations et veillent, dès leur création, à leur limitation conformément aux règles internes du Groupe en matière d'engagements.

- Contrôle de l'activité juridique du Groupe

Les procédures du Groupe Cegedim prévoient la consultation de la Direction Juridique préalablement à la conclusion des contrats avec des tiers, selon leur objet, les déclarations et les engagements qu'ils contiennent, et, le cas échéant, le caractère transnational des opérations qu'ils régissent. La Direction Juridique organise par ailleurs la centralisation des informations relatives à certains contrats-clefs.

- Contrôle de la sécurité interne

Deux coordinateurs spécialisés, tous deux rattachés à la Direction Générale, assurent la mise en œuvre de la politique de sécurité interne du Groupe Cegedim : le Responsable de la Sécurité Informatique et le Responsable de la Sécurité Physique, l'un et l'autre s'appuyant sur un réseau de correspondants locaux.

La politique de sécurité interne fait intervenir la Direction des Ressources Humaines, à travers la sensibilisation et les engagements de tous les collaborateurs du Groupe lors de leur recrutement puis à intervalle régulier.

Concernant la sécurité interne des systèmes d'information, Cegedim a mis en place la mutualisation des ressources informatiques à disposition de ses filiales et de leurs clients. Le Groupe a également instauré une politique centralisée de sécurité interne de son système d'information, dont l'application s'étend à tous les systèmes d'information centraux du Groupe, ainsi qu'à ceux de tous ses départements et filiales.

La politique de sécurité interne du système d'information couvre en particulier :

- La sécurité du personnel (réduire les risques d'erreur humaine, de vol, de fraude ou d'utilisation abusive des infrastructures) ;
- La sécurité physique (contrôler l'accès, les dommages et les perturbations liés aux actifs du Groupe) ;
- La sécurité des accès informatiques (contrôler l'accès aux informations) ;
- La sécurité des informations (assurer un niveau de protection approprié des informations) ;
- La sécurité de l'administration des systèmes (assurer le fonctionnement correct et sûr des infrastructures de traitement de l'information) ;
- La sécurité des développements informatiques (intégrer la sécurité dans les développements et assurer l'exécution sécurisée des activités de soutien) ;
- La prévention, la détection et la gestion de crise.

Cette politique est activement animée par la Direction Générale qui depuis 2005 a renforcé l'équipe dédiée à la sécurité au sein de la Direction des Systèmes d'Information. Cette équipe effectue notamment des audits sécurité au sein des filiales du Groupe, en particulier à l'étranger.

Les principaux laboratoires pharmaceutiques clients du Groupe Cegedim ont adopté le référentiel PDA (Parenteral Drug Association), intégrant les plus hautes exigences en matière d'audit et de contrôle des systèmes d'information des entreprises (objet du référentiel COBIT, instauré par l'Information Systems Audit and Control Association et des préconisations du COSO, Committee Of Sponsoring Organizations).

Le guide d'Audit PDA a donc tout naturellement été adopté par le Groupe Cegedim.

Avec l'intégration de Dendrite en 2007, le Groupe a encore renforcé la sécurisation de son système d'information, en bénéficiant d'une infrastructure mondiale, avec des capacités d'hébergement et de production sur les cinq continents.



- Contrôle de la gestion des opérations

Le contrôle de la gestion des opérations du Groupe comporte quatre volets :

- Le processus d'élaboration du budget annuel ;
- Le reporting mensuel « gestion » et la présentation de projections annuelles ;
- Le reporting trimestriel « affaires » ;
- Les missions d'inspection effectuées ponctuellement auprès des départements et filiales du Groupe.

Ces procédures concernent l'ensemble des départements et filiales du Groupe. Par ailleurs, lors de nouvelles acquisitions, un processus normalisé d'intégration est mis en place afin d'assurer dans les plus courts délais les remontées d'informations nécessaires au pilotage et au contrôle de gestion selon les normes en vigueur.

- Le processus d'élaboration du budget annuel

Chaque année, les Directeurs d'Activités présentent à la Direction Générale le budget annuel des activités placées sous leur responsabilité. Pour la préparation de ces budgets, le Contrôle de Gestion est chargé de fournir toute assistance nécessaire aux responsables opérationnels, et d'orienter leurs travaux, afin d'en garantir la cohérence globale et d'en consigner les hypothèses-clefs en vue de leur suivi au cours de l'année.

- Le reporting mensuel « gestion » et la présentation de projections annuelles

Le Contrôle de Gestion est chargé d'établir le reporting mensuel de l'ensemble des filiales du Groupe, incluant leurs projections annuelles et leur suivi budgétaire. Systématiquement présenté à la Direction Générale du Groupe, ce reporting permet d'identifier les tendances de fonds relatives aux performances de chaque entité et d'orienter, le cas échéant, les mesures correctrices.

- Le reporting trimestriel « affaires »

Chaque Directeur d'Activités est chargé d'informer trimestriellement la Direction Générale des activités de gestion relatives au périmètre dont il a la responsabilité. Ce reporting porte sur l'activité commerciale, les produits et services, le personnel, l'organisation et les investissements. Il a pour but essentiel d'identifier les risques qui, dans chacun de ces domaines, seraient susceptibles d'affecter les résultats du Groupe. L'analyse transversale de ce reporting « affaires » permet de mettre en évidence les risques de marché, l'état de la concurrence, d'identifier les opportunités d'évolution (croissance externe, axes de développement stratégique) et de renforcer les synergies au sein du Groupe.

- Les missions ponctuelles d'inspection

Des missions d'inspection décidées par la Direction Générale sont conduites régulièrement. Les autres organes de contrôle contribuent à orienter le choix et le contenu de ces missions et interviennent généralement pour en faciliter l'exécution. Le champ d'investigation de ces travaux s'étend à l'ensemble des domaines du contrôle interne. »



- Objectifs 2010
 - Poursuivre l'optimisation des processus internes en s'appuyant sur les conclusions du Pôle de l'Excellence Opérationnelle ;
 - Optimiser le reporting après avoir mis en place des outils de gestion financière intégrés et homogènes au sein du Groupe, assurant un flux d'information sécurisé, systématique et cohérent pour servir simultanément les besoins de gestion et de comptabilité statutaire ou consolidée ;
 - Poursuite de l'optimisation du département « recherche et développement » ;
 - Application des recommandations AFEP MEDEF conformément au protocole signé le 28 octobre 2009 entre M. Jean-Claude Labrune, FCB et le FSI et approuvé le 5 novembre 2009 par la Société.

Fait à Boulogne-Billancourt le 12 avril 2010.

Jean-Claude Labrune
Président Directeur Général
Cegedim S.A.



26.2.7 Rapport complémentaire du Conseil d'administration conformément à l'article L. 225-129-5 du code de commerce

Conformément aux articles L. 225-129-5 et R. 225-116 du Code du commerce, nous vous présentons le présent rapport sur l'usage par le Conseil d'administration de la délégation de compétence donnée par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 27 mai 2009. Le présent rapport complémentaire du Conseil d'administration est établi en application des articles.

- Cadre juridique de l'Augmentation de Capital

Nous vous rappelons que l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société réunie le 27 mai 2009 a décidé, aux termes de sa septième résolution, de déléguer au Conseil d'administration, conformément à l'article L. 225-129-2 du Code de commerce, toutes compétences pour décider, dans un délai maximum de 26 mois et dans la limite d'un plafond maximum, en nominal, de 7 622 400 euros, d'une ou plusieurs augmentations de capital social, immédiate ou à terme, en numéraire, avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (i) par création et émission, avec ou sans prime d'émission, d'actions ordinaires et/ou (ii) par émission de valeurs mobilières composées, donnant droit à l'attribution ou la souscription de titres de capital de la Société, en ce compris toute attribution gratuite de valeurs mobilières aux actionnaires (la "**Délégation**").

Lors de sa réunion du 5 novembre 2009, le Conseil d'administration a décidé de faire usage de la Délégation et en conséquence d'augmenter le capital de la Société, en numéraire, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ("**Augmentation de Capital**"), sous réserve de la réalisation de la cession par FCB au Fonds Stratégique d'Investissement de 1 399 718 actions représentant 15% du capital et 9.2% des droits de vote de la Société (la "**Cession des Actions**").

Lors de sa réunion du 19 novembre 2009, le Conseil d'administration a constaté que les conditions suspensives auxquelles la Cession des Actions était soumise avaient toutes été levées, à l'exception de l'obtention du visa de l'Autorité des marchés financiers ("**AMF**") sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital susvisée. Le Conseil d'administration a constaté que le projet de prospectus relatif à l'augmentation de capital avait été déposé à l'AMF et que l'AMF devait y apposer son visa le lendemain, la Cession des Actions pouvant ainsi intervenir dès le 20 novembre 2009.

En conséquence de quoi, le Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 19 novembre 2009, de fixer les conditions définitives de l'Augmentation de Capital.

L'AMF a apposé le visa numéro 09-340 en date du 20 novembre 2009 sur le prospectus relatif à l'Augmentation de Capital.

L'Augmentation de Capital permettra à la Société de poursuivre son développement, particulièrement en vue de sa croissance externe. La Société disposera ainsi de moyens conséquents pour poursuivre son développement dans le secteur du CRM pharmaceutique, des données stratégiques, des professionnels de santé, et plus généralement des services spécialisés dans le domaine de la santé.

Conformément aux articles L. 225-129-5 et R. 225-116 du Code du commerce, nous vous présentons le présent rapport complémentaire sur l'utilisation de la Délégation.



■ Principales modalités de l'Augmentation de Capital

Nous vous rappelons que les modalités détaillées de l'Augmentation de Capital figurent dans le prospectus visé le 20 novembre 2009 par l'AMF sous le numéro 09-340, mis à disposition au siège social de la Société, sur le site Internet de la Société (<http://www.cegedim.fr>) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>).

Les principales modalités de l'Augmentation de Capital sont les suivantes :

- Augmentation de capital en numéraire, avec maintien du droit préférentiel des actionnaires de la Société ;
- Montant total maximum (prime d'émission incluse) de 180 563 518.80 euros par émission d'un nombre maximum de 4 665 724 actions nouvelles ;
- Prix de souscription aux actions nouvelles provenant de l'Augmentation de Capital égal à 38.70 euros par action, dont 0,9528 euro de nominal et 37.7472 euros de prime d'émission par action. Le prix de souscription fait ressortir décote de 41.8% par rapport au cours de clôture de l'action le 18 novembre 2009 et de 32.41% par rapport au cours de clôture de l'action ex-droit à la même date ;
- Période de souscription aux actions nouvelles ouverte du 24 novembre 2009 au 4 décembre 2009 inclus ;
- Droits préférentiels de souscription négociables pendant la durée de la période de souscription, dans les mêmes conditions que les actions existantes ;
- Sur la base du cours de clôture de l'action Cegedim le 18 novembre 2009, soit 66.53 euros, la valeur théorique du droit préférentiel de souscription s'élève à 9.28 euros et la valeur théorique de l'action Cegedim ex-droit s'élève à 57.25 euros ;
- Droit des titulaires de droits préférentiels de souscription de souscrire (i) à titre irréductible à raison d'une (1) action nouvelle pour deux (2) actions existantes possédées deux (2) droits préférentiels de souscription permettront de souscrire à une (1) action nouvelle au prix de 38,70 euros par action) et (ii) à titre réductible ;
- Limitation du montant de l'Augmentation de Capital au montant des souscriptions si, à la date de clôture de la souscription, les souscriptions à titre irréductible et réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital, ce montant ne pouvant en aucun cas être inférieur aux trois quarts du montant de l'augmentation de capital décidée ; le cas échéant, pouvoir du conseil d'administration de répartir les actions non souscrites en totalité ou en partie au profit des personnes de son choix, ou de les offrir au public ;
- Libération en totalité de la souscription aux actions nouvelles en espèces ou par compensation de créance, chaque souscription devant être accompagnée du versement du prix de souscription, sauf pour les actions dont le prix de souscription est libéré par compensation ;
- Création des actions nouvelles avec jouissance au 1er janvier 2009 et assimilation dès leur création aux actions anciennes et application de toutes les stipulations des statuts de la Société et des décisions des assemblées générales de la Société ;
- Caducité de plein droit des droits préférentiels de souscription non exercés à la clôture de la période de souscription, soit le 4 décembre 2009 à la clôture de la séance de bourse ;
- Date prévue pour l'émission des actions nouvelles : 17 décembre 2009 ;



- Admission des actions nouvelles provenant de l'Augmentation de Capital aux négociations sur Euronext Paris prévue le 17 décembre 2009, et assimilation aux actions existantes de la Société, déjà négociées sur Euronext Paris et négociables, à compter de cette date, sur la même ligne de cotation que ces actions sous le même code ISIN FR0000053506 ;
- Les actions nouvelles pourront revêtir la forme nominative ou au porteur, au choix des souscripteurs ;
- Imputation de l'ensemble des frais sur la prime d'émission brute ;
- Délégation au Directeur Général ou, en accord avec ce dernier, au Directeur Général Délégué du pouvoir d'accomplir tous actes et formalités nécessaires à la réalisation de l'Augmentation de capital, d'en constater la réalisation définitive et de modifier corrélativement les statuts de la Société.

Boulogne, le 4 décembre 2009

Le Conseil d'administration



26.3 Rapports des Commissaires aux comptes

26.3.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Cf. point 20.1.3 du présent Document de Référence.

26.3.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin 2010 (9ème résolution)

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant en nominal n'excédant par 3% du capital, réservée aux salariés, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 26 mois le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription, et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires, au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre Conseil d'Administration.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 23 avril 2010

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON - GRANT THORNTON INTERNATIONAL
MAZARS

MICHEL COHEN
JEAN-PAUL STEVENARD



26.3.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009.

Cf. point 20.2.3 du présent Document de Référence.

26.3.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'émission d'actions et de valeurs mobilières avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription

Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin 2010 (7ème et 8ème résolutions)

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et L. 228-92 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Conseil d'Administration de la compétence de décider une augmentation de capital par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription, pour un montant nominal maximum de 5.000.000 €uros (7ème résolution), ou avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour un montant nominal maximum de 1.300.000 €uros (8ème résolution), opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, pour une durée de 26 mois (18 mois en cas de suppression du droit préférentiel de souscription selon la 8^e résolution) la compétence pour décider l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, fixer le cas échéant les conditions définitives de ces émissions et de renoncer à votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113, R. 225-114 et R. 225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre. Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions qui seraient décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission.

Le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les émissions seraient réalisées et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite. Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre Conseil d'Administration.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 23 avril 2010

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON - GRANT THORNTON INTERNATIONAL
MAZARS

MICHEL COHEN
JEAN-PAUL STEVENARD



26.3.5 Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'administration de la société Cegedim S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2009.

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Cegedim et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président du conseil d'administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestions des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 23 avril 2010

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON - GRANT THORNTON INTERNATIONAL
MAZARS

MICHEL COHEN
JEAN-PAUL STEVENARD



26.3.6 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés Exercice clos le 31 décembre 2009.

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

- Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- Conseil d'Administration du 13 janvier 2009

Administrateur concerné : M. Jean-Claude Labrune : co-gérant de la SCI DU 114 RUE D'AGUESSEAU.

Nature et objet : La SCI DU 114 RUE D'AGUESSEAU et votre société ont réceptionné le 23 décembre 2008 les travaux relatifs à la construction de l'immeuble situé à Boulogne-Billancourt (Hauts de Seine), 114 à 116 bis rue d'Aguesseau, objet du bail en l'état futur d'achèvement signé entre elles, autorisé par le conseil d'administration de votre société lors de sa séance du 14 février 2007.

Au titre de l'avenant 1 au dit bail en état futur d'achèvement, la SCI DU 114 RUE D'AGUESSEAU a donné à bail commercial à votre société, l'immeuble situé à Boulogne-Billancourt (Hauts de Seine), 114 à 116 bis rue d'Aguesseau pour une durée de douze ans, du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2020, avec renonciation à la faculté de résiliation à l'issue de chaque période triennale.

Modalités : Loyers pris en charge en 2009 (hors charges) : 840 280 €

- Conseil d'Administration du 5 novembre 2009

Administrateurs concernés : M. Jean-Claude Labrune : Président de la société FCB ; M. Pierre Marucchi : Directeur général délégué de votre société et Directeur général et Administrateur de la société FCB ; M. Laurent Labrune : Administrateur et Directeur général délégué de la société FCB ; Mme Aude Labrune-Marysse : Administrateur et Directeur général délégué de la société FCB.

Nature et objet : Autorisation de signature d'un protocole d'accord sous conditions suspensives en date du 28 octobre 2009 entre le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), M. Jean-Claude Labrune et la société FCB, portant sur :

- la cession par la société FCB au FSI de 1 399 718 actions de la société, soit 15 % du capital et 9,2 % des droits de vote,



- les modalités d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant maximum d'environ 180 millions d'euros à laquelle le FSI, M. Jean-Claude Labrune et la société FCB se sont engagés à participer à hauteur de leur participation au capital de la société,
 - la mise en place d'un pacte d'actionnaires visant à régir les relations entre les différentes parties à la suite de la cession d'actions.
- Conseil d'Administration du 19 novembre 2009

Administrateurs concernés : M. Pierre Marucchi : Director des sociétés Alliadis Europe Ltd, Epic Database Research company, In Practice Systems Ltd, president de Cegedim usa inc. et sole director de Dendrite international inc ; m. laurent labrune: director de cegedim dendrite ltd et managing director de cegedim deutschland gmbh.

Nature et objet : Autorisation de signature du "Third Supplemental Agreement" au contrat de crédit souscrit par la Société le 3 mai 2007, pour modification de la clause 8.3 du Contrat de Crédit intitulée "Mandatory prepayment – disposals, financial indebtedness, equity issue and insurance" ainsi que la levée de toute limitation relative aux acquisitions incluant la suppression de la clause 20.4 du Contrat de Crédit intitulée "Acquisitions", sans mise à disposition d'une nouvelle ligne de crédit pour votre société, ni modification de ses engagements en qualité de Garant (Guarantor), les montants couverts par cette qualité demeurant inchangés.

Les sociétés Alliadis Europe Ltd, Epic Database Research Company Ltd, In Practice Systems Ltd, Cegedim USA Inc., Dendrite International Inc., Cegedim Data Services Ltd (anciennement dénommée Cegedim RX Ltd), Cegedim Dendrite Ltd et Cegedim Deutschland GmbH, sont également parties à la conclusion du "Third Supplemental Agreement".

- Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Avec la SCI MAG

Nature et Objet : Location de locaux au 110-112, rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt.

Modalités : Loyers pris en charge en 2009 (hors charges) : 28 934 €

- Avec la société FCB

- Locaux et parkings au 131-137, rue d'Aguesseau

Nature et Objet : Location de locaux et parkings au 131-137, rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt.

Modalités : Loyers pris en charge en 2009 (hors charges) : 3 209 250 €

- Locaux et parkings au 104-106, rue d'Aguesseau

Nature et Objet : Location de locaux et parkings au 104-106, rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt.

Modalités : Loyers pris en charge en 2009 (hors charges) : 15 427 €

- Locaux et parkings au 17, rue de l'Ancienne Mairie

Nature et Objet : Location de locaux et parkings au 17, rue de l'Ancienne Mairie à Boulogne-Billancourt.

Modalités : Loyers pris en charge en 2009 (hors charges) : 1 220 214 €

- Locaux à Longjumeau

Nature et Objet : Location de locaux à Longjumeau.



Modalités : Loyers pris en charge en 2009 (hors charges) : 60 000 €

- Locaux au 86 à 94 avenue André Morizet

Nature et Objet : Location de locaux au 86 à 94 avenue André Morizet, à Boulogne-Billancourt.

Modalités : Loyers pris en charge en 2009 (hors charges) : 231 795 €

- Locaux et parkings au 15 rue de l'ancienne mairie

Nature et Objet : Location de locaux et parkings au 15 rue de l'ancienne mairie, à Boulogne-Billancourt.

Modalités : Loyers pris en charge en 2009 (hors charges) : 146 645 €

- Locaux et parkings au 8 impasse Latécoère

Nature et Objet : Location de locaux et parkings au 8 impasse Latécoère, à Vélizy-Villacoublay.

Modalités : Loyers pris en charge en 2009 (hors charges) : 295 465 €

- Contrat de prestations

Nature et Objet : Contrat de prestations en matière de conseil stratégique, ressources humaines, marketing, finance, budget et système d'informations interne.

Modalités : Prestations prises en charge en 2009 : 2 050 000 €

- Avec Madame Aude Labrune-Marysse et Monsieur Laurent Labrune

Nature et objet : Cession temporaire à la société Cegedim S.A. de l'usufruit sur les parts de la SCI du 114 Rue d'Aguesseau Bureau :

- 198 titres démembrés appartenant à parts égales à Madame Aude Labrune-Marysse et Monsieur Laurent Labrune,
- durée de la cession de l'usufruit : 18 ans à compter du 9 octobre 2006, soit jusqu' au 8 octobre 2024.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 23 avril 2010

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON - GRANT THORNTON INTERNATIONAL
MAZARS

MICHEL COHEN
JEAN-PAUL STEVENARD



26.4 Texte des résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Texte des résolutions proposées à l'Assemblée générale mixte, ordinaire annuelle et extraordinaire du 8 juin 2010

Résolutions de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

■ Première résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 lesquels font apparaître un bénéfice de 61 848 660.31€.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 164 403.39€ ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 56 637.00€.

■ Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 61 848 660.31€ de la manière suivante:

- à la réserve légale, pour la porter à 10% du montant du capital, la somme de 444 550.18€,
- à titre de dividende, la somme de 13 997 173.00€,
- le solde, soit la somme de 47 406 937.13€ au compte « Autres réserves »

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire global s'établit ainsi à 1.00€.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 6 juillet 2010.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Conformément aux dispositions de la loi de finances pour 2008 (2007-1822 du 24 décembre 2007), la faculté est offerte aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, d'opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement forfaitaire libérateur de 18 %.

Cette option doit être effectuée lors de chaque encaissement. Elle est irrévocable et ne peut être exercée a posteriori.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :



Exercice	Nombre d'actions	Revenus éligibles à l'abattement		Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
		Dividende			
		Par action	Global		
2006	9 331 449	0.80€	7 465 159.20€	Néant	Néant
2007	9 331 449	0.90€	8 398 304.10€	Néant	Néant
2008	9 331 449	0.00€	0.00€	Néant	Néant

- Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux comptes, sur les comptes consolidés dudit exercice, approuve lesdits comptes au 31 décembre 2009 ainsi que les opérations transcrites dans ceux-ci ou résumées dans le rapport sur la gestion du Groupe.

- Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

- Cinquième résolution

L'assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice en cours à 120 milliers d'euros.

- Sixième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, autorise le Conseil d'administration, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à acheter des actions de la Société.

Les achats d'actions, qui ne pourront représenter plus de 10% du capital social de la Société, pourront être réalisés à tout moment et par tous moyens sur le marché, hors marché, de gré à gré ou par utilisation de mécanismes optionnels, éventuellement par tous tiers agissant pour le compte de l'entreprise, y compris par un prestataire de service d'investissement intervenant sur les actions de la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-206 du Code de commerce.

Cette autorisation permettrait d'attribuer des actions de la Société aux membres du personnel salarié du Groupe Cegedim conformément aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce. La Société devra, conformément aux dispositions légales, disposer en permanence de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède en propre. Le prix unitaire d'achat maximum est fixé à 100 €.

La présente autorisation est donnée pour une période de dix-huit (18) mois expirant le 8 décembre 2011. Elle annule et remplace l'autorisation accordée par l'assemblée générale mixte du 27 mai 2009.

L'assemblée donne tous pouvoirs au Conseil d'administration avec faculté de délégation, pour mettre en œuvre la présente autorisation, pour passer tout ordre de bourse, conclure tous accords, y compris un contrat de liquidité AFEI, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de tous organismes et, généralement, faire ce qui est nécessaire pour l'exécution des décisions qui auront été prises par lui dans le cadre de la présente autorisation.



Résolutions de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

■ Septième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et constaté que le capital était entièrement libéré, décide de déléguer au Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L 225-129-2 du Code de commerce, toutes compétences pour décider, dans un délai maximum de 26 mois à compter de la présente assemblée et dans la limite d'un plafond maximum, en nominal, de 5 000 000€, d'une ou plusieurs augmentations du capital social, immédiate ou à terme, en numéraire, avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires :

- par création et émission, avec ou sans prime d'émission, d'actions ordinaires,
- par émission de valeurs mobilières composées, donnant droit à l'attribution ou la souscription de titres de capital de la Société, en ce compris toute attribution gratuite de valeurs mobilières aux actionnaires.

Dans ce cadre et sous ces limites, le Conseil d'administration disposera de tous les pouvoirs pour décider et réaliser la ou les augmentations de capital qui lui paraîtront opportunes et fixer notamment :

- les conditions d'émission des nouveaux titres de capital, immédiats ou à terme, à émettre, et en particulier le prix de souscription,
- constater la réalisation de ces augmentations de capital ;
- procéder aux modifications corrélatives des statuts.

La présente délégation de compétence emporte également, dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, la faculté pour le Conseil d'administration d'instituer, le cas échéant, un droit de souscription à titre réductible, pour les titres de capital nouveaux non souscrits à titre irréductible, qui sera attribué aux titulaires de droits de souscription qui auront souscrit un nombre de titres supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre irréductible et ce, proportionnellement au nombre de leurs droits de souscription et dans la limite de leurs demandes.

Les actions non souscrites pourront être réparties en totalité ou en partie par le Conseil d'administration au profit des personnes de son choix. Elles pourront être offertes au public.

Le Conseil d'administration pourra limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation de capital.

L'assemblée générale décide, en outre, que le nombre de titres à émettre dans le cadre des augmentations de capital qui pourront être décidées par le Conseil d'administration en vertu de la présente délégation, pourra être augmenté, dans les trente jours de la clôture de la souscription pour faire face à d'éventuelles demandes supplémentaires de titres.

Cette augmentation du nombre de titres à émettre ne pourra toutefois excéder 15 % de l'émission initiale. Les souscriptions complémentaires s'effectueront au même prix que les souscriptions initiales.

Le Conseil d'administration pourra, dans les limites légales, déléguer au Directeur général ou, en accord avec ce dernier, au Directeur général délégué, les compétences qui lui sont conférées au titre de la présente résolution.



■ Huitième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration décide que la délégation de compétence générale consentie sous la résolution qui précède, emporte l'autorisation pour le Conseil d'administration, de décider de maintenir ou de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux augmentations de capital qui pourront être décidées par le Conseil d'administration en vertu de ladite délégation.

En cas d'utilisation de cette délégation par le Conseil d'administration et suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et compte tenu des termes du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, le prix d'émission des nouveaux titres de capital sera fixé dans le respect des prescriptions légales et la durée de la délégation générale de compétence consentie sous la première résolution réduite de 26 à 18 mois et le montant maximum en nominal autorisé sera ramené à 1 300 000 €.

En cas d'utilisation de cette délégation par le Conseil d'administration et suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, l'assemblée générale autorise le Conseil d'administration à instituer, le cas échéant, un délai de priorité pour la souscription des actionnaires.

Un rapport spécial des Commissaires aux comptes, comportant les mentions réglementaires prévues à cet effet, sera établi dès l'émission des actions réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription.

■ Neuvième résolution

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide en application des dispositions de l'article L 225-129-6 du Code de commerce, de réserver aux salariés de la Société, une augmentation du capital social en numéraire aux conditions prévues à l'article L 443-5 du Code du travail.

En cas d'adoption de la présente résolution, l'assemblée générale décide :

- que le Conseil d'administration disposera d'un délai maximum de 26 mois pour mettre en place un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues à l'article L 443-1 du Code du travail,
- d'autoriser le Conseil d'administration, à procéder, dans un délai maximum de 26 mois à compter de ce jour, à une augmentation de capital d'un montant en nominal n'excédant pas 3 % du capital qui sera réservée aux salariés adhérant audit plan et réalisée conformément aux dispositions de l'article L. 443-5, al.3 du Code du travail ; en conséquence, cette autorisation entraîne la renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

■ Dixième résolution

Conformément aux dispositions de l'article L 225-129-2, alinéa 2 du Code de commerce, les délégations de compétence générale consenties sous les résolutions qui précèdent, privent d'effet, à compter de ce jour, toutes les délégations antérieures ayant le même objet.

■ Onzième résolution

Le Conseil d'administration est tenu de rendre compte à l'assemblée de l'utilisation qu'il aura fait des délégations consenties en établissant un rapport complémentaire au rapport général annuel sur la gestion de la Société, comportant les mentions requises par la réglementation en vigueur ainsi qu'un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité dont il dispose et l'utilisation qui en a été faite, joint au rapport de gestion ou annexé à celui-ci.



■ Douzième résolution

L'article 12 – Conseil d'administration est actuellement libellé comme suit :

« Article 12 CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus, sauf dérogations légales. La durée des fonctions des administrateurs est de six ans.
2. Une personne morale peut être nommée administrateur. Lors de sa nomination, elle est tenue de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité de la personne morale qu'il représente.
3. Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.
4. Sauf lorsque le Code de commerce le dispense de cette obligation, chaque administrateur est tenu d'être propriétaire pendant toute la durée de son mandat d'une action au moins.
5. Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de soixante quinze ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil d'administration, le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si, du fait qu'un administrateur en fonction vient à dépasser l'âge de soixante quinze ans, la proportion ci dessus visée est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine assemblée générale ordinaire. »

L'assemblée général décide d'en modifier le « 5. » et décide que l'article sera désormais libellé de la manière suivante :

« Article 12 CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus, sauf dérogations légales. La durée des fonctions des administrateurs est de six ans.
2. Une personne morale peut être nommée administrateur. Lors de sa nomination, elle est tenue de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité de la personne morale qu'il représente.
3. Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.
4. Sauf lorsque le Code de commerce le dispense de cette obligation, chaque administrateur est tenu d'être propriétaire pendant toute la durée de son mandat d'une action au moins.
5. Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de quatre-vingt-cinq ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil d'administration, le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si, du fait qu'un administrateur en fonction vient à dépasser l'âge de quatre-vingt-cinq ans, la proportion ci dessus visée est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine assemblée générale ordinaire. »



■ Treizième résolution

L'article 13.1 – Présidence et délibérations du Conseil d'administration est actuellement libellé comme suit :

1. « Le Conseil d'administration nomme un président choisi parmi ses membres personnes physiques.

Le président est nommé pour toute la durée de son mandat d'administrateur. Il peut être révoqué à tout moment par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration, s'il le juge utile, élit parmi ses membres personnes physiques un ou plusieurs vice présidents.

Le Conseil désigne, en outre, un secrétaire qui peut être choisi en dehors des administrateurs et des actionnaires.

En cas d'absence du Président et, le cas échéant, de l'administrateur temporairement délégué dans ses fonctions et du ou des vice présidents, le Conseil désigne, pour chaque séance, celui de ses membres présents qui préside celle ci.

En cas d'absence du secrétaire, le Conseil d'administration désigne un de ses membres ou un tiers pour le suppléer.

Le président, le ou les vice présidents et le secrétaire sont rééligibles.

Nul ne peut être nommé président du conseil d'administration s'il est âgé de plus de 75 ans. D'autre part, si le président en exercice vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du conseil d'administration. »

L'assemblée générale décide d'en modifier l'alinéa 8 et décide que l'article 13.1 des statuts sera désormais libellé de la manière suivante :

1. Le Conseil d'administration nomme un président choisi parmi ses membres personnes physiques.

Le président est nommé pour toute la durée de son mandat d'administrateur. Il peut être révoqué à tout moment par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration, s'il le juge utile, élit parmi ses membres personnes physiques un ou plusieurs vice présidents.

Le Conseil désigne, en outre, un secrétaire qui peut être choisi en dehors des administrateurs et des actionnaires.

En cas d'absence du Président et, le cas échéant, de l'administrateur temporairement délégué dans ses fonctions et du ou des vice présidents, le Conseil désigne, pour chaque séance, celui de ses membres présents qui préside celle ci.

En cas d'absence du secrétaire, le Conseil d'administration désigne un de ses membres ou un tiers pour le suppléer.

Le président, le ou les vice présidents et le secrétaire sont rééligibles.

Nul ne peut être nommé président du conseil d'administration s'il est âgé de plus de quatre-vingt-cinq ans. D'autre part, si le président en exercice vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du conseil d'administration. »

Le reste de l'article 13 des statuts est inchangé.



■ Quatorzième résolution

L'article 14.2 – Pouvoirs du Conseil d'administration – fonctions du Président, du Directeur général, délégations de pouvoirs est actuellement libellé comme suit :

2. « La direction générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique choisie parmi les membres du Conseil ou en dehors d'eux, qui porte le titre de directeur général.

Le Conseil d'administration choisit entre les deux modalités d'exercice de la direction générale. Il peut à tout moment modifier son choix. Dans chaque cas, il en informe les actionnaires et les tiers conformément à la réglementation en vigueur.

Dans l'hypothèse où le président exerce les fonctions de directeur général, les dispositions des présents statuts relatives à ce dernier lui sont applicables.

Lorsque la direction générale n'est pas assumée par le président du Conseil d'administration, le Conseil d'administration nomme, un directeur général.

Nul ne peut être nommé directeur général s'il est âgé de plus de 75 ans. Si le directeur général en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du conseil d'administration.

Le directeur général est révocable à tout moment par le Conseil d'administration. Si la révocation est décidée sans juste motif elle peut donner lieu à des dommages-intérêts, sauf s'il assume les fonctions de président du Conseil d'administration.

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires ainsi qu'au Conseil d'administration. Il engage la société même par les actes ne relevant pas de l'objet social, à moins que la société ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers auxquels toutes décisions limitant ses pouvoirs sont inopposables. Il peut être autorisé par le Conseil d'administration à consentir les cautions, avals et garanties donnés par la société dans les conditions et limites fixées par la réglementation en vigueur.

Sur proposition du directeur général, le Conseil d'administration peut nommer un ou, dans la limite de cinq, plusieurs directeurs généraux délégués. La limite d'âge fixée pour les fonctions de directeur général s'applique aussi aux directeurs généraux délégués. Si le directeur général délégué en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil d'administration. »

L'assemblée générale décide d'en modifier l'alinéa 5 et décide que l'article 14.1 des statuts sera désormais libellé de la manière suivante :

2. « La direction générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique choisie parmi les membres du Conseil ou en dehors d'eux, qui porte le titre de directeur général.

Le Conseil d'administration choisit entre les deux modalités d'exercice de la direction générale. Il peut à tout moment modifier son choix. Dans chaque cas, il en informe les actionnaires et les tiers conformément à la réglementation en vigueur.

Dans l'hypothèse où le président exerce les fonctions de directeur général, les dispositions des présents statuts relatives à ce dernier lui sont applicables.



Lorsque la direction générale n'est pas assumée par le président du Conseil d'administration, le Conseil d'administration nomme, un directeur général.

Nul ne peut être nommé directeur général s'il est âgé de plus de quatre-vingt-cinq ans. Si le directeur général en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du conseil d'administration.

Le directeur général est révocable à tout moment par le Conseil d'administration. Si la révocation est décidée sans juste motif elle peut donner lieu à des dommages-intérêts, sauf s'il assume les fonctions de président du Conseil d'administration.

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires ainsi qu'au Conseil d'administration. Il engage la société même par les actes ne relevant pas de l'objet social, à moins que la société ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers auxquels toutes décisions limitant ses pouvoirs sont inopposables. Il peut être autorisé par le Conseil d'administration à consentir les cautions, avals et garanties donnés par la société dans les conditions et limites fixées par la réglementation en vigueur.

Sur proposition du directeur général, le Conseil d'administration peut nommer un ou, dans la limite de cinq, plusieurs directeurs généraux délégués. La limite d'âge fixée pour les fonctions de directeur général s'applique aussi aux directeurs généraux délégués. Si le directeur général délégué en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil d'administration. »

Le reste de l'article 14 des statuts est inchangé.

■ Quinzième résolution

L'assemblée générale connaissance prise du rapport du Conseil d'administration décide de modifier l'alinéa 1 de l'article 16.2 Composition de l'assemblée générale des statuts, actuellement libellé comme suit :

1. « Composition de l'assemblée générale

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions. Si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'assemblée, les actionnaires pourront participer à l'assemblée par visioconférence ou par moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet dans les limites et sous les conditions fixées par la législation et la réglementation en vigueur. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO). »

En conséquence, l'assemblée générale décide que l'article 16.2 Composition de l'assemblée générale sera désormais libellé de la manière suivante :

2. « Composition de l'assemblée générale

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions. Si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'assemblée, les actionnaires pourront participer à l'assemblée par visioconférence ou par moyens de télécommunication et télétransmission y compris Internet et voter par tout moyen de télécommunication dans les limites et sous les conditions fixées par la législation et la réglementation en vigueur. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO). »

Le reste de l'article 16 des statuts est inchangé.



- Seizième Résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Société Anonyme au capital de 13 336 506,43 €
Siège social : 127 à 137, rue d'Aguesseau 92100 Boulogne-Billancourt
R.C.S. Nanterre : 350 422 622 - Code NAF : 6311 Z
Téléphone : + 33 (0)1 49 09 22 00
Télécopieur : + 33 (0)1 46 03 45 95
E-mail : investor.relations@cegedim.com

<http://www.cegedim.fr/finance>

Les documents juridiques relatifs à Cegedim sont consultables au siège.